

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

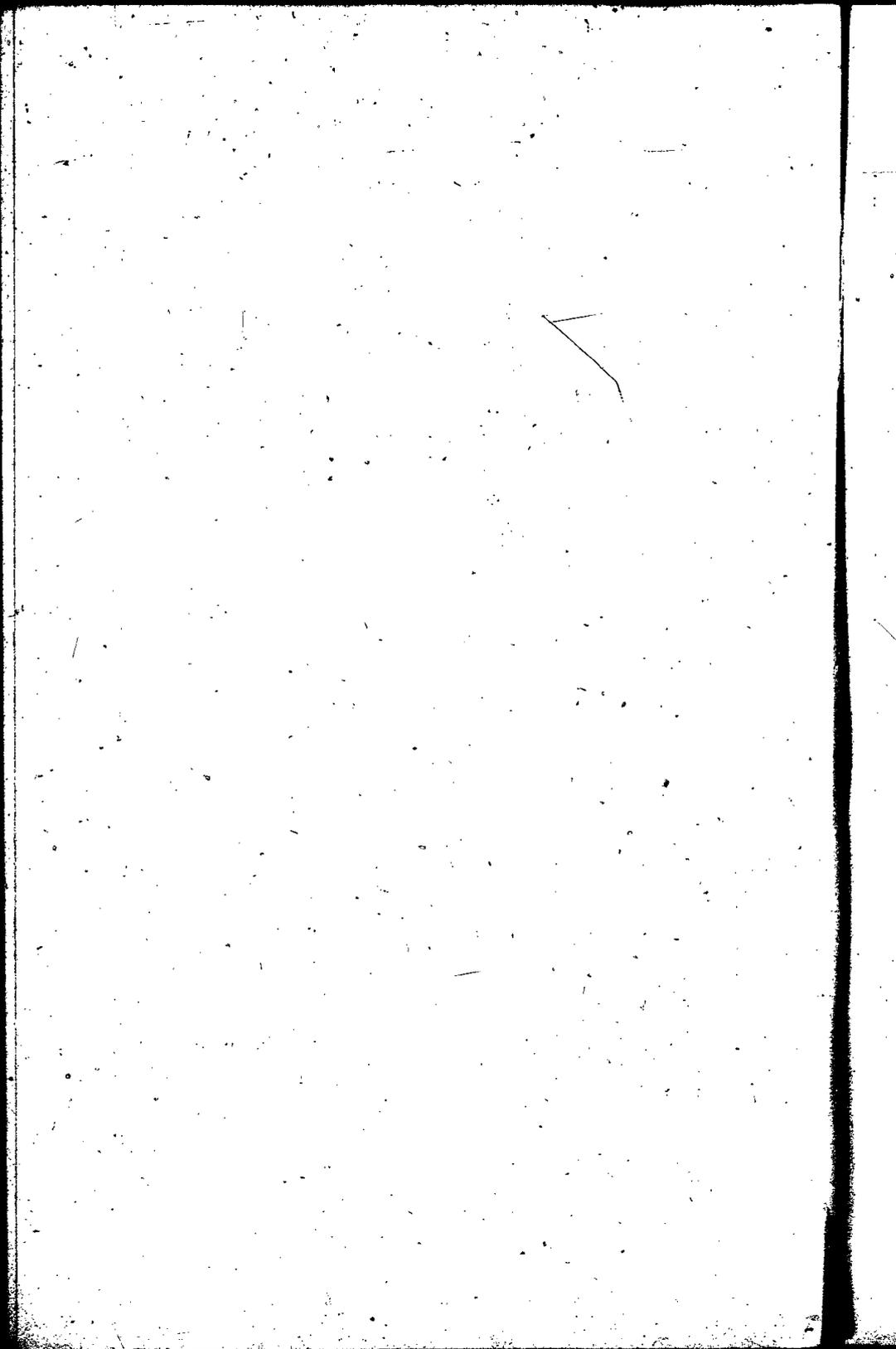
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées.
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

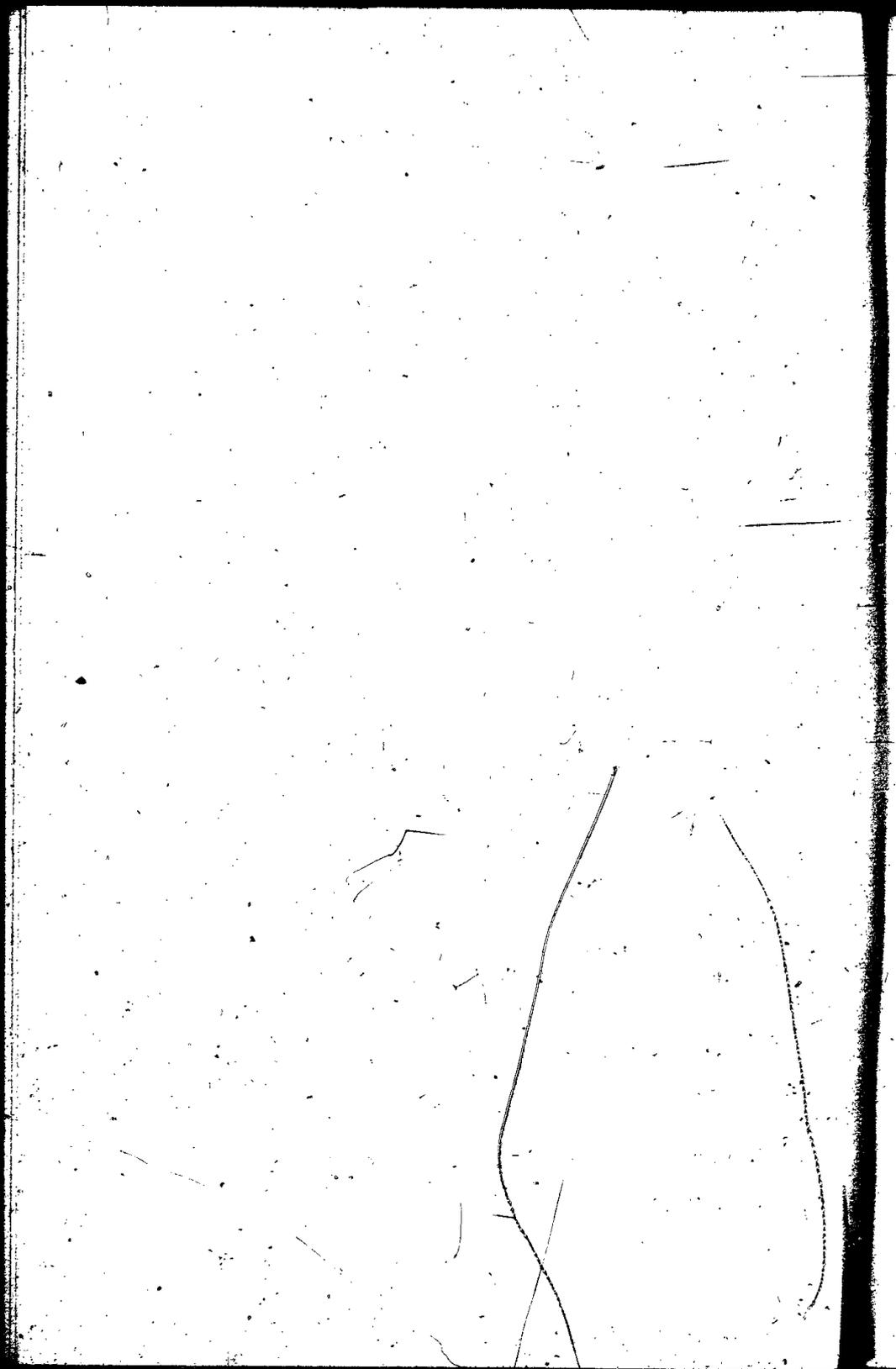


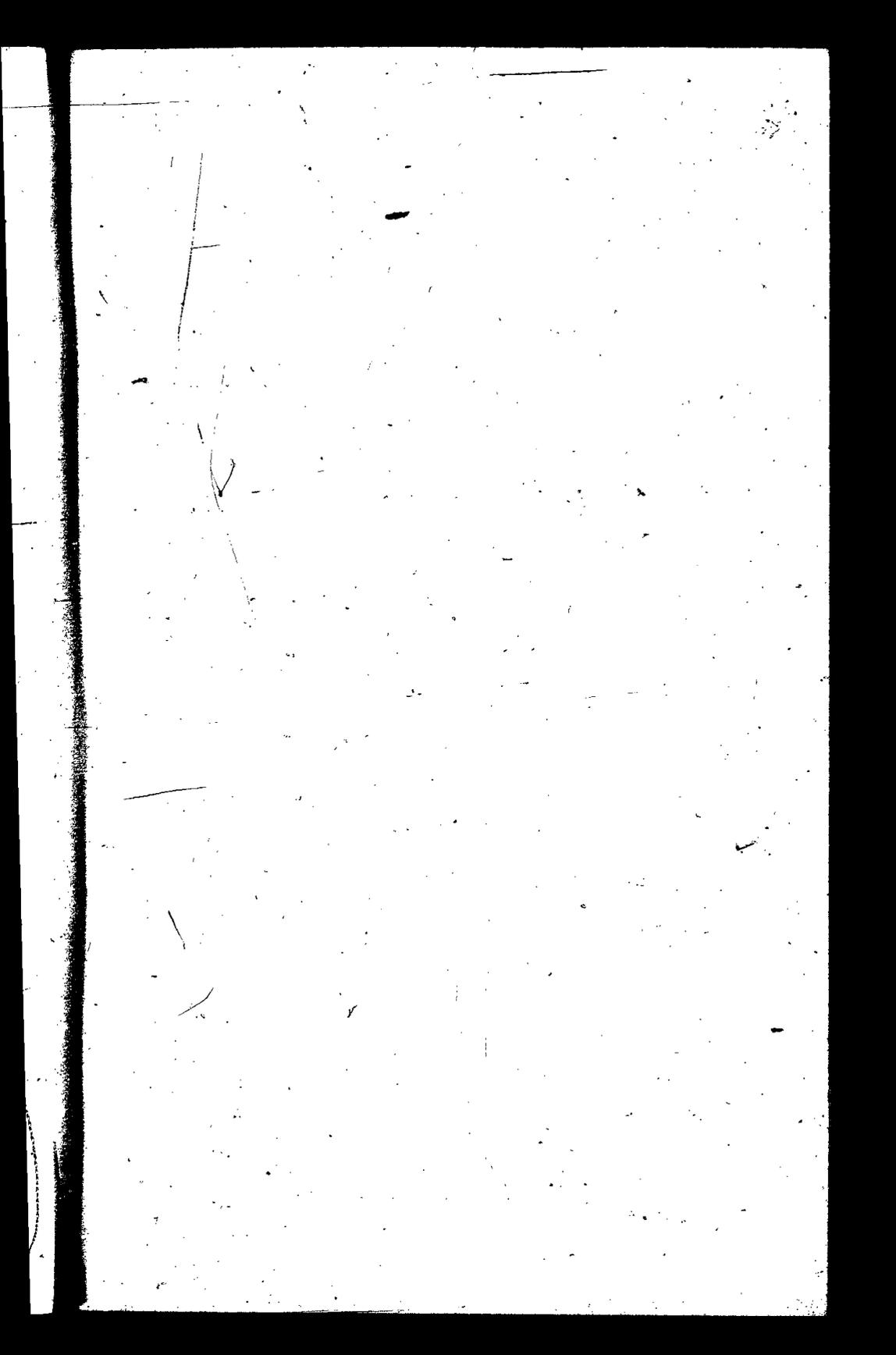
232-107

JUBILÉ

-DE-

M^{GR} MOREAU



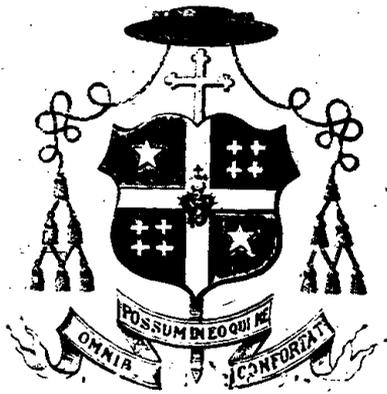




+ L. L. Br. de S. Hyacinthe

JUBILÉ SACERDOTAL
DE
M^{GR} L.-Z. MOREAU

ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE



*Gloria hominis ex honore
patris sui.
(EccL., III, 13).*

SAINT-HYACINTHE
IMPRIMERIE DE A. DENIS

1897

UNIVERSITY OF
MICHIGAN
LIBRARY

214382

A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Evêque de Saint-Hyacinthe, etc.

MONSEIGNEUR,

La mémoire du cœur est impérissable ; elle conserve ses impressions avec amour et fidélité : aussi, n'est-ce pas pour elle que ces lignes sont écrites.

Non ! les fortunés témoins de vos fêtes jubilaires n'en perdront jamais le souvenir ; ils l'ont pour toujours gravé *in tabulis cordis*. Mais d'autres nous succéderont. Ils aimeront à savoir, ces nouveaux frères, qu'avant eux, vivait à Saint-Hyacinthe une famille heureuse, sous la douce et paternelle autorité de son pontife ; que ce pontife " aimé de Dieu et des hommes", était l'âme de son peuple et l'objet du bonheur de tous les siens ; qu'à une heure solennelle du soir de sa carrière, on accourut de partout auprès de lui pour rendre hommage au mérite et à la vertu. Ils trouveront ici les témoignages multipliés de l'histoire de nos heureux jours.

Une autre pensée a eu sa part d'influence dans la composition de ce recueil. — Les fêtes que nous venons de célébrer ont été une éloquente protestation contre les outrages à l'autorité épiscopale, dont notre pays a reçu le scandale

en ces derniers temps. Réunir comme en un faisceau les solennelles expressions de ce sentiment, sera, croyons-nous, un moyen d'en perpétuer les salutaires leçons.

Enfin, Monseigneur, malgré le soin que vous mettez à cacher vos bienfaits, votre clerge et tout votre diocèse ne savent pas les oublier. Cet humble écrit voudrait donner à leur reconnaissance des accents toujours renouvelés.

Voilà le triple dessein que nous avons eu l'ambition de réaliser.

Il se peut que notre travail n'y sache pas répondre. Pourtant, Monseigneur, vous daignerez croire que la piété filiale a vivement désiré vous le présenter sans défaut.

LE COMPILATEUR.

Saint-Hyacinthe,

le 19 mars 1807.

é
r
ri
de
ce
de
de
de
ch
me
de
so
d'u
tie
l'a
ret
cor

Lett
l'ab

MONSEIGNEUR L. Z. MOREAU (1)

Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau est le quatrième évêque de Saint-Hyacinthe.

Il naquit à Bécancour, dans le comté de Nicolet, le 1^{er} avril 1824.

Son père, Louis Moreau, et sa mère, Marie-Marguerite Champoux, appartenaient à deux respectables familles de cultivateurs. Peu favorisés de la fortune, ils étaient recommandables par leur foi et leur piété. La bénédiction du ciel descendit sur eux. Parmi les treize enfants issus de leur mariage, ils eurent l'honneur de donner à l'Église deux religieuses, un prêtre et un évêque.

Louis-Zéphirin fut le cinquième enfant de cette famille chrétienne. Avec une constitution physique singulièrement débile, il grandit sous les soins délicats et attentifs de sa pieuse mère. Il montra de bonne heure la trempe de son caractère. Il était doux, réservé, réfléchi et surtout d'une grande modestie. Aimant la prière et tout ce qui tient au service de Dieu, il faisait son bonheur de servir à l'autel.

Monsieur l'abbé Charles Dion, curé de Bécancour, remarqua la piété et le bon caractère de cet enfant. Il conseilla à ses parents de le faire instruire. Ceux-ci com-

(1) Nous empruntons cette notice au volume V^e des *Mandements, Lettres Pastorales et Circulaires des Evêques de Saint-Hyacinthe*, publiés par l'abbé A.-X. Bernard, chanoine de Saint-Hyacinthe.

prenant que leur fils, à cause de la faiblesse de sa constitution, ne pourrait jamais les aider dans les travaux des champs, sourirent à ce conseil. Ils pressentaient d'ailleurs en lui une vocation sainte, et ils étaient trop chrétiens pour la contrarier. Ne pouvant le placer immédiatement au collège, ils l'envoyèrent, en 1836, à l'école du village, pour commencer l'étude du latin. Par une faveur spéciale, Monsieur Dion lui accorda, en dehors des heures de classe, l'hospitalité de son presbytère.

Cette école du village de Bécancour était tenue, dans le moment, par le sieur Jean Lacourse. C'était un homme instruit et un chrétien fervent. Après avoir fait son cours classique au Séminaire de Nicolet, il avait choisi la carrière de l'enseignement. Sous sa direction, le jeune élève fit des progrès sensibles. Au bout de trois ans, il était prêt à commencer sa versification.

En 1839, grâce à des circonstances plus favorables, Louis-Zéphirin eut l'avantage de continuer son cours au Séminaire de Nicolet. Il y trouva des professeurs distingués par la science et la vertu. Parmi eux, il convient de nommer les abbés Joseph-Onésime Leprohon, Michel Lemieux, Jean-Baptiste-Antoine Ferland, Charles Harper, Charles-Olivier Caron, Thomas Caron, Louis-François Richer-Lafleche. Il mit à profit leurs leçons et leurs exemples. Dans ses classes il obtint des succès. Par sa piété il édifia ses condisciples. Aussi sa vocation n'était-elle douteuse, ni pour ses directeurs, ni pour lui-même.

Au mois de mai 1844, il était sur le point de terminer sa philosophie. Le professeur de versification étant tombé malade, les Supérieurs du Séminaire songèrent à lui pour remplir la chaire vacante. Ils le présentèrent donc à l'Evêque de Québec, qui se trouvait alors en visite à Nicolet. Monseigneur Signay lui permit volontiers de revêtir l'habit ecclésiastique, et lui conféra aussitôt la tonsure.

En s'appliquant désormais à sa formation cléricale, le

nouveau lévite fut fidèle à ses devoirs de professeur. Après la versification il enseigna les belles-lettres. En même temps il commença et poursuivit ses études théologiques.

Mais l'heure de l'épreuve sonna bientôt pour lui. Ce fut l'heure d'une providence spéciale sur la conduite de sa vie.

Au mois de novembre 1845, les fatigues de la classe le jetèrent dans un grand épuisement. Obligé de prendre un repos absolu, il quitta le séminaire pour revenir à Bécancour. En bon père, Monsieur Dion lui tendit la main. Il lui fit encore partager la cordiale hospitalité du presbytère. Puis, à certaines heures laissées libres par l'exercice du ministère, il continua de l'initier à la science de la théologie.

Le mois de septembre 1846 arriva sans apporter un changement marqué dans l'état du malade. Ne pouvant encore reprendre la vie du Séminaire, il dut descendre à Québec pour demander à Mgr Signay la faveur de conserver sa place dans la cléricature. Il ne fut pas exaucé. Tout en l'exhortant à se soumettre à la volonté de Dieu, qui semblait lui refuser les forces nécessaires à sa vocation, Monseigneur lui signifia de retourner dans sa famille et de déposer l'habit ecclésiastique.

Cette décision fermait au lévite malade les portes du sanctuaire dans le diocèse de Québec. Il en éprouva une douleur bien vive. Sentant dans son âme un attrait prononcé pour la vie sacerdotale, d'un autre côté constatant sa faiblesse physique, il était tout entier à son chagrin, sans connaître ce que Dieu voulait désormais de lui. Dans cette douloureuse perplexité, Monsieur Dion et les Messieurs de Nicolet furent ses consolateurs et ses guides. Cédant à leurs instances et muni de leurs recommandations, il prit le parti de se présenter à un évêque étranger.

A la fin du même mois de septembre 1846, il frappa à la porte du palais épiscopal de Saint-Jacques de Montréal.

Monseigneur Bourget le reçut avec bonté. Mais, comme il allait partir pour Rome, il le renvoya à son coadjuteur, en disant : — " Adressez-vous à Mgr Prince et montrez-lui vos recommandations. J'approuve d'avance la décision qu'il prendra à votre sujet. "

L'examen fut favorable à l'aspirant du sanctuaire. Écoutant son cœur paternel et son abandon à la Providence, Mgr Prince le fit incorporer au diocèse de Montréal. Il voulut même l'appeler aussitôt à l'évêché, pour lui faire terminer ses études théologiques et le préparer à la réception des saints ordres.

Le grand jour du sacerdoce ne tarda pas à venir pour combler le pieux désir de sa vie. Après trois mois de prière et d'étude, il fut ordonné par Mgr Prince, le 19 décembre 1846, dans la chapelle du vieux collège de Montréal. Avec le caractère et le nom de prêtre, il reçut alors, dans une large mesure, l'esprit sacerdotal, l'esprit de Jésus-Christ, dont il a toujours été animé pour la sanctification des âmes.

Après son ordination, l'abbé Moreau eut la satisfaction de demeurer à l'évêché de Montréal. Par attrait, il se sentait porté à la vie de communauté. Il avait peur de l'isolement du ministère paroissial. En temps opportun, il en ouvrit son cœur à Mgr Bourget, qui le comprit et voulut utiliser son dévouement. C'est donc près de ce grand et saint évêque qu'il a commencé à se former aux devoirs si difficiles de l'administration épiscopale. Pendant cinq ans il exerça les fonctions de maître des cérémonies, de sous-secrétaire, d'assistant-secrétaire, de chapelain de la cathédrale et d'aumônier des pauvres du Couvent de la Providence. Dans tous ces ministères il ne laissa que d'honorables et pieux souvenirs.

Le 8 juin 1852, Mgr Prince était transféré de la coadjutorerie de Montréal au nouvel évêché de Saint-Hyacinthe. Il se trouvait alors à Rome, où il s'était rendu pour porter

à l'approbation du Souverain Pontife les Décrets du premier Concile provincial de Québec. A son retour il songea à former le personnel de sa maison épiscopale et à se choisir un secrétaire. Pour ce poste de confiance, son esprit et son cœur s'arrêtèrent sur l'ecclésiastique adoptif, dont il appréciait les aptitudes, le dévouement et l'affection.

A la première annonce du choix de sa personne comme secrétaire du nouvel évêché de Saint-Hyacinthe, l'abbé Moreau eut un moment d'hésitation. Il sentit dans son cœur les liens doux et forts qui l'attachaient à Montréal. D'un autre côté, il n'oubliait pas ce qu'il devait à Mgr Prince, et il ne voulait pas mettre obstacle aux vues de la Providence. Il demanda donc quelques jours pour réfléchir, avant de donner sa réponse. Dans l'intervalle il consulta Mgr Bourget. Aussi prudent qu'éclairé dans le discernement des voies de Dieu, celui-ci se contenta de lui répondre : " Mon fils, faites vous-même votre élection. Allez vous jeter aux pieds de Notre-Seigneur : vous y trouverez la lumière. " Le pieux abbé obéit à ce conseil. Il se releva généreux et décidé. " Me voici, dit-il à Mgr Prince, car vous m'avez appelé. " Le 2 novembre 1852 il arrivait à Saint-Hyacinthe, à la suite de son nouvel Ordinaire. C'est dans cette Eglise naissante que Dieu avait voulu le conduire, par les voies suaves de sa providence, pour y travailler désormais à sa gloire.

Monseigneur Prince et ses deux successeurs ont passé déjà sur le siège épiscopal de Saint-Hyacinthe. L'abbé Moreau a toujours conservé sa charge de secrétaire. Honoré de la confiance de ses trois évêques, il a été le confident de leurs pensées, l'exécuteur de leurs projets, l'intermédiaire dévoué de leur administration. Econome de son temps, exact à remplir ses devoirs, il suffisait à tous les besoins. C'est ainsi qu'en expédiant les affaires multiples de son bureau, il a pu exercer plusieurs charges importantes. Tour à tour il a été chapelain du pensionnat

des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et de la Présentation de Marie, depuis octobre 1853 à septembre 1858; curé de la cathédrale, de janvier 1854 à septembre 1860; chapelain des religieuses de l'Hôtel-Dieu, de septembre 1859 à octobre 1866; chapelain des Sœurs de la Présentation de Marie, du 13 mai 1867 au 4 octobre 1869; et de nouveau curé de la cathédrale, depuis le mois d'octobre 1869 jusqu'à la fin de l'année 1875.

Au sein des communautés, sa direction produisit des fruits de sanctification. Parmi les fidèles, son zèle multiplia les œuvres, sa bonté adoucit les aigreur, sa charité consola les misères. Par son influence, il aida Mgr Charles LaRocque à conduire à bonne fin les mesures nécessaires pour la construction de la nouvelle cathédrale. Pour secourir les ouvriers malades ou infirmes, il fonda dans la ville une société de bienfaisance, *l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe*, dont les avantages sont aujourd'hui étendus à tout le diocèse.

A ce ministère spirituel, dans la ville et la paroisse de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, s'ajoutèrent encore les préoccupations temporelles. Depuis le mois de septembre 1858 jusqu'en 1875, il fut procureur de la Corporation épiscopale. Cette charge était pesante. Il eut d'abord à supporter le souci des embarras financiers, et ensuite le travail des affaires considérables qui furent transigées pour le paiement de la dette de l'évêché. Ce fut le règlement de cette question qui nécessita son premier voyage à Paris et à Rome en 1866. Monseigneur Charles LaRocque, voulant prendre des moyens efficaces pour éviter au diocèse un désastre financier, le députa auprès du Conseil central de la Propagation de la Foi et de la Congrégation de la Propagande. Ce voyage fut effectué en la compagnie et aux frais de M. l'abbé Antoine O'Donnell, curé de la paroisse de Saint-Denis. Pour le travail de ses négociations, il trouva dans son digne compagnon une bierveillance et

un dévouement dont le souvenir est resté vivant dans sa mémoire.

Si l'abbé Moreau se dévoua sans bruit au travail persévérant, il ne put écarter de lui les honneurs. Il a été membre et secrétaire du Conseil diocésain, lors de sa formation en 1866, vicaire général du diocèse, en 1869, et, plus tard, grand vicaire honoraire des diocèses de Québec, des Trois-Rivières, d'Ottawa et de Sherbrooke. En quatre circonstances, il a rempli les fonctions d'administrateur du diocèse : à la mort de Mgr Prince, depuis le 5 mai au 3 septembre 1860 ; pendant le voyage à Rome de Mgr Joseph LaRocque [conjointement avec M. le grand vicaire J.-S. Raymond], depuis le 20 mars au 8 août 1862 ; pendant la durée du Concile du Vatican ; enfin, à la mort de Mgr Charles LaRocque, le 15 juillet 1875.

Cette confiance des Supérieurs ecclésiastiques était accompagnée de l'affection du clergé et de la vénération des fidèles. Inconnu à son arrivée à Saint-Hyacinthe, il n'y demeura pas longtemps sans être apprécié. Son humilité, sa douceur et sa charité lui méritèrent plus que des sympathies. Les cœurs allaient à lui spontanément, sans qu'il eût besoin de faire le moindre effort pour les rechercher. C'était la puissance d'une vertu douce et modeste, qui les attirait. Tout le monde l'appelait *le bon Monsieur Moreau*. On voyait en lui l'homme de Dieu, le prêtre désintéressé, qui s'oublie lui-même pour ne songer qu'aux peines et aux joies des autres.

Appréciant ses mérites, les Evêques de la province ecclésiastique de Québec songèrent à lui pour remplir le siège laissé vacant par la mort de Mgr Charles LaRocque. Ils le recommandèrent particulièrement au choix du Saint-Siège. Une lettre du pro-secrétaire de la Propagande ne tarda pas à annoncer que le Pape Pie IX l'avait nommé Evêque de Saint-Hyacinthe. Les Bulles, en date du 19 novembre 1875, arrivèrent à l'évêché le 1^{er} janvier 1876.

Il fut sacré, le 16 du même mois, dans l'église pro-cathédrale de Saint-Hyacinthe, par Mgr E.-A. Taschereau, archevêque de Québec, assisté de Mgr L.-F. Lafèche, évêque des Trois-Rivières, et de Mgr E.-C. Fabre, évêque de Gratianopolis, coadjuteur de Montréal, en présence de Mgr J. Langevin, évêque de Rimouski, de Mgr F. McNeirny, évêque d'Albany, de Mgr J.-T. Duhamel, évêque d'Ottawa, de Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke, et d'un nombre considérable de prêtres et de fidèles. Le même jour il prit officiellement possession de l'évêché et du diocèse.

Il n'y eut qu'un cri, dans tout le diocèse, pour applaudir au choix du Saint-Père. Prêtres et laïques, religieux et religieuses, tous saluèrent avec empressement le nouvel évêque. Le Conseil de Ville de Saint-Hyacinthe s'en félicita aussi particulièrement. Les membres de ce Conseil savaient, par expérience, tout ce qu'il y avait d'agréable et de facile dans ses relations sociales. C'est pourquoi, dans leur séance du 3 décembre 1875, ils votèrent des résolutions exprimant leur plaisir de son élévation à la haute dignité d'Evêque de Saint-Hyacinthe, ainsi que leur disposition de travailler à augmenter encore dans l'avenir, si cela était possible, la cordialité des rapports.

Le nouvel évêque fut seul à s'attrister de son élévation à l'épiscopat. Avec une humilité pleine de confiance en Dieu, il disait dans son Mandement d'entrée : " Nous étions loin de Nous attendre. . . . à Nous voir revêtu d'une dignité qui Nous a toujours paru redoutable. . . . Dieu le veut ; sa volonté s'est manifestée par la voix de son représentant sur la terre. Nous Nous résignons dans toute l'humilité de notre âme. . . . Notre peu de mérites, de science et de connaissances ne Nous effraient pas. Nous dirons toujours en toute confiance avec l'Apôtre : *Omnia possum in eo qui me confortat*. . . . Dieu se sert souvent des plus vils instruments pour opérer de grandes choses : *infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia*."

Les manifestations si cordiales qu'il reçut le consolèrent beaucoup. Dans la circulaire qui accompagnait son Mandement d'entrée, il en remercia particulièrement le clergé. Puis il ajoutait : " Il devient facile à celui qui est appelé à l'épiscopat, malgré qu'il en sente la pesanteur et qu'il en mesure tous les sacrifices, d'accepter cette dignité et cette charge, quand ceux qui doivent être ses auxiliaires et ses soutiens viennent ainsi de l'avant et lui font des protestations aussi franches et aussi cordiales que celles dont vous avez bien voulu m'honorer "

Se rappelant que l'apôtre S. Paul recommande aux évêques d'exercer l'hospitalité, il se hâta d'ouvrir les portes du palais épiscopal, tristement fermées depuis la crise financière. Il disait au clergé dans la même circulaire : " J'éprouve un véritable plaisir à vous annoncer que je suis déterminé, après avoir pris l'avis du Conseil diocésain, à reprendre maison et à y exercer l'hospitalité comme autrefois. . . . Grâce à votre concours bienveillant et si efficace, et aux ressources que la divine Providence a fait surgir, la lourde dette, qui pesait autrefois sur l'évêché, est entièrement éteinte à l'heure qu'il est. . . . C'est pour moi un indicible bonheur de pouvoir vous inviter à venir vous héberger dans cette maison, qui est la vôtre, et où vous trouverez toujours, j'espère, un accueil des plus sympathiques et des plus fraternels. "

Modestement installé dans son évêché, Mgr Moreau donne à tous cet accueil. La dignité épiscopale n'a rien changé à sa manière d'agir. C'est toujours la même bonté pour ses prêtres, la même charité pour ses diocésains, la même simplicité, la même candeur dans le commerce de la vie privée. Nulle prétention dans l'exercice de ses fonctions, aucune exigence envers ses inférieurs. Une grande douceur tempère toujours l'élan de son activité naturelle. Cependant il n'est pas débonnaire. Devant le devoir il est ferme sans jamais céder. Quand il est persuadé que la

gloire de Dieu lui demande quelque chose, il n'écoute pas les considérations humaines, il exhorte, il presse, puis il marche au but. S'il éprouve des difficultés, il redouble sa prière, et, toujours calme, il attend de la bonne Providence un succès qui ne lui fait pas défaut.

Dans le gouvernement de son diocèse, Mgr Moreau a adopté cette conduite, ou plutôt il la suit naturellement, car elle est dans son caractère, dans ses principes et dans son cœur. Aussi jouit-il de la confiance et de l'affection de ses subordonnés. Tous aiment à le voir, à l'entendre, à le posséder. Convaincu qu'il ne cherche en tout que la gloire de Dieu, ils se font un devoir de seconder son action.

Cette heureuse harmonie entre l'évêque, les prêtres et les fidèles a contribué au bien général du diocèse. Les disputes religieuses des dernières années l'ont peu ou point agité. Par l'union des volontés, les œuvres s'y sont multipliées et affermies. La religion y a prospéré.

Les yeux fixés sur la Chaire infallible, où il puise ses inspirations, Mgr Moreau a imprimé aux idées une salutaire direction. Le premier au travail, craignant toujours de laisser quelque chose en retard, il a donné une forte impulsion à la marche des œuvres. Depuis bientôt dix-huit ans, il a publié deux cent vingt cinq Mandements, Lettres pastorales et Circulaires. Il a écrit un grand nombre de lettres qui remplissent déjà neuf registres in-folio, d'au moins six cents pages chacun. Il a promulgué une série de décrets et d'ordonnances, dont la matière forme encore quatre registres semblables.

Les lois et la discipline de l'Eglise, la propagation et la conservation de la foi, le soin du salut, le zèle des âmes, l'administration spirituelle et temporelle des paroisses, les œuvres d'éducation et de charité, la colonisation, les vices et les erreurs modernes, les devoirs sociaux, les associations pieuses sont le thème ordinaire de ses écrits. Plusieurs d'entre eux sont remarquables. Tous reflètent sa préoc-

cupation de répandre partout la doctrine de l'Évangile et les enseignements du Saint-Siège. Dans la collection de ses Mandements se trouvent toutes les Lettres encycliques, et quelques décisions relatives aux affaires provinciales, parues depuis 1876. En ordonnant leur lecture au prône de chaque paroisse, il a voulu faire arriver au plus humble des fidèles la parole du Docteur universel de l'Église.

Lorsqu'il prit les rênes de l'administration, il s'empressa de promulguer les *Acta et Decreta* du V^e Concile provincial de Québec, qui venaient d'être approuvés à Rome. Depuis il a été l'un des Pères des VI^e et VII^e Conciles, dont il a aussi promulgué les décrets.

Pour se conformer au désir du Saint-Siège, plusieurs fois manifesté depuis 1852, il ne tarda pas, grâce à de meilleures circonstances, de constituer à l'évêque un Conseil régulier et canonique. Par un mandement, en date du 26 juillet 1877, il érigea dans sa cathédrale un Chapitre de chanoines, auquel il conféra, en vertu d'un bref apostolique, tous les droits, privilèges et attributions que les saints canons attribuent aux Chapitres des églises métropolitaines et cathédrales. L'inauguration de ce nouveau Chapitre et l'installation des onze chanoines titulaires, dont il est composé, furent faites, le 16 août suivant, par Son Excellence Mgr George Conroy, évêque d'Ardagh, Irlande, alors délégué apostolique au Canada. A cette occasion, de grandes fêtes eurent lieu à Saint-Hyacinthe.

En conformité du IX^e Décret du VI^e Concile de Québec, il a établi dans le diocèse une Officialité ecclésiastique pour le jugement des causes disciplinaires et criminelles des clercs. Pour le règlement des causes matrimoniales il a aussi constitué un tribunal, dont il est le juge.

La visite du diocèse est un devoir de l'évêque. Il a été heureux de la faire chaque année, pour distribuer aux fidèles les grâces attachées à son ministère. Pendant ses dix-sept visites qui lui ont permis de faire près de six fois

le tour du diocèse, il a administré le sacrement de confirmation à plus de 48,000 personnes.

Les communautés religieuses forment la portion choisie de son troupeau. Elles n'ont pas de meilleur gardien de leurs intérêts spirituels et temporels. Plusieurs fois il leur a adressé des lettres particulières. Tous les ans il a fait la visite canonique dans une des maisons-mères de la ville épiscopale. Il a pourvu à leur desserte, en établissant pour chacune d'elles un chapelinat régulier. Il a fait ou revu la plupart de leurs constitutions. Il en a présenté deux à l'approbation du Souverain Pontife.

Tous les ans encore, à moins d'une dispense sollicitée en Cour de Rome, il a tenu un synode diocésain. Dès 1880, il a publié, en langue latine, une série de Constitutions synodales, qui prouvent son amour des saintes prescriptions de l'Eglise et la vigilance de son zèle pastoral.

Selon les règles établies, il a déjà présenté deux fois au Saint-Siège le rapport général du diocèse. C'est dans ce but qu'il a fait en 1878 et 1886, la visite *ad limina Apostolorum*. Pendant qu'il était à Rome, au dernier de ces voyages, le Pape Léon XIII, voulant lui donner une marque de haute bienveillance, le créa Comte romain et Assistant au trône pontifical.

Pour observer ainsi les devoirs que l'Eglise prescrit aux évêques, Mgr Moreau s'est mis en rapports constants avec les prêtres et les fidèles. Toujours préoccupé des besoins de chacun d'eux, il s'est montré père et pasteur.

En recevant l'onction épiscopale, il avait été vivement impressionné de la charge des âmes. Il s'appliqua à leur distribuer les secours de la religion. Les *townships*, où les catholiques, en général plus pauvres qu'ailleurs, souffraient de l'éloignement des églises, attirèrent surtout son attention. En divers endroits, il délimita des missions, fit construire des églises et y plaça des prêtres. Plus tard, ces missions furent constituées en paroisses. Il en a ainsi

érigé treize, depuis le commencement de son épiscopat. Aujourd'hui il a la satisfaction d'avoir complété l'organisation paroissiale du diocèse.

Dans les diverses paroisses, il prit à cœur de promouvoir le culte divin. Il a aimé la beauté de la maison de Dieu. Activant le zèle des curés et la générosité des fidèles, il a réussi à faire renouveler et réparer presque tous les établissements religieux. Il donna lui-même l'exemple. La modeste chapelle, qui lui servait de pro-cathédrale, ne répondant pas aux aspirations de la ville de Saint-Hyacinthe et à l'importance du diocèse, il s'empressa de mettre à exécution les mesures si heureusement commencées par son prédécesseur. Avec l'aide des paroissiens de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, les aumônes généreuses des prêtres et des fidèles du diocèse, et une large contribution de la mense épiscopale, il fit construire une nouvelle cathédrale à proximité de son évêché. Il eut le bonheur d'en faire la dédicace, le 4 juillet 1880, au milieu d'un nombreux concours du clergé et des diocésains.

Dans son intention, tous ces travaux, entrepris et exécutés quelquefois avec difficulté, tendaient à donner aux fidèles une desserte plus facile et plus agréable. Il travailla à les y sanctifier. Par la prédication des visites pastorales et des retraites, il a combattu et fait combattre les occasions de péché, particulières à notre époque. Les fréquentes exhortations contenues dans ses lettres, les condamnations qu'il a quelquefois portées, prouvent les ardeurs de son zèle à ce sujet.

Non content d'écarter des âmes l'influence des agents de perdition, il s'est appliqué à les porter à la vertu par l'observance fidèle des lois de l'Eglise et la fréquentation des sacrements. Pour nourrir la piété, il a propagé plusieurs dévotions et associations pieuses, enrichies d'indulgences. Le diocèse lui doit notamment l'établissement des Quarante-Heures, de l'Œuvre de Saint-François de Sales,

de l'Union de Prières, de la Société de Tempérance, du Denier de Saint-Pierre, du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise et de l'Association universelle de la Sainte-Famille.

La cause de l'éducation a aussi été l'objet constant de sa sollicitude. Le règlement des questions universitaires a trouvé en lui un zélateur intrépide. Aux deux Séminaires diocésains il a donné ses encouragements et ses bénédictions. Conformément au Bref de S. S. Léon XIII, en date du 4 août 1880, il y a placé les études sous le patronage de saint Thomas d'Aquin. Le Collège Canadien, construit à Rome par le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, pour permettre aux ecclésiastiques du Canada de suivre les grands cours de théologie et de droit canon, a reçu sa reconnaissante approbation. Voulant la manifester hautement, il n'a pas hésité de faire en 1888, un nouveau voyage à la Ville éternelle, afin d'assister aux cérémonies de sa bénédiction. Il favorise cette œuvre importante, en y envoyant chaque année quelques-uns de ses prêtres. Les religieux de Saint-Dominique, choisis par son prédécesseur pour la desserte de N.-D. du Saint-Rosaire de Saint-Hyacinthe, sont encore les témoins de sa bienveillance paternelle. Pour assurer leur établissement définitif, il leur a d'abord confié à perpétuité la cure de Notre-Dame, puis il a encouragé la construction de leur Couvent, la fondation de leur noviciat et la création de leur maison d'études. Au sein du clergé, son action est incessante. Deux fois par année il réunit tous ses prêtres en conférences spéciales pour l'étude de certaines questions théologiques, canoniques et liturgiques. Il oblige les nouveaux ordonnés à subir pendant quatre ans, des examens sur la théologie morale et dogmatique. Grâce à son initiative, les clercs pauvres reçoivent maintenant un secours opportun pour faire leurs études dans les grandes institutions ecclésiastiques. C'est dans ce but qu'il a fondé l'œuvre des Bourses cléricales, encouragée par le

cle
ma
n'a
me
pa
plu
ma
rig
Via
tion
Ma
ma
par
con
dioc
au
visi
de l
sure
publ
pris
core
naut
l'ins
titut
parti
sion
des s
portu
dévo
fortu
chem

clergé, louée et bénie par Léon XIII dans un Bref du 4 mars 1885.

L'enseignement universitaire, théologique et classique, n'a pas absorbé toute son attention. Les collèges commerciaux, les couvents, les académies, se sont multipliés par ses encouragements et ses faveurs. Les paroisses les plus importantes du diocèse sont aujourd'hui dotées de ces maisons utiles. Aux communautés religieuses, qui en dirigeaient déjà plusieurs, il a adjoint les Clercs de Saint-Viateur, les Frères du Sacré-Cœur, les Frères de l'Instruction chrétienne et les Petits Frères de Marie dits Frères Maristes. Ces derniers, venus directement de France, ont maintenant un noviciat dans la ville épiscopale.

Les écoles élémentaires et modèles ont aussi reçu une part de son patronage. Dans les paroisses pauvres il a contribué, chaque année, à même le fonds des œuvres diocésaines, soit à la construction de maisons spéciales, soit au paiement des instituteurs et institutrices. Durant ses visites pastorales, il a tenu à recevoir, après les Marguilliers de la Fabrique, les Commissaires des écoles, afin de s'assurer si les règles de l'Eglise et du Conseil de l'Instruction publique étaient fidèlement observées. L'intérêt qu'il a pris à la diffusion de l'éducation parmi le peuple s'est encore spécialement manifesté par la fondation de la communauté des Sœurs de Saint-Joseph, dès l'année 1877. Dans l'institution canonique et la charte civile de ce nouvel institut, il a tenu à spécifier que les religieuses qui en feront partie ne devront pas se charger des académies ou des pensionnats. Il a voulu leur donner pour but : l'instruction des seuls petits enfants des deux sexes, et, en temps opportun, la visite et le soin des malades.

Les œuvres de charité corporelle n'ont pas d'ami plus dévoué que Mgr Moreau. Les misères à soulager, les infortunes à consoler, sont toujours certaines de trouver le chemin de son cœur. Pauvre lui-même, car il n'a pour

partage que ses honoraires de messe, qu'il se hâte de donner à la première occasion, il aime les pauvres. Chaque semaine, il leur fait distribuer des aumônes au Palais épiscopal. Quand il n'a plus rien et qu'une souffrance se présente, il demande. La ville épiscopale, incendiée quelques mois seulement après son sacre, les églises pauvres du diocèse, les paroisses incendiées en 1880, les orphelins catholiques de Londres, les pauvres d'Irlande, les incendiés de Hull, les Sœurs de Saint-Joseph, les sourdes-muettes, les Séminaires incendiés de Rimouski et de Sainte-Thérèse, les missions du Nord-Ouest, du Vicariat apostolique de Pontiac et de la Préfecture du Saint-Laurent, l'asile incendié de Saint-Jean de Dieu, les orphelins du diocèse, les victimes du cyclone de 1892, peuvent, avec d'autres encore, redire les accents émus de sa voix. Si quelqu'un lui reproche de demander trop souvent, il répond toujours : " Pendant que nous avons le temps, faisons le bien. La charité n'appauvrit pas ; elle couvre la multitude des péchés et attire là bénédiction de Dieu. "

Monseigneur Moreau gouverne ainsi le diocèse depuis bientôt dix-huit ans, entouré de la bénédiction de Dieu et de l'affection des hommes. Entonnant l'hymne de la reconnaissance, il disait, dans son mandement du 2 février de cette année, 1893 : " Nous avons, N. T. C. F., de " grandes et bien sincères actions de grâces à rendre au " Seigneur pour les bienfaits de toute sorte dont il a dai- " gné Nous gratifier, depuis que Nous sommes chargé de " l'administration de ce diocèse. Grâce à cette protection " divine dont Nous avons constamment ressenti les effets, " et sans laquelle, du reste, Nous aurions été impuissant " à faire le bien, Nous avons pu remplir tous les devoirs " de Notre charge pastorale, et répondre, croyons-Nous, à " toutes les exigences de l'administration. "

" Mais, N. T. C. F., l'âge s'avance et les infirmités " commencent à se faire sentir. Depuis plusieurs mois,

“ Nous sentons que Nos forces diminuent ; et tout Nous
“ porte à croire que Nous ne devons plus compter sur une
“ vigueur suffisante pour pouvoir exercer les fonctions
“ épiscopales qui exigent quelque fatigue corporelle. Com-
“ me Nous avons grandement à cœur que le diocèse ne
“ soit pas retardé dans son essor vers la prospérité, Nous
“ avons craint que l'affaiblissement de Notre santé ne fût
“ un obstacle à son progrès, en ne Nous permettant plus
“ la même activité. Avec l'assentiment de Notre vénérable
“ Métropolitain et de Nos dignes co-provinciaux, Nous en
“ sommes donc venu à la détermination de prier Notre
“ Saint-Père le Pape Léon XIII de vouloir bien accepter
“ notre démission de l'évêché de Saint-Hyacinthe, ou de
“ Nous accorder un Coadjuteur avec droit de succession.
“ En faisant cette démarche, Nous nous remîmes au bon
“ vouloir de Sa Sainteté, en lui protestant que Nous re-
“ connaîtrions, dans la décision du Chef auguste de l'E-
“ glise, la volonté divine, que Nous voulions, sur cette
“ question comme sur toute autre, faire avant tout et par
“ dessus tout.

“ Notre humble supplique a été exaucée, N. T. C. F.,
“ et Nous venons avec bonheur vous faire connaître que
“ le Saint-Père a daigné Nous accorder non un successeur,
“ comme Nous l'aurions désiré, mais un Coadjuteur ayant
“ droit de succession, dans la personne de Monseigneur
“ Maxime Decelles, auquel le Saint-Père, dans le consis-
“ toire du 19 janvier dernier, a décerné le titre d'Evêque
“ titulaire de Druzipara.

“ Cette nouvelle va vous réjouir grandement. . . . ”

Le diocèse s'est en effet réjoui. La nomination et le
sacre de Mgr Decelles ont donné lieu à une explosion de
sentiments filiaux. Les prêtres, les communautés religieuses
et les fidèles ont remercié Dieu d'avoir conservé à leur tête
un Père bien-aimé et, en donnant un appui dévoué à sa

vieillesse, de lui avoir assuré un successeur selon son
cœur. En saluant les deux vénérés Pontifes, tous ont redit :

Ad multos et felices annos !

Evêché de Saint-Hyacinthe,

1. juin 1893.

lu
il v
du
jub
séc
Zé
he
bie
gna
pou
atte
des
exer
tui
eccl
S.
pour
de S

ORGANISATION DES FÊTES JUBILAIRES

La reconnaissance est une vertu. " C'est, avons-nous lu quelque part, une partie de la justice " .

Comment donc le diocèse de Saint-Hyacinthe aurait-il vu avec indifférence l'approche du 19 décembre 1896 et du 16 janvier 1897 ? La première de ces dates marquait le jubilé sacerdotal, et la seconde le 21^e anniversaire de la consécration épiscopale de son vénérable évêque, Mgr Louis-Zéphirin Moreau. Un demi-siècle de dévouement au bonheur d'un peuple et à la prospérité d'une Eglise, méritait bien qu'on s'en souvint. On n'y manqua pas.

I. LE COMITÉ ECCLÉSIASTIQUE.

Le clergé, comme cela devait être, fut le premier à signaler l'approche de ces glorieux anniversaires. Mais, pour une fête quelconque, une organisation s'impose ; il attendit donc la première occasion favorable pour prendre des mesures à cet effet. La retraite pastorale, dont les exercices se donnent chaque année au séminaire diocésain, lui offrit cette opportunité.

Le 23 août 1896, dernier jour de la seconde retraite ecclésiastique, le clergé se réunit sous la présidence de S. G. Mgr M. Decelles. Des résolutions sont prises pour la célébration du cinquantenaire sacerdotal de Mgr de Saint-Hyacinthe ; et l'organisation des fêtes est confiée

à un comité dont Mgr l'évêque de Druzipara accepte la présidence d'honneur, et le T. Rév. M. J.-A. Gravel, V. G., la vice-présidence d'honneur. Puis, le comité général est composé des membres actifs suivants :

Le T. Rév.	M. A.-X. BERNARD, V. G.,	Président,	
M. le Chan.	H.-Ls. DUHAMEL,	Vice-Président,	
“	“	C.-A. BEAUDRY, Trésorier,	
“	“	P.-Z. DECELLES, Secrétaire,	
“	“	J.-A. GRAVEL,	
“	“	A. DUMESNIL,	
“	“	M. GODARD,	
“	“	C. SAINT-GEORGES,	
“	“	J.-B. MICHON,	
M. l'abbé	T. BOIVIN,	[Présidents des conférences ecclésiastiques].	
“	“		L.-L. BOIVIN,
“	“		J.-C. BERNARD,
“	“		J.-L. BEAUREGARD,
“	“		J.-A. LEMIEUX,
Le R. Père	L.-A. RONDOT, O. P.,		
M. l'abbé	P. LA ROCHELLE,		
“	“	A.-S. DUPUY,	
“	“	J.-U. CHARBONNEAU,	
“	“	P.-S. GENDRON.	

Le comité général s'assemble à son tour. Quelques jours plus tard, il fait part au clergé diocésain de ses délibérations et de ses travaux.—Nous citons :

“ EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE,

Le 17 septembre 1896.

“ MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

“ Il vous est déjà connu que notre très vénéré et très aimé évêque, Sa Grandeur Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau, complétera bientôt son demi-siècle de sacerdoce. Et déjà aussi votre piété filiale s'est préoccupée de la célébration des solennités jubilaires.

“ Certes, c'est à bon droit. — Le jubilé qui s'annonce sera pour tous les membres de la famille diocésaine la plus douce et la plus attendrissante des fêtes. “ La gloire du père réjouit ses enfants ”, dit l'Écriture.

“ Glorieuse assurément est une carrière de cinquante années consacrées au “ labeur de l'Évangile ” ! Glorieuse surtout, si “ le ministre du Christ et le dispensateur de ses mystères a toujours été trouvé fidèle ” ! — Or, quelle est l'histoire de ces cinquante ans écoulés ? C'est, toute entière, l'histoire du diocèse de Saint-Hyacinthe, avec la multiplication de ses paroisses, avec les progrès de son organisation, avec l'établissement de ses saines traditions, avec le développement de ses institutions diverses, avec l'expansion de toutes ses œuvres. Arrivé en ce diocèse avec celui qui en fut le premier évêque, Mgr Moreau a été, de tout ce bien, soit le collaborateur, soit l'inspirateur ou le créateur. Toujours, on l'a trouvé “ veillant, priant en tout temps, s'appliquant à édifier et à planter ” !

“ Bientôt sans doute, quelque voix éloquente “ redira les victoires ” du juste qui “ continue de se multiplier dans une vieillesse féconde ”. — Mais n'est-il pas convenable que le clergé diocésain soit le premier à ouvrir ainsi les annales du passé, pour y revoir les titres de son affectueuse reconnaissance envers un prélat qui le gouverne avec toute la sagesse de l'expérience, avec toute la prudence de l'humilité, avec toutes les délicatesses de la charité ?

“ En des circonstances comme celle dont nous nous entretenons présentement, les sentiments du cœur ont coutume de se traduire au dehors par des manifestations solennelles. C'est un usage autorisé par les meilleures traditions familiales et, depuis longtemps du reste, en honneur dans l'Église.

“ Le clergé de Saint-Hyacinthe n'aurait eu garde d'oublier ce pieux devoir. A la dernière retraite pastorale, il a, en conséquence, jeté les bases de l'organisation de,

fêtes du cinquantenaire, en y préposant un comité général, lequel s'est déjà sectionné en sous-comités pour mieux répartir et ordonner son travail.

“ C'est aussi de l'avis du clergé, réuni en assemblée le 23 août dernier, que, par les présentes, ce comité général porte officiellement à votre connaissance, le résultat de ses premières délibérations.—Nous nous sommes souvenu que Monseigneur Moreau, se trouvant toujours “assez riche de sa nourriture et de son vêtement”, n'a jamais rien demandé au diocèse qui fut l'objet constant de ses travaux ; et, sans prétendre donner à ces travaux leur juste récompense, nous avons résolu de mettre une bourse d'or à la disposition de la pauvreté volontaire de Sa Grandeur.

“ Comme nous, Monsieur et cher confrère, vous voudrez à cette offrande les proportions de l'événement considérable qui en a inspiré la pensée ; comme nous, vous la voudrez digne de son auguste destinataire.

“ Nous vous invitons à y concourir—soit par quelque somme d'argent comptant, soit par un billet négociable, payable en cinq années ou moins et portant intérêt annuel de six pour cent. Nous invitons Messieurs les curés à y intéresser leurs paroissiens et même leurs fabriques d'églises, là où on le croira possible et opportun.—Les sommes d'argent et les billets devront être remis à MM. les présidents des conférences ecclésiastiques, et parvenir à M. le trésorier du comité, avant le premier janvier 1897.

“ Enfin, nous avons l'honneur de vous faire connaître que le 19 décembre prochain, date précise du cinquantenaire, n'ayant pas paru une époque favorable aux fêtes en préparation, nous en avons remis la célébration au mois de janvier, où elle coïncidera avec celle du vingt-unième anniversaire de la consécration épiscopale du vénérable jubilaire.—Ce dernier anniversaire tombant un samedi, les solennités en ont été fixées au jeudi suivant. C'est donc le

21 janvier prochain que, dans la joie de nos âmes, dans l'action de grâces, dans une prière fervente, nous fêterons les 50 ans de prêtrise et les 21 années d'épiscopat de celui que tout le diocèse souhaite de saluer longtemps encore : *Sacerdos et Pontifex, et virtutum opifex, Pastor bone in populo !*

“ Le comité a maintenant accompli la première partie de sa mission.—Nous sommes assurés que vous donnerez à la suite de nos travaux, comme vous l'avez donné à leurs commencements, un joyeux et efficace concours.

“ Dans cette confiance, nous avons l'honneur de nous dire,

Monsieur et cher confrère,

vos tout affectionnés et dévoués serviteurs.

Au nom du Comité d'organisation,

A.-X. BERNARD, V. G., Président.

P.-Z. DECELLES, Secrétaire. ”

Les membres du comité n'oublient pas que, dans d'autres diocèses, Saint-Hyacinthe compte aussi plusieurs de ses enfants. Ces ouvriers apostoliques qui font à l'étranger l'œuvre de Dieu, sont toujours regardés ici comme des frères : ils sont donc conviés à la fête du père commun.—Le comité leur communique la lettre que nous venons de lire, en leur disant :

“ EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE,

Le 20 septembre 1896.

“ RÉVÉREND ET CHER MONSIEUR,

“ Nous avons l'honneur de vous informer que nous célébrerons, dans quelques semaines, le jubilé sacerdotal de notre vénérable évêque, Sa Grandeur Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau.

“ Nous savons la fidèle affection que, malgré l'éloignement, vous gardez toujours à votre ancien diocèse et au saint pontife qui le gouverne. Il nous a donc paru juste de présumer que cette communication vous sera agréable, et qu'il vous intéressera de connaître comment nous nous préparons aux solennités jubilaires. Nous nous permettons, en conséquence, de vous transmettre la circulaire que nous venons d'adresser au clergé diocésain.

“ Vos anciens confrères seront heureux de vous retrouver au milieu d'eux, en ces douces fêtes du 21 janvier prochain. C'est en leur nom et au nôtre que nous vous y convions avec une respectueuse cordialité.

“Veuillez bien agréer,

Révérènd et cher Monsieur,

l'hommage de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'organisation,

A.-X. BERNARD, V. G., Président.

P.-Z. DECELLES, Secrétaire. ”

Dans son assemblée du 17 septembre 1896, le comité avait adopté une autre résolution. Nous lisons au procès-verbal :

“ Le comité d'organisation des nocés d'or de Mgr notre évêque a résolu de faire lithographier le portrait de Sa Grandeur. Cette lithographie, qui portera comme ornementation quelques motifs de circonstance, sera mise gratuitement à la disposition de Messieurs les curés, qui en feront la distribution également gratuite aux familles de leurs paroisses. Les fidèles du diocèse professent tant de vénération pour la personne de leur évêque, que ce cadeau commémoratif des Nocés d'Or leur sera sûrement précieux.”

On avait bien pensé. Le précieux souvenir—fort bien exécuté, d'ailleurs—est accueilli partout avec empresse-

ment et reconnaissance. Il est, dans chaque maison, plus qu'un ornement.

2. LE COMITÉ CIVIQUE.

Le zèle du clergé fut libéralement secondé par les citoyens de la ville épiscopale. Eux aussi se firent un pieux devoir de participer à la commune réjouissance.—A la fin du mois de novembre dernier, ils s'assemblent sous la présidence de M. le maire de la cité, et fixent les grandes lignes des fêtes qu'il convient d'organiser en l'honneur de leur vénéré pontife.

Puis, ils instituent un comité pour travailler à l'organisation de ces fêtes, " conjointement avec le comité ecclésiastique déjà en activité ". Son Honneur le maire G.-C. Dessaulles en est élu président, M. le notaire J.-O. Guertin trésorier, et M. le notaire R. Deschênes secrétaire. Parmi les autres membres qui le composent, nous voyons MM. les chevaliers E.-H. Richer et Noé Raymond, le lieutenant-colonel A. Denis, l'échevin L.-P. Morin, les présidents des associations catholiques de secours mutuel, les représentants de la presse locale et des diverses professions.

Le 6 décembre, on tient une nouvelle assemblée, où est résolu : " 1.—Qu'une adresse au nom du conseil de ville et des citoyens de la ville épiscopale soit présentée à Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, à l'occasion de ses Foces d'Or sacerdotales ; 2.—que le comité des citoyens se charge de la réception des personnages étrangers invités aux fêtes jubilaires ; 3.—que le même comité organise, en signe de réjouissance publique, l'illumination de la ville, une procession et un feu d'artifice, pour le soir du 20 janvier prochain, premier jour des susdites solennités ; 4.—que le banquet du 21 janvier soit aussi donné par la ville, et organisé par les Dames de Saint-Hyacinthe ".—Et, pour faciliter l'exécution de ce programme, des sous-comités

sont ensuite formés : 1.—pour l'exécution générale des résolutions précitées, 2.—pour la réception des personnages étrangers, et 3.—pour collecter les fonds nécessaires à l'organisation.

Notre jeune cité devait à son évêque ce témoignage de gratitude, car elle lui est redevable d'une bonne part de ses rapides développements.—La religion grandit tout ce qu'elle touche ; et les peuples ne prennent un rang distingué dans l'histoire qu'inclinés sous son sceptre. Saint-Hyacinthe n'a pas échappé à la loi commune. Il est né et a grandi à l'ombre de l'Eglise. Mais cette Eglise est elle-même vivifiée et fécondée par les travaux continus, le zèle infatigable du pontife qui la gouverne depuis si longtemps. Les citoyens de Saint-Hyacinthe l'ont compris ; ils ont voulu ne rien épargner pour donner aux fêtes en préparation un éclat magnifique, et témoigner au héros de ces fêtes leur attachement et leur reconnaissance.

Il est beau et touchant de voir la société religieuse et la société civile se donner ainsi la main et rivaliser de zèle pour fêter leur pasteur commun, leur père à toutes deux. Qu'est-ce donc qui donne à leur union un si grandiose caractère ? c'est que Dieu lui-même les veut unies ! c'est que de leur mutuel accord dépend le bonheur de tous et de chacun. " Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet " !

3. LE PROGRAMME ET LES INVITATIONS.

En conséquence de cette heureuse harmonie, on dressa comme suit le programme des solennités publiques du jubilé :

" Jubilé sacerdotal de S. G. Mgr L.-Z. Moreau,
Evêque de Saint-Hyacinthe.

Programme.

" *Le 20 janvier 1897.*—A 7 heures du soir : Démonstration au Séminaire : chants, musique, entretien, adresse.

“ A 8 heures et demie : — Réjouissances civiques : Illumination, procession aux flambeaux, feu d'artifice.

“ *Le 21 janvier 1897.* — A 9 heures et demie du matin : — Messe Pontificale et sermon, à la cathédrale. — Adresses des citoyens de Saint-Hyacinthe et des catholiques du diocèse.

“ A midi : — Banquet offert par les dames de Saint-Hyacinthe, à l'Hôtel-Dieu. — Adresse du clergé diocésain.

“ A 2 heures et demie du soir : — Séance musicale et présentation d'adresse au pensionnat de la Présentation de Marie ”.

Ce programme est richement imprimé. La première de ses pages porte comme ornement les armes (1) de Monseigneur ; la quatrième, les millésimes 1846-1896, 1876-1897, avec le chiffre des deux anniversaires qu'on se prépare à célébrer.

Tous ces dessins sont recouverts d'or, comme la cartographie d'invitation que le programme doit accompagner, et qui est ainsi formulée :

“ Monseigneur le Coadjuteur, le Chapitre de la cathédrale et le clergé de Saint-Hyacinthe, ont l'honneur de vous informer que les Noces d'Or sacerdotales et le vingt-troisième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Monseigneur P.-Z. Moreau, seront célébrés à Saint-Hyacinthe, les 20 et 21 janvier prochain, et sollicitent la faveur de votre présence à ces heureuses solennités.

“ Le comité d'organisation, par son secrétaire :
R. S. V. P. le chan. P.-Z. DECELLES ”.

L'invitation qu'on vient de lire s'adressait aux personnages et amis de l'étranger. Il restait encore à annoncer officiellement l'heureuse nouvelle au diocèse, et à

(1) Les armes de Mgr Moreau sont : de gueules à l'étoile d'or, écartelé de sable aux quatre croisettes d'argent ; une croix pleine d'argent bordée de bleu sur le tout ; le Cœur de Jésus enflammé posé en abîme. — Devise : *Omnia possum in eo qui me confortat.*

lui dire ce qu'on attendait de lui dans la célébration du jubilé. Cet honorable devoir revenait tout naturellement à Mgr le coadjuteur. Sa Grandeur écrivit en conséquence la circulaire suivante :

“ CIRCULAIRE AU CLERGÉ

Et aux fidèles du diocèse de Saint-Hyacinthe:

“ Le cinquantième sacerdotal de Mgr Evêque de Saint-Hyacinthe.

“ EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE,

le 13 décembre 1896.

“ NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

“ Empruntant les paroles du cantique des anges, Nous vous annonçons une grande joie : *Annuntio vobis gaudium magnum.*—Une grâce éminente couronnera, dans quelques jours, la sainte et fructueuse carrière de notre vénérable évêque. Samedi, le 19 du courant, Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau complètera ses cinquante années de sacerdoce.

“ C'est au 21 janvier prochain, choisi pour célébrer le vingt-unième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur, que, pour diverses causes, nous avons dû remettre les solennités jubilaires, —auxquelles Nous invitons, par les présentes, tout le clergé du diocèse. Mais Nous sommes sûr de répondre aux vœux de votre piété filiale, en vous conviant, dès maintenant, à la prière pour le vénéré pontife.

“ Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe et l'affermissement de ses œuvres, c'est un précieux avantage que de conserver à son administration et à son gouvernement l'un des plus dévoués collaborateurs de sa fondation.—C'est pour nous tous un insigne bienfait d'en Haut, que le prolongement de cette existence, dont les intérêts supérieurs

de notre Eglise sont, depuis bientôt un demi-siècle, l'unique préoccupation. Bien doux nous est aussi le privilège d'être gouvernés par la sagesse d'une si longue expérience, et par la tendresse de ce père dont les forces seules savent faiblir, mais dont l'âme a su garder toute sa vigueur première.

“ *Gratias agamus Domino Deo nostro* ! Ces grâces de Dieu, nous avons le devoir d'en remercier leur Auteur ; et nous aimerons à prier le Ciel de daigner nous les continuer. Nous demandons donc que, dimanche prochain, dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office public en ce diocèse, l'on chante le *Te Deum* à l'issue de la messe. Et Nous invitons les fidèles et les communautés religieuses à faire la sainte communion, le jour de Noël, aux pieuses intentions de leur vénérable Ordinaire. “ Que le Seigneur le conserve, et le fortifie, et le rende heureux ” !

“ Recevez, Nos très chers frères, les assurances de Nos meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.

+ MAXIME, EV. DE DRUZIPARÁ,
Coadjuteur de Sa Grandeur
Mgr L.-Z. Moreau ”.

Ce document clôt la série des grands actes de l'organisation. — Maintenant, les comités poursuivent leur œuvre ; et chacun attend dans l'impatience les beaux jours que doit illuminer le soleil des noces d'or.

III

PRÉLUDE DES FÊTES JUBILAIRES

Comme le programme l'avait annoncé, les solennités publiques du cinquantenaire ne devaient s'ouvrir qu'à la mi-janvier. Cependant la date du 19 décembre ne pouvait pas passer inaperçue. Elle terminait précisément le demi-siècle dont l'heureux accomplissement excitait l'action de grâces générale.

Le chapitre diocésain voulut, — le rang qu'il occupe auprès de son Ordinaire, lui en donnait bien le droit, — emboucher le premier la trompette jubilaire et, en offrant ses vœux à Mgr Moreau, lui annoncer les fêtes en voie d'organisation. Il se réunit donc à l'évêché, le 18 décembre, veille du grand jour.

Nos Seigneurs les évêques E. Gravel de Nicolet, P. LaRocque de Sherbrooke et M. Decelles de Druzipara, autrefois chanoines de Saint-Hyacinthe, avaient daigné venir s'associer aux hommages de leurs anciens collègues et de leurs successeurs dans le chapitre de la cathédrale.

C'est au dîner que se fit la présentation de ces hommages et de ces vœux. Sur la fin du repas, Monsieur le chanoine Bernard, vicaire général du diocèse et prévôt du chapitre, se lève de table. Dans les termes qui suivent, il exprime au jubilaire les sentiments du conseil diocésain :

“ A
“ M
de v
s'éch
conn
dans
omni
diocè
à vot
Sanct
bileus
jubila
tjou
hona
onse
nage
aints
sacere
insi
Réjou
ino,
C'est
orer
n vou
cou
vend
entan

“ A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Evêque de Saint-Hyacinthe.

“ MONSEIGNEUR,

“ Vous célébrez demain le cinquantième anniversaire de votre sacerdoce. En ce jour mémorable de votre vie s'échappe de votre cœur et de vos lèvres une hymne de reconnaissance. Avec le prophète royal, vous vous écriez, dans l'élan de votre âme : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi* (1) ?

“ Vos prêtres, vos communautés religieuses, vos diocésains ont voulu s'associer à votre prière et prendre part à votre joie. A eux comme à vous le Seigneur a dit : *Sanctificabis annum quinquagesimum... ipse est enim jubilæus* (2). Voilà pourquoi ils vous ont préparé des fêtes jubilaires.

“ Les membres de votre Chapitre sont heureux d'ouvrir aujourd'hui la série de ces fêtes. Appelés les premiers à l'honneur de votre confiance et aux délibérations de vos conseils, ils viennent les premiers vous présenter l'hommage de la piété filiale. Selon ce qui est marqué dans nos saints livres, ils prennent les trompettes du grand jubilé : *Sacerdotes tollant septem jubileorum buccinas* (3). Et ainsi que David les y invite, il disent au diocèse entier : Réjouissons-nous dans le Seigneur. *Venite, exultemus Domino, jubilemus Deo salutari nostro* (4).

“ Que votre humilité ne s'alarme point, Monseigneur. C'est notre adorable Maître que tous vos fils veulent honorer dans votre personne. C'est Dieu qui sera glorifié en vous. Vos prêtres et vos fidèles, en vous voyant porter la couronne des cinquante années de votre sacerdoce, apprendront à mieux aimer l'Eglise dont vous êtes le représentant au milieu d'eux.

(1) Ps. cxv, 3.—(2) Levit., xxv, 10. —(3) Josue, vi, 6 —(4) Ps. xciv, 7.

“ Les membres de votre Chapitre se félicitent de posséder au milieu d'eux, pour cette circonstance, NN. SS. les Evêques de Nicolet, de Sherbrooke et de Druzipara. Ils se rappellent que ces trois Pontifes ont autrefois figuré dans leurs rangs. C'est pour eux un grand honneur; et c'est, en ce moment, une douce joie de pouvoir offrir à Leurs Grandeurs l'hommage du plus profond respect et de la plus sincère affection.

“ Les fêtes que nous voulons célébrer en votre honneur, Monseigneur, sont aussi les fêtes du diocèse de Saint-Hyacinthe.

“ Comment pourrait-il en être autrement ? Dieu n'a-t-il pas attaché votre vie à la fondation et au développement de votre famille diocésaine ?

“ Il y a cinquante ans, Monseigneur, vous étiez à genoux sur les dalles du chœur de la chapelle du vieux Collège de Montréal. L'Evêque, assis à l'autel, était celui-là même, qui vous avait ouvert les portes du sanctuaire. Il posa cette question à l'ancien du sacerdoce, qui vous présentait à l'ordination : “ Savez-vous s'il est capable de porter ce fardeau et de recevoir cet honneur ” — *Scis illum dignum esse* (1) ? Après avoir entendu la réponse rassurante, il exprima sa joie par ces deux mots : *Deo gratias !* Puis il poursuivit le cours de cette incomparable fonction dans laquelle il fit de vous un prêtre pour l'éternité.

“ Oui, sans doute, Monseigneur Prince vous savait digne des pouvoirs du sacerdoce. Mais il ignorait encore l'active correspondance que vous deviez apporter à cette grâce ineffable. Et quand, six ans plus tard, venant prendre possession du nouveau siège épiscopal de Saint-Hyacinthe, il vous amenait avec lui, il était l'instrument dont Dieu se servait pour vous conduire, par les suaves voies de sa Providence, aux plus hautes destinées.

(1) Pontifical, *De ordinat. presb.*

“Louez le Seigneur de tout vous-mêmes”; disait le saint évêque d’Hippone; “louez-le non seulement par le langage de vos lèvres, mais par votre conscience, votre vie, vos œuvres” (1). Permettez-nous, Monseigneur, de trouver en vous l’application de ces enseignements de saint Augustin.

“Vous avez glorifié Dieu par vos œuvres sacerdotales. Comprenant que le prêtre est “l’homme de Dieu” (2), son ambassadeur au milieu des hommes (3), vous avez cherché à le faire connaître et aimer par un travail ininterrompu. Sous le règne de nos trois premiers évêques, nous vous avons vu tour à tour cumuler les charges de secrétaire, de procureur de la corporation épiscopale, d’aumônier des communautés, de curé de la cathédrale, et, à diverses reprises, exercer les fonctions les plus hautes de l’administration ecclésiastique, comme conseiller diocésain, vicaire général et administrateur.

“Vous avez glorifié Dieu par vos œuvres épiscopales. Dans la pensée de l’Eglise, l’évêque est élevé audessus des hommes, non pas pour lui-même, non pas pour de vains honneurs, mais pour le peuple chrétien. Aussi, en devenant notre évêque, vous vous êtes dévoué davantage. Vous avez veillé sur le troupeau qui vous était confié, sur vos prêtres et sur vos fidèles, sur les grands et sur les petits. Vous avez donné à tous vos pensées, vos affections, votre travail, votre temps, votre vie. Que voyons-nous durant les vingt-un ans de votre administration épiscopale? L’institution d’un Chapitre dans votre cathédrale, les synodes diocésains mis en honneur, cent-cinquante ordinations sacerdotales, l’œuvre des Bourses pour les ecclésiastiques pauvres, dix-sept visites pastorales, près de cinquante mille confirmations administrées, treize paroisses dirigées, deux cent-cinquante-six Mandements, lettres pasto-

(1) S. Aug., *Enarr. in Ps.* CXLVIII, n. 2. (2) 1 Tim., V, 11. (3) II Cor., V, 20.

rales et circulaires, quatorze volumes de correspondances, d'actes et de décrets, deux instituts religieux fondés, quatre communautés étrangères introduites, presque tous les établissements religieux restaurés, douze églises consacrées, les associations de bienfaisance et de religion favorisées, plusieurs établissements d'éducation fondés, les écoles paroissiales plus répandues, partout les sacrements administrés, la vie chrétienne mieux pratiquée. Voilà les œuvres de votre épiscopat. Ces œuvres, Monseigneur, ne seront pas sans récompense devant Dieu ; elles forment une belle page dans l'histoire de notre diocèse.

“ Vous avez encore glorifié Dieu par le maintien de la discipline ecclésiastique, par la charité, qui cherche avant tout ce qui rapproche et multiplie les bons procédés, par la modération dans le commandement, par votre esprit de conciliation avec le monde et les autorités, par l'amour pour vos prêtres et vos fidèles, enfin par votre dévouement à l'Eglise et au Souverain Pontife, qui vous donnait naguère les marques d'une confiance particulière en vous nommant Assistant au Trône pontifical.

“ Vous avez glorifié Dieu par vos œuvres publiques ; et, davantage encore, peut-être, par cette religion intérieure dont Dieu seul est “ le témoin et le juge ” (1), et qu'il se réserve de récompenser d'autant plus magnifiquement qu'elle aura mis plus de soin à se dérober aux regards, à l'attention, aux applaudissements des hommes : *Pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi* (2).

“ A Dieu sans doute, il faut rapporter tout honneur et toute gloire. *Soli Deo honor et gloria* (3) ! Mais à nous, Monseigneur, de vous témoigner la reconnaissance pour tout le bien que vous avez fait au diocèse !

“ Cette reconnaissance, les membres de votre Chapitre désirent vous la prouver, en observant vos enseignements

(1) Jerem., xxix, 23. — (2) Matth., vi, 4. — (3) 1 Tim., i, 17.

et en travaillant à les répandre. Plus les temps sont difficiles, plus les ennemis de l'Eglise deviennent audacieux, plus nous tenons à vous donner l'assurance de notre amoureuse fidélité. Vous seul avez mission de conduire votre Eglise. C'est l'Esprit-Saint qui vous y a préposé : *Posuit episcopus regere ecclesiam Dei* (1).

“ En même temps nous prions Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous accorder de longues années et de vous donner encore de nombreuses occasions de le glorifier en servant les âmes.

“ Daigne Votre Grandeur, en acceptant notre dévouement, répandre sur nous et sur nos œuvres une paternelle bénédiction.

“ Le Chapitre de la cathédrale
de Saint-Hyacinthe.”

Monseigneur répond par des paroles où luttent, à forces égales, la tendresse, la piété et l'humilité. Son cœur déborde ; et on écoute, les larmes aux yeux, ces accents paternels :

“ MESSIEURS ET VÉNÉRABLES FRÈRES,

“ Ma reconnaissance est grande. Ces derniers jours, Seigneur mon Dieu m'a “ parlé au cœur, dans la solitude ” de la retraite (2). Il a daigné faire repasser devant mes yeux les bienfaits qui ont entouré l'existence de son pauvre serviteur.

“ J'ai vu les tendresses de sa providence, dans la bonté de ceux qu'il fit les auteurs de mes jours ; dans la sainteté des prêtres vénérables qu'il me donna pour éducateurs ; dans les épreuves par lesquelles il lui plut d'affermir la vocation qu'il m'avait inspirée.

“ J'ai vu les miséricordes de celui qui “ a choisi la

(1) Act., XX, 28.—(2) Os., II, 14.

folie du monde pour confondre les sages, la faiblesse du monde pour confondre les forts, ce qui n'est rien pour réduire au néant ce qui est, afin que nulle chair ne se glorifie en sa présence " (1) ; de celui qui a daigné enrichir mon indigence des trésors de son sacerdoce, puis, me " faire asseoir parmi les princes de son peuple " (2).

" J'ai vu, avec ces maîtresses grâces de ma vie, les innombrables bénédictions qu'il m'a prodiguées.

" Vous avez raison de le croire, Messieurs : à la veille de célébrer ma Messe d'Or, je suis impuissant à dire toute ma reconnaissance. *Magnificate Dominum mecum* (3). — Depuis 50 ans " je goûte " à l'autel " combien le Seigneur est doux " (4). Depuis 50 ans, je consacre " le pain des anges " (5), et j'offre " le sacrifice de la justice " (6). Depuis 50 ans, " la miséricorde de Dieu poursuit tous mes jours, et mon âme s'enivre des joies de son calice " (7). — Je ne sais plus de paroles qui suffisent à mon action de grâces ! Seigneur, apprenez-moi vous-même quelque " cantique nouveau " (8). *Repletur os meum laude* (9) ! *In te cantatio mea semper* (10) !

" Vous m'annoncez, Messieurs, que le diocèse s'unit à ma prière, qu'il veut sanctifier avec moi l'année jubilaire et l'inaugurer par des fêtes solennelles.

" Ces fêtes, je ne m'y soustrairai pas. — A Dieu ne plaise assurément que j'attribue à ma personne le moindre de vos hommages. *Ego enim sum minimus apostolorum, qui non sum dignus vocari apostolus* (11). Mais qu'elles suppléent à mon insuffisance, vos pieuses solennités ! Puis, en remerciant Dieu, qu'elles soient à l'Eglise une amende honorable pour les outrages des méchants ! Que, dans nos jours de perfides attaques contre ceux qui ont reçu d'en Haut la mission " de régir l'Eglise de Dieu " (12), elles soient

(1) I Cor., 1, 27-29. — (2) Ps. cxii, 8. — (3) Ps. xxxiii, 4. — (4) Ibid., 9. — (5) Ps. lxxvii, 25. — (6) Ps. iv, 6. — (7) Ps. xxii, 5, 6. — (8) Ps. xxxix, 4. — (9) Ps. lxx, 8. — (10) Ibid., 6. — (11) I Cor., xv, 9. — (12) Act., xx, 28.

un hommage au pouvoir épiscopal ! Que, protestant contre l'audace et l'impiété qui font la guerre à tout le corps sacerdotal, elles soient un salut d'honneur au prêtre de Jésus-Christ !

“ Dès la première aurore de ces fêtes, les membres de mon vénérable chapitre veulent bien m'apporter les assurances de leur fidèle dévouement et l'hommage de leurs vœux. Rien ne pouvait m'être plus agréable. — Tout prêtre, s'il veut répondre aux desseins de l'Eglise, doit être pour son évêque un *providus cooperator* (1). Vous, Messieurs, vous êtes davantage, et on vous appelle *opitulares episcopalis sollicitudinis* (2). Habitué à vous voir les premiers soulager ma sollicitude, je ne suis pas surpris de vous voir les premiers aussi partager ma joie. J'en suis touché et reconnaissant.

“ Bien des fois, Messieurs, depuis que vous m'avez été associés au gouvernement de notre chère église, vous m'avez fait goûter ces vérités de nos saints Livres : *Salus ubi multa consilia* (3). *Bonis amici consiliis anima dulcoratur* (4). — Pour le passé, je vous remercie, de toute la profondeur de mon âme, des lumières que j'ai trouvées dans la sincérité de vos conseils, et de la force que j'ai puisée dans la ferveur de vos prières et la générosité de votre collaboration. Pour l'avenir, je vous remercie de l'assurance que vous me donnez de pouvoir compter toujours sur vous.

“ La fatigue et le poids des années me rendent votre concours plus que jamais nécessaire. — Au reste, Messieurs, dans la pensée de l'Eglise qui vous a institués, nous composons un même corps. De même donc que nous sommes un seul corps, soyons aussi une “ seule âme et un seul cœur ” (5), en communauté de craintes et d'espérances comme nous sommes en communauté d'intérêts. *Eadem*

(1) Pontific., *De Ordinatione Presbyteri*. — (2) De Herdt, *Praxis Capitalaris*, p. 157. (3) Prov., XXIV, 6. — (4) Prov., XXVII, 9. — (5) Act., IV, 32.

est vel securitatis ratio, vel communis timoris (1). Ma dernière parole s'inspire de saint Bernard : " Témoins de ma vie, possesseurs de mes secrets, que votre respect pour ma personne ne vous empêche jamais de me tirer de mon assoupissement, si vous me voyez languir, de me ramener dans la voie, si je tente de m'en écarter ; que votre constance raffermisse ma volonté, si elle devient flottante, et relève mon courage, si vous le voyez s'abattre ; enfin, que votre foi et votre sainteté me portent à tout ce qui est saint, honnête, pur, aimable et de bonne " édification " (2).

" Encore une fois, Messieurs, merci de vos pieux hommages, de vos religieux sentiments, et des vœux de votre précieuse amitié !

" MESSEIGNEURS,

" C'est le grand honneur du Chapitre de Saint-Hyacinthe de vous avoir possédés dans ses rangs ; d'avoir, malgré ses jeunes années—à peine en compte-il 20—déjà donné trois pontifes à l'Eglise de Dieu.

" Cet honneur est aussi le mien, Messieurs ; et en cette vigile de mon jubilé, Vos Grandeurs, en s'unissant à leurs anciens collègues et à leurs successeurs dans le canonicat, font revivre devant moi leurs éminents services du passé et me renouvellent dans la première ferveur de ma reconnaissance.

" Le Chapitre de Saint-Hyacinthe vous a maintenant perdus, Messieurs, mais non pas moi. Je vous retrouve toujours, sous la dignité épiscopale, avec tout votre dévouement et toute votre affection des anciens jours.

" Je remercie donc Vos Grandeurs, et de l'honneur qu'Elles me font présentement et de l'opportunité qu'Elles me fournissent d'acquitter un peu la dette de mon cœur."

(1) Pont., *Loc. cit.* —(2) *De la Considération*, Liv. IV, chap. V, 15.

A la simple lecture de ces allocutions, on peut juger de la confiance et de l'intimité réciproques qui unissent l'évêque et les membres de son conseil.

Et les illustres évêques présents, s'ils savaient déjà combien leur ancien chef hiérarchique et leurs anciens confrères les aiment toujours, ils en reçurent à cette occasion, un nouveau et solennel témoignage.

Leurs Seigneuries tinrent à en dire leur reconnaissance. L'aîné de ces distingués prélats, Mgr Gravel, se leva donc à son tour. Avec cette éloquence sympathique qu'on lui connaît, il dit au chapitre ses remerciements et ceux de ses frères pour les paroles honorables prononcées à leur adresse par M. le prévôt. Puis, félicitant Mgr de Saint-Hyacinthe de son heureux anniversaire jubilaire, il exprime le vœu de retrouver, de longues années encore, dans cet évêché que les fils d'autrefois regardent toujours comme la maison paternelle, l'évêque vénérable qu'ils chérissent toujours comme leur père. " Vivez longtemps, toute avec émotion l'évêque de Nicolet. Vivez longtemps, pour la consolation de votre Eglise, pour celle de toute votre famille diocésaine, pour la nôtre aussi, Monseigneur. Il nous est bon, après avoir été introduits par vous dans la voie où nous marchons, de sentir votre sollicitude accompagner nos pas, nous suivre dans le développement de nos œuvres respectives ".

Tel fut le début de nos fêtes. Ce n'est pas encore l'éclat des grandes démonstrations. Mais, dans sa noble simplicité, ce prélude est plein de dignité et de grandeur. Il fait bien augurer.

LE JUBILÉ DANS LES COMMUNAUTÉS

On peut dire que les fêtes du jubilé durèrent tout un mois.—Le programme officiel y consacrait peu de temps ; et deux seulement des nombreux établissements religieux dont Saint-Hyacinthe est si richement doté, y trouvaient leur place. Mais si deux jours de solennités ininterrompues suffisaient à l'épreuve de la santé affaiblie du jubilaire, ils ne pouvaient pas permettre à d'autres institutions qui en avaient également le droit, de lancer aussi leur note dans le concert universel d'allégresse et d'actions de grâces.—Le comité l'avait compris, et aucune exigence ne fut oubliée. Les démonstrations furent distribuées avec ordre et discernement ; et chacun put à loisir dire au vénérable vieillard son respect et son affection reconnaissante.

L'ouverture de ces fêtes plus intimes se fit aux premières vêpres du 19 décembre,—date chère aux fils comme au père par les suaves souvenirs qu'elle fait revivre.

I. A L'HOTEL-DIEU

Les révérendes Sœurs de la Charité furent les premières appelées à l'honneur de célébrer le jubilé de leur évêque. Elles méritaient bien cette préférence, et personne ne songea à leur en disputer le privilège.

La famille de la Vénérable Marguerite d'Youville est l'ainée des institutions religieuses qui font l'ornement de notre cité. Son établissement sur nos rives remonte à 1840. Depuis lors, l'institut a grandi ; et, grâce à une habile direction comme aussi sans doute à la popularité de ses œuvres, il compte ses progrès par le nombre de ses années.

L'esprit de sa fondation y est toujours vivant. C'est toujours le même dévouement à ceux qui souffrent, le même zèle pour la gloire de Dieu, dont la Sœur de Charité entend la voix " partout où l'humanité gémit ". Le divin médecin, pleurant sur nos misères, inspire ces vierges qu'on a si bien appelées " les anges de la charité ". Elles savent, ces filles admirables, que le bien se fait sans bruit ; et, sans bruit, elles vont par le monde de la souffrance, respirant, — par leur vie plus encore que par leur parole, — aux malheureux de la terre l'invitation du ciel : " Venez à moi, vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai ".

L'efficace intérêt dont, en toute circonstance, Mgr l'évêque et tout le diocèse de Saint-Hyacinthe entourent l'Hôtel-Dieu, est un éloquent hommage que ses états de service ont depuis longtemps justifié. — Enfin, c'est cet Hôtel-Dieu qu'habitent, au milieu de nous, ceux pour qui Notre Seigneur a témoigné le plus de tendresse : les pauvres et les malades. Et la parole du Sauveur, *notissimi primi*, si constante et si honorable pour les déshérités de la terre, se réalise une fois encore de la façon la plus touchante.

A la date que nous avons dite précédemment, l'Hôtel-Dieu donnait donc sa fête. Vers 3 heures du soir, Mgr l'évêque se rendit aux salles de l'orphelinat, accompagné de M. N. S. Gravel, Decelles et LaRocque, de Son Honneur le Maire de Saint-Hyacinthe et de plusieurs autres personnages de distinction. — " La grande famille des malheureux les attendait, écrit Madame Laure Conan ; et, en apercevant ces malades, ces infirmes, ces vieillards, ces malheureux orphelins qui sont là comme des fleurs à travers

les ruines, plusieurs n'ont pu retenir leurs larmes. Que ne devait pas éprouver l'évêque ? et comme ces remerciements, ces vœux, ces hommages de toutes les misères humaines ont dû remuer son cœur " (1) !

Les murs de la salle sont élégamment décorés d'inscriptions délicates, de palmes d'or, de bannières portant les armes des diocèses où Monseigneur a vécu, ses armoiries personnelles et celles de son coadjuteur. — Au milieu de l'estrade dressée devant l'assemblée, est exposé le portrait de Mgr Moreau. C'est une peinture sur toile parfaitement réussie. — Au fond de la scène, on peut voir, d'un côté, la maison paternelle de Sa Grandeur et la vieille église paroissiale de Bécancour ; de l'autre, un platane étendant ses larges rameaux, et, tout auprès, un cèdre qui croit plein de jeunesse et de vigueur. Enfin, au sommet d'un beffroi, des cloches sont représentées sonnant à grandes volées l'heure solennelle et conviant le peuple aux joies des Noces d'Or.

Toutes ces peintures ont pour auteur une religieuse artiste, qui ne signe pas ses œuvres. On la reconnaît pourtant, malgré l'absence de son nom, à la délicatesse de son inspiration et à l'habileté de son pinceau.

Le programme de la séance annonçait un dialogue ayant pour titre : " Les quatre âges de la vie, dans les sentiers de la justice et de la gloire ". C'est toute l'histoire de Monseigneur que l'on a eu l'ingénieuse idée de traduire en emblèmes.

Les orphelines chargées de dire les trois premiers âges de la vie de Monseigneur, — du berceau à l'épiscopat, — paraissent tout d'abord sur la scène. Les plus petites tiennent à la main des boutons de roses ; parmi les plus grandes, les unes portent des corbeilles de fleurs, les autres une énorme guirlande de feuillage doré.

(1) *La Voix du Précieux-Sang.*

L'enfance, la jeunesse et l'âge mûr sont retracés tour à tour sous les figures les plus gracieuses. Puis, à mesure que le symbolique recit se complète, l'image vénérée de Monseigneur est entourée de la guirlande d'or, à laquelle viennent s'ajouter avec un goût exquis les fleurs des corbeilles. Ce sont les souvenirs des pieux parents et de toute l'honorable famille de Sa Grandeur qu'on rappelle sous ces emblèmes, par lesquels on envoie aussi aux premiers bienfaiteurs du prélat, à son *Alma Mater* de Nicolet et aux prêtres illustres qui y furent ses professeurs, les hommages les plus délicats. Enfin, on jette les boutons de roses aux pieds du pontife, avec mission de lui dire : "Glorieuse fête, sois embaumée des vœux de tous les cœurs" !

On voudra sans doute lire quelque chose de ce charmant dialogue, que nous voudrions nous-même reproduire tout entier. Mais, comment donner l'idée de la grâce et de la naïveté parfaites de ces enfants, dont quelques-uns n'ont pas encore leurs cinq ans !—Citons pourtant.

En apparaissant sur le théâtre, les plus petites ont chanté :

“ Radieux,
Plein de feux,
Le jour va renaître.
Tout rosés,
Tout dorés,
L'on voit reparaitre

“ Le côteau,
Le ruisseau,
L'arbre jubilaire,
Le moulin
Riverain,
L'astre jubilaire !

“ Vivent, vivent,
Vivent les “ Noces d'Or ” !
Vivent, vivent,
Du passé le trésor.....
Chantons, chantons encore :
Vivent les “ Noces d'Or ” !

L'une des jeunes filles tient en ses mains un lis. Elle dit sa légende :

“ Au fond d'un riant paysage,
Près des bords d'un fleuve argentin,
Un doux enfant, au frais visage,
Contemplant l'horizon lointain.....

“ Et l'on voyait sa tête blonde
S'incliner vers un lis en fleurs,
Dont le brillant miroir de l'onde
Réflétait les blanches couleurs.

“ Oh ! disait-il, fleur étoilée,
A qui sourit le ciel d'azur ;
Beau lis, honneur de la vallée,
Comme toi, je veux être pur !

“ Dans ta corolle étincelante,
Sais-tu, belle et charmante fleur,
Ce qui me ravit et m'enchanté ?
C'est ta virgine blancheur....

“ A mes yeux, moins riche est la rose,
La rose au calice vermeil,
Alors que fraîchement éclôse,
Elle respandit au soleil.

“ C'est toi, beau lis, qu'admire et qu'aime
La Reine de la Pureté :
Car ta blanche fleur est l'emblème
De la sainte Virginité ”.

Le dialogue s'engage :

“ ROSE-ALMA. — Ton lis, ma chère, doit signifier de douces choses.

“ ALICE. — (*Mystérieusement*) Cependant, mes lèvres tremblantes n'osent en faire l'allusion.

“ GERMAINE. — Pourquoi hésiter ainsi ! Parle sans crainte.

“ ALICE. — (*Encore avec mystère*) Ah ! son oreille est délicate, ... son cœur bien sensible, ... et son humilité !...

“ BERTHA. — Son humilité ? que veux-tu dire ? Serions-nous en présence ... ?

“ AURORE. — Humilité ! mais, c'est Monseigneur. Il aime tant l'humilité.

“ GERMAINE. — Chut ! Silence ... ! que faites-vous là ? Vous blessez la modestie de notre vénéré Père.

“ BERTHA. — Monseigneur ne fut-il pas le doux enfant dont on nous parlait tout à l'heure ?

“ ANNA. — Mais, Monseigneur ne fut jamais un enfant. Oh ! non, je ne le crois pas.

“ BERTHA. — Tu ne le crois pas ?

“ ANNA. — C'est un évêque ! Et un saint évêque, je vous l'assure” !

Et ALICE chante :

“ Dans mon lis brille l'innocence,
Et la beauté d'un frais matin.
Sur sa tige, droit il s'élançe
Pour répondre à l'appel divin.
On le vit, dans le sanctuaire
Fleurir toujours avec honneur ;
A cette époque jubilaire,
Admirez-le : quelle splendeur” !

Avec délicatesse, on rappelle les épreuves de la voca-

tion du jeune lévite de Nicolet. — Il venait de recevoir la sainte tonsure des mains de Mgr Signay, archevêque de Québec. “ De ce moment, dit

“ FLORINA, — ses pensées ne furent plus des pensées de la terre. Ses regards se portaient sans cesse vers cette montagne sainte, dont il est dit que l'ascension n'en est permise qu'au cœur pur et aux mains chargées de mérites. — Je suis heureuse, *ajoute-t-elle*, d'offrir mes “ pensées ” en hommage à ses premiers pas dans la voie cléricale. (*Elle place ses fleurs, et plongeant de nouveau la main dans sa corbeille.*) Que vois-je dans ma corbeille ? des soucis !... qui à pu les y mettre ?

“ BERTHA. — Mais ils sont dorés ! Voyez comme ils sont beaux.

“ FLORINA. — Qu'importe ! ce sont toujours des soucis. Et les soucis ne doivent pas avoir de place dans cette guirlande.

“ ALEXINA. — Oh ! Florina, tu te méprends sur le mérite du souci. Tu devrais plutôt le cueillir avec amour.

“ FLORINA. — Quel est donc le mérite du souci ? N'est-ce pas l'emblème du chagrin, de l'angoisse... ?

“ ALEXINA. — On nous a dit bien des fois que les épreuves sont toujours salutaires. L'heure de l'affliction est souvent l'heure d'une Providence spéciale sur toute la direction de notre vie ”.

La jeune enfant rappelle donc (avec quel tact et quelle grâce !) les heures douloureuses que le pieux ecclésiastique dut traverser pour trouver sa voie. — Ses compagnes esquissent à grands traits l'histoire du diocèse de Saint-Hyacinthe ; et, après nous avoir montré l'abbé Moreau auprès du saint évêque Bourget, nous disent sa collaboration aux grandes œuvres des pontifes dont il occupe si glorieusement la succession.

Les orphelines ont terminé leur tâche, et elles l'ont bien acquittée.

Elles sont remplacées par leurs petits frères d'infortune. Les voici qui gravissent les degrés du théâtre. Ils viennent rendre hommage aux œuvres de l'épiscopat : c'est le quatrième âge de leur héros.

Ici encore, on manie l'allégorie avec bonheur.—On rappelle d'abord au vénéré jubilaire le souvenir des évêques qui furent ses prédécesseurs.

Ce CHÊNE, " dont les racines pénètrent si profondément la terre, dont le tronc est droit et fort, dont la cime élargie donne le frais ombrage.... ", il figure heureusement le grand évêque Prince, dont on a pu écrire : *nominis mensuram implevit*. Fondateur de ce diocèse, Mgr Prince a créé des œuvres destinées à vivre *in memoria aeterna*, comme ses éminentes vertus apostoliques, comme ses grandes qualités de citoyen.

Que dire de cet OLIVIER béni, qui produit toujours, " sous le pressoir de la douleur, l'huile la plus pure de la soumission et de la charité " ?—C'est bien Mgr Joseph LaRocque : le vertueux évêque qui, de la retraite où les infirmités avaient enfermé sa vieillesse, sut toujours édifier, autant par ses doctes écrits que par ses saints exemples.

Mgr Charles LaRocque est représenté par le PALMIER. — La haute distinction de sa personne, son grand esprit et les bienfaits de son règne trouvent leur emblème dans la majesté de l'arbre superbe, l'abondance de son feuillage et de ses fruits.

" Le PLATANE est célèbre, ajoute-t-on. Force, grandeur, majesté : tout se réunit en lui... A son ombre, on voudrait toujours vivre.—Cet arbre croissait dans notre regieuse contrée. Un jour, on vit les multitudes accourir sous son feuillage : c'était le 16 janvier 1876 ".

On arrive ainsi au prélat jubilaire. On dit qu'"en ce

jour sans déclin, Mgr Moreau fut seul à s'attrister... Cependant voyant la famille diocésaine se presser avec bonheur sous sa houlette, il ouvrit son cœur à la confiance, et dit : *Je puis tout en celui qui me fortifie. C'est sa devise*. — Puis, on résume l'histoire de ses œuvres épiscopales.

“ Aux leçons de son expérience et devant le modèle de ses vertus, est-il dit ensuite, trois fils aimés ont appris à gouverner saintement l'Eglise de Dieu. Il a donné le premier à sa contrée natale (1) ; au deuxième il réserve la succession glorieuse de ses œuvres (2) ; le troisième (3), sous le patronage du prince des armées célestes, partage ses luttes et ses triomphes ” (4).

“ Le vénérable patriarche devait s'appuyer sur le deuxième de ces fils de prédilection ”.

Le CÈDRE qui grandit auprès du platane, en soutient les rameaux fatigués, entretient à ses pieds la fraîcheur et la vie, les longs discours ne sont pas nécessaires à nous en donner la signification.

L'enfance, qui ne sait pas mentir, termine son emblématique entretien en nous assurant que “ le quatrième âge qu'elle vient de célébrer n'est pas près de finir ”. Et elle souhaite à nos pontifes bien-aimés de longues années encore dans les sentiers glorieux.

Aux petits enfants succède sur la scène un vieillard, “ un jeune homme du passé ”, comme il s'appelle. Il s'avance d'un pas mal affermi, et d'une voix tremblotante il exprime à Monseigneur les *Hommages des Pauvres*. Il vient lui dire la reconnaissance des humbles, et souhaiter à sa carrière déjà prolongée de produire encore longtemps ses fruits d'or.

“ ... Vos bienfaits, dit-il à Sa Grandeur, se répandent

(1) Mgr E. Gravel, évêque de Nicolet. — (2) Mgr M. Decelles, évêque de Druzipara. — (3) Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke. — (4) Le diocèse de Sherbrooke a pour patron saint Michel archange.

sur tous, mais ils semblent s'incliner davantage vers les déshérités de la fortune.

“ Quelle est la misère qui n'ait touché votre cœur ? Quelle est l'infortuné que vous n'avez point déploré, quand vous n'avez pu la soulager ?... ”

“ Qui comptera toutes ces aumônes dont Dieu seul a été le témoin ? Cet Hôtel-Dieu, rempli de toutes les affections morales et physiques, fut toujours l'objet de votre paternelle dilection. Vous le protégez, vous prenez en mains ses plus chers intérêts ; et votre tendresse pour ses pauvres est infatigable ! Où il y a misère plus grande, vous aimez davantage. ”

“ C'est donc au nom des pauvres, des affligés, Monseigneur, que je viens offrir à Votre Grandeur l'hommage de la plus sincère reconnaissance, avec les vœux bien ardents que la vénération et un filial attachement nous inspirent... ”

A ces accents des pauvres appelant sur le doux pontife les bénédictions d'en Haut, un rideau s'ouvre. Au fond de la scène apparaît un ange, porté par deux ailes d'or, sur des nuages de gloire. A son armure splendide on reconnaît saint Michel, le prince des milices célestes. — Avec une dignité d'attitude, une fermeté de voix, une ampleur de geste, que tout le monde admire, il dit son message au prince de l'Eglise :

“... Le jubilé célébré sur la terre réjouit aussi les cieux. — Les anges ont entonné l'hymne de l'action de grâces... La Vierge Immaculée, le Lis d'Israël, vous bénit... Le sénat des apôtres applaudit aux honneurs qui vous sont décernés... Vos glorieux patrons, le saint roi Louis de France et le grand pontife Zéphirin, louent le Seigneur des dons répandus sur votre personne. ”

“ Et moi, l'Eternel aux pieds de qui j'ai porté tous les vœux de la terre et du ciel, — l'Eternel m'envoie vous bénir, Evêque aux œuvres excellentes. ”

“ Je vous loue de ce que vous avez gardé avec soin l'héritage du Seigneur, ne laissant perdre aucun de ceux qu'il vous a confiés.

“ Vous avez pris sous votre protection la veuve et l'orphelin ; et, par votre sollicitude, le pauvre a été secouru.

“ Vous avez aimé la beauté du sanctuaire, et la sanctification des ministres de l'autel.

“ Vous avez porté une paternelle dilection aux vierges privilégiées, bien nombreuses autour de votre houlette. . .

“ Oh ! anges, protecteurs de cette maison, accueillez avec moi les élans de la gratitude. . . La prière qu'ils expriment retombera en douce rosée sur le pontife vénéré, et le conservera à l'amour de ses enfants ”.

C'est un orphelin de sept ans, qui a rempli le rôle glorieux de l'archange. Il l'a fait d'une façon ravissante.

La partie musicale a été fort goûtée de l'auditoire. — Plus loin, nous en mettrons les paroles sous les yeux du lecteur (1) : il en pourra juger. Mais qui donc apprend la littérature à la Sœur Grise ? Quelle école lui enseigne à ajuster sa lyre, pour lui faire rendre ces purs accents qui font tant de bien au cœur ? Dieu et le dévouement aux misères humaines : voilà son maître et son école !

Tout, dans cette fête, avait un caractère attendrissant : les beaux sentiments exprimés ; le spectacle de ces déshérités de la terre qui semblaient pour un moment oublier leur infortune et se compter au nombre des heureux ; le spectacle aussi de ces petits enfants qui portent, avec le charme divin de l'innocence, la sainte auréole du malheur. — Et la présence du vieil évêque, que ne disait-elle pas à tous les cœurs ? En entendant l'allocution de Sa Grandeur remerciant les enfants, les vieillards et les religieuses, de leurs touchants hommages, et leur disant son affection, on

(1) Appendice I.

se rappelait la *béatitude* du psalmiste : " *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem* " !

Le jubilé à l'Hôtel-Dieu fut donc une fête splendide. Ailleurs aussi on en fera des solennités brillantes ; mais aucune ne laissera de plus impressionnants souvenirs.

2. AU PRÉCIEUX-SANG

Le jour où l'Eglise célèbre la fête de saint Jean l'Evangeliste, avait été assigné aux vierges du cloître, pour leur participation officielle au jubilé. Il y avait là une attention bien faite pour leur plaisir. — L'aigle, qui fixa les splendeurs du Verbe pour nous en dire l'inénarrable génération, est aussi l'Intime qui but à la coupe sacrée et reposa sur le cœur du Maître. La religieuse du Précieux-Sang voit, dans cette double action du " disciple que Jésus aimait ", le parfait modèle de sa propre activité. De plus, l'apôtre de la dilection aimera toujours à répéter à ses " petits enfants, le précepte du Seigneur ". Quand les forces manquèrent à sa vieillesse, il se faisait porter dans l'assemblée de ses fils ; et, là, leur redisait encore : " Aimez-vous les uns les autres ". Comme celui d'Ephèse, l'ange de Saint-Hyacinthe apparaît souvent au milieu de ses contemplatives, pour soutenir leur courage, enflammer leur piété et leur rendre plus aimable le royal chemin des vertus.

Donc, le 27 décembre dernier, à sept heures du soir, Monseigneur Moreau se dirige vers le monastère, en compagnie de Mgr son coadjuteur, et de plusieurs ecclésiastiques du clergé de la ville épiscopale et des paroisses voisines.

Sa Grandeur est introduite, au " Chant des Noces d'Or, " dans la salle de communauté, où l'on arrive par des passages brillamment ornements. L'austère salle est elle-même, ce soir-là, décorée avec élégance. Les arceaux en

sont dorés et enguirlandés, comme les colonnettes qui les supportent ; et ils étincellent sous les lumières électriques. Entré les arceaux, deux écussons, — dont l'un est surmonté des attributs du sacerdoce et l'autre des insignes de l'épiscopat, — portent les dates de l'ordination sacerdotale et de la consécration épiscopale. Des banderolles aux couleurs variées et sur lesquelles on lit de pieuses inscriptions, serpentent autour de la salle. Sur les transparents illuminés qui ornent les fenêtres, se détachent les instruments de la Passion, et sont représentées en miniature les diverses maisons du Précieux-Sang. En face du trône, dont le baldaquin porte les armoiries de Monseigneur, on aperçoit de grandes draperies en tulle. Au milieu des nuages qu'elles figurent, apparaît la Vierge Immaculée : elle tient dans ses mains un diadème inachevé. . . Pourquoi ne pas dire ici que cette belle peinture est encore l'œuvre d'une modeste religieuse, qui doit à sa piété tant de suaves inspirations ?

Partout, Sa Grandeur est l'objet du même respect affectueux. Cependant, chaque institution donne à l'expression de son sentiment le caractère qui lui est propre.

Un monastère du Précieux-Sang est, par excellence, une maison de prière. La nuit comme le jour, les vierges qui l'habitent font retentir le saint lieu de leurs pieuses supplications. La prière, c'est aussi la voix du Sang Rédempteur, dont les épîtres de saint Paul ont célébré la puissante éloquence.

On ne s'étonnera donc pas que les adoratrices du Précieux-Sang aient dit à Dieu leur joyeuse reconnaissance, en cette fête de leur père ; elles ont emprunté les accents de David, et l'ont chantée sur son luth royal.

A cette prière psalmodiée, on convie les sœurs des huit rejetons de l'Institut : " Venez rendre hommage, avec nous, au vénéré jubilaire. . . Dites : dans vos sollicitudes, avez-vous rencontré cœur plus dévoué ; dans vos

douleurs, voix plus sympathique ; pour vous bénir, main plus paternelle ” ?

Dieu est tout d'abord remercié des bienfaits dont le Précieux-Sang est redevable au ministère de son pontife :

“ L'Institut du Précieux-Sang n'existait pas encore ;

“ Et la voix aimée du secrétaire de Mgr Prince encourageait sa fondation.

“ Aux ouvriers et à l'ouvrière de cette œuvre, il disait :

“ Dieu le veut : la Providence viendra à votre secours.

“ Elle vous nourrira comme les oiseaux du ciel, et vous vêtira comme les lis des champs.

“ La prédiction du digne prêtre s'est réalisée : nous ne semons point et nous sommes rassasiés ;

“ Nous ne filons point et nous sommes vêtues de blanc...

“ Pasteur vigilant, zéléteur de nos œuvres ;

“ Ami de nos amis, bienfaiteur de nos bienfaiteurs :

“ Toujours il s'est réjoui avec nous, toujours il a pleuré avec nous.

“ Après le départ de nos fondateurs pour le ciel, il se fit le consolateur de la famille orpheline...

“ Sa protection nous a été plus précieuse qu'une mine d'or ; son appui a cimenté nos murs.

“ Grâce à son concours empressé, cinq nouveaux rejetons sont sortis de l'arbre du Précieux-Sang.

“ Sa parole et ses écrits portent au loin la dévotion qui nous est chère..

“ En présence de tant de bienfaits, répèterons-nous jamais trop souvent :

“ Que Jésus, le Souverain Prêtre, nous garde notre Seigneur et Père :

“ Aujourd'hui, demain et vingt-cinq ans encore ” !

Mais l'action du pasteur est universelle dans son Eglise : c'est pour tous que l'évêque est compatissant. — Le chœur continue :

“ Il ouvre sa bourse aux pauvres, son âme aux malheureux... ”

“ Ses lèvres distillent le baume ; ses mains versent les bénédictions... ”

“ Il n'a jamais brisé le roseau à demi rompu ; il n'a jamais éteint la mèche encore fumante... ”

“ Avec quelle patience il attend les pécheurs ! avec quel bonheur il les reçoit ! ”

“ C'est à en rendre jaloux les frères de ses prodiges ”... ”

La prière est interrompue par la lecture d'une légende. La première partie en est “ tirée des Annales de la Famille ” de Monseigneur :

“ Un jeune enfant, pieux et candide, croissait doucement sous l'aile maternelle. Humble et timide, il n'était à l'aise que dans la solitude ou en tête à tête avec sa mère. ”

“ Un jour, qu'il avait écouté plus attentivement la voix de son ange gardien parlant à son âme, il va se blottir aux pieds de sa tendre mère ; et, après quelques moments d'hésitation, il lui dit : Ma mère, dimanche, à l'église, pendant que le prêtre élevait la coupe d'or, j'ai entendu au fond de mon âme une voix qui m'a dit : Regarde ce calice ; il est plein du sang Rédempteur. Si tu es fidèle, un jour tu en élèveras un semblable vers le ciel... Mère, qui m'a ainsi parlé ?—Mon fils, c'est la voix du Sang Très Précieux de Jésus-Christ.—Mais, qu'est-ce qu'être fidèle, ma mère ?—Mon fils, c'est croître en sagesse et en vertu, comme le petit Jésus ; c'est continuer d'être toujours pieux et docile, humble et fervent ”... ”

Viennent ensuite les “ Mémoires de l'enfance de Mon-

seigneur", puis le " Sommaire des années de Séminaire et de Sacerdoce ". Ce récit est " puisé en divers écrits ". On y raconte la douleur du jeune lévite devant les portes du sanctuaire un instant fermées pour lui, alors que sa santé paraissant compromise sans ressources, son évêque, " aveuglé par l'Esprit-Saint lui-même, commit l'heureuse faute que Saint-Hvacinthe ne lui reprochera jamais " . . . !

L'hymne de l'action de grâces est ensuite chantée, et la psalmodie recommence. — Bientôt, comme si elles se sentaient impuissantes à célébrer comme il convient leur bienfaiteur et père, les pieuses femmes appellent tous ses amis de la terre à le bénir avec elles :

" Bénis Monseigneur, ô mon âme ; bénissez-le, ma voix, mon cœur. . .

" Chants de gratitude, bénissez Monseigneur ; hymnes d'allégresse, bénissez Sa Grandeur. "

" Vous qui souffrez, bénissez sa sympathie ; vous qui vous réjouissez, bénissez son bonheur. "

" Vous qu'il a protégés, bénissez ses bienfaits ; vous qu'il a guidés, bénissez ses conseils. . .

" Maisons du Précieux-Sang, bénissez Monseigneur ; vierges, qui les habitez, bénissez Sa Grandeur " .

Les fondateurs, les sœurs de la patrie et tous les amis du ciel, sont invités à s'unir aux prières de l'exil. — Puis, on entonne " un cantique nouveau " ; on loue le Seigneur " avec les âmes qui jubilent, avec les lèvres qui chantent, avec les cœurs qui aiment ". Et le vœu suivant termine cette partie du programme : " Noces d'or de Monseigneur, devenez noces de diamant " !

L'exécution du programme se poursuit. *La Voix* du monastère en fait ainsi la relation :

" Dans un chœur symbolique, les neuf maisons de l'institut offrent à Monseigneur leurs hommages et l'ex-

pression de leur gratitude. A neuf reprises, deux sœurs se détachent du groupe et viennent déposer aux pieds du jubilaire un cadeau de circonstance.

“ Puis, toutes les portes se ferment. Dans un lointain mystérieux, on entend des chants suaves. Ce sont les sœurs du ciel qui se joignent à celles de la terre pour fêter le doux prélat humble de cœur. Une pluie de fleurs se répand. C'est leur présent ”.

Monseigneur de Saint-Hyacinthe parle ensuite, avec cette bienveillance dont il honore son cher monastère. Il lui dit ses remerciements et lui réitère l'assurance de son dévouement paternel.

Sa Grandeur quitte la salle au chant d'un “ Vivat ”, qui résume toute la gracieuse séance, a-t-il été dit, comme la péroraison splendide d'un éloquent panégyrique (1).

3. A LA VILLA BEDINI

Le 7 janvier 1897, le Noviciat des Petits Frères de Marie avait un air de fête inaccoutumé. Il honorait, ce jour-là, dans la personne du prêtre cinquantenaire, son évêque et son bienfaiteur.

Les excellents fils du Vénéable Champagnat entretiennent une vive reconnaissance pour le pontife qui leur a ouvert les voies vers notre continent, et qui a si libéralement aidé l'installation de leur noviciat en cette ville ; et la reconnaissance grandit toujours en leurs cœurs devant l'affection que le prélat leur témoigne en toute rencontre. Monseigneur aime en effet ces fervents religieux, et se plaît à visiter leurs maisons dont la monacale austérité l'édifie.

La réception du 7 janvier se fit dans la nef de la chapelle, séparée du chœur par des portes à panneaux. Un

(1) Nous publions ailleurs les paroles des hymnes et des cantates entendues au cours de cette séance jubilaire. Voir Appendice II.

trône y attendait Sa Grandeur. Auprès du trône prirent place Mgr de Druzipara, quelques prêtres amis, et le T. R. Frère Césidius, supérieur de la maison provinciale de l'institut, à Iberville.

Après quelques chants de circonstance, Mgr Moreau reçut l'offrande d'un livret recouvert en peluche. Ce livret contient un riche "Bouquet Spirituel", finement dessiné sur parchemin : il a la forme d'un arbre, dont les branches sont chargées des fruits de la piété.

Parmi toutes les précieuses offrandes du jubilé, celle-ci, croyons-nous, n'est pas la moins estimée de l'évêque "humble et fervent". La piété lui est chère : on la voit traduite dans toute sa vie. "Pietas ad omnia utilis est", aime-t-il à répéter souvent. C'est par elle qu'il s'appuie sur Dieu et qu'il devient puissant en œuvres : *Omnia possum in eo qui me confortat.*

La lecture d'une adresse par le R. F. Côme, directeur du noviciat, a suivi la présentation du "Bouquet". Nous reproduisons avec bonheur cette page qui s'inspire à de si religieux sentiments :

" A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Evêque de Saint-Hyacinthe.

" MONSEIGNEUR,

" C'est de tout cœur que les Petits Frères de Marie se joignent au clergé et aux fidèles de votre religieux diocèse, pour célébrer vos Noces d'Or. Que de raisons n'ont-ils pas, en effet, de se réjouir et de partager l'allégresse générale, en voyant leur Vénéré Prélat consacré au Seigneur depuis cinquante ans ! Qu'ils sont rares ceux qui, comme vous, Monseigneur, arrivent à ce nombre béni d'années passées au service des autels ! Nous vous en félicitons, Monseigneur, et faisons les vœux les plus ar-

dents, pour que dans dix ans, nous puissions nous réjouir davantage encore, en célébrant vos Noces de Diamant.

“ Les Petits Frères de Marie n'oublieront jamais, Monseigneur, la bonté avec laquelle vous les avez accueillis le premier en Amérique. Vos bienfaits innombrables resteront gravés profondément dans leurs cœurs.

“ Ce qui console, encourage et soutient nos religieux, au milieu des difficultés sans nombre qu'ils rencontrent pour faire l'œuvre de Dieu, c'est l'appui constant qu'ils trouvent en vous, Monseigneur. En toute occasion, vous les avez encouragés, soutenus et au besoin défendus. Merci, Monseigneur, merci, au nom de nos Supérieurs majeurs de France, qui s'unissent à tous leurs religieux du district américain; pour acclamer Votre Grandeur et lui souhaiter de longues et heureuses années. Si nos religieux en général félicitent Votre Grandeur à l'occasion de ses Noces d'Or, à combien plus forte raison doivent le faire les juvénistes d'Iberville et les novices de Saint-Hyacinthe, puisque c'est à vous, Monseigneur, qu'ils sont redevables de leur existence même. Vous êtes leur fondateur, leur père, leur ami dévoué et leur insigne bienfaiteur. Aussi n'ont-ils tous qu'un cœur et qu'une âme pour vous aimer et vous remercier.

“ Dans ces jours bénis où tous les cœurs sont à l'allégresse, nous faisons les vœux les plus sincères pour la conservation de vos jours si précieux à ce diocèse. Nous sommes heureux, en retour de tant de bienfaits dont nous vous sommes redevables, de vous offrir le Trésor Spirituel des œuvres offertes au Sacré-Cœur de Jésus, durant le mois de décembre, par les novices de Saint-Hyacinthe pour attirer sur Votre Grandeur les bénédictions célestes. Daignez aussi, Monseigneur, agréer le secours de nos faibles prières et de celles de tous nos élèves, et nous accorder en retour votre sainte bénédiction, afin que, dociles à

vos volontés, nous soyons toujours dignes d'être vos enfants privilégiés.

“ Les Petits Frères de Marie sont très heureux de profiter de la circonstance présente, pour offrir à Sa Grandeur Monseigneur Decelles qui partage vos travaux, votre sollicitude, votre attachement pour nous, l'expression de leur filial dévouement et de leur sincère gratitude ”.

Monseigneur Moreau remercie ; se félicite d'avoir introduit en ce pays la pieuse congrégation des Frères Maristes, dont il loue le dévouement et le zèle ; et donne aux jeunes novices des conseils pleins de sagesse pour leur avancement dans les voies de la sainteté.—Sa Grandeur termine en demandant à tous des prières. Elle dit, apercevoir des vides à combler dans sa longue carrière, à nos yeux si bien remplie pourtant.

Sur l'invitation qu'il en reçoit de Mgr de Saint-Hyacinthe, Mgr Decelles adresse à son tour quelques paroles. Et un nouveau chant d'hommage met fin à cette religieuse fête.

4. AU COUVENT DES DOMINICAINS

Le 5 octobre 1873, feu Mgr Raymond prêchait à Notre-Dame, du Saint-Rosaire. Après avoir passé en revue les établissements dont la religion a enrichi Saint-Hyacinthe, l'illustre et saint prélat disait : “ *Non fecit taciter omni nationi.* Dieu n'a pas traité toutes les villes avec uné bienfaisance si libérale.

“ Je regarde mon pays, ajoutait-il ; j'y vois des cités florissantes par leur population, leurs richesses, la beauté de leurs édifices, le progrès de leur commerce et de leur industrie, et leur importance politique. Elles aussi, elles ont de belles et magnifiques institutions dues à la foi catholique ; mais Saint-Hyacinthe, qui est si peu de chose, comparé à ces grandes cités et qui date à peine d'un demi-

siècle, a eu certainement un développement religieux plus rapide, plus extraordinaire, plus singulièrement favorisé du ciel. Nous avons ce qu'ont, en fait de maisons d'éducation et de charité, les citoyens de ces villes ; et ils ont à nous envier des institutions que nous seuls possédons. A cette considération, je suis tenté d'emprunter la parole du prophète à l'égard de Bethléem, et de m'écrier : Et toi, ô Saint-Hyacinthe, tu n'es pas la moins importante, la plus petite des villes du Canada ; tu as reçu des faveurs du ciel qui te rendent glorieuse entre les cites de mon pays " !

Ces paroles, — Saint-Hyacinthe vient de prouver qu'il en comprend encore la vérité, — étaient adressées au cours des cérémonies d'inauguration d'une œuvre que, longtemps auparavant, Mgr Prince avait appelée de tous ses vœux ; dont Mgr Joseph LaRocque avait cru un moment pouvoir saluer la réalisation ; au succès de laquelle, enfin, Mgr Charles LaRocque eut l'honneur d'attacher son nom. C'était à l'installation solennelle des Frères Prêcheurs dans l'église paroissiale, dont l'évêque venait de leur attribuer le service religieux. Le glorieux ordre dominicain était le nouveau joyau dont le clergé et le peuple acclamaient l'apparition au front de notre jeune ville. " J'ai confié ton ordre à ma mère ", avait dit Notre-Seigneur à saint Dominique. Les premiers disciples du patriarche en Canada reçurent pour leur part d'héritage, un domaine de Marie. La paroisse qu'ils allaient desservir, était Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Les fondateurs de la colonie dominicaine étaient arrivés à Saint-Hyacinthe, au mois d'août précédent. Ils étaient quatre : trois prêtres et un frère convers.

Les saints apôtres Pierre et Paul apparurent un jour à Dominique, et lui dirent : " Va et prêche ; c'est pour cela que tu es choisi". Comme leur père, les Frères Prêcheurs sont dociles à cette voix. Ils venaient d'arriver

ici, et déjà le T. R. Père Bourgeois, prieur du couvent naissant, était appelé à prêcher au clergé diocésain les exercices de la retraite annuelle. — Nous lisons, dans l'Histoire manuscrite de Saint-Hyacinthe, que l'éloquent religieux "s'acquitt, du coup, l'estime et la sympathie générales". Les retraitants ne voulurent pas prendre congé de lui, sans lui dire solennellement leurs souhaits de bienvenue ; et une adresse, dont la plus délicate charité fraternelle embaume chaque parole, lui fut présentée, accompagnée d'une riche offrande.

Cette démarche sympathique était présidée par Monsieur le vicaire général d'alors ; et M. le vicaire général était alors l'abbé L.-Z. Moreau, le même qui devait plus tard, devenu évêque de Saint-Hyacinthe, consolider à jamais la précieuse fondation, en lui attribuant à perpétuité la desserte de Notre-Dame. L'acte de cette cession, arrêtée avec l'agrément du Saint-Siège, date du 20 décembre 1882.

Les révérends Pères Dominicains n'ont oublié ni les bienfaits de l'évêque, ni l'aimable et encourageant accueil de l'ancien vicaire général, et, le 15 janvier dernier, veille du 21^e anniversaire du sacre de Mgr de Saint-Hyacinthe, ils priaient Sa Grandeur de venir recevoir les hommages de leur couvent. Le vénérable évêque se rendit à leur désir avec sa bienveillance accoutumée. Parmi les invités se trouvaient aussi Mgr le coadjuteur et plusieurs membres du clergé de la ville.

A l'issue du diner, le T. R. Père Argaut, prieur du couvent, adressa à Mgr Moreau les vœux inspirés par la reconnaissance et une religieuse vénération, en cet anniversaire prochain d'épiscopat et en ces fêtes de jubilé sacerdotal. — Sa Grandeur répondit tout affectueusement à cette allocution de tendre et pieuse éloquence.

Les bons Pères purent comprendre que les sympathies de la première heure sont restées fidèles. Comme en 1873,

Monseigneur se félicite de leur présence à Saint-Hyacinthe ; il compte sur leur zèle pour l'honneur de son Eglise et pour la sanctification de son peuple ; il leur promet concours et dévouement.

Profès et novices viennent tour à tour devant le prélat vénéré. Monseigneur renouvelle à chacun sa bénédiction. — Puis, dans un entretien amical, on se réjouit *in Domino*.

5. A SAINT-JOSEPH

Le jour de la consécration épiscopale est appelé, dans le langage de l'Eglise, " le jour natal de l'évêque ". Son anniversaire, écrit quelque part Mgr Pie, est la commémoration de ce qu'il y a de plus élevé dans le sacerdoce : il met en relief les côtés les plus divins du pontificat.

Le 16 janvier 1897 était donc, pour la piété de notre évêque, un jour de solennels et saints souvenirs. Il marquait le couronnement des vingt-une années d'épiscopat, dont le programme des noces d'or annonçait la célébration. — Les solennités publiques en étaient bien renvoyées un peu plus loin ; mais la famille chérie de Monseigneur fut plus heureuse que le grand public. Et, le 16 janvier, la communauté des Sœurs de Saint-Joseph était honorée de la présence de son auguste fondateur. Elle pouvait chanter " les grandes choses " que Dieu a faites en son âme de prêtre, et célébrer les bienfaits de son ministère épiscopal. — Mgr Decelles et quelques intimes assistaient à cette fête du cœur.

La salle de réception est ornée avec un goût achevé. L'or y brille partout. Des inscriptions de grand style se lisent sur les murs, où sont également suspendues sept bannières. Chacune de celles-ci porte le nom d'une succursale de l'institut, avec la date de sa fondation. Elles disent les vœux des maisons qu'elles représentent : " Reconnaissance ! Mille souhaits de bonheur ! Soyez heu-

reux ! Vivez longtemps " . . . — En face du trône dressé pour le vénérable jubilaire, et au sommet d'un amphithéâtre dont les élèves des Sœurs occupent les gradins, se trouve une statue richement décorée de saint Louis de France. C'est le cadeau de fête des religieuses.

La communauté des Sœurs de Saint-Joseph, inaugurée par Mgr. Moreau, le 12 septembre 1877, fut instituée pour l'éducation chrétienne des enfants dans les écoles élémentaires et modèles. Elle a fait interpréter les hommages de sa reconnaissance et de son affection, par ces mêmes enfants qui furent l'objet des premières sollicitudes épiscopales du pontife qu'elle voulait honorer.

Les dialogues et les cantates où sont si bien traduits les sentiments de la tendresse filiale, sont suivis de la présentation d'une adresse, que nous citons :

“ A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Evêque de Saint-Hyacinthe, etc., etc., etc.

“ MONSEIGNEUR.

“ C'est avec une profonde émotion que nos imaginations et nos cœurs se reportent aujourd'hui à un demi-siècle en arrière, et contemplant la touchante scène dont nous célébrons le jubilé.

“ Il y a cinquante ans, un jeune homme se donnait à Dieu, par la consécration sacerdotale. Dans la ferveur de son âme, il demandait au Seigneur le zèle des apôtres, l'amour des cœurs paternels, et la grâce qui fait les saints. Ah ! Comme Dieu a bien exaucé la prière du jeune lévite . . . Comme l'apôtre s'est montré toujours infatigable ! comme le père a aimé les âmes devenues sa famille ! comme la ferveur du prêtre a été grande ! — Or, Monseigneur, nous avons bien du bonheur à le dire : ce prêtre d'il y a cinquante ans, c'est nous qui le possédons ; c'est

sur nous qu'il exerce son zèle. Et n'est-ce pas nous, les petits enfants, qu'il a le plus aimés, puisque ce prêtre, appelé plus tard, par ses vertus éminentes, aux honneurs de l'épiscopat, signalait les premières années de son règne par la fondation d'un institut destiné à notre formation chrétienne.

“ L'œuvre de Saint-Joseph : quelles sollicitudes et quels sacrifices ne vous a-t-elle pas coûtés... ! Mais aussi, quand nous sortirons des mains de vos religieuses, nos cœurs seront chrétiens et forts ; nous saurons conserver et faire rayonner la foi dont on aura couronné l'édifice dans nos âmes. Ne sera-ce pas là, Monseigneur, une douce récompense aux travaux de votre fondation ? Avoir préservé tant de jeunes créatures du vent de l'impiété qui souffle par le monde, n'est-ce pas le seul triomphe que votre cœur apostolique ait jamais ambitionné ?

“ Monseigneur, on nous a depuis longtemps appris à mêler votre nom à toutes nos prières. Si le ciel veut bien exaucer nos vœux, il vous laissera longtemps encore sur la terre continuer votre abondante récolte d'âmes ; il vous laissera à vos enfants pour leur faire du bien encore, et vous donnera de célébrer avec nous vos noces de diamant. Oh ! qu'elles seront alors remplies, vos mains de prêtre et de pontife, si aujourd'hui vous les élevez vers le ciel chargées déjà de tant de mérites !

“ Veuillez Votre Grandeur accueillir en toute bonté l'expression si faible de nos sentiments, et qu'Elle daigne étendre sur nous tous sa paternelle bénédiction ”.

Monseigneur Moreau répond, en tirant de son cœur les paroles qui conviennent à pareil jour et à pareil lieu. C'est bien le prêtre parfait, en action de grâces au souvenir des bénédictions répandues sur sa carrière. C'est bien le pieux fondateur, qui rend gloire à Dieu des développements de cette œuvre, commencée il y a bientôt vingt ans sur des bases en apparence si fragiles.

Mgr de Druzipara ajoute lui-même quelques mots. Aux accents de son allocution, on sent que l'institut de Saint-Joseph peut compter qu'il ne sera pas de si tôt orphelin.

La séance se termine par le chant d'une prière :

“ Grand Dieu, tes plus riches faveurs,

Accorde-les à sa vieillesse !

Voilà les vœux de tous nos cœurs,

Les vœux que notre amour t'adresse.

Qu'il vive à jamais "... !

LES DÉMONSTRATIONS JUBILAIRES DES 17, 18, ET 19 JANVIER

A mesure que les grands jours approchent, l'enthousiasme s'enflamme davantage. Chacun désire avoir sa place dans les manifestations dont l'illustre cinquantenaire est l'objet ; et en effet, on y voit successivement apparaître toutes les classes de la société et tous les âges de la vie. Riches et pauvres, " enfants et vieillards, viennent tour à tour louer le nom de leur Seigneur " bien-aimé.

Les trois derniers jours qui restaient encore libres avant l'exécution du programme officiel, nous ont offert le spectacle inoubliable de ces filiales spontanées.—Nous relaterons les démonstrations de ce *triduum*, en en suivant l'ordre chronologique.

I. LES SOCIÉTÉS CATHOLIQUES DE SECOURS MUTUEL

Au milieu de ce grandiose et joyeux concert, on pouvait s'attendre à voir nos sociétés catholiques jouer avec distinction quelque rôle important. L'esprit chrétien qui anime ces bienfaisantes corporations, nous a habitués à les retrouver dans toutes nos grandes solennités religieuses, où elles savent toujours figurer avec succès.—Elles l'ont rempli, ce rôle honorable. S'unissant comme des sœurs, elles ont voulu fêter collectivement leur commun père et bienfaiteur.

C'est dans sa cathédrale, décorée déjà avec cette richesse que nous décrivons plus loin, que, le 17 janvier, Mgr Moreau a daigné les recevoir.—Leurs drapeaux y sont disposés à l'entrée du sanctuaire ; le bas chœur de la vaste église est occupé par leurs présidents (1) et divers officiers. Au milieu des présidents, a pris place Son Honneur le juge Tellier. C'est une tradition de notre magistrature de donner ainsi le relief de sa présence aux actes solennels de nos associations de mutualité catholique : tradition qui leur est extrêmement honorable et dont, sans doute, elles tiendront à rester toujours dignes.

A l'heure marquée, le clergé se rend à l'église.—L'entrée de Mgr Moreau qui y arrive ensuite, est saluée par un chant de circonstance : "O pieux gardien de nos âmes", exécuté à merveille par les élèves des Frères.

Aussitôt après, les sociétés présentent leurs hommages. Leur adresse collective est lue par Monsieur F. Chartier, président de l'Union Saint-Joseph, l'ainée de ces associations. C'est une belle page. Elle est digne de catholiques s'adressant à un évêque ! Mais, qu'on lise plutôt cette profession de foi :

" A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Évêque de Saint-Hyacinthe, etc., etc., etc.

" MONSEIGNEUR,

" On a bien voulu offrir aux Sociétés de Bienfaisance catholiques de Saint-Hyacinthe, la première place dans les solennités publiques de votre jubilé sacerdotal. L'hon-

(1) Présidents : de l'Union Saint-Joseph, M. F. Chartier ; des Artisans Canadiens-Français, M. A. Denis ; des Forestiers Catholiques, M. M.-A. Conniell ; de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, M. J.-N. Dubrulle ; de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. E. Pelletier ; de l'Alliance Nationale, M. le Dr E. Ostiguy ; de la Société Saint-Vincent de Paul, M. Ls. Gladu.

neur de cette attention nous est précieux, et, si Votre Grandeur le permet, notre première parole sera pour en dire nos très vifs remerciements.

“ Les Sociétés qui se présentent ce soir devant vous, Monseigneur, sont unies dans une même joie, dans une même reconnaissance, dans une même prière, dans l'expression d'un même vœu.—Le principe de leur communauté de sentiments et d'hommages, elles n'en font pas mystère ; leurs drapeaux le publient : c'est la religion !

“ Qu'elles soient placées sous le patronage du glorieux chef de la Famille de Nazareth,—du Précurseur cher à notre nation,—du royal saint dont le nom et les vertus ornent, depuis 21 ans, le trône de nos pontifes (1),—ou de l'incomparable bienfaiteur de l'humanité que fut Vincent de Paul ;—que leur champ d'action s'étende à tout votre diocèse, ou s'arrête aux portes de votre ville épiscopale : elles ont toutes le même nom Catholique-Romain ; elles font toutes la même œuvre de protection chrétienne et de relèvement social. Dans “ la foi, l'espérance et la charité ” (2), elles pratiquent la “ justice ”, enseignent l’“ économie ” et favorisent le “ bien-être ” (3) ; sous l'inspiration de l'Eglise, elles travaillent à “ améliorer la condition de leurs membres ” (4).

“ Oui ! la religion, qui est pour ces sociétés, le meilleur titre d'honneur et la sauvegarde des meilleurs intérêts, est aussi, pour elles, dans la circonstance présente, un signe de ralliement.

“ C'est la religion, Monseigneur, qui nous apprend tout ce qu'il y a de grand dans les travaux et dans les lutttes qui ont embelli votre longue et pure carrière de prêtre ; et c'est elle qui, en nous faisant admirer la chaîne d'or de

(1) Saint Louis de France, patron de l'Alliance Nationale.—(2) Devise des Forestiers Catholiques.—(3) “ Justice, Economie, Bien-Etre ”, devise des Artisans Canadiens-Français.—(4) Cité des Constitutions de la C. M. B. A.

votre vie, nous inspire de souhaiter que ses anneaux se multiplient et s'enrichissent de diamants !

“ C'est la religion qui nous montre en vous, sous la majesté des ans, la majesté sacrée du pontife ; et, c'est elle qui nous amène aux pieds de Votre Grandeur avec les hommages de notre vénération profonde !

“ De tout temps, Monseigneur, vous vous êtes montré sympathique au PEUPLE de notre ville. A preuve : l'Union d'assistance mutuelle et d'édification réciproque, qui se glorifie d'être la fille de votre zèle (1) ; à preuve, la sage et bienfaisante protection que les sociétés sœurs ont trouvée sous votre houlette pastorale. — Or, Monseigneur, c'est encore la religion qui nous dit de quelles hauteurs descendent ces générosités touchantes ; et c'est elle qui nous met au cœur la reconnaissance la plus vive envers le bienfaiteur et le père que nous trouvons en Votre Grandeur !

“ Nous sommes heureux de le proclamer, Monseigneur : à l'Eglise, nos sociétés doivent la vie ; à l'Eglise elles rendent hommage du bien qu'elles opèrent. Et si, à cette heure, elles cherchaient un témoignage de leur popularité dans l'imposante affluence qui, — tout d'abord sans doute pour vous honorer, — a voulu s'unir à leurs acclamations, elles en reporteraient encore la gloire sur l'Eglise leur mère.

“ L'Eglise ! comment pourrions-nous ne pas l'aimer, quand nous la voyons, inclinée vers nous, nous couvrir de ses bénédictions et nous envelopper de sa sollicitude ? — Jamais comme aujourd'hui, croyons-nous, les sectes n'inventèrent d'artifices pour séduire le peuple. Dans notre pays, leur audace ne va pas encore à prêcher ouvertement la guerre à l'Eglise ; mais déjà on voudrait nous apprendre à nous passer d'elle. Or, nous sentons que nous avons besoin de l'Eglise. A elle, nous voulons

(1) L'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

rester attachés comme à la vraie protectrice des droits populaires ; et nous l'aimons, parce qu'elle sait aussi nous apprendre nos devoirs. Elle laisse aux spéculateurs de la dignité humaine le triste privilège de repaître le peuple de chimères et d'utopies. L'Eglise, elle, honore notre condition ; elle nous aime ; et, parce qu'elle nous aime, elle ne nous trompe pas.

“ On a dit que l'avenir n'appartiendra à aucune des puissances humaines, mais qu'il appartiendra à l'Eglise, parce que c'est d'elle que le monde est le plus aimé, et qu'il n'y a rien de fort comme la charité. — Pour nous, Monseigneur, nous n'attendons pas l'avenir pour être à l'Eglise. Nous voulons la servir maintenant et toujours, et voilà pourquoi les sociétés désavouées par elle sont désavouées par nous. Nous entendons inspirer notre action de la divine charité qu'elle prêche, et voilà pourquoi nous répudions la vaine philanthropie préconisée par les sectes.

“ Vous êtes pour nous, Monseigneur, le chef député par l'Eglise à notre gouvernement. — A ce titre nous venons vous assurer de notre dévouement fidèle, et vous dire : “ Seigneur, à quel autre irions-nous, puisque vous “ avez les paroles de la vie éternelle ” ?

“ Daignez maintenant, Monseigneur, bénir les sociétés que nous représentons : l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, la Société des Artisans Canadiens-Français, la Cour 220 des Forestiers Catholiques, la Branche 135 de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, la Société Saint-Jean-Baptiste, le Cercle 67 de l'Alliance Nationale, et la Société de Saint-Vincent de Paul. — Que cette bénédiction s'étende à leurs œuvres et à tous leurs membres !

“ Au nom des Sociétés de Bienfaisance catholiques de Saint-Hyacinthe.

“ Le Président de l'Union Saint-Joseph.

“ Saint-Hyacinthe, le 17 janvier 1897 ”.

Monseigneur bénit, et fait une réponse remplie d'affection paternelle et de fortes instructions, où la doctrine sociale des encycliques de Léon XIII est vigoureusement condensée et heureusement appliquée. Fils soumis lui-même à l'égard de celui qui est dans l'Eglise l'Hierarque suprême et l'infailible Docteur, le pieux pontife a une particulière autorité pour rappeler les enseignements sauveurs tombés de la chaire apostolique.

Mais Monseigneur ne se sent pas la force de faire parvenir sa voix à tout l'immense auditoire. Il prie son dévoué coadjuteur de le suppléer ; et Mgr Decelles donne lecture de ce remarquable document :

“ MESSIEURS,

“ Les généreuses paroles que vous venez de m'adresser, font votre honneur et ma consolation. Franche expression de vos sentiments présents, elles me sont une garantie pour la suite de vos œuvres de mutualité catholique. — Aussi, les bénédictions que je viens d'appeler du ciel sur vos personnes et sur vos excellentes sociétés, je désire que vous y voyiez, avec le témoignage de ma satisfaction pour votre passé, le gage de mes sympathiques encouragements pour l'avenir.

“ Elles vous étaient dues, Messieurs, ces sollicitudes dont vous me remerciez. Le devoir m'en était rappelé par les traditions de l'Eglise et, en particulier, par l'exemple du pape glorieusement régnant. — Léon XIII, après avoir rappelé au monde ses principes qui doivent asseoir la constitution des Etats (1), a voulu descendre de la *société publique* aux *sociétés privées* ; et répandre, sur ce nouveau champ d'étude, les lumières de son magistère infailible (2).

“ Selon ses enseignements, c'est d'un droit de nature que vous vous êtes prévalu, pour vous grouper en as-

1: Encycl. *Immortale Dei*. (2) Encycl. *Humanum genus, Rerum novarum, Longinqua Oceani*, etc.

sociations. L'Esprit-Saint l'a consigné, ce droit, dans nos saints Livres. " Il vaut mieux, y lisons-nous, que deux " soient ensemble que d'être seuls ; car alors ils tirent avantage de leur société. Si l'un tombe, l'autre le soutient. " Malheur à l'homme seul ! car, lorsqu'il sera tombé, il " n'aura personne pour le relever " (1). — Or, ce droit d'association, s'il s'applique à l'utilité vraie des individus, sans véritable opposition aux droits vrais de l'Etat, celui-ci doit le respecter, le protéger et, au besoin, le défendre. L'Eglise pareillement, se reconnaît, à son endroit, les mêmes devoirs ; et, en vraie " protectrice des droits populaires ", ainsi que vous l'avez justement appelée, elle favorise toutes les associations honnêtes. Naguère encore, notre grand pape écrivait : " C'est avec plaisir que Nous voyons se former partout des sociétés de secours mutuel ; et il est à désirer qu'elles accroissent leur nombre et l'efficacité de leur action ". Bien plus, le souverain pontife considère votre œuvre comme un besoin des temps présents. Dans la célèbre encyclique où il expose si lumineusement cette question ouvrière qui agite tant notre époque, il dit que les sociétés de secours mutuel sont au nombre des œuvres qui peuvent singulièrement contribuer à la solution du problème, en soulageant efficacement l'indigence et en opérant le rapprochement des diverses classes de la société.

" Mais, Messieurs, en ces temps où la bienfaisance mutuelle devient l'objet d'associations si multipliées, il convient de noter cette observation profonde. Elle a été faite par l'illustre cardinal Pie : " L'Histoire, dit-il, enregistrera ce phénomène. C'est sous le règne de la bienfaisance humaine, de la bienfaisance sociale la plus développée, que sont éclos ces dangers nouveaux, ces dangers qu'avait à peine entrevus la société constituée chrétienne-ment. Ah ! messieurs, ajoutait le grand évêque de Poitiers, Dieu a voulu nous apprendre que l'on ne pouvait

(1) Eccle., IV, 9-10.

rien faire sans lui, et que le bien lui-même ne portait de fruits qu'à la condition de rester sous sa dépendance" (1).

Il s'est répété de nos jours, ce phénomène. Léon XIII nous les a montrées, ces associations innombrables, organisées sous couleur de philanthropie, de fraternité, de solidarité, mises en mouvement par des chefs occultes, obéissant à un mot d'ordre également hostile au nom chrétien et à la sécurité des nations, accaparant les grandes entreprises, et faisant expier par l'ostracisme, — et souvent par la misère, — le refus de s'enrôler sous leurs drapeaux. A cette autre nécessité de l'heure présente, un second remède peut se trouver dans les sociétés de secours mutuel.

Mais, à quelles conditions ? A la condition que le Christ, maître des sociétés privées et publiques comme des individus, règne sur elles ! à la condition que la religion en pénètre la vie, en préside les actes ! — Qu'elles soient libres ! que tous les membres s'y regardent comme frères ! qu'ils s'estiment égaux ! que la solidarité mette en commun leurs intérêts ! Mais, comme dit Léon XIII, que l'on se garde d'entendre ces termes à l'absurde manière des franc-maçons ! La liberté véritable est celle des enfants de Dieu, qui refusent obéissance aux maîtres qui servent Satan et commandent l'iniquité. La fraternité véritable, c'est le lien qui nous rattache à Dieu comme au créateur et père de tous les hommes. L'égalité véritable n'est pas celle qui rêve de supprimer toute distinction sociale ; mais celle qui, dans la justice et la charité, excelle à faire de la variété des conditions et des devoirs, une merveilleuse harmonie profitable aux intérêts et à la dignité de la vie civile. La solidarité, comprenons-la comme l'apôtre saint Paul. Personne ne l'a prêchée mieux que lui, quand il compare l'humanité chrétienne à un corps dont tous les membres doivent être pleins de sollicitude les uns pour les autres ; dont aucun membre n'est en souffrance sans que tous les autres

1) Œuvres, I, 196.

souffrent avec lui ; où il n'y a pas de joie particulière qui ne devienne une joie commune (1).

“ Or, Messieurs, c'est à ces fins élevées que l'Eglise travaille et vous appelle à concourir. — Sans doute, l'Eglise a pour but premier le salut des âmes et leur éternelle félicité ; mais ces préoccupations supérieures ne l'absorbent pas ; et en fait de sollicitudes pour le bonheur même temporel des peuples, elle est au-dessus de tout reproché. Quelle infortune a-t-elle donc jamais laissée sans soulagement ? J'en appelle à ses croisades contre l'esclavage, à ses vases sacrés vendus pour la libération des captifs, au droit d'asile qu'en des temps meilleurs elle offrait dans ses monastères et dans ses temples aux victimes de la violence et de l'injustice, à ses fondations d'institutions charitables pour toutes les détresses humaines ; et même, en ce genre de bienfaits, elle a tellement excellé que ses ennemis ont fait son éloge.

“ Qui, plus que l'Eglise, contribue à améliorer le sort des classes populaires ? Certes, dit Léon XIII, ce n'est pas un faible appoint qu'elle apporte à cette œuvre, par le fait seul qu'elle travaille, de paroles et d'actes, à ramener les hommes à la vertu. Les mœurs chrétiennes, dès qu'elles sont en honneur, attirent la faveur de Dieu, principe et source de tout bien ; elles compriment le désir excessif des richesses et la soif des voluptés : — ces fléaux qui trop souvent, jettent l'amertume et le dégoût dans le sein même de l'opulence ; elles suppléent, par l'économie et la frugalité, à la modicité du revenu, loin de ces vices qui consomment petites et grandes fortunes, et dissipent les plus gras patrimoines.

“ C'est, Messieurs, parce que l'Eglise, éclairée des lumières d'en Haut, possède si bien l'intelligence des besoins de l'humanité, qu'elle nous fait dire par son chef su-

(1) I Cor., XII, 25-26.

prême : Il est évident qu'il faut viser avant tout à l'objet principal, qui est le perfectionnement moral et religieux ; c'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés. Que servirait de trouver dans leur sein l'abondance matérielle, si le salut de l'âme était mis en péril par la disette d'aliments spirituels ?—Au cours de son pontificat, Léon XIII a écrit des pages glorieuses à la famille de saint Vincent de Paul, que l'on voit, dit-il, se prodiguer partout où règne l'indigence, offrant partout le double secours de sa charité, à savoir aux âmes et aux corps (1). Sans doute, les sociétés de secours mutuel ne sont pas tenues à la pratique de l'héroïque charité qui se donne sans espoir de retour ; mais, dans une mesure encore très grande, elles doivent procurer à leurs membres cette double assistance corporelle et morale. — " L'homme, en effet, a dit Jésus-Christ, ne vit pas seulement de pain " (2). Il a bien un corps à nourrir ; mais il a aussi une intelligence faite pour les saines et droites notions, un cœur fait pour le bien, une volonté faite pour le devoir.

" C'est pourquoi, le saint-père, écrivant naguère aux évêques des Etats-Unis, adressait aux catholiques, par leur entremise, la recommandation suivante : " Assurément, ils ont le droit de s'unir en des associations pour le bien de leurs intérêts, mais il leur importe vivement de considérer avec qui ils s'associent : car, en recherchant certains avantages, ils pourraient parfois, par-là même, mettre en péril des biens beaucoup plus grands. La principale garantie contre ce danger est d'être bien résolu à ne jamais admettre que la justice soit méconnue en aucun temps ni en aucune matière. Si donc, il existe une société dont les chefs ne soient pas des personnes fermement attachées au bien et amies de la religion, et que cette société leur obéisse aveuglément, elle peut faire beaucoup de mal dans l'ordre public et privé ; elle ne peut pas faire de bien.

(1) Lettre Apost. *Cum multa*, 12 mai 1885.—(2) Matth., IV, 4.

De là une conséquence. c'est qu'il faut fuir non seulement les sociétés ouvertement condamnées par le jugement de l'Eglise, mais encore celles que l'opinion des hommes sages, principalement des évêques, signale comme suspectes et dangereuses. Bien plus, et c'est là un point très important pour la sauvegarde de la foi, les catholiques doivent s'associer de préférence à des catholiques, à moins que la nécessité ne les oblige à faire autrement ".

" Il est des sociétés, Messieurs, — vous en connaissez! — qui veulent substituer à la divine charité de Jésus-Christ, un sentiment de bienfaisance toute humaine, toute profane: vous avez raison de répudier l'inanité de leur philanthropie; qui mettent à la place de Dieu, dans leurs constitutions et dans ce qu'elles intitulent leurs prières, un Etre impersonnel capable de convenir à ceux-là mêmes qui ne croient rien. *Unum moneo*, vous dirai-je avec saint Hilaire (1), *unum moneo: Cavete*. Je n'ai qu'un avis à vous en donner: défiez-vous-en! Défiez-vous de leurs manœuvres: elles ne sont pas franches! Défiez-vous de leurs formules indéçises: elles sont un dissolvant pour la foi! Défiez-vous de leurs affinités: elles sont compromettantes! Avec leurs fallacieuses promesses, ces sociétés enveloppent les victimes qu'elles appellent leurs membres dans un réseau d'où il n'est pas facile de s'échapper. Il n'y a pas si longtemps qu'on en a eu la preuve trop éloquente chez nos voisins.

" D'ailleurs, Messieurs, s'il faut, en tout temps, confesser Jésus-Christ avec loyauté, jamais plus qu'aujourd'hui cette nécessité ne s'est imposée. Quand une époque a, comme la nôtre, la prétention contre nature de concilier les inconciliables, — vice et vertu, erreur et vérité, Baal et Jésus-Christ, — les attitudes mal définies deviennent énevantes.

" Non! ne biaisons pas. Allons tout droit à Jésus-

(1) Cité par Mgr Pie: *Œuvres*, IV, 583.

Christ, lui demander de régner sur nous. — Allons tout droit à son Eglise. Ses preuves sont faites. C'est sa bénigne influence qui fera prédominer l'esprit sur la matière, fera respecter la loi morale, maintiendra les hommes dans la sainteté du devoir, assurera à la conscience toute la vigueur de son autorité, fera aimer l'abnégation et le dévouement : toutes ces choses, selon l'expression de Mgr Frepel (1), qui font l'honneur de la civilisation chrétienne, et sans lesquelles nous n'aboutirions qu'au néant après nous être agités dans le vide.

“ Par l'énergique profession des principes qui régissent vos sociétés, vous m'avez mis à l'aise, Messieurs, pour vous rappeler les enseignements du grand pape Léon XIII. Vous faites, je le crois, de cette doctrine, la mesure de vos jugements et la règle de votre conduite : j'en suis rassuré sur vos travaux futurs, comme vous avez vous-mêmes raison d'en être fiers. C'est à des hommes de cette trempe de foi qu'appartient la place d'honneur dans les bonnes œuvres. *Curent bonis operibus præesse, qui credunt Deo.* C'est en eux qu'il faut saluer les vrais serviteurs de la patrie, les vrais bienfaiteurs de leurs frères. *Hæc sunt bona et utilia hominibus* (2).

“ Merci, Messieurs, de vos pieux hommages ; merci surtout de vos viriles protestations de fidélité à l'Eglise, à ses divins enseignements, à ses directions souveraines. — Vous ne pouviez m'offrir de plus aimable bouquet de fête ; car, ainsi que l'apôtre saint Jean, “ je n'ai pas de plus grande joie que de voir mes fils marcher dans la vérité ” (3).

“ De nouveau, Messieurs, je prie Dieu de vous bénir, de développer vos œuvres, d'étendre votre bienfaisante influence ”.

Mgr Moreau assiste ensuite, de son prie-Dieu, à la bénédiction solennelle du très saint Sacrement, présidée

(1) *Œuvres Pastorales et Oratoires*, VIII, 176. — (2) Tit., III, 8. — (3) III Joan., V, 4.

par Mgr Decelles. La maîtrise de la cathédrale, avec le concours de quelques artistes de la ville, y fait du chant superbe et de la musique délicieuse.—Et la réception se termine par le cantique des " Soldats du Christ ".

2. LES PAUVRES DE JÉSUS-CHRIST

Hormis les paroles du saint Evangile, nous ne savons rien d'aussi beau sur l'éminente dignité des pauvres, que ce passage du Pontifical : *Vis pauperibus... omnibusque indigentibus esse propter nomen Domini affabilis et misericors ?* — C'est en ce moment d'incomparable solennité où un élu à l'épiscopat se présente à l'ordination sacrée. L'Eglise recommande au candidat de garder jalousement le dépôt des divines Ecritures, des saintes traditions ; et, de même qu'elle l'interroge sur sa foi en l'adorable Trinité, elle l'interroge aussi sur les dispositions de son cœur à l'endroit des indigents : " Voulez-vous, au nom de Jésus-Christ, être affable et miséricordieux envers les pauvres " ? Et l'huile sainte ne coulera pas sur son front, qu'il n'en ait pris l'engagement solennel.

L'Eglise est en cela la fidèle interprète des tendresses de Dieu, la gardienne fidèle de sa doctrine. Et comme on retrouve son esprit en tous les vrais pasteurs, notre pontife vénérable devait posséder l'ornement de cette " miséricordieuse affabilité ".

Le lundi de chaque semaine, Mgr Moreau fait distribuer l'aumône aux pauvres, en son palais épiscopal. — Lundi, le 18 janvier, les pauvres reçurent leur offrande jubilaire. De ses autres ouailles, Sa Grandeur recevait elle-même des hommages et des présents. Avec les indigents, les rôles sont renversés. C'est à eux que vont les tendres paroles et les précieux souvenirs.

Dans la matinée du 18 janvier, ils se présentent à l'évêché, selon l'usage. C'est Mgr Moreau lui-même qui les

reçoit. Ils lui sont introduits un à un par M. le curé de la cathédrale. Sa Grandeur les bénit affectueusement, leur fait une large aumône, et leur distribue des "bons de pain" avec des billets d'entrée à la cathédrale pour la messe du jubilé.

Monseigneur s'entretient ensuite familièrement avec ces pauvres du bon Dieu, que tant de charité émeut jusqu'aux larmes. Il se recommande à leurs prières, après leur avoir dit de réconfortantes paroles sur les gloires de la pauvreté, et leur avoir rappelé qu'ils sont les premiers que Jésus-Christ ait béatifiés dans le Sermon sur la Montagne.

Eh bien ! oui, il s'est écrit de belles pages dans les livres, sur le chapitre de la pauvreté. Mais certes, en voilà une belle aussi que le pieux évêque jubilaire vient d'écrire au livre de sa vie. — En est-il beaucoup de plus éloquentes ?

3. LES SOLDATS DU PAPE

Le 6 mars 1868, Louis Veillot écrivait : " Cent trente-six jeunes gens du Canada, enrôlés volontaires dans l'armée pontificale, sont arrivés hier soir à Paris. . . Il suffit de les voir pour reconnaître des gens de bien qui font une œuvre de bien. . . C'est un spectacle auquel Paris ne devait pas s'attendre, de voir passer une troupe de croisés. Cependant les voici ".

Parmi " ces généreux enfants qui emportaient à Rome le cœur de la nation canadienne ", Saint-Hyacinthe comptait plusieurs de ses fils. — Ceux qui nous sont revenus de la glorieuse expédition, et les anciens frères d'armes que la divine Providence a voulu rapprocher d'eux en notre pacifique cité, sont restés fidèles à la cause pontificale. Et comme ils aiment toujours le pape en loyaux soldats, ils aiment aussi en catholiques convaincus l'évêque pasteur de leurs âmes. Il n'ignorent pas du reste que celui-ci le

leur rend bien. Qui ne sait donc combien Mgr de Saint-Hyacinthe a de vénération pour la Ville Eternelle, combien il chérit le pontife romain et tous ceux qui en ont bien mérité !

Nos Zouaves de Saint-Hyacinthe pouvaient donc être sûrs de plaire au vénérable prélat, en prenant part aux manifestations de joie provoquées par son jubilé. — Sa Grandeur avait eu naguère l'occasion de leur témoigner sa prédilection, en obtenant pour deux d'entre eux (1), anciens présidents de l'Union Allet, la décoration des chevaliers de l'Ordre de Pie IX. Elle profita, le soir du 18 janvier dernier, de la démarche filiale de ces pieux croisés, pour leur transmettre comme un précieux message les paroles que, tout récemment, Léon XIII adressait aux représentants de son armée. Ces paroles furent accueillies par de chaleureux applaudissements.

Voici l'adresse des Zouaves. M. le chevalier Raymond en fait la lecture, au nom de ses anciens camarades.

“ A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Evêque de Saint-Hyacinthe, etc., etc., etc.

“ MONSEIGNEUR,

“ En cette circonstance solennelle de votre heureux jubilé, alors que, de toutes parts, vos frères dans le sacerdoce vous adressent leurs chaleureuses félicitations, alors que votre diocèse tout entier vous acclame dans l'allégresse, et prie Dieu de vous conserver longtemps encore à l'amour de vos fidèles ouailles, permettez que nous, les anciens Zouaves Pontificaux, vos enfants spirituels, nous élevions à notre tour la voix pour vous présenter nos plus respectueux hommages.

(1) Messieurs E.-H. Richer et Noé Raymond.

“ Cinquante ans de prêtrise et vingt-un ans d'épiscopat, sont, Monseigneur, une longue carrière de dévouement et d'abnégation que la Providence n'accorde qu'à ses privilégiés, et dont nous, qui en avons bénéficié, ne pouvons assez Lui rendre grâces.

“ Durant cette longue période, votre cœur de père a éprouvé de grandes joies, d'ineffables consolations ; mais, sans nul doute, il a été fréquemment attristé, surtout dans ces lamentables temps d'épreuves que traverse l'Église avec son chef, notre Pape bien-aimé, prisonnier d'un roi chrétien devenu l'exécuteur des hautes œuvres de la révolution et de l'impiété triomphantes.

“ C'est, Monseigneur, désireux d'apporter à ces tristesses tous les allègements qu'il est en notre pouvoir, que nous, qui avons eu l'honneur de porter l'uniforme des Croisés de Saint-Pierre, nous croirions manquer au premier de nos devoirs si nous laissions passer ces fêtes de votre jubilé, sans venir déposer à vos pieds, l'humble mais sincère expression de nos sentiments toujours vivaces d'obéissance, de fidélité et de dévouement à la grande cause catholique.

“ Daignez, Monseigneur, agréer, avec notre profession de foi, le modeste cadeau que nous désirons ajouter aux nombreux et riches présents, qui vous sont offerts en cette mémorable circonstance, afin qu'il reste, comme un témoignage du respect et de l'amour filial des anciens Zouaves Pontificaux de votre ville épiscopale, envers leur premier pasteur, dont ils implorent ici la bénédiction à genoux en lui souhaitant longue vie, joie et bonheur en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

“ N. Raymond, chevalier de Pie IX.

E.-H. Richer, chevalier de Pie IX.

Auguste Séguin, Z. P.

F. Chartier, Z. P.

A. de Haerne, Z^{re} Pontl.

“ Saint-Hyacinthe, le 18 janvier 1897 ”.

A ces protestations généreuses, Monseigneur répond :

“ **CHERS MESSIEURS,**

“ Votre présente démarche manifeste des sentiments de foi, qui me la rendent particulièrement agréable et touchante. Et je vous prie d'en agréer l'expression de ma parfaite reconnaissance.

“ C'est une des plus douces gloires de la ville et du diocèse de Saint-Hyacinthe d'avoir figuré, dans l'armée du pape, par leur bonne part de recrues. Oui ! ici même, il nous a été donné de les voir, ces parents chrétiens qui surent offrir, avec une magnanimité de sentiments dignes des Machabées, le sang de leurs meilleurs enfants à la cause de la royauté pontificale. Nous les avons vus aussi, ces jeunes gens qui, n'écouter que l'ardeur de leur foi et la flamme de leur généreux enthousiasme, quittèrent leurs foyers et leur patrie, pour aller défendre Rome, le foyer commun, la commune patrie des cœurs catholiques.

“ Vous étiez, Messieurs, de ces jeunes vaillants ! — La révolution sacrilège a pu triompher de vous. Mais les malheurs qui ont résulté de sa honteuse victoire pour l'Eglise et pour l'Italie, disent assez au monde combien sainte est la cause pour laquelle vous avez voulu mourir. Et la sainteté de cette cause, et le dévouement que vous avez mis à la soutenir, attachent à votre nom un honneur impérissable.

“ Quelle qu'ait été l'issue de vos campagnes, il est des maximes qui triompheront toujours : “ La force ne constitue pas le droit ” ; “ Le succès ne justifie rien ” ; “ Dieu ne meurt pas ”. Ce sont ces maximes qui font que votre cause reste toujours debout ; que ce que l'on appelle “ la question romaine ” attend toujours une solution.

“ Que cette pensée vous soutienne, Messieurs, dans votre amour pour l'Eglise et pour le pape ! — Répandez-la autour de vous, cette double dévotion. En bonne vérité,

c'est le besoin du temps. L'autorité reçoit, de nos jours, de rudes assauts ; l'autorité religieuse elle-même, si sacrée qu'elle soit, est en butte à l'outrage. Eh bien ! vous au moins, n'est-ce pas, vous resterez de bons soldats bien disciplinés ? Vous serez fidèles à l'Eglise ; fidèles au pape et à tous ceux qui partagent son pouvoir. Ces religieux sentiments, pénétrez-en vos familles ; et vous aurez mérité qu'un nouvel appel du souverain légitime des Etats Pontificaux, trouve parmi vos fils des hommes capables de continuer vos glorieuses traditions.

“ Tout dernièrement (1), Messieurs, Léon XIII accordait audience aux anciens officiers de l'armée pontificale. Le saint-père, en leur présence, a bien voulu parler, dans les termes les plus bienveillants, du régiment des Zouaves Pontificaux et de leur vaillant général de Charette. Il vous a appelé ses fils d'élite ; et il a daigné dire que votre fidélité au saint-siège est votre meilleur titre de noblesse devant les hommes et votre gloire devant Dieu.

“ Messieurs, en vous remerciant du précieux cadeau, par lequel vous avez voulu perpétuer devant mes yeux le souvenir de mes chers Zouaves de Saint-Hyacinthe, je veux dire que je crois bien portées cette noblesse et cette gloire que vous décerne Léon XIII ; et je fais les vœux les plus ardents pour que vous en soyez toujours dignes ”.

C'est au salon de l'évêché que Mgr de Saint-Hyacinthe a reçu nos Croisés. Après l'échange des discours qu'on vient de lire, il les invite à s'asseoir, et cause amicalement avec eux des grands souvenirs de la ville des papes.

4. LA COMMISSION SCOLAIRE ET LES ACADÉMIES

Mgr Moreau est un grand ami de l'éducation. Aux derniers jours de 1895, Sa Grandeur faisait au saint-siège la Relation détaillée de l'état de son diocèse. L'examen

(1) Le 27 décembre 1896.

de ce document valut au vénérable ordinaire les plus précieux éloges de la S. Congrégation de la Propagande. L'Eminentissime cardinal préfet lui en écrivit une lettre très flatteuse où, après avoir loué les remarquables fruits de son zèle, il le " félicite tout spécialement du soin qu'il met à multiplier les écoles catholiques " . . .

En multipliant ses écoles, Monseigneur a aussi le soin d'en favoriser la prospérité. Mais, entre tous les établissements d'éducation catholique qui enrichissent notre religieux diocèse, ceux de la ville épiscopale occupent un rang distingué. Plus d'une fois, ils ont reçu d'éloquents témoignages de leur supériorité.

Quand on parle de l'état prospère de nos écoles, à Saint-Hyacinthe, il faut bien l'attribuer pour beaucoup à l'efficacité de l'enseignement congréganiste, à la vigilance du prêtre et à la sollicitude de l'évêque. Mais, après l'énumération de tous ces puissants concours, il en est encore un qu'on ne peut négliger sans injustice. C'est celui de notre commission scolaire catholique-romaine.

Les honorables Messieurs qui font partie de cette commission, en remplissent les devoirs avec un zèle vraiment admirable et digne de tous les éloges. Leur droiture d'esprit, leur largeur de vues, soutient dans nos écoles l'influence salutaire de la religion ; et, sous la libre action de celle-ci, non seulement notre petite jeunesse étudiante grandit dans la piété, mais elle s'élève aussi dans l'acquisition de toutes les connaissances utiles. Elle remporte des succès qui rendent Saint-Hyacinthe justement fier de ses académies.

Messieurs les commissaires, à leur tour, savent être reconnaissants à la religion de l'appoint fidèle qu'elle donne à leurs importants travaux. A l'occasion du jubilé de leur premier pasteur, " ils ont voulu reconnaître publiquement, lisons-nous dans *La Tribune*, l'encouragement que Mgr Moreau a toujours donné à leurs efforts pour promou-

vo
po
de
cri

col
ten
Na
Cō
Ma

reu
de
ave
ge

mēr
mer
pou
tion

" S

duca

aux j
Princ
fesse
saire
du Sa

voir l'éducation de la jeunesse de la ville épiscopale et la porter à un tel degré d'efficacité "...

L'honorable commission fit donc parvenir à Sa Grandeur l'expression de ses vœux de circonstance. Nous transcrivons ses Résolutions :

" Bureau
des Commissaires d'Ecoles Catholiques-Romains
de la cité de Saint-Hyacinthe.

" A une assemblée du Bureau des Commissaires d'écoles catholiques-romains de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue le 18 janvier courant, sous la présidence de Joseph Nault, Ecr., N.P., et avec la présence de Messieurs Louis Côté, Euclide-H. Richer, Eugène Saint-Jacques et Victor Marceau,

" Les résolutions suivantes ont été adoptées :

" *Résolu* : Que les membres de ce Bureau sont heureux de présenter à Mgr Louis-Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, avec leurs vœux de bonheur et leurs félicitations, l'hommage de leur profond respect et de leur filiale vénération.

" *Résolu* : Que les membres de ce Bureau se font en même temps un devoir de reconnaître le haut encouragement que Sa Grandeur a toujours donné à leurs efforts, pour promouvoir le progrès de l'instruction et de l'éducation chrétienne parmi la jeunesse de Saint-Hyacinthe.

" J. Nault, président.

" F.-X.-A. Boisseau, secrétaire.

" Saint-Hyacinthe, le 19 janvier 1897 "

Les communautés qui dirigent nos établissements d'éducation (1), et la jeunesse qui les fréquente, savent elles-

(1) Les Sœurs de la Présentation de Marie donnent l'enseignement aux jeunes-filles, dans l'académie Notre-Dame de Lorette et l'académie Prince. — L'académie Girouard (sur la paroisse de Saint-Hyacinthe le Confesseur) et l'académie Notre-Dame (sur la paroisse de N. D. du Saint-Rosaire), fréquentées par les jeunes garçons, sont sous la direction des Frères du Sacré-Cœur.

mêmes ce qu'elles doivent à l'action de leur évêque, et la place qu'elles ont dans ses sollicitudes.

Elles ont voulu, elles aussi, lui en témoigner leur reconnaissance, à l'occasion des fêtes jubilaires—Le 19 janvier, tous les enfants de nos académies et écoles se réunissaient à la cathédrale pour exécuter leur pieux dessein. “ La vaste église suffisait à peine, pour contenir cette foule remuante de jeunesse et d'espoir, joyeuse et heureuse de venir honorer l'évêque dévoué et vénéré qui tient la houlette pastorale d'un main si paternelle ” (1). —C'était à 8 heures du matin. Mgr Decelles offre le saint sacrifice de la messe, auquel assiste Mgr Moreau, pendant qu'à l'orgue, les élèves des académies Lorette et Prince chantent avec art et piété les plus beaux cantiques de circonstance.

La messe terminée, Mgr de Saint-Hyacinthe se rend à l'entrée du chœur. Mgr le coadjuteur et plusieurs membres du clergé lui font cortège. —Au nombre de ces messieurs, s'en trouve un dont la présence ici mérite d'être spécialement mentionnée. C'est M. l'abbé Geo. Chevrefils, curé de Sainte-Anne de Bellevue (diocèse de Montréal). L'aimable vieillard fut autrefois des nôtres. L'un des premiers, il appartient à la famille épiscopale de Mgr Prince, et il avait alors à Saint-Hyacinthe la direction des œuvres de jeunesse. Il devait remplir merveilleusement ce devoir, puisque les enfants d'il y a bientôt cinquante ans gardent encore de lui un si doux souvenir !

Quand donc Monseigneur et sa vénérable compagnie ont pris place-aux fauteuils qui les attendent, un élève du Sacré-Cœur s'avance, entre deux de ses jeunes confrères. —Du bas chœur, il dit au vieil évêque bien-aimé l'*ad multos annos* des enfants. Son adresse est ainsi conçue :

(1) *La Tribune.*

“ A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Évêque de Saint-Hyacinthe, etc., etc., etc.

“ MONSEIGNEUR,

“ Depuis l'inauguration de vos fêtes jubilaires, votre nom et vos louanges sont dans toutes les bouches. Vos prêtres et vos communautés religieuses sont dans la jubilation, parce que c'est le jubilé d'un père et supérieur vénéré ; votre ville épiscopale et tout votre diocèse sont dans la jubilation, parce que c'est le jubilé d'un père et pasteur aimé ; tous les enfants des académies et écoles sont dans la jubilation, parce que c'est le jubilé d'un père qui est à leurs yeux l'image fidèle du bon, du tendre Jésus des enfants.

“ Qu'il nous soit permis cependant, à nous, élèves de l'Académie Girouard et de l'Académie Notre-Dame, d'approcher de plus près votre personne vénérable pour recevoir vos bénédictions, et pour proclamer hautement ce que Votre Grandeur a fait pour nous en particulier, enfants et jeunes gens de la florissante cité de Saint-Hyacinthe.

“ Avec le concours généreux et empressé des citoyens de Saint-Hyacinthe et du zèle éclairé des pasteurs de l'église cathédrale, vous avez introduit au milieu de nous les Frères du Sacré-Cœur qui s'efforcent, par tous les moyens possibles, de répondre à la confiance de Votre Grandeur et des citoyens de votre ville. Nous sommes heureux, Monseigneur, de vivre sous la direction de ces pieux éducateurs. Leur passé à Saint-Hyacinthe n'est pas bien long ; déjà cependant, ils pourraient montrer avec orgueil toute une phalange de jeunes gens d'élite qui leur doivent leur première formation intellectuelle et morale, leur premier élan dans la voie de l'honneur, les profondes habitudes de piété qui les font marcher noblement, en chrétiens

sans reproche, sous les plis glorieux de la bannière du Sacré-Cœur. La fougue de la jeunesse, ses ardentes ambitions, les premiers enivrants du succès, n'ont pu absorber leurs pensées et leurs cœurs au point de leur faire oublier l'honneur de servir l'Eglise et le Sacré-Cœur. Le premier vendredi de chaque mois leur est toujours cher, et le pain Eucharistique demeure pour eux la source des pures et nobles énergies. A vous donc, Monseigneur, le droit de recueillir les fruits d'or de cette fondation ; à nous le devoir de vous en faire hommage, et de vous donner l'assurance que nous continuerons ces belles traditions de nos Académies ; car nous avons, Monseigneur, l'ambition de devenir des hommes et des chrétiens convaincus et pratiquants. Le Sacré-Cœur sera toujours notre drapeau ; l'Eucharistie, le centre de notre vie morale et chrétienne ; Jésus-Christ et son Eglise, notre voie, notre lumière et notre vie. Puis, lorsque nous serons sortis de nos chères Académies, nous resterons de la famille paroissiale ; et Votre Grandeur pourra toujours compter sur nos volontés et notre entier dévouement pour le service de toutes les nobles causes. Nous vous devons cette coopération de notre filiale affection, en retour de tout ce que vous avez fait pour nous.

“ Merci donc, Monseigneur, de l'intérêt que vous portez à nos académies et, par elles, à nous tous. Aux remerciements pour les bienfaits passés, nous joignons nos souhaits pour l'avenir. L'AD MULTOS ANNOS est dans le cœur de tous les élèves des Frères. Appuyé sur Monseigneur le coadjuteur, lui aussi si bon pour les enfants, coulez en paix, Monseigneur, la dernière partie d'une existence toute remplie d'œuvres magnifiques.

“ Vivez heureux et bien longtemps encore, pour le bonheur de tous vos enfants qui vous aiment ; pour la prospérité de nos écoles, le bien du diocèse, l'honneur de l'Eglise du Canada.

“ Daignez accepter, Monseigneur, ce petit cadeau de

fête
cré-

une
de I
sent
offer

rée
cui
dépo
tout
mém
sabl
sa co

vien
cade
sonn
dre
“ Le
chois
prêtr
jours
la ch
nous

tance
près
para
cœur
d'un

fête, comme faible hommage des élèves des Frères du Sacré-Cœur de votre ville épiscopale.

“ Les élèves de l'Académie Girouard
et de l'Académie Notre-Dame ”.

Le petit orateur est remplacé auprès du pontife par une députation des élèves de l'Académie de Notre-Dame de Lorette. Elles apportent à Monseigneur de riches présents : un missel et un couvre-lutrin. L'hommage en est offert dans les termes suivants :

“ MONSEIGNEUR, En ces fêtes jubilaires, moisson dorée où chacun apporte sa gerbe, votre bienveillance accueillie volontiers le moindre épi de vénération et d'amour déposé à ses pieds. Encouragées par cette condescendance toute paternelle, nous venons offrir à Votre Grandeur, en mémoire de son jubilé sacerdotal, ce livre sacré, indispensable auxiliaire du prêtre, lorsqu'en vertu des pouvoirs de sa consécration, il renouvelle les merveilles du jeudi saint”...

Le compliment des élèves de l'Académie Prince qui viennent ensuite, est également éloquent et gracieux. Leur cadeau de fête est une belle soutane violette. En la personne vénérée du prélat, elles saluent le Père au cœur tendre et généreux, le Pasteur au dévouement sublime... “ Les élèves de l'Académie Prince, ajoutent-elles, ont choisi comme hommage filial, une soutane : vêtement du prêtre, robe bénie devant laquelle nous nous inclinons toujours avec respect, et qui nous prêche si éloquemment, — et la charité du sacerdoce catholique, et la reconnaissance que nous lui devons ”...

Après avoir béni solennellement l'intéressante assistance, Mgr Moreau invite son digne coadjuteur à être auprès d'elle l'interprète de ses sentiments. — Mgr de Druzipara accède aussitôt à ce désir et prononce, avec tout son cœur, une éloquente allocution. Son discours témoigne d'un haut intérêt à l'instruction chrétienne et à la saine

éducation de l'enfance, en même temps qu'il rend un bel hommage au mérite des distingués citoyens qui composent notre commission d'écoles.

Le chant en grand chœur du *Magnificat* clôt cette suave Fête des Enfants.

5. LES ENFANTS DE MARIE

Le soir du même jour (19 janvier), Monsieur le curé de la cathédrale présente à Mgr de Saint-Hyacinthe ses pieuses congréganistes de la sainte Vierge.

Elles sont réunies au nombre d'environ 400, dans leur chapelle qui offre, par son illumination brillante et ses élégants décors, le plus beau coup d'œil. — Le vénérable jubilaire y est salué à son arrivée par un chant d'allégresse ; et mademoiselle Saint-Germain, présidente de la Congrégation, vient déposer aux pieds de Sa Grandeur les hommages de ses compagnes :

“ A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Evêque de Saint-Hyacinthe, Comté Romain,

Assistant au Trône Pontifical.

“ MONSEIGNEUR,

“ Les enfants de Marie Immaculée de la paroisse de la Cathédrale, avaient sollicité l'honneur de vous faire parvenir leurs cadeaux comme gage de leur filiale et respectueuse affection.

“ Votre Grandeur, devinant l'immense désir que nous n'osions exprimer, a voulu venir, de son propre mouvement, nous visiter et nous bénir, dans notre chère chapelle. Nous sommes tout heureuses et tout fières, Monseigneur, de cette délicieuse attention de votre paternelle bonté. Nous avons donc, nous aussi, Enfants de Marie

Immaculée, la douce faveur de vous posséder, de vous fêter, de vous exprimer nos souhaits et de vous offrir nos cadeaux symboliques (1).

“ En effet, Monseigneur, nous voulons faire nôtre la devise de Jeanne d'Arc : JESUS MARIA. Oui, Jésus, le divin prisonnier du Tabernacle est notre Roi ; Marie Immaculée, notre Reine. Comme l'héroïne de Domrémy, nous avons à lutter pour rester fidèles à Jésus et à Marie, au milieu d'un monde qui ignore trop souvent l'honneur de servir Dieu. Et puis, nous savons que la femme chrétienne, à ses heures providentielles, est souvent appelée à délivrer, par sa douce influence, Jésus captif dans la cité du mal. Voilà, Monseigneur, ce qui nous fait apprécier l'honneur et la faveur d'appartenir à la Congrégation de Marie Immaculée ; car là, on nous enseigne ces principes de foi et d'honneur chrétien : et nous tenions, Monseigneur, à vous en faire profession comme témoignage de notre profonde gratitude et de notre filial amour.

“ Puissent, Monseigneur, toutes les prières qui s'élèvent du cœur des Enfants de Marie, prolonger votre existence, l'embellir de précieux souvenirs, et émailler de diamants votre couronne sacerdotale.

“ En terminant, nous prions Votre Grandeur d'appeler du ciel, sur vos enfants agenouillées, une bénédiction qui leur portera bonheur.

“ Les Enfants de Marie Immaculée ”.

Mgr Moreau exprime avec grande affection la joie et la reconnaissance de son cœur.—Si les demoiselles de la congrégation ont su apprécier si justement l'honneur d'être présentées à leur évêque en une circonstance de cette solennité, elles ont dû estimer également très cher l'honneur de ses belles et encourageantes paroles.

(1) Une statue de Jeanne d'Arc et un voile de tabernacle.

VI

LES GRANDES SOLENNITÉS DU JUBILE

Enfin, nous voici aux heureux jours salués d'avance par tant de désirs !

En signe d'allégresse, la ville a hissé ses drapeaux. Il tombe de leurs plis, comme un parfum de fête qui met tous les cœurs en joie. — Sur l'évêché, ce sont les couleurs pontificales qui déploient leur majesté ; on remarque, au sommet des tours de la cathédrale, les drapeaux anglais et français.

Les compagnies de chemin de fer ont eu la bienveillance d'accorder des conditions de faveur, pour nous amener les étrangers qui veulent être de nos fêtes ; et les visiteurs arrivent nombreux. Ils sont attendus. — Aux diverses gares de la ville, le comité de réception se tient prêt à leur souhaiter la bienvenue et à leur offrir le service de ses équipages.

C'est à l'évêché et au séminaire que l'on préside à l'honorable exercice de l'hospitalité. Et y recevant nos hôtes, on décore leur poitrine d'une gracieuse insigne aux armes du pontife jubilaire. Puis, les quelques heures qui restent encore avant l'ouverture du programme, coulent délicieusement dans d'amicales et franches conversations.

I. AU SÉMINAIRE

Le soir du 20 janvier, trois archevêques et dix évêques sont réunis à l'évêché. Saint-Hyacinthe n'avait jamais vu

pareille assemblée épiscopale. C'eût été le bon moment de lui répéter : " Et tu . . . , nequaquam minima es in principibus Juda " (1).

A sept heures, plusieurs citoyens éminents viennent présenter leurs hommages aux prélats, et solliciter l'honneur de les conduire au séminaire, pour l'inauguration des solennités du jubilé. — Mgr de Saint-Hyacinthe monte avec Monsieur le maire Dessaulles, dans un carosse de gala. Il est suivi de ses illustres collègues, qui ont pris place dans d'autres équipages, où ils sont eux-mêmes accompagnés de Monsieur le juge Tellier, Monsieur le chevalier Richer, pro-maire, etc.

Le séminaire les attend, heureux d'ouvrir le concert de la jubilation solennelle et d'en entonner les premiers cantiques. — En lui attribuant cette place d'honneur dans leur programme, les organisateurs ont montré qu'ils connaissent bien les pensées de notre évêque et les sentiments de son cœur, à l'endroit de la glorieuse institution.

D'ailleurs, c'était justice. Le séminaire est ici l'ouvrier de la première heure. Quand il fut fondé par l'abbé Girouard en 1811, Saint-Hyacinthe n'était qu'un petit bourg. Il a vu la cité grandir à l'ombre de sa coupole, et il fut bien l'un des meilleurs artisans de son progrès. Le premier à la peine, qu'il soit donc le premier à l'honneur et à la joie !

La fête qui s'ouvre, lui donne l'opportunité de témoigner sa reconnaissance à une sympathie, à un dévouement, à une sollicitude, qu'il n'a jamais vus se démentir depuis tout près de cinquante ans. Et puis, si le prélat qu'on veut honorer appartient à une autre famille collégiale, il n'est pas cependant un étranger : nous verrons bientôt combien Sa Grandeur elle-même aime à redire ses liens de parenté avec les disciples de Monsieur Girouard. Aussi, la

(1) Plus haut, p. 66.

réception jubilaire a-t-elle le plus touchant caractère de cordialité et de grandeur.

C'est dans la vaste salle de récréation que la fête va se dérouler.

Quand on y pénètre, le regard est tout de suite attiré vers un portrait, grande nature, de Léon XIII bénissant. C'est le père commun qui devient présent à la famille de Saint-Hyacinthe. — Les murs sont ornés des portraits de nos premiers évêques ; des fondateurs et des bien-fauteurs du séminaire, qui semblent accourir, les uns du sein de leur éternité, les autres du théâtre de leur zèle, pour rendre hommage à l'évêque si bienveillant à l'œuvre de leur cœur. Avec ces tableaux, alternent ~~les blasons~~ des divers diocèses du pays. L'un d'eux est encadré de deuil ; il évoque le souvenir d'une figure aimée et regrettée : Mgr Fabre manque aux réjouissances. Son *Alma Mater* qu'il aimait comme un fils, le pleure comme une mère. — Le fond de l'estrade est orné du portrait de Mgr Moreau, du chiffre des grands anniversaires qu'on va célébrer, ainsi que des inscriptions : " Nicolet—Montréal—Saint-Hyacinthe ", où se trouve résumée toute la vie du prélat.

Monseigneur est introduit avec Monsieur le maire, dans la salle de réception, par Monsieur le chanoine Dumesnil, supérieur du séminaire. La foule qui l'y a précédé, se lève et l'acclame par des applaudissements enthousiastes, dont les salves se répètent pour saluer les nobles personnages qui lui font cortège.

Ce sont, — avec Son Honneur le juge Tellier, l'Honorable P.-B. de LaBruère, M. le Dr Cartier, M. P. P., MM. E.-H. Richer, A. Denis, etc., — Nos Seigneurs les archevêques d'Ottawa, de Cyrène et de Saint-Boniface ; les évêques des Trois-Rivières, de Nicolet, de Rimouski, de Mosynopolis, d'Ogdensburg (E. U.), de Chicoutimi, de Valleyfield, de Druzipara et de Sherbrooke ; le T. R. P. abbé d'Oka ; M. le vicaire capitulaire de Montréal ; Mgr

le recteur de l'Université Laval et plusieurs autres prélats de la Maison du Pape ; le T. R. P. Recteur de l'Université d'Ottawa ; des membres de tous les chapitres cathédraux du Canada ; les supérieurs, ou leurs représentants, des divers Ordres religieux du pays et de tous nos séminaires et collèges ; et, environ trois cents autres prêtres, du Canada et des Etats-Unis. — Le séminaire de Saint-Hyacinthe a déjà vu se réunir dans ses salles d'immenses auditoires : il n'en a, sans doute, jamais admiré de plus distingué que celui-ci.

Voici donc le programme de son *Hommage* :

PREMIERE PARTIE.

OUVERTURE La "Fête" BLÉGER

FANFARE

ENTRETIEN SUR LE SACERDOCE

INTERLOCUTEURS :

Bernard	EPHREM LEFEBVRE
Eugène	ROSAIRE CARON
Denis	JOSÉPH TARTE
Charles	CHARLES MINETTE
Albert	DAVID LAVIGNE

SECONDE PARTIE

CANTATE "Noces d'Or" | paroles de E. CHARTIER
| musique de E. PELLETIER

CHŒUR

ADRESSE A MONSEIGNEUR par MONSIEUR LE
SUPÉRIEUR du Séminaire

FANTAISIE "Hommage" ZIEGLER

FANFARE

La partie musicale de la fête est sous l'habile direction de M. l'abbé E. Pelletier : elle est fort applaudie. — On aimera sans doute à relire les paroles de la *Cantate* ; elles

sont reproduites plus loin (1), avec l'*Entretien sur le Sacerdoce*.

Les chroniqueurs ont appelé cet *Entretien* " une jolie pièce d'éloquence et d'affection respectueuse ; une étude pleine d'actualité sur le clergé, sa mission et ses œuvres ". Tout cela est vrai. Mais il faut ajouter que l'éloquence en est pénétrée de piété ; que l'étude est parsemée de fortes instructions, sous l'ornement des doux souvenirs et des délicats hommages. C'est un écrit de haute inspiration, bien fait pour honorer la vertu et pour la faire aimer. L'*Entretien sur le Sacerdoce* figurera dignement, à côté des dissertations les plus renommées du Séminaire de Saint-Hyacinthe : Sur le Pape, Sur la Nécessité de la Religion dans l'Education, Sur les Classiques, Sur l'Encyclique *Immortale Dei*, etc.

L'*Entretien* est suivi du chant des " Noces d'Or " ; après quoi, Monsieur le chanoine Dumesnil se présente sur l'estrade. Il vient exprimer à Mgr de Saint-Hyacinthe les sentiments et les vœux du Séminaire et de ses directeurs. Son adresse n'est pas seulement une présentation d'hommages ; elle est aussi un document de noble allure et de puissante doctrine, une savante synthèse de l'enseignement du Séminaire, un clair exposé de principes et une ardente profession de foi.

Voici le texte de cette adresse. La lecture en a été fréquemment interrompue par des applaudissements prolongés, dont l'écho a retenti au loin et s'est répercuté longtemps.

(1) Appendice III.

“ A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Évêque de Saint-Hyacinthe,

Assistant au Trône Pontifical, etc., etc., etc.

“ MONSEIGNEUR,

“ Les élèves de cette Maison, par la musique, l'entretien, la cantate, viennent de vous exprimer la large part qu'ils prennent à la joyeuse célébration de votre jubilé sacerdotal.

“ Par ces symphonies, ces chants, ces paroles, ils ont voulu manifester les sentiments de respect, de soumission et d'affectueuse gratitude dont ils sont animés envers Votre Grandeur. Ils adressent aussi au ciel des vœux ardents pour que Dieu daigne vous conserver longtemps encore à votre diocèse et à cette institution.

“ Cependant, en un pareil jour, la simple expression de ces sentiments ne saurait être suffisante : nous avons, il semble, un autre devoir à remplir.

“ En effet, nous sommes ici les représentants des deux seules autorités, ayant le droit de contrôler l'éducation de l'enfant : *Les parents et l'Eglise*. Les parents de l'enfant ont cette autorité, parce qu'ils sont les auteurs de sa vie naturelle. Le Christ et son Eglise ont aussi cette autorité, parce qu'ils sont les auteurs de sa vie surnaturelle. “ Car, à ceux qui ont donné l'être, de le perfectionner : *Ejusdem est rem producere et ei perfectionem dare* ” (1).

“ Maintenant, si l'on examine l'excellence comparative des causes et des fins qui ont créé ces deux autorités, la raison arrive facilement à la même conclusion que les documents pontificaux : L'éducation de l'enfant chrétien

(1) S. T., q. 103, a. 5.

appartient originairement et essentiellement à la famille, sous la suprême direction de l'Eglise.

“ Or, Monseigneur, librement la famille et l'Eglise nous ont confié le soin de ces jeunes gens qui vous fêtent aujourd'hui. Cette charge, nous le sentons, porte avec elle-même une responsabilité immense.

“ En effet, dans quelques années, prêtres, religieux, simples laïques, ces mêmes jeunes gens, par leurs connaissances et leur position, exerceront, soit en bien, soit en mal, une influence puissante sur la société civile et religieuse. Aussi, mus par ces graves considérations ; en face du vent d'incrédulité et d'insubordination qui souffle sur notre société ; à la vue des attaques de plus en plus violentes et continues que subit la jeunesse dans sa foi et dans ses mœurs ; parlant à l'évêque de nos âmes, placé par l'Esprit du Christ pour régir l'Eglise de Saint-Hyacinthe ; ayant devant nous ces Pontifes illustres et vénérables, également chargés de gouverner et d'enseigner leurs diocèses respectifs ; en présence de ce clergé nombreux et distingué, auquel s'est joint l'élite des citoyens : nous sentons le besoin de vous assurer, Monseigneur, que, marchant sur les traces de nos devanciers, nous ne négligeons rien pour donner à nos élèves cette éducation saine et solide, si nécessaire pour les préparer aux luttes du présent et à celles de l'avenir.

“ La solide et véritable éducation embrasse nécessairement la culture des deux facultés spécifiques de l'homme. La religion, la raison, l'expérience, — d'un commun accord, — nous apprennent que dans les études, au moins générales, ces deux formations doivent marcher de pair, et s'aider mutuellement. C'est pourquoi nous nous adressons à l'intelligence et à la volonté, à l'esprit et au cœur.

“ Persuadés que la religion, source de tous les dévouements, de toutes les abnégations, peut seule rendre l'homme noble et grand, en l'élevant au-dessus de lui-mê-

me et le faisant tendre vers ses sublimes destinées, nous cherchons à inculquer les éternelles vérités dont elle est la gardienne fidèle, par un enseignement, qui, commençant par le Petit Catéchisme, se développe dans les Catéchismes de Persévérance et de Controverse, et reçoit son couronnement dans des cours dogmatiques et apologetiques sur l'Eglise.

“ Pour fortifier, orner, discipliner l'intelligence, nous étudions les classiques païens expurgés, auxquels nous ajoutons les auteurs chrétiens : usage déjà ancien dans ce séminaire, et préconisé par les souverains pontifes Pie IX et Léon XIII. Ainsi dirigée, la formation littéraire échappe à de graves dangers ; et l'élève, au moment de commencer ses études philosophiques, est préparé à une science saine, solide, absolument rationnelle et chrétienne.

“ Grâce à un homme qui fut l'âme et le cœur de cette institution,—grâce à Messire Isaac Desaulniers, dont le souvenir reste toujours vivant parmi nous,—la philosophie de saint Thomas, longtemps avant l'encyclique *Æterni Patris*, fut introduite dans ce séminaire. Depuis, elle y règne ; elle y régnera tant que nous vivrons.

“ Il est une autre science, dont la vraie philosophie est la compagne, ou plutôt, la fidèle servante : c'est la Théologie. Nous avons eu le bonheur de commencer notre existence comme séminaire, dans un temps où saint Liguori, répandant les lumières de la véritable doctrine, faisait disparaître un rigorisme par trop exagéré. Et toujours, en morale, nous avons été *Liguoristes* ; comme, en dogme, l'infailibilité pontificale a trouvé en nous de fidèles disciples.

“ Mais il est une erreur, trop vivante, hélas ! ou plutôt, un principe de mille erreurs qui, sous un nom récent, a pénétré jusque dans le sanctuaire, et qui porte ses ravages parmi une foule de catholiques vrais ou prétendus. C'est le Rationalisme mitigé ou Semi-Libéralisme. Contre

cette erreur, nous nous efforçons de mettre nos élèves en garde et de leur fournir des armes.

“ Le Rationalisme, à tous ses degrés, s'attaque à la foi, base de toute religion révélée. Son nom le définit. Né, d'après Sa Sainteté Léon XIII (1), de l'esprit de la prétendue Réforme au seizième siècle, on l'appela au dix-huitième : *Philosophie* ; à la fin du dix-huitième : *Révolution*. Sous la Restauration, il laisse ce nom, devenu trop odieux aux pouvoirs du jour, pour s'appeler *Le Libéralisme*. Mais, quel que soit le nom, c'est toujours la même erreur ; c'est toujours l'orgueil de l'esprit, l'amour d'une indépendance exagérée, poussé chez les uns jusqu'à l'autonomie complète de la raison, restreint chez les autres jusqu'à s'approcher plus ou moins de la vérité totale, mais sans jamais y atteindre.—La doctrine des premiers s'appelle : *Libéralisme pur* ; celle des seconds : *Semi-Libéralisme* ou *Libéralisme catholique*.

“ Etrange association de termes contradictoires dans sa dénomination, il n'implique pas moins de contradiction dans ses tendances ; car, selon le mot de Pie IX : “ Le “ Libéralisme catholique, c'est le système fatal qui rêve “ toujours d'accorder deux choses inconciliables,—l'Eglise “ et la Révolution, ou, en d'autres termes,—l'Eglise et le “ Rationalisme ”. De sa nature, il revêt d'innombrables nuances ; car, dit Dom Benoit, entre le pur catholique qui est au sommet de l'échelle, et le rationaliste pur qui est au bas, il y a des semi-libéraux sur tous les degrés intermédiaires. Cette erreur affecte toutes les grandes questions qui, de nos jours, en histoire, en philosophie, en religion, en sociologie, agitent les esprits, et sur lesquelles, comme le bien des âmes y est intéressé, l'Eglise réclame le plein droit de contrôle ou du moins la direction prépondérante.

“ Nommer les prétendues libertés de la pensée, de la parole, de la presse ; celles de la conscience, des cultes ; la

(1) Encycl. *Immortale Dei*.

tolérance, l'éducation ; les droits et devoirs de l'Etat, de la Famille, de l'Eglise, et leurs conséquences dans leurs rapports mutuels : n'est-ce pas déjà donner une idée du nombre et de l'importance de ces questions, sur lesquelles il nous faut éclairer les jeunes intelligences ? Tel est le but principal, sinon unique de nos cours de dogme, d'apologétique et de philosophie, où ces matières sont discutées, résolues, au moyen des données jamais discordantes de la foi et de la raison.

“ Mais il est un autre mal, que déplore l'illustre “ Pontife des Encycliques ” dans sa lettre aux évêques portugais (1), et contre lequel nous nous efforçons de pré-munir ceux qui nous sont confiés : c'est l'esprit de parti. Il peut se définir : “ L'amour passionné, aveugle, d'un parti politique, qui fait sacrifier (nous ne le savons que trop !) les intérêts supérieurs de Dieu, de l'Eglise et des âmes, à des sympathies, ou à des intérêts purement humains ”. Les maux désastreux qui sont, suivant le souverain pontife, les effets de cette *partisannerie*, sont manifestes en ce pays, surtout chez les Canadiens-français, si faciles à se laisser échauffer et entraîner par les discours enflammés de nos tribuns populaires, et qui, une fois lancés dans une direction, ne savent plus entendre la voix de la raison et revenir sur leurs pas. C'est là une source de divisions et d'affaiblissement, comme le proclame Léon XIII dans ce document. “ Si, dit-il, l'accord désirable “ des catholiques a été bien difficile jusqu'ici, la cause en “ est qu'un trop grand nombre d'hommes, s'entêtant dans “ leurs opinions, n'ont voulu renoncer en rien et pour au- “ cune raison à *l'esprit de parti*. Quant aux maux dont “ vous souffrez, l'extrême impiété du siècle dernier n'en “ est ni la seule ni la principale cause ; mais il faut surtout “ les attribuer aux factions politiques et aux discordes “ intestines ”.

(1) 14 septembre 1896.

“ Ces paroles du pape infallible sont d'autant plus frappantes, qu'elles s'adressent à ce Portugal, si travaillé au siècle dernier par l'impiété et la franc-maçonnerie, qui dominèrent alors et qui dominent encore souvent dans son gouvernement.

“ Mais mieux que tout ce que nous venons de dire, notre profession de principes va vous démontrer, Monseigneur, quelle est notre doctrine sur tous ces points.

“ Nous croyons et enseignons que la véritable Eglise n'est ni une secte, ni une école, ni une institution nationale ; qu'elle n'est ni Gallicane, ni Américaine, ni Anglicane ; mais qu'elle est une, unique, sainte, apostolique, universelle ; qu'elle est fondée, non par les puissances de ce monde, non par les Corps sçavants, — Académies, Universités, — mais par Dieu fait homme, tout-puissant et omniscient, sur Pierre et ses successeurs.

“ Nous croyons et enseignons qu'Elle est éclairée non par les flambeaux souvent enfumés de la science humaine, mais par la lumière très claire, toujours ancienne et toujours nouvelle du Verbe et de son Esprit.

“ Nous croyons et enseignons qu'Elle est gouvernée souverainement et enseignée infailiblement, par Pierre qui a reçu de Jésus-Christ les clefs du royaume des cieux et a été, par-là même, constitué Pasteur Suprême.

“ Nous croyons et enseignons que, chef visible de l'Eglise une et universelle, le successeur de Pierre y exerce sur tous les chrétiens sans exception, dans toutes les matières et jusqu'à la limite dont il est le juge, le triple pouvoir du Magistère, du Ministère et du Gouvernement (Magisterium, ministerium et imperium).

“ Nous croyons et professons que tous ses enseignements comme Chef de l'Eglise doivent être crus ; que toutes ses décisions, jugements, commandements, doivent être obéis ; que toutes ses volontés et directions, allant au delà du simple conseil, doivent être suivies.

“ Nous croyons que là où est Pierre, là est l'Eglise ; qu'avec l'Eglise est Jésus-Christ, son fondateur ; que là où est Jésus-Christ, là est la Vérité ; que là où est la Vérité, là est la véritable Liberté. C'est pourquoi, de toutes nos énergies, nous condamnons tout ce que Pierre condamne ; nous nous soumettons à tout ce qu'il décide ; nous adhérons à tout ce qu'il enseigne.

“ Jésus-Christ a dit à ses disciples : *Magister vester unus est : Christus* (1). Sans crainte de manquer de respect à cette parole sacrée, nous osons dire : *Magister noster unus est : Petrus*. Et, au milieu de ce déluge de doctrines perverses, d'opinions, de théories plus ou moins risquées et dangereuses, qui sollicitent les esprits et les cœurs des pauvres humains, et menacent de les engloutir dans les abîmes de la perdition, nous levons les regards vers Pierre et nous lui répétons ce qu'il répondait au Divin Maître : *Domine, ad quem ibimus, verba vitæ æternæ habes!*

“ Enfin, Monseigneur, nous croyons et nous enseignons que l'évêque, dans son diocèse, possède, de droit ordinaire, sous la dépendance du souverain pontife, le pouvoir d'enseigner, de juger, de gouverner, de paître son troupeau ; de faire des lois, des règlements qui ordonnent et qui défendent ; de donner des directions ; et qu'il exerce légitimement ces pouvoirs, en toute matière qui touche ou qu'il juge toucher au bien des âmes. Nous professons qu'en tous ces cas, tout sujet, — prêtre ou laïque, grand ou petit, électeur ou élu, savant ou ignorant, — a le devoir de conscience de se soumettre en esprit, et d'obéir en acte, sauf le droit, s'il croit à l'erreur ou à l'injustice, d'en appeler au supérieur, mais au seul supérieur de cet évêque.

“ Voilà, Monseigneur, ce que nous croyons et enseignons. Si nous n'avions connu le respect, l'amour, la joie spirituelle avec lesquelles vous recevez toute parole tombant de la chaire apostolique, nous aurions pu crain-

(1) Math., xxiii, 10.

dre de vous fatiguer par cette forme inusitée d'adresse. Mais nous avons, au contraire, pensé qu'il serait agréable à votre cœur d'évêque d'être assuré que, dans l'œuvre capitale de former la jeunesse aux lettres, à la philosophie, à la théologie, les prêtres de votre séminaire sont toujours guidés par les enseignements, les directions et même les desirs du saint-siège.

“ Maintenant, Monseigneur, il nous reste un devoir bien doux à remplir : celui de publier en termes simples, mais sincères, ce que vous avez été pendant toute la durée de votre épiscopat à l'égard du Séminaire, de ses œuvres, et de tous ceux qui y sont concernés. Mais ce que vous avez été à tous ces égards, comment l'exprimer ? Dire que nous avons toujours trouvé en vous un véritable Evêque, un Ami sincère, un tendre Père, ce n'est pas assez. Durant ces vingt-un ans d'épiscopat, jamais votre zèle, votre affection, votre dévouement ne se sont démentis. Vos pensées, votre cœur étaient à l'œuvre de votre séminaire. Pour assurer sa prospérité et favoriser les vocations ecclésiastiques, vous excitiez le zèle de votre clergé ; vous demandiez aux élèves des prières spéciales. Avec sollicitude, vous vous informiez du nombre, de la santé, du travail, de la piété des enfants. Même sollicitude à l'égard de nos clercs, au sujet desquels les moindres détails vous intéressaient. Avec empressement, et quelquefois malgré un besoin urgent de prêtres pour le ministère, vous accordiez tous les sujets qui désiraient consacrer leur vie à l'œuvre du Séminaire. Vous vous rendiez à nos fêtes collégiales ; vous pontifiez à quelques-unes de nos grandes solennités. Les Congrégations de la Très Sainte Vierge et des Saints Anges se rappellent toujours avec bonheur et reconnaissance, les fêtes de réceptions que vous daigniez présider. Vous aimiez à voir nos élèves ; les réunissant, vous les bénissiez et leur adressiez de pieuses exhortations et de sages conseils.—Enfin, preuve insigne de votre amour et de

votre estime pour votre séminaire, vous lui donnez les premières vêpres du grand jour jubilaire.

“ C'est pour nous un grand honneur, augmenté encore par la présence de ces Princes de l'Eglise ; ces pieux et illustres archevêques et évêques. Ils sont venus de toutes les parties du Canada, même de la République voisine, et se joignent à vos diocésains pour vous féliciter sur vos cinquante années de sacerdoce, vos vingt-un ans d'épiscopat, et bénir Dieu avec nous tous de cette longue vie consacrée aux âmes et à l'Eglise.

“ Merci, Messeigneurs, de votre honorable présence au milieu de nous. Unis de cœur et d'esprit avec vos Excellences, nous souhaitons à notre Evêque bien-aimé, de nombreuses années encore, bien fécondes pour le ciel ; et avec vous tous nous lui disons : AD MULTOS ANNOS !

“ A vous, Messeigneurs, et, en particulier à vous, Monseigneur le Coadjuteur, nous adressons le même vœu : AD MULTOS ANNOS !

“ A votre tour maintenant, Monseigneur de Saint-Hyacinthe, et Messeigneurs, de former des vœux pour nous et de les rendre efficaces. A cette fin, veuillez lever vos cœurs et vos mains vers le ciel et en faire descendre d'abondantes bénédictions sur nous, nos collaborateurs et nos élèves ; sur ce Séminaire et ses œuvres ”.

Leurs Grandeurs se lèvent et bénissent ensemble. Puis, Mgr de Saint-Hyacinthe fait appel au dévouement de son coadjuteur, pour donner communication de sa réponse. Mgr de Druzipara se rend joyeusement à l'invitation de Sa Grandeur, et reçoit de ses mains le manuscrit dont il fait lecture :

“ MONSIEUR LE SUPÉRIEUR
et Messieurs les Directeurs,

“ Je vous prie de croire à ma parfaite reconnaissance, et pour votre honorable démonstration et pour vos nobles paroles.

“ Comment ne pas vous remercier aussi avec effusion de l'aimable hommage que vous avez bien voulu adresser à mon *Alma Mater*.—Il est bien vrai que Saint-Hyacinthe et Nicolet ont une étroite parenté. Un même zèle sacerdotal leur a donné naissance. La fragilité de leurs commencements s'est appuyée sur une commune protection : celle de l'illustre évêque Plessis. De quelques années plus jeune que le séminaire de Nicolet, celui de Saint-Hyacinthe s'est développé, ainsi que son *grand frère*, (c'est un mot de Mgr Plessis) (1), *tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum* (2). A tous les deux, *Deus incrementum dedit* (3).—En grandissant, ils n'ont pas cessé d'être unis : unis dans les souvenirs communs de leur origine, unis dans le commun apanage de plus d'une gloire.

“ Fils de Nicolet, je n'éprouvai jamais pour Saint-Hyacinthe les sentiments d'un étranger.—Mais, la divine providence voulut me rapprocher de vous ; et la sympathie pour votre institution ne fut plus suffisante à mon cœur.— Les hommes que je rencontrai ici, en 1852, commandaient vraiment l'admiration, autant par la distinction de leur savoir et l'éminence de leur piété, que par l'exquise urbanité de leurs grandes manières et l'abnégation de leur dévouement. Il me fut donné de les connaître de près. En des jours d'épreuve, j'ai vécu de leur vie ; et je puis les louer, avec l'autorité de témoin de leurs vertus civiles et sacerdotales. *Laudemus viros gloriosos... divites in virtute*. Le fondateur revivait en eux avec tout l'amour de sa création : animés d'un même zèle, ils la gouvernaient dans la paix : *Pacificantes in domibus suis*. L'éclat de leur enseignement et la dignité de leur vie répandaient la gloire sur leur œuvre et sur la jeune Eglise dont elle de-

(1) Lettre à l'abbé Antoine Girouard, 22 novembre 1810. —(2) Ps. 1, 3
—(3) I Cor., III, 6.

venait le plus riche ornement : *In generationibus gentis sue gloriam adepti sunt* (1).

“ Ne croyez pas, Messieurs ? qu'avec l'existence de ces hommes, ma respectueuse affection se soit éteinte. Au reste, ils ne sont pas tous morts, (en disant davantage, j'alarmerais trop la modestie de leur vénérable survivant) (2), et ils ne sont pas morts tout entiers. Leur esprit subsiste dans les fils de leur dévouement, et l'honneur de leur héritage demeure inviolé : *Cum semine eorum permanent bona ... et in testamentis stetit semen eorum* (3).

“ Onéreuses, en vérité, sont les traditions qu'ils vous ont léguées : tradition de sain esprit sacerdotal dans les relations avec le chef majeur de votre institution ; tradition de haute intelligence du rôle que l'Eglise et la famille vous ont confié ; tradition de loyauté à l'Eglise et de joyeuse soumission aux enseignements de son infallible magistère : — l'acte d'adhésion de votre séminaire à l'encyclique *Singulari nos* (4) de Grégoire XVI est, je le pense, une des plus belles pages de vos annales de famille — ; tradition de cette justesse de sens, qui vous a mis au premier rang parmi les revendicateurs du christianisme dans l'enseignement classique et de la doctrine thomiste dans l'enseignement de la philosophie : je croirais sans peine que vous avez salué avec quelque fierté les lettres *Inter multiplicis* (5) de Pie IX, et *Eterni Patris* (6) de Léon XIII.

“ En vérité, Messieurs, un passé comme celui de votre maison est un lourd héritage ; mais, ceux qui l'ont recueilli, me permettront-ils de le dire : Ils sont dignes de le porter ! Entre leurs mains, l'œuvre des ancêtres n'a cessé de grandir. A leurs leçons, la vraie science continue d'illuminer les esprits. A leur exemple, la piété réchauffe toujours les cœurs. Et l'*Alma Mater* de Saint-Hyacinthe

(1) Eccli., XLIV, 1 et seq. — (2) M. l'abbé François Tétreau. — (3) Eccli., XLIV, II, 12. — (4) Condamnant le système philosophique de Lamennais. — (5) Où la controverse des classiques reçoit sa solution. — (6) “ De philosophia scolastica ”.

demeure une pépinière d'hommes honorables à l'Eglise et à la nation: Aussi, avec quel bonheur je dis à ceux qui en dirigent les destinées : *Sic state in Domino, charissimi* (1). Et, par cette courte formule, je veux les remercier et les féliciter ; je veux encore, en cette circonstance, — l'une des plus solennelles qui aient marqué mon humble carrière — ; les assurer que l'Eglise sera contente d'eux, aussi longtemps qu'elle en recevra les bons services d'aujourd'hui.

“ Oui, Messieurs, persévérez ainsi. — Continuez de suivre les progrès de votre siècle, et d'en satisfaire les justes exigences ; mais surtout poursuivez ses multiples erreurs. Ce n'est pas le moindre service que vous lui rendez.

“ Je ne vous dis pas qu'en faisant cette guerre, vous verrez se réaliser le mot familier à votre enseignement : *Si vis habere pacem, para bellum*. Non, je ne vous dis pas cela. — Vous entendrez encore des clameurs ; et elles seront toujours d'autant plus tapageuses que les prétextes en seront plus frivoles et plus impuissants. Mais, grâce à Dieu, les gens qui font ce tapage ne sont pas le pays !

“ Le Canada français se souvient qu'il fut sauvé par ses collègues. Il bénit toujours le sentiment religieux et patriotique qui les a fondés et qui les maintient (2). Il regarde toujours l'enseignement qu'on y donne comme le palladium de notre existence nationale (3). Il vous demeure toujours reconnaissant des hommes que vous lui envoyez, — préparés à remplir les carrières que les tendances et les intérêts de la société ouvrent à leurs aptitudes (4). Il compte plus que jamais sur vous pour repousser les mauvaises doctrines dont les flots vont toujours grossissant, pour conjurer la vaste conspiration ourdie contre la vérité (5).

(1) Philipp., IV, 1. — (2) L'Hon. juge Mathieu, à la 2^e réunion générale des Elèves du Sém. de S. H. — (3) L'Hon. P.-B. de LaBruère, Prés. du Cons. Législatif, *ibid.* — (4) L'Hon. juge Sicotte, à la 1^{re} réunion gén. des Elèves du Séminaire. — (5) L'hon. juge Papineau, *ibid.*

“ Messieurs, je ne fais ici que vous répéter ce qu'on vous a dit aux journées inoubliables de vos réunions de 1878 et de 1884. Ceux qui vous adressaient ces paroles, vous connaissaient, vous et votre œuvre ; ils avaient le droit de parler de vous. — On dit souvent que vous n'écoutez pas assez les réclamations des hommes du monde, des pères de famille ! Eh bien ! ceux qui formulaient ces jugements, étaient des pères de famille, des hommes du monde et, surtout, de *respectables* personnages. La hauteur de leur caractère et de leur position sociale donnait à leurs acclamations, une autorité très bien faite pour vous rassurer !

“ Plus que jamais, ajouterai-je, vous êtes à votre place au poste que vous occupez. — Joseph de Maistre a dit : “ Vous pouvez remarquer que toutes les nations du monde, poussées par ce seul instinct qui ne trompe jamais, ont toujours confié l'éducation de la jeunesse aux prêtres, et ceci n'appartient pas seulement aux temps du christianisme. Toutes les nations ont pensé de même ; bien plus, quelques-unes, dans la haute antiquité, firent de la science elle-même une propriété exclusive du sacerdoce. Ce concert unanime mérite une grande attention ; car jamais il n'est arrivé à personne de contredire impunément le bon sens de l'univers ” (1). Ce bon sens, Messieurs, ne pouvait pas manquer aux sociétés chrétiennes. Elles savent que “ le Dieu des sciences est le Seigneur ” (2), que personne au monde ne va plus près de lui que le prêtre ; que les lumières de ses divines amitiés donnent au prêtre plus qu'à personne l'amour de la vérité et la haine de l'erreur. Sa mission d'enseigner, le prêtre l'a reçue d'en Haut ; et, quand il s'entend dire : *Euntes ergo docete* (3), il est pénétré d'une grâce qui le mesure aux besoins de son temps. — Or, le premier besoin

(1) Lettre du 20 juin 1810, dans l'*Univers* du 9 décembre 1846. —
(2) I Reg., II, 3. (3) Matth., XXVIII, 19.

de tous les temps, c'est le besoin de la vérité. La première vérité, celle dont toutes les autres doivent s'éclairer, sous peine de ne servir qu'à " enfler ", selon le mot de S. Paul (1), c'est la vérité religieuse, dont l'Eglise de Jésus-Christ a le dépôt, dont la hiérarchie catholique est la première et principale dispensatrice. Et cette vérité, pour s'emparer solidement des intelligences, a besoin d'en saisir toutes les parties, d'y entrer dès l'enfance, en compagnie de toutes les connaissances acquises. C'est pour tout cela qu'on a pu dire des pères de famille qui confient leurs enfants aux mains des prêtres : *ils ne sont qu'intelligents* (2) !

" Il y a quelques années, un honorable magistrat faisait, ici même, cette observation : " C'est surtout parce " que l'éducation supérieure n'est pas réservée aux laïques, " que l'on trouve à redire " (3). Il se demandait avec ironie où sont les *réformateurs* disposés à éclipser les Girouard par la magnificence de leurs fondations ; où sont, dans leurs rangs, les Raymond, les Desautniers et autres grands noms, qui, pour la simple satisfaction de faire le bien, seraient prêts à dévouer leurs talents, leurs jours et leur veilles à l'œuvre pénible de l'éducation. Et l'orateur ajoutait : " Puis, si nous pouvions les trouver, ces hommes, que ferions-nous de mieux dans notre *philanthropique* institution ? Parce qu'on aura longtemps omis de leur parler de Dieu, est-ce que nos enfants seront plus savants ? " L'absence de religion rendra-t-elle leurs mœurs plus pures " ?

" Non, Messieurs, l'éducation ne peut pas être salubre sans être honnête ; elle ne peut pas être honnête sans être religieuse. — Si on substituait à une éducation de ce caractère ce qu'on a appelé la " manie scientifique ", la " rage encyclopédique " (4), les jeunes esprits n'y ga-

(1) I Cor., VIII, 1. — (2) Mgr Pie, *Œuvres*, II, 135. — (3) L'Hon. juge Bourgeois, à la 1^{re} réunion générale des élèves du Séminaire. — (4) Comte de Maistre, Lettre citée plus haut.

gneraient rien, et les jeunes cœurs y perdraient tout. Et par suite, il n'en résulterait que du mal pour la société.

“ Je puis donc bien vous le répéter : *Sic state in Domino, charissimi.*—Conservez bien à votre enseignement son allure présente : avec son esprit romain, avec son amour du vrai progrès, *devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiæ* (1).

“ Après des jeunes-clercs, dont d'incontrôlables nécessités vous imposent la formation, imitez de votre mieux les illustres fils de Monsieur Olier. Vous ne sauriez mieux faire, qu'en les dressant selon l'esprit et les traditions de sa vénérable famille. Rien ne les saurait mieux préparer aux responsabilités sacrées qui les attendent.

“ Après de toute votre jeunesse étudiante, travaillez à façonner des *hommes*. Armez bien les esprits pour les grandes luttes de la vérité contre l'erreur. Trempez les caractères contre les séductions de nos temps de faiblesses et de compromis. Fortifiez les cœurs contre les vices qui sont le fond ordinaire des aberrations de l'intelligence.

“ De cette façon, Messieurs, vous aurez donné satisfaction à l'honnêteté et au bon sens. —S'il se trouve ensuite de mauvais cœurs qui vous manquent de fidélité, vous vous rappellerez la belle parole de nos saints Livres : *Qui ad justitiam erudiunt multas, quasi stelle fulgebunt in perpetuas æternitates* (2). Et Dieu, lui, est fidèle : *Fidelis est qui repromisit* (3).

— Au cours de sa réponse, Mgr de Saint-Hyacinthe a dit qu'il est des lettres pontificales que les Messieurs de son séminaire peuvent lire avec une particulière fierté ; mais voilà bien aussi un document qui devra leur être précieux ! Comme ils ont dû être consolés, en entendant l'Eglise leur parler, d'autorité, ce langage approbateur ; leur adresser, d'autorité, ces éloges éclatants, aux applau-

(1) I Tim., VI, 20. —(2) Dan., XII, 3. —(3) Hebr., X, 23.

dissements unanimes de citoyens d'élite et de représentants du clergé de tout le pays !

Un jeune élève vient demander au pontife qui sait si bien réjouir les maîtres, de réjouir aussi leurs disciples, en ajoutant à l'honneur de ses paroles la faveur d'un congé... de trois jours. Mgr Moreau renvoie la cause au tribunal de son ancien professeur, Mgr Lafèche, qui prononce un jugement favorable !

Monseigneur et sa vénérable assistance quittent la salle, aux sons de la fanfare.

2. EN VILLE

Nous n'avons malheureusement, à mentionner les Réjouissances civiques, que pour raconter l'histoire de leur suppression.

On a vu antérieurement (1), comment Saint-Hyacinthe s'était proposé d'unir les manifestations de sa joie aux fêtes religieuses du jubilé. Les citoyens tenaient à faire grand et beau. Illumination générale, procession aux flambeaux, feu d'artifice : rien ne devait manquer au charme de la soirée du 20 janvier. Le retour du jubilaire, du séminaire à l'évêché, devait être triomphal.

La nouvelle de cette organisation venait presque d'arriver à la connaissance de Mgr Moreau, quand il apprit la mort de son métropolitain et vieil ami, Mgr E.-C. Fabre. — Sa Grandeur fit aussitôt remettre à M. le maire de Saint-Hyacinthe la lettre suivante :

“ EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE, le 31 décembre 1896.

“ A Son Honneur

M. G.-C. DESSAULLES,

Maire de Saint-Hyacinthe.

“ HONORABLE MONSIEUR,

“ La voix publique m'a appris qu'à l'occasion de mon

(1) Pages 31 et 32.

cinquantenaire sacerdotal, la ville de Saint-Hyacinthe veut unir aux fêtes religieuses du 21 janvier prochain des réjouissances civiques.

“ Cette pensée me touche vivement, et les manifestations en projet auraient, j'en suis sûr, fait honneur au sentiment catholique de notre cité.

“ Mais voici que le deuil vient de s'étendre sur toute la province ecclésiastique de Montréal, par la mort de Monseigneur Fabre, son chef vénéré. Cette douloureuse circonstance m'amène à demander le sacrifice des fêtes que l'on prépare pour le soir du 20 janvier, premier jour des solennités jubilaires....

“ J'ose vous adresser, à vous-même, Monsieur le maire, et à tout le Comité d'organisation institué sous votre présidence, mes remerciements les plus sincères pour les généreux et édifiants desseins dont la réalisation devait marquer les fêtes dont je serai prochainement l'occasion.

“ Je suis bien respectueusement, Honorable Monsieur,
Votre humble et reconnaissant serviteur,
+ L.-Z., Ev. de Saint-Hyacinthe ”.

Les citoyens de Saint-Hyacinthe surent comprendre cette noble démarche de leur évêque.—Le comité formé parmi eux pour l'organisation des fêtes jubilaires, s'étant réuni le 3 janvier, il fut résolu :

“ 1.—Que le comité se déclare profondément touché du sentiment de haute délicatesse qui a inspiré la démarche de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe.

“ 2.—Que malgré ses regrets de ne pouvoir, à l'occasion des solennités du jubilé sacerdotal de Monseigneur, honorer son évêque par des démonstrations dignes de sa personne vénérable et de son caractère sacré, autant que du fidèle attachement des citoyens de sa ville épiscopale, le dit comité se rend aux désirs de Sa Grandeur et renonce à

poursuivre l'organisation des réjouissances publiques projetées pour le soir du 20 janvier courant.

“ 3.—Que le même comité désire signifier également, par cette résolution, la part qu'il veut prendre au deuil dans lequel la mort de Mgr Edouard-Charles Fabre vient de jeter l'Eglise du Canada, et particulièrement la province ecclésiastique de Montréal.

“ 4.—Que copie des présentes résolutions soit adressée à Sa Grandeur Mgr L.-Z. Moreau, à la *Semaine Religieuse* de Montréal et à la presse de Saint-Hyacinthe.

“ G.-C. DESSAULLES, président.

R. DESCHÊNES, secrétaire ”

La *Semaine Religieuse* de Montréal écrit à ce sujet : “ De la part de Mgr Moreau et de la part des citoyens de sa florissante et jolie ville de Saint-Hyacinthe, c'est là une démarche de haute et religieuse sympathie, pour laquelle tout le diocèse de Montréal tient à exprimer sa plus profonde et sa plus respectueuse reconnaissance ”.—L'article auquel ce passage est emprunté, est intitulé : “ Un bel hommage à la mémoire de Mgr Fabre ”.

La *Vérité* dit, à son tour, que nos “ fêtes remarquables, dont on a supprimé la partie la plus éclatante, à cause de la mort récente de Mgr l'archevêque de Montréal, n'en ont été que plus touchantes et plus impressionnantes ”.—En effet, ainsi qu'on l'a écrit ailleurs, “ les respectueuses sympathies de tous ne s'en manifestèrent pas moins avec toute l'ardeur que l'on doit attendre d'une population plus que jamais fidèle à son clergé ! Et cela devait être : la carrière du vénérable évêque de Saint-Hyacinthe est écrite en lettres d'or dans les annales religieuses et civiques du diocèse ; la vie de ce saint prélat a été remplie de bienfaits ; les œuvres de charité qu'il a semées autour de lui sont destinées à lui survivre ”...

3. A LA CATHÉDRALE

Le 21 janvier ! “ C'est le jour que nous a préparé le Seigneur. Rendons-le solennel, en couvrant de feuillages jusqu'au sommet de l'autel. Réjouissons-nous, et soyons tout entiers à l'allégresse ” !

Les rayons du beau soleil d'hier se sont obscurcis ; mais le ciel des cœurs garde toute sa sérénité ; il reste illuminé par les douces et pures clartés de l'affection.

De grand matin, bien avant l'appel de “ la trompette sacrée, le peuple saint, en foule, inonde les portiques ” du temple.

On ne le reconnaît plus, le pauvre temple, sous la brillante parure qu'il vient de revêtir. De riches bannières couvrent la nudité de ses murailles ; sur les immenses surfaces de sa voûte austère, se détachent des festons de verdure parsemée de feuilles d'or, auxquels s'entremêlent des banderolles aux couleurs pontificales ; des faisceaux de drapeaux surmontent ses colonnes, pendant que des tentures s'en vont de l'une à l'autre et portent des inscriptions en lettres d'or, traduisant avec des acclamations joyeuses, les vœux de la pieuse famille de Saint-Hyacinthe pour son père bien-aimé. — La chaire elle-même, habillée avec élégance, est toute belle à voir.

Dans le chœur, une large couronne d'or, suspendue à la voûte, se dessine admirablement sur la verdure et les couleurs des riches étoffes : elle fait comme le nœud de toute la décoration. — Sur les murs du sanctuaire, règne une galerie d'armoiries épiscopales. Chacun des évêques présents à la fête pourra lire les siennes, de sa place au chœur. Celles de l'antique Eglise de Québec, la mère vénérable de tant d'autres Eglises, s'y trouvent aussi. Egalement, celles de l'éminentissime cardinal Taschereau, qui fut le consécrateur de Mgr Moreau et qui l'honore

d'une si fidèle amitié. On y remarque encore, dans un encadrement de deuil, celles du regretté archevêque de Montréal.—Enfin, au fond de l'abside, les armes du glorieux Pape régnaient dominent toutes les autres.

Ça et là, dans le chœur comme dans la nef, des écussons encadrés par des gerbes de petits drapeaux sont disposés avec art. Les uns portent le chiffre 50 ou les millésimes 1846-1896, et sont surmontés des attributs du sacerdoce ; sur les autres, on lit le chiffre 21 ou 1876-1897 : ils sont couronnés par les insignes épiscopaux.

Les grandes colonnes, à l'entrée du chœur, disparaissent sous de précieuses tapisseries, sur lesquelles on lit les inscriptions suivantes :

Du côté de l'épître :

“ Lauda Filia Sion ! Jubila Israel ! Lætare Jerusalem ” !

Du côté de l'évangile :

“ La bénédiction du père affermit la maison de ses enfants ”.

Les inscriptions de la nef se lisent comme suit :

Du côté de l'épître :

“ Episcopum irreprehensibilem,
Operarium inconfusibilem,
Sectatorem bonorum operum,
Deo et hominibus dilectum,
Dominus conservet !
Et vivificet !
Et beatum faciat ”.

Du côté de l'évangile :

“ Ses œuvres le célèbrent.
Ses pauvres le bénissent,
Son peuple l'acclame.

Ses frères l'honorent.
Qu'il vive longtemps !
Sous sa houlette,
Il fait bon vivre ”.

Sur la galerie de l'orgue :

“ La vieillesse dans la justice est une couronne d'honneur ”.

La décoration de la cathédrale avait été confiée à Monsieur R. Beullac, de Montréal. “ Il y a fait preuve de ce bon goût qui le caractérise, et qui donne à ses travaux ce cachet d'originalité qui révèle l'artiste de race ”. C'est le *Courrier* de Saint-Hyacinthe, qui adresse à l'habile décorateur cet éloge mérité.

L'autel est chargé d'or : il apparaît comme un riche joyau dans un écrin splendide.

Hélas ! notre pieux évêque n'aura pas la consolation d'y offrir lui-même “ l'hostie de la louange ” et de l'action de grâces. Son état de santé lui interdit les fatigues inséparables de ces augustes fonctions. Vêtu de la *magnacappa*, il y assiste de son trône, lequel est recouvert aussi d'ornements magnifiques.

Mais on voit arriver à l'autel un autre pontife : celui qu'on appelait hier soir, au séminaire, “ le Nestor des évêques du Canada ”. Vénéralde par sa belle vieillesse, mais plus encore par ses hautes vertus épiscopales, par la constance de ses “ bons combats ”, par les travaux de missionnaire dont sa démarche trahit les blessures glorieuses : Mgr Lafleche nous devient ici plus particulièrement attachant par le souvenir de ses vieilles relations avec Mgr notre évêque. On se sent ému jusqu'au fond de l'âme, à voir cet illustre vétéran qui, après avoir célébré son propre jubilé, il y a déjà trois ans, peut encore venir chanter devant les années d'or de son ancien disciple :

“ Gratias agamus Domino Deo nostro. Vere dignum et justum est ” (1).

Oui, à lui seul, ce spectacle est déjà touchant. Mais jetons un coup d'œil sur l'assistance qui se presse aux pieds des autels, unit son ardente prière au sacrifice adorable et donne à l'action de grâces un si solennel caractère.

Onze archevêques et évêques, à la suite desquels vient le T. R. P. Dom Antoine, abbé mitré d'Oka, occupent le centre du chœur. Ce sont Nos Seigneurs les archevêques J.-T. Duhamel d'Ottawa, L.-N. Bégin de Cyrène—administrateur du diocèse de Québec, A. Langevin de Saint-Boniface ; NN. SS. les évêques E. Gravel de Nicolet, A.-A. Blais de Saint-Germain de Rimouški, A. Pascal de Mosynopolis—vicaire apostolique de la Saskatchewan, H. Gabriels d'Ogdensburg, M.-T. Labrecque de Chicoutimi, J.-M. Emard de Valleyfield, M. Decelles de Drüzipara—coadjuteur de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Paul La-Rocque de Sherbrooke.

Aux stalles, on remarque quatre protonotaires apostoliques : Mgr Laflamme, Mgr Hévey, Mgr Champoux et Mgr Brochu ; les chanoines de la cathédrale de Saint-Hyacinthe ; Monsieur le chanoine F. Bourgeault, vicaire capitulaire de Montréal ; les vicaires généraux des diocèses étrangers ; les chanoines des chapitres de Montréal, des Trois-Rivières et d'Ottawa ; le T. R. Père J. McGuckin, recteur de l'Université d'Ottawa et les supérieurs de séminaires et de collèges ; des représentants d'ordres religieux :

(1) MM. les chanoines A.-X. Bernard, V. G., A. O'Donnell et A. Dumesnil assistent Mgr Moreau au trône.

Mgr Lafèche a pour assistants : MM. les abbés Ir. Douville, P. Brassard et J.-C. Cormier.

MM. L.-E. Cormier et A.-A. Cormier font l'office de porte-insignes, au trône ; le même office est rempli, auprès de l'évêque officiant, par MM. R. Desnoyers, A. Gervais, L. Dorais, H. Phaneuf.—Thuriféraire : M. A. Roy.—Acolytes : MM. P.-A. Lafond, J.-P. Laviolette.—Familiers, caudataire, porte-flambeaux : des élèves des Frères.

Monsieur l'abbé Daoust, maître des cérémonies de la cathédrale, préside à la direction du chœur et des fonctions sacrées, avec le concours de MM. M. Beauregard et J.-C. Lescault.

Dominicains, Jésuites, Franciscains, Capucins, Sulpiciens, Rédemptoristes, Oblats de Marie Immaculée, Religieux du Saint-Sacrement, de Sainte-Croix, de Saint-Viateur, des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, etc.

Tout près de trois cents prêtres ont dû se placer dans les allées de la nef, lesquelles du reste leur étaient presque exclusivement réservées. L'église est littéralement remplie. Outre une foule considérable de fidèles de la ville, on y remarque des délégations de toutes les paroisses du diocèse.—Auprès de la balustrade, des places d'honneur sont occupées par nos premiers magistrats : Leurs Honneurs le maire Dessaulles et le juge Tellier, et l'Honorable P.-B. de LaBruère, surintendant de l'Instruction Publique. Après eux, viennent M. le Dr P. Cartier, M. P. P., MM. les chevaliers Richer et Raymond, les présidents de nos sociétés catholiques de secours mutuel, M. Jos. Nault, président de la commission scolaire catholique romaine de Saint-Hyacinthe, M. L.-P. Morin, représentant du comité civique d'organisation des fêtes jubilaires, etc.

Pendant que cette remarquable assemblée, image vivante de l'unité catholique, assiste dans le recueillement et dans l'ordre le plus parfait, au déploiement des imposantes cérémonies pontificales,—on obéit, là-haut, à l'invitation du psalmiste : " Que la louange du Seigneur rétentisse dans l'assemblée des saints. Qu'Israël célèbre son nom par de pieux concerts. Que les enfants de Sion le chantent, au son de la trompette, sur le psaltérion et sur la harpe, sur le luth et sur l'orgue, sur des cymbales de triomphe et de joie. Que tout ce qui respire loue le Seigneur " !

Monsieur Léon Ringuette, organiste de la cathédrale, était chargé de cette partie importante de la fête. Il l'a présidée en artiste habile, et son succès a été brillant.—Un chœur de cent voix exécute la messe " en UT mineur " de Gounod, avec grand accompagnement d'orchestre. L'orgue est tenu par M. l'abbé Pelletier, du séminaire ; cepen-

dant, les Marches d'entrée et de sortie sont rendues par M. Dussault, le savant organiste de Notre-Dame de Montréal.—Les musiciens sont en inspiration, et la musique est de grand style ; les chœurs sont bien en voix, et les voix sont bien exercées : aussi, la prière qui se chante à l'orgue dit-elle avec éloquence " la gloire que Dieu réserve à ses saints ".

Nous mettons volontiers sous les yeux du lecteur le programme qu'on a bien voulu nous communiquer :

MESSE..... " En UT mineur "..... GOUNOD

Chœur de 100 voix

Orchestre " Bellini " et orgue

Solistes :

M. Albani Beauregard, 1^{er} Tenor

" H. Duchesne, " "

" A. Chicoine, " "

" Alb. Lussier, 2^e " "

" N. Bourguignon, " "

" Jules Saint-Germain, Basse

" Alb. Morin, " "

OFFERTOIRE..... " Ecce Sacerdos "..... ***

M. Henri Duchesne

accompagnement de violon

par

M. Léon Meyerre

COMMUNION..... " Ave verum "..... TOMARO

Duo :

M. Albani Beauregard

" Alb. Morin

Accompagnement de violon

par

M. Léon Meyerre.

.Les pompes de la sainte liturgie se sont déployées

dans toute leur majestueuse ampleur, et l'auguste sacrifice s'est consommé.—Mais qui va, maintenant, donner une voix aux sentiments qui pénètrent cette multitude ? Qui exprimera au jubilaire vénérable, l'affection de ses frères; la piété de ses enfants, les souhaits ardents des uns et des autres ? Qui relèvera, dans le solennel langage de la tribune sacrée, la haute signification de cette fête et les fortes leçons qui s'en dégagent ?

A Mgr l'évêque de Nicolet avait été confiée la glorieuse mais difficile mission. En le voyant monter dans cette chaire d'où sa parole éloquente a retenti tant de fois, on sait d'avance que les proportions du rôle qu'il y va remplir ne le dépassent point. Et ceux qui connaissent la place que tient le distingué prélat dans les affections de celui qu'il veut toujours nommer son père, se disent que c'est bien à lui que devait revenir ce grand honneur.

A plus d'un, le beau discours de Mgr Gravel a fait verser de douces larmes. Après l'avoir entendu avec émotion, on ne le relira pas sans plaisir.—Nous avons la satisfaction de pouvoir en donner le texte :

“ Ecce Sacerdos magnus qui in diebus suis placuit Deo et inventus est justus.

“ Voici le Pontife qui, dans sa carrière, a plu au Seigneur et a été trouvé juste.

“ MESSEIGNEURS,

Mes Frères,

“ Que signifie cet appareil de fête qui nous environne ? Que veulent dire ces chants joyeux, ce déploiement de pompe religieuse ? Pourquoi ce mouvement dans la paisible ville de Saint-Hyacinthe, ce concours inusité du clergé, de citoyens distingués, cet empressement général du peuple vers les enceintes sacrées ? Pourquoi cette imposante réunion d'augustes pontifes que nous voyons faire couronne autour du trône de l'Ange de cette Eglise ? Quel est l'événement qui a la vertu de produire ce majestueux

rassemblement, cette pompe religieuse; et qui communique à tous une même pensée, imprime à tous un même mouvement ?

“ Il y a cinquante ans, dans la chapelle du vieux collège de Montréal, en présence des membres de cette compagnie de Saint-Sulpice, à la fois si modeste et si illustre, et qui a vu sortir de ses sanctuaires un si grand nombre de saints pontifes et de saints prêtres, un jeune lévite, grave et recueilli, à l'apparence frêle et délicate, mais au cœur brûlant des plus nobles aspirations, et récemment trempé dans les eaux de la tribulation, était agenouillé aux pieds d'un illustre pontife. Je m'incline avec respect devant la mémoire de ce pontife trois fois prince, — *Mensuram nominis implevit*. — Prince par le nom, prince par les sentiments, prince par la dignité ; que Saint-Grégoire de Nicolet a vu naître, que le séminaire de Nicolet a formé à l'école de son incomparable Raimbault, que Saint-Hyacinthe a possédé parmi les distingués professeurs et directeurs de son séminaire, avant de le recevoir pour son Père en Dieu, et que Montréal a couronné de l'auréole des pontifes. Honneur à cette grande mémoire ! Respect et reconnaissance à ce Fondateur de l'Eglise de Saint-Hyacinthe !

“ Et le jeune lévite était agenouillé à ses pieds. Il sollicitait son entrée dans les rangs sacrés du sacerdoce. Le pontife, chargé des grands intérêts de la religion, semble hésiter. Il demande à ceux qui l'entourent s'il est connu que le jeune aspirant est digne de l'honneur qu'il ambitionne. Et la voix des chefs s'unit à celle du peuple pour proclamer les vertus que ce lévite a fait briller dans sa conduite. Alors, le pontife, ouvrant son âme magnanime aux meilleures espérances pour la carrière future du jeune aspirant au sacerdoce, il s'écrie avec l'accent de la reconnaissance : *Deo gratias !* Grâces soient rendues à Dieu ! Et il place ses mains puissantes sur la tête du lévite. Il impose à ses jeunes épaules le joug du Seigneur, c'est-à-dire, le

double amour de Dieu et du prochain qui doit se trouver au cœur du prêtre comme dans son sanctuaire propre. Il le revêt des ornements sacerdotaux, il lui donne le mystérieux pouvoir de consacrer le corps et le sang du Sauveur Jésus, d'accorder aux âmes repentantes le pardon divin.

“ Cinquante années nous séparent de l'événement que je viens de rappeler : 50 années de travaux pour celui qui était alors à son début ; et après cette longue épreuve, voilà que l'Eglise se met en fête pour proclamer la réalisation des espérances qu'exprimait son pontife, il y a 50 ans. Elle invite le clergé et le peuple à célébrer dans l'allégresse le cinquantième anniversaire de cet événement,

Sanctificabis annum quinquagesimum, ipse est enim jubilus ; — et Elle demande d'environner de témoignages de respect et d'honneur la vénérable vieillesse de L'ILLUSTRIS-SIME ET RÉVÉRENDISSIME MONSIEUR LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU, Evêque de Saint-Hyacinthe, à qui soit aujourd'hui la louange, l'honneur et la jubilation, *Cui laus, honor et jubilatio*.

“ Voilà, Mes Frères, l'événement qui nous rassemble. Et, dans cette enceinte sacrée, que la piété filiale et l'intelligence ont si gracieusement décorée, je vois aux premiers rangs, en foule serrée, les paroissiens de Saint-Hyacinthe, depuis les premiers magistrats jusqu'aux plus humbles citoyens, désireux de présenter leur filial hommage à celui qui, durant 45 ans, ne leur a jamais ménagé les preuves de son affectueux dévouement. O paroissiens de Saint-Hyacinthe, nous applaudissons à cet élan du cœur qui vous emporte aujourd'hui, auprès du trône de votre Père en Dieu. Vous deviez ce noble exemple. Mais vous n'êtes pas seuls à le présenter à notre admiration. Il y a d'autres brebis qui sont aussi de ce berceau. De tous les points du diocèse, le même pieux sentiment a voulu avoir ses représentants à cette fête du cœur.

“ D'autres distingués personnages accourus de divers points de cette province, attirés sans doute par le rayonnement des vertus du vénérable jubilaire, et mus peut-être aussi par la pensée d'honorer l'autorité religieuse dans une circonstance si opportune, sont avec nous prenant part à l'allégresse de ce jour.

“ Et le clergé ! en particulier le clergé de Saint-Hyacinthe, tant et si justement vanté pour son attachement à son évêque, il est ici, le cœur gonflé de douces émotions et buvant à longs traits à la coupe de la joie. Le premier devoir du prêtre, c'est le respect de l'évêque. L'évêque est son père. C'est lui qui l'a engendré dans le sacerdoce. Aussi ces prêtres sont-ils venus, les uns avec un vrai sentiment de piété filiale, tous avec respect et vénération, accompagnés de ces vénérables religieux aux costumes variés, faisant saisir davantage le caractère catholique de cette fête.

“ Et vous êtes ici également, ô fils de Nicolet, et vous n'y êtes pas en étrangers. Voyez, en effet, comme le trône et l'autel sont aujourd'hui occupés par des vôtres, et comme la chaire elle-même répète des échos nicolétains. C'est pour vous une fête de famille, comme pour Saint-Hyacinthe. C'est un de vos aînés qu'on honore en ce jour. Et le vénérable pontife qui vient de parler pour vous à l'autel, et qui porte si allégrement ses 79 ans, fut son professeur, avant d'entreprendre ses courses apostoliques dans les régions du Nord et d'illustrer l'Eglise de ce pays par son glorieux épiscopat.

“ Hélas ! il y a un vide parmi nous. Chacun le sent. Nous ne l'avons plus, cet archevêque vénéré de Montréal, que les fêtes religieuses enivraient, et qui eût présidé celle-ci avec une si vive allégresse. Le Seigneur a voulu lui donner la jouissance de fêtes encore plus belles que celle-ci, et récompenser ce zèle pour la Maison de Dieu,

qui, dans toute l'ampleur et la vérité du mot, en fit un homme d'Eglise et un vrai pasteur.

“ Après lui avoir rendu si récemment les derniers devoirs, vous êtes ici, Messieurs, pour ajouter à cette solennité l'éclat que les pontifes peuvent seuls donner, et témoigner, à la grande joie de tout ce peuple, du profond sentiment de fraternelle estime que vous avez pour le vénérable jubilaire. Merci à Vos Grandeurs ! vous disent par ma bouche le clergé et le peuple ici réunis.

“ Je pourrais ici, Monseigneur, pour l'édification de cette assistance, rappeler les grands traits de votre vie. Je pourrais redire votre candide enfance dans votre vieille paroisse de Bécancourt, auprès des pieux parents que Dieu vous donna, et du vénéré curé qui saisit le premier les secrets desseins de Dieu sur vous, et dont le successeur actuellement en charge est aujourd'hui porteur des hommages et des vœux de vos anciens co-paroissiens. Je pourrais rappeler aussi votre pieuse jeunesse dans notre séminaire de Nicolet, ainsi que les grandes actions de votre sacerdoce et de votre épiscopat. Et l'éloge du Père tombant de la bouche de l'aîné de ses trois fils promu à l'épiscopat, semblerait toute naturelle. Mais je n'ose. Je craindrais, quoiqu'en édifiant ce peuple, d'amoindrir pour vous-même l'éclat d'une aussi belle fête. Je n'ajouterai donc rien à la louange que me prêtent nos saints Livres : “ Vous êtes ce pontife qui, dans sa carrière, a plu au Seigneur et a été trouvé juste ”. Et, laissant à sa modestie votre personne vénérée, je me contenterai de dire quelque chose de cette suréminente dignité que vous portez si bien.

“ Il y a, au milieu de nous, une merveille qui échappe trop souvent à l'attention, et que nous ne pouvons cependant jamais trop vénérer. Quand le Fils de Dieu voulut sauver le monde, il accomplit la merveille de l'union hypostatique, s'unissant un corps et une âme, et nous eûmes Jésus-Christ, notre bien-aimé Seigneur et Maître. Quand

Jésus-Christ voulut procurer les moyens de porter jusqu'aux dernières générations les bienfaits de son ministère de salut, il dit à ceux qu'il avait choisis pour cette grande mission : " Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie ", — *Sicut misit me vivens Pater, et ego mitto vos*. Or, Jésus-Christ a été dans le monde Dieu et homme. Ses envoyés seront aussi parmi les hommes un admirable composé d'humain et de divin. Non pas qu'une personne divine vienne s'unir leur humanité ; mais il se fait en eux une communication d'un élément divin qui les pénètre, les marque pour l'éternité et leur donne une physionomie spirituelle propre. Et ce signe mystérieux, ce caractère spirituel et ineffaçable, qu'imprime la consécration dans l'âme du prêtre et de l'évêque, sans les dépouiller de leur humanité, devient comme la racine d'une puissance infinie. *Sacerdotis potestas omnem aliam superat, cum sit infinita*, disait saint Bernardin. La puissance du prêtre surpasse toutes les autres, puisqu'elle est comme infinie. " Quel autre que Dieu lui-même peut remettre les péchés ", disaient autrefois les Juifs. Et ils avaient raison, pour leur temps. Car la grande merveille que nous possédons n'existait pas encore. Mais aujourd'hui, Dieu n'est plus seul à pardonner les péchés. Le prêtre peut aussi exercer ce ministère divin. Et ce serait même une erreur, et une erreur condamnée par l'Eglise, de dire que la sentence du prêtre au tribunal de la pénitence est simplement déclaratoire, qu'elle déclare seulement que les péchés sont remis. La vérité, qui est l'objet de notre foi, c'est que l'absolution remet les péchés. " Qui peut commander à Dieu ", disaient encore les Juifs. Il est vrai que, par la prière qui est si puissante, ils obtenaient quelquefois de merveilleuses interventions de Dieu en leur faveur. Mais ce n'était pas proprement commander à Dieu. Tandis que celui qui est investi du sacerdoce, non seulement commande à Dieu, mais le fait devenir en quelque sorte sa chose, en le faisant descendre à sa volonté sur

Lau
là d
ann
Chr
vers
tion
lèr c
leur
cevo
ce p
opèr

pour
recru
pas
tout
" Ne
ange
prehu
les F
Quar
famil
avez
ma p
Davi
ces v
entre
conse
frères
Dieu
des fi
et vo
donc
sorter
Leur

l'autel et en l'y conservant en permanence. N'y a-t-il pas là du divin ? Et ce ne sont pas des mythes que nous vous annonçons, c'est la vérité catholique, c'est la foi de Jésus-Christ. Pour la professer, des millions d'hommes ont versé leur sang jusqu'à la dernière goutte. Les générations humaines, depuis 18 siècles, sont venues s'agenouiller devant l'homme du sacerdoce pour avoir le pardon de leurs péchés. Elles sont venues à la table sainte pour recevoir de la main du prêtre leur Dieu en nourriture. N'est-ce pas là une merveille sans égale, que Dieu seul pouvait opérer et que nous ne vénérerons jamais trop ?

“ Et ce qui manifeste encore la tendresse de Dieu pour l'humanité, et ses divines préférences, c'est que pour recruter les ministres de son sacerdoce, le Seigneur n'a pas appelé les anges, quoique l'exercice de ce ministère tout divin semblerait requérir une sainteté angélique. “ Non, dit l'apôtre saint Paul, Dieu n'a pas appelé les anges, mais la race d'Abraham ”, — *Nusquam angelos apprehendit, sed semen Abraham*. “ Le pontife est choisi parmi les hommes ”, — *Omnis pontifex ex hominibus assumptus*. Quand Dieu veut un évêque, il arrête ses regards sur vos familles, souvent sur les plus humbles, comme vous en avez maintes preuves sous les yeux, en particulier dans ma personne. Il choisit parmi vos jeunes fils de nouveaux David. Il leur fait arriver la formation et les connaissances voulues. Et, un jour, ah ! un jour brillant et solennel entre tous, voilà que l'Esprit de Dieu, par la vertu de la consécration, s'en empare. Ils restent bien vos fils, vos frères ; mais des fils, des frères, qui peuvent vous donner Dieu lui-même, qui l'offrent tous les jours en sacrifice ; des fils, des frères, qui peuvent vous pardonner vos péchés et vous offrir le ciel. Vos prêtres, vos évêques, ne sont donc pas pour vous des inconnus ni des étrangers. Ils sortent de vos familles, c'est votre sang qui les anime. Leur nature, quoique soumise par devoir à un joug salu-

taire, et anoblie par l'infusion d'un principe céleste et la commission de pouvoirs divins, reste la même. Elle pourra leur arracher des gémissements comme à saint Paul, leur faire même des blessures ; mais prêtres et pontifes, ils le sont pour l'éternité.

“ Or, ces élus du sacerdoce, Dieu les a constitués en deux classes : les apôtres et les disciples, les évêques et les prêtres. Tous ont le sacerdoce, mais non pas dans la même mesure, puisque les premiers sont les générateurs des seconds. Aux premiers, le Seigneur a dit trois paroles qui contiennent la somme des devoirs des évêques à l'égard des peuples, et que l'Eglise nous rappelle dans l'évangile qu'elle fait lire à la messe de l'anniversaire du sacre des évêques : *Videte, vigilate, orate.*

“ *Voyez.* — L'évêque est un voyant dans l'Eglise. Il est le gardien de la foi et de la doctrine. Aussi a-t-il reçu la mission d'enseigner. C'est le Docteur qui doit voir haut et loin, et parler avec force. On peut juger de l'importance de cette mission, par la solennité avec laquelle l'apôtre saint Paul l'inculque à Timothée. “ Je vous conjure devant Dieu et devant Jésus-Christ qui doit juger les vivants et les morts : Parlez, prêchez, enseignez ”. *Testificor coram Deo et Jesu Christo qui judicaturus est vivos et mortuos : Prædica verbum, insta opportune, importune ; argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina.*

“ *Veillez.* — L'évêque a été établi gardien de la Maison, de la famille que le Seigneur s'est choisie : *Posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* Or, la fonction principale du gardien, c'est de veiller : *Janitori præcepit ut vigilet.* Voilà pourquoi l'évêque porte le bâton pastoral pour diriger, conduire, corriger, pour éloigner les loups ravissants qui pourraient disperser le troupeau et même causer la mort des brebis qui lui sont confiées.

“ *Priez.* — Les évêques sont des médiateurs, des avocats : les avocats des peuples auprès de Dieu ; et la cause

des peuples se plaide auprès de Dieu par la prière. *Dimittite, obsecro, peccatum populi hujus secundum magnitudinem misericordiae tuae.* O l'utile et glorieuse mission que l'évêque accomplit en faveur des peuples ! Aussi, lorsque le Seigneur, conformément à sa promesse, accorde à son peuple des évêques selon son cœur, on peut dire alors qu'il ouvre son meilleur trésor du ciel : *Aperiet Dominus thesaurum suum optimum, caelum.*

“ O fidèles de cette insigne Eglise de Saint-Hyacinthe, c'est avec cette libéralité que le Seigneur en a agi à votre égard. Il vous a donné pour évêque un vrai Docteur qui, pour parler, se tient au milieu de l'Eglise, c'est-à-dire, au lieu où se trouve Jésus-Christ dans son Vicaire : *In medio Ecclesiae aperiet os suum.* Il ne se contente pas de parler dans l'Eglise, il parle toujours au milieu de l'Eglise, en union parfaite avec le Vicaire de Jésus-Christ.

“ Le Seigneur vous a donné pour évêque un Pasteur qui connaît ses brebis, les aime et en est connu : *Cognosco oves meas et cognoscunt me meae* ; et qui a dépensé sa vie pour elles : *Pono animam meam pro ovibus meis.*

“ Il vous a donné pour évêque un Médiateur puissant : *Ecce enim orat*, un évêque animé de l'esprit de prière. Le Seigneur lui a communiqué l'intelligence des grandes choses qu'il peut accomplir par la prière. Vous avez donc un Pasteur selon le cœur de Dieu : *Dabo vobis Pastores secundum cor meum.* Dieu vous a ouvert son meilleur trésor.

“ Or, voilà que les années sont tombées nombreuses sur ses épaules affaiblies ; il commence à être las. Mais vous savez qu'il y a une providence du Dieu tout-puissant qui donne la force à celui qui est las : *qui dat lasso virtutem* ; qui double l'énergie et la vigueur : *qui fortitudinem et robur multiplicat.* Vous pousserez donc vers cette Providence la clameur de la prière qu'entendit un jour la cathédrale d'Hippone : *Exaudi, Christe, Patri nostro vita !*

Exaucez-nous, ô Christ, à notre Père la vie ! *Bene dignus, bene meritus* ; il en est digne, il a bien mérité. O Christ, exaucez-nous, à notre Père la vie ! *Exaudi, Christe, Patri nostro vita !*

“ Monseigneur, votre clergé toujours si attaché à votre personne, et votre peuple si docile, vous disent par ma bouche :

“ Père, les temps sont difficiles : notre ciel s'assombricit ; les dissentiments sont violents, beaucoup d'esprits sont incertains et flottants ; Père, vivez, vivez longtemps. Nous avons plus que jamais besoin du vétéran de l'épiscopat. Au cours de votre longue carrière, vous avez acquis ce grand usage des choses, d'où naît la vraie sagesse : *Quippe longo temporis spatio ex quo nascitur sapientia, collegisti*. Vivez pour nous communiquer ces trésors de votre vieille expérience.

“ Et comme votre sainteté égale votre sagesse, interposez-vous par vos oraisons entre le ciel et nos fautes : *Sta pro nobis et placa*. Quand un père aux cheveux blancs intercède pour ses fils, le Père qui est aux cieux a coutume de se laisser attendre : *Patris canitie pro filiis obsecrantis permoveri solet*. Et, après que les longues années de votre âge viril nous ont donné la pluie du matin, votre précieuse vieillesse nous donnera la pluie du soir : *Matutinam et scrotinam pluviam reddes*. Et Dieu, de son côté, nous donnant sa bénignité, vos fils continueront de plus en plus de donner leurs fruits, des fruits de grâces et de mérites durant le temps de l'épreuve, des fruits de gloire et de béatitude pendant les siècles des siècles. — Ainsi-soit-il ” !

Dès les premières heures de ses fêtes jubilaires, “ le prélat humble de cœur ” renvoyait d'avance à Dieu toute la gloire de ces solennités. On se rappelle ses paroles, “ A Dieu ne plaise, disait-il, que j'attribue à ma personne

le moindre de vos hommages. *Ego enim sum minimus apostolorum, qui non sum dignus vocari apostolus* ”.

Il lui tarde d'adresser au Seigneur le public hommage des honneurs qui entourent sa personne. — Le sermon terminé, il entonne le *Te Deum*. La sublime prière est chantée avec des accents qui électrisent, par ces mille poitrines que la grande parole de Mgr Gravel a soulevées d'émotion. C'est toute l'Eglise de Saint-Hyacinthe qui s'unit “ au chœur glorieux des apôtres, à la troupe vénérable des prophètes, à la blanche armée des martyrs ”, pour louer Dieu des faveurs accordées à son pontife et des bienfaits répandus par son ministère.

L'action de grâces achevée, Mgr Moreau s'avance auprès de la balustrade, et prend place au trône qu'on vient d'y dresser. Mgr le coadjuteur l'accompagne.

Son Honneur le maire de Saint-Hyacinthe s'approche alors du vénérable jubilaire : il lui apporte les vœux de la ville épiscopale. C'est un bel et digne hommage aux longs travaux de Sa Grandeur, et à leur efficacité pour la prospérité publique.

En voici les paroles :

“ A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Evêque de Saint-Hyacinthe.

“ MONSEIGNEUR,

“ Le maire et Conseil de Ville et les citoyens de Saint-Hyacinthe, sont heureux de venir offrir à Votre Grandeur, l'hommage respectueux de leur attachement, à l'occasion du cinquantième anniversaire de Votre Prêtrise et du vingtième de Votre consécration épiscopale.

“ Ces cinquante ans de ministère sacerdotal, Vous en avez passé quarante-cinq dans Saint-Hyacinthe ; Vous

avez été le Pasteur de cette ville pendant plusieurs années ; Vous avez assisté à son développement ; Vous y avez contribué puissamment par des fondations utiles ; Vous y avez attiré des sociétés religieuses qui ont rendu des services signalés ; Vous avez dirigé, comme Pasteur et comme Evêque, notre population dans cette voie du progrès ; Vous l'avez aidée dans la lutte, soutenue et consolée, à l'heure de l'adversité : elle Vous en a une profonde reconnaissance.

“ Votre ville épiscopale a été éprouvée en plusieurs circonstances ; ses citoyens ont pu apprécier, lorsque de grandes calamités les ont frappés, Votre charité, Votre dévouement et Votre sollicitude pour toutes les douleurs et toutes les afflictions ; ils en ont été vivement touchés et en conserveront toujours le souvenir.

“ Nous craindrions de blesser Votre modestie bien connue en faisant ici un plus ample éloge de Votre ministère sacerdotal ; il est profondément gravé, cet éloge, au cœur des citoyens de Votre ville Episcopale ; qu'il me suffise de Vous en donner l'assurance.

“ La population de Saint-Hyacinthe fait des vœux pour que Votre Grandeur la dirige pendant de longues années encore, dans la voie du progrès et de la prospérité.

“ Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression des souhaits que forme pour la conservation de Votre santé, la population dont je suis ici l'interprète, et qui prie Votre Grandeur de lui accorder sa bénédiction.

“ Saint-Hyacinthe, le 21 janvier 1897.

(L. + S.)

G.-C. DESSAULLES,

Maire ”.

Monsieur le maire est remplacé auprès de Monseigneur, par Son Honneur le juge Tellier. L'honorable magistrat est chargé d'une haute mission : il parle au nom de toute la famille spirituelle du pontife jubilaire. — Nous citons avec complaisance sa remarquable adresse :

“ A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Évêque de Saint-Hyacinthe.

“ MONSEIGNEUR,

“ Cinquante années se sont écoulées depuis le jour béni où Dieu, par l'onction sainte, vous fit Prêtre pour l'éternité. Cinquante années de labeurs et de grâces, de sollicitudes et de prières ! Cinquante années de sacrifices et de joies, vouées à Dieu et aux âmes dans l'exercice des fonctions sacerdotales !

“ Par un dessein providentiel de Dieu, nous le reconnaissons avec bonheur, c'est à nous que fut consacrée la majeure partie de ces années.

“ Chargé par Jésus-Christ de conserver ses dogmes, de propager sa morale, d'administrer ses bienfaits, vous avez enseigné les vérités qui éclairent les intelligences, réchauffent et fortifient les cœurs. Ces enseignements, fécondés par le Sang divin répandu sur l'autel pour la rémission des péchés, ont élevé dans nos âmes l'édifice de la vie spirituelle.

“ Là ne s'est pas borné votre zèle.

“ Messager du Dieu d'amour et de miséricorde, que de fois n'avez-vous pas réjoui la demeure du pauvre et du malade ! Que de fois n'avez-vous pas consolé et fortifié le mourant ! Combien d'âmes angoissées n'ont-elles pas trouvé la paix et le bonheur, après quelques paroles échappées de votre cœur !

“ Témoin intrépide de l'Évangile, c'est en sa faveur que vous avez parlé et agi. Pour en conserver intact le dépôt placé entre vos mains, vous n'avez jamais hésité à combattre le vice et à stigmatiser l'erreur. Votre sollicitude constante a été le triomphe de la vérité et de la vertu.

“ Comme le divin Maître, en toute circonstance, vous

avez su unir la douceur à la force. Vous n'avez jamais éteint le flambeau qui fumait encore. Le roseau à demi brisé trouva toujours en vous son soutien. Aussi, nous le disons avec bonheur, votre joug a été pour nous bien doux et votre fardeau léger.

“ Voilà pourquoi, Monseigneur, ne formant qu'un cœur et qu'une âme, tous les catholiques de votre diocèse s'unissent en ce jour dans une fervente prière d'action de grâces. Ils remercient Dieu, auteur de tout don, d'avoir conservé si longtemps à l'Église de Saint-Hyacinthe un père tendre et dévoué, un pasteur ferme et vigilant, toujours prêt à se sacrifier pour la défense du troupeau et à le guider dans les voies de la vérité.

“ Nous sommes heureux, en retour, de vous offrir l'assurance de notre plus sincère gratitude, de notre profonde vénération et de notre respectueuse obéissance.

“ Cet hommage de nos âmes, nous vous l'adressons en votre qualité de représentant de Jésus-Christ parmi nous. En effet, selon les enseignements de notre glorieux Pontife Léon XIII, l'Église à laquelle, par la grâce de Dieu, nous appartenons, n'est pas une société humaine, ordinaire et périssable. Non ! elle est une société spirituelle, dont le principe est au ciel.

“ L'Église, nous l'avons appris, c'est l'extension mystérieuse de la société divine jusqu'à l'homme. Engendré éternellement par le Père, le Fils est envoyé de Dieu pour naître dans le temps. Par un mystère ineffable d'une miséricorde infinie, il s'est uni l'humanité pour la rendre cohéritière du ciel et la faire participer en quelque sorte à la nature divine.

“ La foi nous montre cette épouse immaculée de Jésus-Christ sortant de son Cœur adorable. Elle est le complément du Christ. Tout entière dans le Christ, le Christ est tout entier en elle. Il est son être, sa vie, son opération, dans les âmes qu'elle renferme en son chaste sein.

“ Et ce n'est pas tout.

“ Le Fils est envoyé par le Père, avec sa pleine autorité. Il nous le dit lui-même : “ Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre ”. Et cette autorité, il la transmet à son tour à ceux qu'il s'est choisis pour être les fondements de son Eglise. A Pierre d'abord, aux autres apôtres et à leurs successeurs ensuite, il adresse ces paroles : “ Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie... “ Alléz, enseignez toutes les nations... Apprenez-leur à “ conserver toutes les vérités que je vous ai confiées. Celui “ qui vous écoute, m'écoute... Celui qui vous reçoit me “ reçoit, et reçoit mon Père qui m'a envoyé ”.

“ Telle est l'origine divine que nous reconnaissons au pouvoir répandu dans l'Eglise universelle. Voilà comment l'autorité, découlant du Père dans le Christ, se trouve tout entière dans le collège épiscopal, partie principale dans l'Eglise.

“ Mais l'épiscopat est un comme le Christ lui-même. Il réside tout entier dans chacun des évêques chefs des églises particulières.

“ Grâce donc à son évêque, en qui se trouvent la fécondité de l'épiscopat et l'opération sacerdotale de Jésus-Christ, l'Eglise particulière jouit de tous les biens de l'Eglise universelle, moins cependant l'indéfectibilité et l'infailibilité.

“ Possédant en vous la plénitude du sacerdoce de Jésus-Christ, vous reliez, Monseigneur, cette Eglise de Saint-Hyacinthe à l'Eglise romaine qui, en tant qu'universelle, est indéfectible et infailible. Vous lui communiquez la vie de Jésus-Christ. En effet, l'évêque est dans son Eglise et celle-ci est en lui ; membre du collège épiscopal, l'évêque est aussi dans le Christ et le Christ est en lui : *Ego in vobis et vos in me* ; enfin le Christ est en son Père et le Père est en lui : *Ego in Patre et Pater in me est*.

“ Dieu le Père, chef de Jésus-Christ ; Jésus-Christ,

chef du collège épiscopal ; l'évêque, chef de l'Eglise particulière : voilà la chaîne admirable et mystérieuse, qui constitue l'Eglise dans une sublime unité. Par elle, l'Eglise embrasse tout ce qu'il y a de grand, de beau, de noble et de véritablement digne d'amour : le fini et l'infini, Dieu et la créature, les desseins providentiels et les actions humaines, le gouvernement de Dieu et les résultats qu'il en faut attendre pour le bonheur présent et le salut de tous.

“ Ainsi donc, quand de tout cœur nous venons déposer notre bouquet de fête aux pieds de Votre Grandeur, c'est au Christ, c'est à Dieu que nous offrons notre reconnaissance et notre vénération ; c'est au Christ, c'est à Dieu que nous jurons respect et obéissance ; c'est devant Dieu que nous courbons nos têtes, oui, devant Dieu, *cui servire regnare est.*

“ Heureux, ceux que le Seigneur a marqués du sceau de cette autorité pour le gouvernement de son Eglise ! Il n'y a pas en ce monde de vocation plus belle et plus noble ; il n'y en a pas qui soit plus digne du respect des hommes et de l'admiration des anges. Mais aussi que de fatigues, de sollicitudes et de contradictions sont attachées à cette sainte mission ! Et que de responsabilités, surtout dans les temps calamiteux que nous traversons !

“ Nous désirons, Monseigneur, alléger le poids de vos responsabilités. Dans toute notre conduite de catholiques, nous voulons reconnaître le triple pouvoir qui fait l'essence de votre autorité spirituelle.

“ Oui, nous voulons obéir à votre pouvoir d'enseignement. C'est à l'Eglise, et à l'Eglise seule, que le Christ a confié le dépôt de sa doctrine dogmatique et morale. Et c'est à vous qu'elle a donné la mission de la prêcher aux fidèles de ce diocèse, et de la conserver parmi eux toujours pure et entière.

“ Oui, nous voulons obéir à votre pouvoir du sacerdoce. Comme puissance sacerdotale, l'Eglise doit régler

les rapports des hommes avec Dieu. Et c'est à vous qu'elle a confié le soin de dispenser parmi nous les divins mystères, les moyens de sanctification et de salut.

“ Oui, nous voulons obéir à votre pouvoir de gouvernement. Société parfaite et indépendante, l'Eglise a le droit de se gouverner elle-même. Et c'est vous qui êtes chargé de procurer parmi nous l'observation de son code de lois, et de faire toutes les institutions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de votre mission.

“ Puissiez-vous, Monseigneur, exercer encore longtemps au milieu de nous votre douce autorité ! Déjà vous avez fourni une longue carrière, remplie de bénédictions pour ce diocèse. Le souvenir de tous les titres que vous possédez à notre reconnaissance fait jaillir de nos cœurs une fervente prière. Nous demandons à Dieu de vous conserver à notre affection, et de vous combler de ses joies et de ses consolations.

“ Veuillez maintenant, Monseigneur, lever vers le ciel vos mains de pontife et de père, pour bénir nos personnes, nos familles et nos paroisses, pour prier Dieu de nous faire toujours aimer l'Eglise d'un amour loyal et dévoué.

“ Les catholiques du diocèse de Saint-Hyacinthe.

“ Saint-Hyacinthe, le 21 janvier 1897 ”.

Vraiment, il était beau à voir, ce peuple fidèle de la ville et du diocèse de Saint-Hyacinthe, par l'organe des distingués magistrats, verser ainsi les bénédictions sur la longue et bienfaisante carrière de son pontife. En entendant ses souhaits affectueux et ses acclamations reconnaissantes, volontiers on se serait cru reporté à la scène pleine de grandeur où l'Ecriture nous montre Samuel, au déclin de sa judicature, devant le peuple d'Israël, — alors que celui-ci témoigne solennellement devant le Seigneur que la carrière du vieux juge est immaculée !

Lisons maintenant la réponse du vénérable jubilaire à ces deux adresses. "C'est, remarque *La Minerve*, un document de magistrature envergure, rappelant quelques-unes des meilleures pages des Pères de l'Eglise. La doctrine orthodoxe y est clairement et fermement affirmée, dans le ton de la plus paternelle sollicitude". — Mgr le coadjuteur en, fait lecture, au milieu d'un religieux silence :

" MONSIEUR LE MAIRE,

" Je vous remercie de l'honneur que vous me faites, en m'attribuant quelque part dans les causes du rapide progrès de notre jeune cité. Mais j'aurai gagné cet honneur en servant au milieu de vous les intérêts de la religion : c'est donc à la religion que je dois le renvoyer tout entier.

" En vérité, la petite ville qui devenait, en 1852, le siège d'un nouvel évêché, a pris, depuis lors, de prodigieux développements, malgré les épreuves multipliées de désastres qui paraissaient irréparables. — A cette époque, les grandes institutions de Saint-Hyacinthe étaient des œuvres d'Eglise, et se trouvaient groupées autour du temple paroissial : c'étaient votre collège, déjà florissant ; votre pensionnat de jeunes filles dirigé par la Congrégation Notre-Dame ; et votre hôpital, de fondation toute récente.

" Le demi-siècle qui s'achève a vu le *séminaire* s'installer dans un palais digne des grandes cités ; le *pensionnat*, après avoir passé des mains de la Vénérable Marguerite Bourgeois aux mains de la Vénérable Marie Rivier, se couronner d'une maison provinciale et s'entourer d'académies confiées, comme lui, aux Dames de la Présentation ; l'*Hôpital*, s'affermir et dilater ses œuvres. — Puis, l'institut du *Précieux-Sang* a surgi, vous offrant le secours de sa prière et de sa pénitence ; les fils de *Saint-Dominique* sont venus vous apporter les richesses de leur savoir et l'éclat de leur grande parole ; les Frères du *Sacré-Cœur*,

le zèle de leur religion et l'excellence de leurs méthodes d'enseignement ; les Sœurs de *Saint-Joseph* et les *Petits Frères de Marie*, l'honneur de fournir au diocèse et même à l'étranger, des éducateurs et des éducatrices qui, en ouvrant les jeunes intelligences à toutes les connaissances utiles, savent diriger vers Dieu les jeunes cœurs.

“ Avec ces créations religieuses destinées à établir parmi vous “ le règne de Dieu et sa justice, le surcroît ” (1) de la prospérité matérielle ne vous a pas manqué.—Les nécessités de leurs relations firent mieux connaître le chemin qui conduisait vers vous, et le cercle de votre influence put s'élargir d'autant ; vos ressources furent mieux étudiées, et votre avenir inspira confiance ; la grande industrie vous ouvrit ses trésors, et l'immigration grossit le nombre de vos travailleurs ; enfin, Saint-Hyacinthe a reculé ses limites, après avoir donné à toutes les parties de son organisation un développement qui ne lui laisse plus rien à envier à ses aînées.

“ Je ne prétends pas, Messieurs, que la religion ait fait cela sans vous. Toutes les œuvres que je rappelle ont compté des bienfaiteurs dans vos rangs ; si elles se maintiennent, ce n'est pas sans votre concours ; et si la cité prospère, elle le doit beaucoup au savoir-faire et à l'intégrité qui président à son administration municipale. Mais l'Eglise a été un des puissants facteurs de cette prospérité ; à mesure que vous avez grandi, elle a béni votre croissance ; et quand vos besoins se sont multipliés, elle vous a multiplié ses secours.—Elle a vraiment bien mérité de vous : soyez remerciés et félicités de l'avoir compris !

“ Ces bienfaits mutuels sont une conséquence nécessaire de la bonne entente qui doit distinguer toujours les mutuelles relations des autorités religieuses et civiles. La bonne entente, travaillons tous à l'affermir, et

(1) Matth., vi, 33.

les avantages réciproques iront sans cesse grandissant : d'autant, Messieurs, que nous avons plus besoin les uns des autres.—L'Eglise a besoin de vous : elle est une puissance de persuasion qui demande, pour s'exercer avec efficacité, des intelligences dociles et des volontés généreuses. Et vous, vous avez besoin de l'Eglise. A mesure même que l'industrie semble dessiner mieux la vocation de votre ville, l'Eglise vous devient davantage nécessaire.—Le progrès matériel comporte des dangers. Ils fascinent, ces biens qui se voient de l'œil et qui se touchent du doigt ; ils exposent à mettre en oubli Dieu et les biens célestes. Or, on a beau multiplier les commodités et les charmes de la vie : ce n'est pas de cela que l'âme s'estimera rassasiée. Sa fin est plus haute : regarder vers Dieu et tendre à Lui ; et la société civile a le devoir, tout comme la société domestique, de favoriser cette destination glorieuse.

“ Certes, l'Eglise a toujours eu des encouragements pour les arts et pour toutes les honnêtes industries ; mais elle veille à empêcher que les intelligences et les cœurs ne soient détournés des richesses éternelles. Et là est la meilleure protection du bien individuel et du bien public. C'est à ces principes que se forment les citoyens intègres ; que les familles se fondent sur des bases d'ordre et de moralité ; qu'avec la pratique de la religion se maintient le respect de la justice : et voilà les premiers éléments de la prospérité publique. *Nunc vero illa maxime efficiunt prosperus civitates* (1).—Si donc, Messieurs, il entre dans la mission de l'Eglise de répandre autour d'elle ces bienfaits, n'est-ce pas qu'elle est bien inspirée cette parole du grand pape Léon XIII : “ On sert efficacement le bien commun “ en ouvrant amicalement devant l'Eglise le champ à “ l'exercice des moyens qui sont en sa puissance ” (2).

“ Nous vivons à une époque, où, pour me servir d'une

(1) Encyc. *Rerum novarum*.—(2) Encyc. *Pastoralis vigilantiæ*.

parole de l'Écriture, "les enfants des hommes cherchent à amoindrir la vérité" (1), et font souvent entrer en discussion les droits sacrés de l'Église. — Vous savez bien, chers citoyens de Saint-Hyacinthe, que vous n'êtes pas à l'abri de ces tentations. Ayez toujours la sagesse d'y résister ; et puisque votre cité tout entière veut bien se dire reconnaissante de l'appoint qu'elle a trouvé pour son progrès dans le ministère de son évêque et de son ancien curé, qu'elle garde aussi le souvenir des mérites de l'Église. C'est aux doctrines qu'elle enseigne, aux vertus qu'elle prêche, que toute reconnaissance est due. — Soutenons-nous toujours réciproquement : l'Église vous devra la prospérité des institutions qui font votre honneur et le sien ; et vous devrez à l'Église vos citoyens les meilleurs et les plus utiles.

" Et maintenant, Messieurs, je continue de m'adresser à vous, mais en vous unissant dans ma pensée tous vos frères du diocèse.

" MONSIEUR LE JUGE,

" Vous avez fait, au nom de mes très chers diocésains, une profession de foi dont la virile éloquence m'a profondément ému. — En ces temps troublés, où les méchants s'évertuent à " disperser le troupeau en attaquant ses pasteurs " (2), il fait bon contempler pareilles manifestations de l'unité catholique ! Quand l'Église subit les assauts chaque jour renouvelés d'une impiété sans retenue, c'est un grand et beau spectacle que celui de catholiques bondissant sous l'outrage, et proclamant avec solennité les divines prérogatives de leur Mère ! A l'heure où les passions humaines amollissent tant de consciences, tentent d'élever l'édifice de leur fortune sur les débris des droits les plus sacrés, les plus essentiels à la sécurité nationale elle-même, on se sent revivre à l'espérance, quand les hommes de caractère

(1) Ps. XI, 2. — (2) Matth., XXVI, 31.

affirment sans détour les principes sauveurs des intérêts religieux et du bon ordre social tout à la fois !

“ Oui, c'est vrai, et c'est Dieu qui l'a ainsi voulu : Deux puissances se partagent le gouvernement du genre humain, — la puissance ecclésiastique et la puissance civile. La première est préposée aux choses divines, la seconde aux choses humaines. L'une et l'autre ont Dieu pour auteur ; et chacune d'elles, en son genre, est souveraine. Tout ce qu'embrasse l'ordre purement politique, est du ressort de l'autorité civile ; tout ce qui est sacré à un titre quelconque, soit par sa nature soit par rapport à son but, relève de l'autorité de l'Eglise. — L'Eglise est donc une société vraie, parfaite, indépendante ; et il n'appartient à aucun pouvoir civil de définir les droits qu'elle tient de son divin Fondateur, ni dans quelles limites elle peut les exercer.

“ Qui ! c'est vrai, et c'est Dieu qui l'a ainsi voulu : Il y a dans l'Eglise deux ordres distincts, — les pasteurs et le troupeau, c'est-à-dire les chefs et le peuple. Le peuple a pour devoir d'être soumis à ses chefs, d'exécuter leurs ordres et de leur rendre honneur : non pas seulement en paroles, mais aussi en esprit et en volonté. — Les évêques sont les chefs préposés au peuple chrétien. Ils forment la partie la plus auguste de l'Eglise : celle qui instruit et gouverne de droit divin les hommes.

“ Oui ! c'est vrai, et c'est Dieu qui l'a ainsi voulu : L'obéissance due aux évêques ne doit point se renfermer dans les limites des matières qui touchent la foi. Son domaine, beaucoup plus vaste, s'étend à toutes les choses qu'embrasse le pouvoir épiscopal. Or, dans leurs églises particulières, ce pouvoir prend les proportions du pouvoir pontifical sur l'Eglise universelle. Et, de même que l'évêque doit se tenir en communion avec le pontife romain, pour que son autorité demeure inviolable et sacrée, de même aussi, le catholique, pour demeurer digne de son nom, doit se tenir en communion avec son évêque.

“ Je dis bien, Messieurs, ces enseignements ne sont pas le fruit des conceptions humaines ; ils sont la volonté de Dieu : *Neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt* (1). C'est la doctrine catholique, telle qu'elle se trouve sous la plume du pape (2).

“ Avec ces vérités, l'heure présente doit nous remettre en mémoire que “ l'obéissance appartient à l'essence de la foi, et qu'elle a de commun avec la foi de ne pouvoir être partagée ” (3) ; que, dans une religion fondée sur la charité, le plus parfait accord doit régner sur “ les pensées et les sentiments ” (4) ; que les fils de l'Eglise ne doivent former tous qu'un seul corps et, s'il s'agit de combattre, se présenter devant l'ennemi comme une armée rangée en bataille (5) ; enfin, que “ tout royaume divisé contre lui-même sera dévasté ” (6).

“ Or, Messieurs, nous traversons une époque de luttes.—Que sommes-nous condamnés à voir ? L'Eglise de Jésus-Christ poursuivie par la haine de quelques-uns, et tenue en suspicion par un grand nombre ; sa liberté entravée, ses droits méconnus, ses chefs méprisés, ses enseignements dénaturés, l'histoire de ses bienfaits travestie ! —Que sommes-nous condamnés à voir ? Au plus fort de cette campagne d'audace et de perfidie, le préjugé hésite à céder devant la vérité ; l'ambition résiste au devoir, la passion dédaigne le malheur des petits en souffrance, de vulgaires intérêts privés refusent de s'effacer devant les graves intérêts communs en jeu ; et, quand toutes les forces catholiques devraient être vigoureusement coalisées, la division se trouve dans tous les rangs !—On s'arrête à déplorer les exigences des chefs. . . Pourtant, Messieurs, croyez bien que les évêques rencontrent bien plus de déboires que de satisfaction dans leurs luttes pour la liberté

(1) Joan., I, 13.—(2) Cf. *Syllabus*, Encycl. *Immortale Dei, Cum multa sint*, Lettre *Est sane molestum*.—(3) Encycl. *Sapientia Christiana*.—(4) I Cor., I, 10.—(5) Cant., VI, 9.—(6) Luc., XI, 17.

religieuse !—On se plaint de ne pouvoir plus évoluer assez librement... Mais, est-ce donc que la poursuite du mal est un privilège ou un besoin de la liberté ? Non ! C'est un indice de liberté, comme dit Léon XIII, de même que la maladie est un indice de vie ; mais c'est l'abus et le défaut d'une faculté qui " a pour objet un bien conforme à la raison " (1).—Non ! Non ! que l'on agisse justement : que tous les " marchés " soient honnêtes ; que l'on use de son talent, de sa plume et de sa parole, pour instruire et diriger sainement : on n'aura pas à se plaindre des entraves de l'Église. Bien au contraire ! *Vis non timere potestatem ? Bonum fac, et habebis laudem ex illa* (2).

" Messieurs, le remède à tout le mal, Notre-Seigneur nous l'a assuré dans cette prière qu'il a faite sur ses disciples : Qu'ils soient un. *Unum sint* (3). Entre vous, donc, " efforcez-vous de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix " (4). Puis, vis-à-vis de ceux qui sont vos pères dans la foi, gardez la confiance que doivent vous inspirer, et le compte qu'ils rendront à Dieu de vos âmes (5) et la sévérité du jugement qui leur est réservé : *judicium durissimum his qui præsunt fiet* (6). — " Que les " catholiques (c'est l'exhortation que le pape adressait " naguère à notre ancienne mère-patrie) que les catholiques " se reprennent et s'affirment comme des fils de lumière ; " d'autant plus intrépides et plus prudents qu'ils voient " une puissance ténébreuse mettre plus de persistance à " ruiner autour d'eux tout ce qu'il y a de bienfaisant et de " sacré ; qu'ils s'imposent au respect de tous par la force " invincible de l'unité ; qu'ils se montrent les défenseurs " patients des faibles ; qu'ils se tiennent enfin au premier " rang parmi ceux qui ont l'intention loyale de faire régner " partout, contre les ennemis de l'ordre, les éternels principes de la justice et de la civilisation chrétienne (7).

(1) *Encycl. Libertas.* —(2) *Rom.*, XIII, 3.—(3) *Joan.*, XVII, 21.—(4) *Éphes.*, IV, 3.—(5) *Hebr.*, XIII, 17.—(6) *Sap.*, VI, 6.—(7) Lettre du 6 janv. 1896, au Card. Langénieux.

“ Il est écrit dans nos saints Livres : *Fili, suscipe senectam patris tui, et non contristes eum* (1) : Mon fils, soulagez votre père dans sa vieillesse, et ne le contristez pas. — Ce soulagement, je le reçois aujourd'hui dans les franches assurances de votre fidélité ; cette consolation, vous me la mettez au cœur en me donnant la douce persuasion que les agitations actuelles vous trouveront inébranlables dans les promesses de votre foi.

“ Merci donc, chers citoyens de Saint-Hyacinthe et chers diocésains. — La démarche que vous venez d'accomplir, en même temps qu'elle témoigne de vos vertus civiques, constitue un bel exemple de sens chrétien ; elle rend à l'Eglise un précieux hommage, et donne au concert d'honneur qui salue le cinquantenaire de mon sacerdoce et le *jour natal* de mon épiscopat, une note d'une beauté puissante. — Oui, merci mille fois ; mais en présence des dangers qui nous menacent, je me sens pressé d'ajouter : Bon courage ! Demeurez fermes ! Agissez virilement ! *State..., viriliter agite et confortamini* (2).

“ De mon côté, “ à Dieu ne plaise que je veuille m'épargner en ces temps mauvais ” (3) ! Mais, aidez-moi de vos prières et de votre filiale obéissance : j'ambitionne, bien moins l'honneur de vous commander que le bonheur de vous être utile (4). — Puissé-je, Messieurs, quand je devrai, dans un avenir qui sans doute n'est pas loin, “ rendre compte de mon administration ” (5) prolongée ; puisse-je dire à Jésus-Christ, “ le prince des pasteurs ” (6) : “ Ceux que vous m'avez donnés, je les ai gardés, et aucun d'eux ne s'est perdu ” (7) !

Une savante marche est ensuite exécutée sur l'orgue, et l'imposante assemblée se disperse. On quitte le saint lieu en bénissant l'Eglise de Jésus-Christ, qui sait élever si haut les esprits et toucher si profondément les cœurs.

(1) Eccli., III, 14. — (2) I Cor., XVI, 13. — (3) I Mach., XIII, 5. — (4) Cf. S. Aug., *Serm.* 340. — (5) Luc., XVI, 2. — (6) I Pet., V, 4. — (7) Joan., XVII, 12.

4. AU BANQUET

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu ont généreusement offert tout un étage de leur orphelinat, pour le banquet de la fête. Les panneaux qui le divisent d'ordinaire sont enlevés, et il est devenu une immense salle, que l'on a décorée avec élégance. Des banderolles s'enroulent autour des colonnes ; les murs sont ornés des portraits des évêques de Saint-Hyacinthe. Au milieu des draperies, des fleurs et des palmes d'or, on lit, ça et là, des inscriptions délicates : " La mélodie de son âme arrive aux oreilles du peuple et augmente en lui le sentiment de la piété. — Le Seigneur l'a rempli de sagesse et d'intelligence. Son éloge est sur toutes les lèvres. — La vie de notre Pontife resplendit de l'éclat de toutes les vertus, etc ".

La salle est préparée pour recevoir 400 convives. Sept longues tables la traversent : la table d'honneur, de l'estrade où elle est dressée au fond de la salle, les domine toutes.

A cette table ont pris place, avec NN. SS. les archevêques et évêques, le T. R. P. abbé d'Oka, les Rmes prélats de la Maison du Pape, M. le chanoine Bourgeault, vicaire capitulaire de Montréal, les vicaires généraux de Saint-Hyacinthe et de l'étranger, les recteurs et vice-recteurs des universités Laval et d'Ottawa ; les supérieurs d'ordres religieux et des séminaires de Nicolet, de Saint-Hyacinthe et de Sainte-Marie de Monnoir, etc., parmi les ecclésiastiques ; parmi les laïques : S. H. le maire G.-C. Dessaulles, S. H. le juge L. Tellier, l'honorable P.-B. de LaBruère, MM. P. Cartier, M. P. P., E.-H. Richer, Noé Raymond, Jos. Nault, L.-P. Morin, etc.—Une deuxième table est réservée aux autres étrangers de distinction, ainsi qu'aux chanoines de Saint-Hyacinthe.

La carte-menu mentionne que le banquet est " respectueusement offert à Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe

par les Dames de sa ville-épiscopale". C'est leur cadeau de nocés ; et elles se sont réservé l'honneur d'en faire elles-mêmes le service. Quand les chroniqueurs ont dit " que le menu ne laissait rien à désirer, que le banquet était magnifique, que les Dames l'ont servi avec grâce et dignité, qu'elles ont fait admirablement les choses", etc., ils n'ont rien exagéré.— Nous croyons juste d'ajouter que c'est sous la direction de Madame G.-C. Dessaulles que le banquet s'est organisé et qu'il a été servi.

On a aussi remarqué justement que la plus franche gaieté et la plus digne réserve n'ont pas cessé de régner pendant toutes ces fraternelles agapes.

A la fin du dîner, Mgr l'archevêque de Cyrène se lève, et donne communication d'un télégramme qu'il vient de recevoir: C'est Son Eminence le cardinal Taschereau qui, s'unissant à nos joies, présente hommages et souhaits au vénéré jubilaire. Des applaudissements enthousiastes accueillent cet éclatant témoignage de la vieille amitié du Prince de l'Eglise, pour l'ancien suffragant qu'il appelle " l'exemple, le modèle et l'honneur de son peuple ".— Mgr Bégin ajoute quelques paroles d'une exquise éloquence. Il demande au ciel de longs jours encore pour le vieil évêque de Saint-Hyacinthe, cet " homme de la Providence "; que le bon Dieu a conduit comme par la main vers notre diocèse, dont il fait la gloire par les travaux d'une carrière qui s'est déjà prolongée si merveilleusement. Oui, merveilleuse est bien cette longévité, devant l'histoire de la frêle enfance de Mgr Moreau. Sa Grandeur se rappelle qu'étant au Mexique, Elle a admiré de hautes montagnes dont les neiges éternelles étincelaient sous les feux du soleil : les beautés de ce spectacle revivent dans son esprit en présence de la sainte vieillesse de Mgr notre évêque, dont la tête couronnée de cheveux blancs semble s'illuminer déjà des clartés du ciel. Mgr de Cyrène souhaite longue vie à " l'homme de la prière ". Dans les moments

de crise que nous traversons, nous avons besoin, dit-il, de ces paratonnerres vivants, pour nous préserver des foudres du siècle.—De cette délicieuse allocution, que nous ne pouvons qu'imparfaitement analyser, un journal écrivait : " Chacune de ses phrases méritait d'être applaudie ; et elles le furent toutes ".

Jusqu'ici, le clergé diocésain a joui en silence. Il ne devait pourtant pas prendre congé du chef qu'il aime et qu'il vénère si profondément, sans laisser éclater sa joie reconnaissante et sa respectueuse affection.—Monsieur le chanoine A. O'Donnell, curé de Saint-Denis de Richelieu, fut le porte-parole de ses confrères.

Son adresse a été fort remarquée. Elle le méritait. Comment pourrait-on mieux parler d'une vie sacerdotale, qu'en la montrant ainsi conforme aux lois que l'Esprit-Saint lui-même a tracées au prêtre ? Et comment pourrait-on mieux parler d'un épiscopat, qu'en en encadrant ainsi l'histoire dans les prières du saint Pontifical ? Il doit être vraiment évêque, le pontife dont la vie répond si bien aux vœux de l'Eglise !—Nous citons :

“ A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Evêque de Saint-Hyacinthe, etc., etc., etc.

“ MONSEIGNEUR,

“ Vous aviez souhaité de célébrer dans le silence et le recueillement devant Dieu le jubilé de votre ordination sacerdotale.—Ce vœu de votre modestie, vos fils ont cru pouvoir s'y refuser. Ils se sont souvenus que l'Esprit-Saint recommande de “ sanctifier l'année cinquantième ” (1), et ils ont voulu unir à vos actions de grâces les démonstrations de leur piété filiale.

“ Depuis l'inauguration de ces fêtes jubilaires, vous

(1) Lev., xxv, 10, 11.

avez vu vos familles religieuses vous offrir l'or de leur charité ; vous avez vu vos sociétés catholiques vous présenter la myrrhe de leur dévouement ; vous avez vu aussi les petits enfants brûler aux pieds du Très Haut le pur encens de leurs prières, conjurant Celui qui a " parfait la louange sur leurs lèvres " (1), de prolonger longtemps encore votre vieillesse aimée et vénérée.

" Hier, la première institution de votre diocèse, avec ce que sa jeunesse a de plus aimable, vous a dit son religieux respect et sa joyeuse reconnaissance.—Ce matin, dans votre cathédrale, la magistrature civile et la hiérarchie catholique ont uni leur voix, pour traduire en des accents de grande éloquence, les pensées et les sentiments du troupeau dont vous êtes le pasteur, et des pasteurs dont vous êtes le frère.

" Ce concert béni, Monseigneur, vos prêtres n'osaient pas l'interrompre ; mais déjà leurs cœurs parlaient au vôtre, et vous les avez bien compris. Il leur tardait de se présenter à vous, avec leurs vœux de bonheur et l'hommage de leur affectueux dévouement.—Dans ce but, ils sont accourus de partout s'associer à la joie de vos fêtes et en partager la gloire.

" Elle grandit encore, cette joie ; elle devient encore plus radieuse, cette gloire, par la présence des Pontifes vénérables, qui forment présentement autour de vous comme une couronne d'honneur. *Circa illum corona fratrum, et omnes filii in gloria sua* (2).—Nous sommes heureux, Monseigneur, de saluer en vos illustres collègues, des PÈRES dont la sollicitude ne sait pas défaillir ; des PASTEURS qui veillent sur le troupeau de Dieu en toute tendresse et fermeté ; des CHEFS, dont les uns, glorieux vétérans, manient encore avec vigueur une épée toujours bien aiguisée ; dont les autres, vaillants athlètes aussi, n'ont pas peur des combats qui leur sont prédits : *Te autem*

(1) Ps. VIII, 3.—(2) Eccli., I, 13-14.

quasi juvenem manet gloriosior de tyranno triumphus (1).

En leur rendant cet hommage, nous voulons le rapporter aussi à Votre Grandeur.

“ Si l'Esprit-Saint, Monseigneur, nous en permettait l'usage (2), la louange nous serait facile en présence de votre longue carrière sacerdotale. Nous voulons plutôt louer et remercier Dieu *super inenarrabili dono ejus* (3). C'est la grâce de Dieu qui vous a appelé aux sublinités du sacerdoce ! C'est la grâce de Dieu qui, en vous faisant passer par toutes les fonctions de l'administration diocésaine et du ministère des âmes, a voulu multiplier votre expérience ! C'est la grâce de Dieu qui a béni votre zèle de prêtre, et lui a fait porter tant de fruits de salut !—Et cette “ grâce de Dieu n'a pas fait en vous une œuvre vaine ” (4). Vous lui devez une carrière immaculée qui est notre exemple, et dont le travail persévérant est toujours notre bien. Pendant un demi-siècle, vous avez su “ vous rendre recommandable en toutes choses, comme il convient à un serviteur de Dieu, par une grande patience “ dans les tribulations et les angoisses, dans les travaux “ et dans les veilles, par la pureté et par une charité sincère, par la parole de vérité et par la puissance de Dieu, “ par les armes offensives et défensives de la justice, dans “ la gloire et dans l'ignominie ” (5). En considérant les travaux innombrables qui ont rempli et honoré votre existence, nous pouvons bien dire, à la gloire de Dieu, que votre vie de prêtre a été une belle floraison d'œuvres saintes dans le jardin de l'Eglise. Et comment, Monseigneur, devant l'activité de vos vieux ans, ne chanterions-nous pas avec le psalmiste : “ Ceux qui ont été plantés “ dans la maison du Seigneur, fleuriront, se multiplieront, “ et leur vieillesse sera féconde ” (6).

“ Saint Paul a dit : *Qui bene præsent presbyteri, du-*

(1) Brev. Rom. *In festo S. Laurentii.*—(2) “ Ante mortem ne laudes hominem quemquam ” : Eccli., xi, 30.—(3) II Cor., ix, 15.—(4) I Cor., xv, 10.—(5) II Cor., vi, 4-8.—(6) Ps. xci, 14, 15.

plici honore digni habeantur (1) ! Ce redoublement d'honneur, l'Église vous l'a conféré. — Il y a vingt-un ans, Jésus-Christ, " le prince des pasteurs " (2), laissait descendre sur vous la pleine mesure de son sacerdoce.

“ En vous voyant prendre rang parmi les princes que l'Esprit-Saint lui a préposés (3), l'Église a prononcé sur vous cette prière : *SIT SPIRITU FERVENS* (4) ! Et, sous le règne de votre piété, la ferveur de vos communautés n'a fait que grandir ; les associations catholiques se sont multipliées, vivifiant partout l'esprit chrétien. — *SIT SOLICITUDINE IMPIGER* ! Et voilà que les temples sacrés se sont embellis ; les établissements religieux ont complété leur organisation ; les Cantons de l'Est se sont couverts de nouvelles paroisses, — riches d'espérances comme la belle nature de ces régions ; partout, l'instruction religieuse abonde, et la vie chrétienne est pleine de sève, — périodiquement rajeunie et purifiée par les travaux apostoliques des zélés Prêcheurs dont l'Ordre enrichit votre diocèse, et des missionnaires étrangers que vous députez à leur secours. — *SIT SAPIENTIBUS ET INSIPIENTIBUS DEBITOR* ! Et, dans de nouveaux hospices, orphelinats et jardins de l'enfance, les pauvres et les malades sont l'objet des plus exquises délicatesses de la charité, les petits enfants sont accueillis avec un maternel amour. — *DET ILLIS CIBUM IN TEMPORE OPPORTUNO* ! Et, à votre parole, souvent même sur vos deniers, s'est élevée toute une germination d'écoles paroissiales, d'académies et de couvents ; un institut nouveau d'éducation a surgi ; d'autres congrégations enseignantes ont été introduites par vos soins ; et, par votre zèle, se sont affermiés dans l'existence les institutions léguées par vos prédécesseurs.

“ Continuant sa prière, l'Église a ajouté : *SIT SERMO EJUS ET PRAEDICATIO . . . IN OSTENSIONE SPIRITUS ET VIR-*

(1) 1 Tim., v, 17. — (2) 1 Pet., v, 4. — (3) Act., xx, 28. — (4) Pontificale Rom., *De Consecratione Electi in Episcopum*.

TUTIS ! Et, sur tous les points de votre diocèse, vous avez prêché, " non les paroles qu'enseigne la sagesse humaine, mais celles qu'enseigne l'Esprit " (1), rappelant d'exemple que, si le prêtre doit toujours " veiller sur soi-même et sur sa doctrine " (2), il doit, toujours aussi, " servir avec charité et juger sans emportement " (3).—IMPUGNATOR ROBUSTUS EXISTAT ! Et les luttes religieuses de notre temps ont trouvé en Votre Grandeur un travailleur infatigable, un champion résolu. Lequel de vos collègues, Monseigneur, n'a, au milieu de ses labeurs, rendu hommage, soit à vos opportunes initiatives, soit à votre généreux concours ?—VERITATEM DILIGAT, NEQUE EAM DESERAT, AUT LAUDIBUS AUT TIMORE SUPERATUS ! Placé comme une sentinelle pour observer l'esprit et la marche des temps, l'évêque doit dire à la génération qui l'entoure ce qu'il faut penser d'elle, ce qu'elle doit craindre, ce qu'elle peut espérer.— Vous avez rempli ce rôle sans faiblesse : et la vérité n'a été altérée, ni sur vos lèvres, ni sous votre plume.—UTATUR, NON GLORIETUR POTESTATE ! Et vous n'avez pas " dominé comme les rois des nations " (4) mais, jusque sous l'injure et la persécution légale, vous avez su paître le troupeau de Dieu, *non coacte, sed spontaneæ secundum Deum* (5). — ABUNDET IN EO PURITAS DILECTIONIS, SINCERITAS PACIS ! Et vous avez aimé tous ceux qui cultivent avec vous la vigne de Jésus-Christ, honorant " le vieillard comme un père ", exhortant " le plus jeune comme un frère " (6), poursuivant chacun de votre tendresse, et, au besoin pourtant, *severitatis censuram non deserens* (7). Oh ! oui, Monseigneur, vous nous avez fait goûter ce que l'Écriture appelle " les bénédictions de la douceur " (8). Depuis la fondation du diocèse, le clergé de Saint-Hyacinthe trouve en vous un apôtre de dilection. Pendant vingt-trois ans, vous avez

(1) 1 Cor., II, 4.—(2) 1 Tim., IV, 16.—(3) Pont. Rom., *Loc. cit.*—(4) Luc., XXII, 25.—(5) 1 Pet., V, 2.—(6) 1 Tim., V, 1.—(7) Pont. Rom., *Loc. cit.*—(8) Ps., XX, 4.

ete
de
ma
vo
jou
Se
vo
ser
du
Ce
Mo
vo
lut
sup
sio
Pre
pal
Et
dar
pré
sen
res
sain
" v
" d
" v
mo
clar
ont
dict
leur

doct
dece
P. 53

été pour vos confrères un ami dévoué, un conseiller prudent. Depuis vingt-un ans, vous êtes notre Père en Dieu ; mais la dignité épiscopale n'a pas éloigné nos cœurs du vôtre : aussi, les possédez-vous tous comme au premier jour où ils vous furent offerts. *Beati miles*, a dit Notre-Seigneur, *quoniam ipsi possidebunt terram* (1). Elle est à vous, cette terre de nos cœurs ! Vous pouvez y planter, y semer toujours ; vous y verrez toujours croître les fruits du dévouement, de l'obéissance et de l'affection filiale. — Cette "paix sincère" qui règne au sein de votre clergé, Monseigneur, si vous la devez à la "pure dilection" dont il vous paie le juste retour, il faut également l'attribuer aux salutaires leçons de votre attachement à l'Eglise et à son Chef suprême. " Pasteurs à l'égard des peuples, selon l'expression de Bossuet, les évêques sont brebis à l'égard de Pierre " (2). C'est une vérité que votre conduite épiscopale nous a, en toute occasion, magnifiquement illustrée. Et l'exemple de votre union au Pape " dans la doctrine, dans le sentiment et dans l'action " (3), vous a tenu vos prêtres en toutes choses unis *in eodem sensu et in eadem sententia* (4). Vraiment, nous croirions volontiers qu'il ressemblait à l'Ange de Saint-Hyacinthe, le pontife à qui saint Ignace d'Antioche écrivait : " Tous les prêtres de votre Eglise sont d'accord avec l'évêque comme les cordes d'une lyre ; et de votre union se forme un concert merveilleux à la gloire de Jésus-Christ " (5). — Vous êtes monté, Monseigneur, sur le trône de Saint-Hyacinthe, acclamé et béni par toute votre Eglise ; et vos consécrateurs ont répondu à nos acclamations : *Qui benedixerit ei benedictionibus repleatur*. Encore volontiers nous croyons que leur vœu fut largement exaucé.

" Enfin, Monseigneur, l'Eglise, en vous appelant à

(1) Matth., v, 4. — (2) *Serm. sur l'Unité de l'Eglise*, 10^e Point. — (3) " In doctrinis, in consiliis, in operibus " : Leo XIII ad archiep. Coloniensem, 24 decemb. 1878. — (4) I Cor., i, 10. — (5) Cité par Gousset, *Théol. Dogm.*, T. 1, p. 537.

la succession apostolique, vous a envoyé, comme les Apôtres, *ad evangelizandum bona* ! Et longtemps, vous vous êtes multiplié, exerçant, par tout le territoire de votre juridiction, les pouvoirs qui vous ont été conférés, “ de “ juger, d'interpréter, de consacrer, d'ordonner, d'offrir les “ saints mystères, de baptiser et de confirmer ” (1) ; consolant un peuple toujours avide de vos bénédictions et de vos conseils, enrôlant de nouveaux soldats dans l'armée de Jésus-Christ, stimulant le bien, déracinant le mal, affermissant partout le royaume de Dieu.

“ Il vint un jour où vos forces trahirent votre zèle, et où vos pieds fatigués se refusèrent à de nouvelles courses. Ainsi lisons-nous dans l'Evangile, que Jésus *fatigatus ex itinere, sedebat* (2). Comme Moïse, vous avez dû dire au Seigneur : *Non possum solus sustinere omnem hunc populum quia gravis est mihi* (3). Alors, le Seigneur vous suscita un frère, qui s'est fait “ la lumière de vos yeux, le bâton “ de votre vieillesse, le soulagement de votre vie, l'espérance de votre postérité ” (4). Et maintenant, nous bénissons Dieu, en répétant avec l'Ecriture : *Frater qui adjuvatur à fratre quasi civitas firma* (5). A l'un et à l'autre, nous adressons le souhait de la sainte liturgie : *Ad multos annos* !

“ Oui, Monseigneur, vivez encore longtemps. C'est l'Esprit-Saint qui nous inspire cette prière. C'est Lui qui nous a dit que les longs règnes,—et ne serait-ce pas encore plus vrai des longs pontificats ?—sont un des plus signales bienfaits de Dieu (6). C'est aussi l'Eglise qui fait jaillir de nos cœurs cette prière, en nous apprenant par les saints docteurs, qu'elle aime à voir ses intérêts et ses destinées reposer entre les mains des vieillards (7).

“ Permettez-nous maintenant, Monseigneur, de rap-

(1) Pontifical, *Loc. cit.*—(2) Joan., IV, 6.—(3) Num., XI, 14.—(4) Tob., X, 4.—(5) Prov., XVIII, 19.—(6) “ Propter peccata terræ multi principes ejus ; et propter hominis sapientiam . . . vita ducis longior erit ” : Prov., XXVIII, 2.—(7) Cf. Mgr Pie, *Œuvres*, V, 463, 464.

peler que, toute votre vie, vous avez été le *Beatus vir*. . . *qui post aurum non abiit, nec speravit in pecunia et thesauris* (1). Vous avez "cherché d'abord le royaume de Dieu et sa justice" (2), et vous avez mieux aimé "cacher vos aumônes que vous amasser des trésors" (3). Vos prêtres, édifiés et touchés de ce désintéressement, ont voulu, en ces fêtes de vos Noces d'Or, enrichir un peu votre pauvreté. Les fidèles de leurs paroisses, leurs frères de l'étranger, ont eu la même pensée. Tous ensemble, donc, ils vous prient de recevoir une offrande filiale, qui vous fera mieux voir l'affection de leurs cœurs que l'état de leur fortune. C'est à Dieu qu'ils présentent, par vos mains, cette offrande. C'est à Dieu aussi qu'ils adressent pour vous leur prière reconnaissante. Oui, "au Roi immortel des siècles, tout honneur et toute gloire" (4), pour les fruits précieux de votre demi-siècle de sacerdoce et des vingt-un ans de votre administration épiscopale !

"Le clergé de Saint-Hyacinthe.

"Saint-Hyacinthe, le 21 janvier, 1897".

C'est une bourse de quinze mille et quelques cents piastres qui accompagne l'adresse du clergé. — On se souvient peut-être de la lettre du 17 septembre 1896. Le comité d'organisation y disait : "Nous avons résolu de mettre une bourse d'or à la disposition de la pauvreté volontaire de Sa Grandeur. Comme nous, Monsieur et cher confrère, vous voudrez donner à cette offrande les proportions de l'événement considérable qui en a inspiré la pensée; comme nous, vous la voudrez digne de son auguste destinataire". Les vœux du comité étaient réalisés au delà de toute espérance (5). — On admettra que le clergé peu nombreux d'un diocèse généralement peu fortuné, qui sait offrir à son évêque un cadeau de cette valeur, donne de sa générosité un témoignage hautement significatif.

(1) Eccli., xxxi, 8. — (2) Matth., vi, 33. — (3) Tob., xii, 8. — (4) 1 Tim., i, 17.
— (5) Voir appendice v.

La réponse de Monseigneur à ses prêtres est belle et touchante. — Il leur ouvre toutes grandes les portes de son cœur. Qu'ils voient combien ils sont aimés, de quelle confiance ils sont honorés, et combien leur collaboration excite de douce reconnaissance.

Mais, laissons parler lui-même le pieux évêque :

“ MONSIEUR LE CHANOINE,

“ Je suis touché, bien plus que je ne puis le dire, de la tendre affection dont vous venez de m'exprimer les sentiments.

“ Cette longue carrière où les yeux de votre piété filiale croient voir tant de richesses, j'en éprouve, moi, de profondes alarmes, quand je l'examine devant Dieu.

“ Prêcher, disait saint Augustin, reprendre, corriger, édifier, prendre soin de chacun, c'est une lourde charge, un pesant fardeau, un travail pénible ” : *Magnū onus, magnum pondus, magnus labor* (1). A faire ce travail, à porter ce fardeau, j'ai passé bien des années. Mais, quand je “ médite les années éternelles ” (2), je me rappelle la parole du prophète : *Anni nostri sicut aranea meditabuntur* (3) ; et j'ai crainte de n'avoir pas, malgré le nombre de mes jours, “ fourni la course d'une longue vie ” (4).

“ Pourtant, Messieurs, si les solennités présentes m'invitent aux “ réflexions amères sur mes années écoulées ” (5), elles me disent aussi de remercier Dieu pour tous ses bienfaits.

“ Il a comblé les vœux de mon adolescence, en m'appelant “ aux fonctions de son sacerdoce et à la célébration de ses louanges ” (6). *Benedic, anima mea, Domino* (7) !

“ Contre toute espérance, il m'a “ affermi dans la possession du froment et du vin ” (8) de son autel. Chaque

(1) *Serm.* 339. — (2) Ps. LXXVI, 6. — (3) Ps. LXXXIX, 9. — (4) Sap., IV, 13. — (5) Isaïe, XXXVIII, 15. — (6) Eccli., XLV, 19. — (7) Ps. CII, 1. — (8) Gen., XXVII, 37.

matin, depuis 50 ans, " il m'a renouvelé dans la joie de ma jeunesse " (1), en me faisant boire à son calice adorable. *Benedic, anima mea, Domino !*

" Il a ensoleillé ma vie de prêtre, de l'honorable confiance de mes évêques, et de l'amitié charitable de mes confrères. *Benedic, anima mea Domino !*

" Par les dévouements qu'il m'a suscités, il a rendu possibles à mon insuffisance les fonctions sublimes du ministère épiscopal. *Benedic, anima mea, Domino !*

" Joies du sacerdoce, de l'amitié fidèle, de l'autorité amoureusement obéie : oui, le Seigneur m'a accordé tout cela " dans la multitude de ses miséricordes " (2) ! — C'étaient là de puissants moyens de succès. Aussi, si j'ai fait peu, si j'ai fait mal, c'est bien à moi seul qu'en doit revenir toute la confusion. — C'étaient là encore de précieux éléments de bonheur : et je rends grâces à Dieu de m'y avoir fait trouver ce qui relève l'âme dans le travail, la revigore dans la fatigue, et l'éclaire dans les difficultés.

" A vous, Messieurs, qui êtes mes vénérables frères dans le sacerdoce et mes chers fils en Jésus-Christ, à vous après Dieu, je dis : Soyez-en bénis et remerciés !

" Je vous étais étranger, lorsque la Providence m'appela au milieu de vous avec le fondateur de ce diocèse. — Etranger, je ne le demeurai pas longtemps. Votre charité me fit une large place dans vos cœurs, et je fus bientôt de la famille. Puis, dans les divers postes que j'occupai sous mes prédécesseurs, je me vis entouré par vous d'une bienveillance attentive, qui ne se demandait même pas si ma faiblesse répondait à mes responsabilités, si mon inexpérience et mes incapacités avaient quelque proportion avec la hauteur de mes devoirs. Aussi, je ne me rappelle pas que ni malaise ni tristesse ait assombri un seul de ces jours déjà loin.

(1) Ps. XLII, 4. — (2) Ps. L, 3.

“ Vous avez mérité que je le dise, Messieurs. Lorsque je devins chargé du fardeau que les actes de l'Eglise qualifient justement *angelicis humeris formidandum*, ma fragilité ne s'en épouvanta point ; malgré le profond sentiment de sa pauvreté, mon âme ne s'alarma point. Ou donc plaçais-je tant d'espérance ? Après Dieu, en vous-mêmes, mes bien-aimés coopérateurs Je vous connaissais !

“ Ma confiance n'a pas été trompée. Depuis 21 ans, *in domo Dei ambulavimus cum consensu* (1). Depuis 21 ans, nous vivons tous de la “ même âme ”, et nos desseins s'inspirent tous au “ même cœur ” (2). — Dans son épître aux Colossiens, saint Paul a écrit que c'est “ du chef, que “ tout le corps disposé et solidement assemblé au moyen “ des nerfs et des jointures, tire l'accroissement que Dieu “ lui donne ” (3). C'est là pour nous, Messieurs, une réalité vivante. Si le diocèse de Saint-Hyacinthe est si tôt sorti des difficultés qui ont marqué son enfance, pour entrer *in mensuram ætatis plenitudinis* (4) ; s'il a pu si tôt multiplier ses paroisses et se couvrir d'institutions florissantes, — cela tient à cette unanimité de sentiments et d'action qui en a toujours distingué le corps ecclésiastique.

“ Je regarde, Messieurs, comme une de nos plus vénérables traditions la cordiale fraternité qui unit tous les membres de notre milice sacerdotale. Mais non moins beau et non moins honorable assurément, est son esprit de discipline. — Léon XIII a dit que “ le ministère sacerdotal, “ s'il n'est exercé sous la direction des évêques, ne sera “ ni saint, ni pleinement utile, ni honoré ” (5). Vous l'avez compris : et les joyeux empressements de votre concours, et les générosités de votre dévouement ont honoré votre ministère de toutes les *utiles* et *saintes* œuvres qu'ils ont rendues possibles à vos évêques.

“ Dans votre adresse, vous voulez bien me parler de

(1) Ps. LIV, 15. — (2) Act., IV, 32. — (3) *Cap.* II, 19. — (4) Ephes., IV, 13. — (5) Encycl. *Nobilissima Gallorum gens*.

ma dévotion au pape et des leçons que vous y avez trouvées. — Certes, je vous devais cet exemple. Si je vous l'ai donné comme il convenait, merci à Dieu ! Sous l'influence de cet exemple, si je vois mes fils s'attacher davantage à l'Eglise, en aimer davantage le chef suprême, toujours davantage dociles à ses directions et fidèles à ses enseignements, je croirai, en mourant, que le vieux père lègue à sa famille un riche héritage.

“ Soyons unis, Messieurs ; et de nouvelles œuvres saintes béniront notre nom et chanteront la gloire de Dieu.

Soyons unis ! et le triple lien qui rapproche le fidèle du prêtre, le prêtre de l'évêque, l'évêque du pape, ne sera pas de sitôt rompu ! *Funiculus triplex difficile rumpitur* (1). Le mot d'ordre nous arrive des hauteurs où toutes les causes saintes trouvent asile et protection ; que chacun à son rang obéisse ! et la divine unité de l'Eglise sera glorifiée par de nouvelles victoires ! et la mission qu'elle a reçue d'élever les peuples, la sainte Eglise de Jésus-Christ aura recouvré ses droits de l'exercer !

“ Vous me souhaitez, Messieurs, de vivre longtemps. Ce vœu de vos cœurs va bien droit au mien, et j'y suis extrêmement sensible. — Mais, j'ai dépassé les limites de vie auxquelles s'arrête d'ordinaire l'existence humaine ; et j'avance déjà vers ces années dont il est écrit : *Amplius eorum, labor et dolor* (2).

“ A l'âge de 85 ans, Caleb, nous dit l'Ecriture, pouvait se vanter de posséder encore toute la vigueur de sa maturité, comme 45 années auparavant, alors que le Seigneur l'envoyait explorer la terre de Chanaan. *Illius in me temporis fortitudo usque hodie perseverat*. — En arrivant ici, Messieurs, je foulai bien, comme Caleb, une terre de choix que Dieu me destinait pour héritage. *Terra quam calcavit pes tuus, erit possessio tua*. Il y a bien, de cela,

(1) Eccle., IV, 12. — (2) Ps. LXXXIX, 10.

tout près de 45 ans. Mais, au bout de ces 45 ans, Caleb était encore capable de combattre et marchait encore allégrement. *Sic valens, ut eo valebam tempore, tam ad bellandum quam ad gradiendum* (1). Pour moi, je suis plutôt devenu comme le vieux roi Asa. Il est écrit de lui : *In tempore senectutis suæ, doluit pedes*. Bientôt sans doute, j'irai, comme lui, dormir mon dernier sommeil auprès des saints pontifes qui furent mes pères. *Et dormivit cum patribus suis*. Et à ma place régnera celui qui, en devenant mon frère, n'a pas cessé de m'aimer comme son père : *Regnavitque filius ejus pro eo* (2). — Aussi bien, Messieurs, ne désire-je plus qu'une chose : votre prière. Suppliez Dieu de ne pas juger dans sa sévérité les fautes de mon passé : *Quidquid mearum est in præteritum offensionum non severus agnoscat*. Puis, pour le reste de vie qu'il me réserve à passer sous la charge épiscopale, *iter agentem regat, et suis oculis placentem, vobisque utilem faciat* (3).

“ En possédant votre affection, très chers frères et fils en Notre-Seigneur, je m'estimais déjà bien fortuné ; mais vous voulez que je sois riche aussi de votre or. Je le sais : il en est qui ont mis à contribution leur pauvreté pour me fournir la satisfaction de favoriser des œuvres que j'aime. Qu'ils soient bénis de ces délicatesses de leur affectueuse générosité ! Merci à vous tous, Messieurs, et que Dieu vous rende en toutes sortes de bienfaits ce que vous m'aurez permis de lui procurer de gloire. — La riche offrande que vous me présentez m'est bien précieuse. Mais, si je la mets en regard des sentiments dont vous me faites hommage et des vœux dont vous m'adressez l'expression, vous souffrirez bien que je le dise : *Probatio vestræ fidei multo pretiosior auro* ” (4) !

Après avoir encore prêté sa voix aux paternels accents du jubilaire, Mgr de Druzipara se fait lui-même l'inter-

(1) Jos., XIV, 7-11. — (2) III Reg., XV, 23, 24. — (3) S. Augustin, *Serm.* 383. — (4) I Pet., I, 7.

prête du clergé de Saint-Hyacinthe, auprès de tous ceux qui ont contribué au succès de nos fêtes : soit par l'éclat de leur présence ou de leur parole, soit par les générosités de leur zèle et de leur honorable amitié.— Nous reproduisons son discours, le plus fidèlement possible :

“ MESSEIGNEURS,

Messieurs,

“ Bien que l'heure soit avancée, je sollicite pour quelques instants encore, votre bienveillante attention. Je voudrais vous offrir, au nom du clergé de Saint-Hyacinthe et du comité chargé par lui d'organiser les démonstrations présentes, l'expression de la plus sincère reconnaissance. Grâce à votre présence, nos fêtes ont eu un relief splendide : toute la famille de Saint-Hyacinthe en est, avec son vénérable Père, heureuse et honorée.

“ Hélas ! ces solennités, que nous désirions tous voir grandes et joyeuses, ne devaient pas échapper à la loi qui semble peser sur toutes les fêtes de la terre. A peine la série en était-elle ouverte, que le deuil venait en assombrir l'éclat. La mort du vénéré et à jamais regretté Métropolitain de Montréal a causé à tous les membres du clergé de Saint-Hyacinthe, une douleur dont ceux-là seulement qui savent combien le saint archevêque nous honorait de sa bienveillance et de son affection, peuvent mesurer la profondeur et l'étendue ! C'est dire combien nous regrettons de ne pas voir, en ce jour, mêlant sa voix sympathique à nos accents de joie et de reconnaissance, l'aimé et vénéré Mgr Fabre. Avec quel bonheur, nous l'aurions, comme toujours, acclamé ! Du moins voulons-nous dire à ceux qui le pleurent, que nous le pleurons avec eux.

“ Nous regrettons aussi bien vivement, l'absence de l'éminentissime cardinal archevêque de Québec. Son grand âge et ses infirmités le retiennent loin de nous ; mais les paroles qu'il vient de faire adresser à son ancien suffragant

nous font assez voir que ses sympathies sont fidèles. Nous osons vous prier, Monseigneur l'archevêque de Cyrène, de vouloir bien assurer Son Eminence, que l'affection dont Elle daigne honorer le Père trouve écho dans le cœur des enfants ; et que les sentiments de vénération et de reconnaissance qui animent le vieil évêque de Saint-Hyacinthe à l'égard de son auguste personne, sont partagés par tout le clergé de ce diocèse.

“ Nous vous prions, en même temps, Monseigneur, de croire que ces sentiments de respect pour le vénérable cardinal, nous sommes heureux de les reporter sur la personne de Votre Grandeur. Votre qualité de représentant de l'antique Eglise de Québec, que la jeune Eglise de Saint-Hyacinthe aime toujours comme sa Mère, vous donnerait déjà droit à l'hommage de nos cœurs, quand même tant d'autres titres, que votre modestie est toute seule à vouloir ignorer, ne vous auraient pas déjà gagné notre estime et notre affection.

“ Si votre présence, Monseigneur, et celle de plusieurs autres prélats distingués, accourus à ces fêtes, les uns, des diocèses voisins, d'autres, des provinces sœurs et même des Etats-Unis, nous honore, nous réjouit et appelle notre reconnaissance, nous sommes particulièrement sensibles au touchant témoignage de sympathie et d'amitié donné aujourd'hui, par le vénérable évêque des Trois-Rivières, à son ancien élève, en acceptant l'invitation d'offrir pour lui le calice d'actions de grâces.

“ Permettez-nous de vous dire, Monseigneur des Trois-Rivières, combien nous nous sentons redevables envers Votre Grandeur. Nous savons tous la part glorieuse que vous avez eue dans la formation intellectuelle et morale de notre bien-aimé Père ; et quand nous voyons le disciple marcher si fidèlement sur les traces du maître, nous sentons le devoir d'unir le nom de l'un et de l'autre dans nos hommages et dans nos prières. Aussi, veuillez le croire, Mon-

seigneur, quand les prêtres du diocèse de Saint-Hyacinthe font monter vers le ciel les vœux de leurs cœurs, ils répètent pour Votre Grandeur, comme pour leur vénérable jubilaire, le souhait consacré par l'Eglise : *Ad multos annos !*

“ Je désire aussi féliciter mon vénérable collègue et ami, Monseigneur de Nicolet, d'avoir si bien su parler, ce matin, du Père que nous fêtons. Qu'il me permette de lui dire que ses anciens confrères dans le sacerdoce ont été, comme d'habitude, fiers de lui.

“ Je remercie les Messieurs du clergé et les citoyens distingués, qui sont venus en si grand nombre, unir leur voix à la nôtre, dans le concert de louanges et d'actions de grâces que nous avons voulu faire entendre.

“ Parmi ces prêtres vénérables venus de toutes les parties du pays et même du pays voisin, nous remarquons avec une joie toute particulière, plusieurs prélats romains, dont l'un est reconnu par tous comme ami et bienfaiteur de nos œuvres (1), des vicaires généraux, des chanoines : tous l'honneur de l'Eglise, et la gloire de leurs diocèses respectifs ; les supérieurs vénérés de presque toutes les communautés religieuses du pays et de nos hautes maisons d'éducation ; les représentants de cette glorieuse ALMA MATER que notre digne jubilaire revoit toujours avec tant de bonheur ! A tous nous disons avec l'accent de la plus vive gratitude : Merci !

“ Qu'il me soit permis encore d'offrir l'expression de notre reconnaissance aux citoyens dévoués qui, par leur zèle actif et leur générosité, ont si largement contribué au succès de nos fêtes. Ces messieurs auraient voulu faire bien davantage ; mais le respect pour les désirs de leur évêque et la mémoire du chef hiérarchique dont ils déplorent avec nous la perte, a mis des bornes aux empressements de leur zèle.

(1) Mgr P. Hévey, recteur de l'église Sainte-Marie, à Manchester, N. H. (E. U.).

“ Je touche, Messeigneurs et Messieurs, au dernier point de mon discours, et je suis heureux de le dire : c'est un point d'admiration !

“ Reconnaissance vive et sincère aux Dames et Demoiselles qui ont bien voulu se charger de cette partie du programme, qu'un si brillant succès vient de couronner. La manière habile et délicate avec laquelle elles se sont acquittées de leur tâche, démontre bien, n'est-ce pas, qu'elles n'en sont point à leurs premières armes !

“ Ces Dames n'ont pas souvent, il est vrai, l'honneur de recevoir des hôtes aussi distingués que Vos Grandeurs, Messeigneurs ; mais pour nous, nous connaissons depuis longtemps leur savoir-faire. Cette salle où nous sommes réunis, est souvent témoin de leur devouement et de leur charité.

“ Qu'elles soient donc louées, à l'occasion de ce qu'elles viennent de faire, pour le zèle dont elles font preuve, tous les jours, envers les pauvres ! Comme récompense, je puis leur prédire qu'avant de terminer sa belle carrière, notre vénérable jubilaire ne manquera pas de consoler les déshérités qu'il chérit si tendrement, par le souvenir de ces dames généreuses. Il aimera à leur répéter ces paroles du divin Maître : *Non relinquam vos orphanos*”.

Le “ point d'admiration ” termine fort heureusement le discours ; et le discours termine non moins heureusement ce Banquet, où les intelligences et les cœurs ont eux-mêmes trouvé leur nourriture.

5. CHEZ LES DAMES DE LA PRÉSENTATION

De la salle du banquet, on se rend à l'Evêché, où l'auguste cortège se reforme bientôt. Il se dirige vers le couvent de la Présentation de Marie, où doit se clore le jubilé.

Ici, nouvelle fête délicieuse. “ La salle de réception

est éclairée à la lumière électrique, et de gracieux paravents roses masquent toutes les fenêtres. L'effet est charmant.

Des feuilles de chêne et de laurier, des guirlandes de lis entremêlées du chiffre jubilaire, ornent les dix colonnes de la salle. Au fond, dominant l'estrade des évêques, deux crosses pontificales soutiennent une banderolle portant l'inscription : *Tu es sacerdos in æternum*. Le plafond est parsemé de lettres et de chiffres disposés avec un goût infini" (1) ; ils rappellent les étapes glorieuses de la carrière de Monseigneur.

Les portraits des évêques de Saint-Hyacinthe, des fondateurs, bienfaiteurs, amis, de la colonie canadienne de la Présentation, ornent les murs. Mentionnons quelques-unes des inscriptions qui entourent ces tableaux : celui de Mgr Prince *Quid dignum esse poterit beneficiis ejus* ; celui de Mgr Joseph LaRocque—*Tu es Pastor bonus* ; celui de Mgr Charles LaRocque—*Ecce sacerdos magnus* ; celui de Mgr Moreau—*Nemo est laudabilior quam qui ab omnibus laudari potest* ; ceux de NN. SS. Gravel, Decelles et Paul LaRocque *Corona senum filii filiorum Gloria filiorum patres eorum*.

Voici le programme que les élèves du pensionnat vont exécuter :

ENTRÉE

Marche triomphale..... Duo à 16 mains..... ED. HOLST
Grand chœur..... " NOCES D'OR "
Adresse de bienvenue..... MLE G. GENDRON

HOMMAGE AU VÉNÉRABLE JUBILAIRE

" Aurore—Midi—Soir "

ACTE PREMIER

" Aurore "

L'Aurore..... MLE A. DEMERS

(1) *La Voix du Précieux-Sang.*

Génies de l'Aurore Plusieurs jeunes élèves
L'Âge de Sa Grandeur Mlle A. TURCOLE

ACTE DEUXIÈME

" Midi "

Le Midi Mlle A. CARTIER
Les Œuvres de Sa Grandeur, personnifiées, font cortège
au Midi.
L'Eglise de Saint-Hyacinthe Mlle A. JOURDAIN
La Présentation Mlle M. BOURGEOIS

Hommage des Blasons.

ACTE TROISIÈME

" Soir "

Le Soir Mlle A. CHARLEBOIS
Vertus Théologiques | La Foi Mlle G. GENDRON
| L'Espérance Mlle A. LACAILLADÉ
| La Charité Mlle B. MARIN
Vertus Cardinales | Prudence Mlle R. ST-LOUIS
| Justice Mlle TREMBLAY
| Force Mlle E. BLANCHET
| Tempérance Mlle B. GENDREAU

CHŒUR FINAL : "C'est la vertu qui donne l'immortalité"

" Roses et Fauvettes "

Dialogue avec chants, et offrande de fleurs

Duo Marche Royale Grégor

A la musique enchanteresse qui accueille le vénérable
jubilataire à son entrée dans la salle, succède la cantate des
Noces d'Or :

" Retentissez, harpe sonore,
Hymnes joyeux, montez au ciel !
Chantons, mes sœurs, chantons encore
Ce jour heureux et solennel.

" Fêtons l'auguste jubilaire,
Dans un doux et sublime essor ;

Il est Pontife, Apôtre et Père.
 Chantons, mes sœurs, ses Noces d'Or.
 O Vétéran du sanctuaire,
 Laissez nos voix vous acclamer.
 Car, si nos cœurs pouvaient se taire,
 Ici les murs sauraient parler.

“ Un demi-siècle, ô tendre Père,
 Pour vous déjà vient de finir.
 De cet heureux anniversaire,
 Nous garderons le souvenir.
 Et vous, Prélats dont l'auréole
 Mêlé ses feux aux rayons d'or,
 Laissez nos chants, pieux symbole,
 Vers Vos Grandeurs prendre l'essor ”.

L'adresse de bienvenue n'est pas moins élégante :

“ A Sa Grandeur

Monseigneur LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU,

Evêque de Saint-Hyacinthe, Comte-Rompin,

Assistant au Trône Pontifical.

“ MONSEIGNEUR,

“ Au livre sacré, nous lisons ce précepte du Seigneur :
 “ Vous conserverez le souvenir de ce jour comme un mo-
 nument, et vous le célébrerez d'une manière solennelle ”.
 Quel est ce jour inoubliable dont les Enfants d'Israël doi-
 vent garder mémoire ? Est-ce celui où, promulguant sa
 loi du haut du Sinaï, Jéhovah avait pour interprète les
 éclairs et la foudre ? Non ! Est-ce celui où, après qua-
 rante ans de merveilles et de pérégrinations, le peuple hé-
 breu posait enfin le pied sur cette terre promise, objet de
 tant d'espérances et de désirs ? Non ! — Alors, c'est le jour
 où un grand capitaine, dans la chaleur du combat, arrêtait
 le soleil dans sa marche à travers les mondes ? Pas enco-

re ! — Ah ! ce jour des jours, ce jour au souvenir immortel, c'est celui où un peuple exilé immolait, avant le départ, l'agneau dont le sang devait le sauver. Oui, à jamais, il devait le garder comme un monument, et le célébrer d'une manière solennelle. Fidèle à l'injonction divine, vous conservez aussi, Monseigneur, la mémoire du jour où, pour la première fois, vous immolâtes l'Agneau qui efface les péchés du monde ; et, après un demi-siècle, accomplissant une autre recommandation, vous sanctifiez la 50^e année !

“ Afin que rien ne manque à la magnificence de ce jour, l'Eglise déploie ses pompes les plus grandioses, et fait tomber sur le front du jubilaire une auréole presque céleste.

“ Vos vénérables frères dans l'Episcopat, vos amis, vos enfants, prennent part à votre joie. De l'Orient et de l'Occident, du Septentrion et du Midi, ils accourent pour vous féliciter de cette heureuse longévité qui fait leur bonheur, et remercient le ciel des bénédictions qu'il a accordées à votre glorieux apostolat. Permettez que nous unissions nos filiales congratulations à ce concert universel, et que, dissimulées sous ces voix augustes, comme Jacob sous les vêtements d'Esau, le parfum de notre amour réjouisse votre cœur et attire sur nous votre patriarcale bénédiction.

“ Et vous, illustres prélats, prêtres distingués, dignes messieurs, qui honorez à un si haut degré notre modeste retraite, agréez l'humble hommage que nous déposons à vos pieds. Avec le plus profond respect, nous saluons en vous les princes de l'Eglise, les conducteurs d'Israël.

“ Hélas ! un deuil pontifical répand sur ces fêtes jubilaires un voile de tristesse ! Mais, telle que ces nuages obscurs du côté de la terre et illuminés de brillants reflets du côté du ciel, cette perte douloureuse laisse entrevoir tant de gloire et d'immortalité que, pour tous, nous ne trouvons en ce moment sur nos lèvres que ce souhait de vie : *Ad multos annos*, ici-bas et là-haut ” !

Et que dire maintenant de cette allégorie, ou plutôt, de cette féerie, qui s'intitule : "Aurore—Midi—Soir"?

Au début de la séance, la scène représente un paysage. De légers nuages effleurent le sol, et les teintes du firmament sont encore indéfinies. Mais bientôt le ciel blanchit, l'orient s'illumine : aux évocations de l'Aurore, le soleil commence à poindre. — Devant sa gloire naissante, l'Aurore et ses génies célèbrent les jeunes années de Monseigneur. " J'avoue mon faiblé, écrit Madame Laure Conan, pour ces petits génies de l'aurore dont on voyait frémir les ailes pardessus les nuages, et qui en savaient si long sur les premières années du héros de la fête ". En effet, ils ont parcouru le pays natal du prélat, ils en font même l'histoire : ils ont entendu les légendes racontées par les oiseaux de ces parages en leurs chansons ; ils ont jeté des poignées de perles — souvent ! aux grands arbres qui ombrageaient la maison paternelle de leur héros ; ils ont connu ses respectables parents : " ils appartenaient à l'une de ces familles fortes et chrétiennes qui se transmettent, avec le champ de leurs pères, la charrue des semailles et la faux des moissons ". — Le baptême de Monseigneur et sa première communion, son séjour au petit-séminaire et les grands noms de ses professeurs, l'histoire de sa vocation... rien n'échappe à leur science ; et ils font leurs récits en des termes qui ravissent.

Ils voudraient bien savoir aussi les pieux désirs, les prières enflammées que l'Ange de l'aspirant au sanctuaire a dû recueillir de son cœur et porter au Très Haut. Or, voici que le ciel s'entr'ouvre. Un groupe d'anges, nuancés des couleurs de l'aurore, émerge des nuages. L'un d'eux, — c'est l'ange gardien, — chante les aspirations du pieux adolescent :

" L'autel de plus en plus m'attire,
J'en suis toujours plus affamé.
Exaucez-moi, mon Bien-Aimé :

Mettez fin à mon long martyre !
Oui, je veux m'attacher à vous
Ecoutez ma plainte, ô doux Maître ;
Qu'un jour, du Seigneur, je sois Prêtre !
Je vous en supplie à genoux.
Sauver des âmes du noir abîme,
Les mettre au ciel !
Réalisez cette espérance,
O Dieu si bon ! Dieu si puissant !
Père compatissant,
Guérissez ma souffrance. .
Que je monte à l'autel " ! . . .

Le chœur des anges répond :

" Monte à l'autel de Dieu, c'est l'heure solennelle,
Prêtre du Très-Haut, bien plus grand que les Rois !
L'Ange du Sacrifice étend sur toi son aile ;
Monte à l'autel du Dieu qui règne par la Croix.
Monte, Prêtre du Christ ; deviens Pontife même.
Dieu mettra sur ton front la gloire et la splendeur,
La houlette en ta main, gage d'amour suprême,
Pour régir le troupeau du Céleste Pasteur "

Mais le soleil a déjà parcouru plus d'un tiers de sa course ; " entouré de rayons plus beaux, il laisse découler de son sein des torrents de lumière, de chaleur et de vie. Lui aussi, l'enfant de bénédiction, marche à grand pas vers les sommets " . . . La matinée glorieuse s'incline devant le jour et disparaît.

Comme l'Aurore, le Midi est personnifié. Il invite les œuvres du jubilaire, " mûries sous les feux du jour ", à chanter un hymne au travailleur infatigable, qu'au soir de la vie, son Maître trouvera veillant. Les œuvres apparaissent : la Présentation et l'Eglise de Saint-Hyacinthe, " protégée par les anges et fondée par des saints ", les accompagnent. Chacune d'elles porte son blason. — Tou-

tés les institutions du diocèse sont là représentées. A tour de rôle, elles diront leur reconnaissance à Mgr Moreau, soit pour avoir été fondées par lui, soit du moins pour avoir grandi sous sa protection.

Il serait trop long de les faire passer toutes dans cette analyse. Mais donnons toujours une place à part aux trois maisons de la Présentation de la ville épiscopale. Après avoir raconté les bienfaits particuliers dont elles sont redevables au pontife, — bienfaits nombreux, puisque " les rappeler, c'est redire toute leur histoire ", — la maison provinciale, l'académie Lorette et l'académie Prince chantent ensemble :

" Comme trois lis croissant sur un même rivage,
Nos œuvres, belles fleurs, sans crainte de l'orage,
N'ont qu'une âme et qu'un cœur pour t'aimer, te bénir.
Oh ! dans cet heureux jour plein de douce lumière,
Vers toi montent nos vœux. Accepte-les, ô Père,
En mémoire d'un grand, immortel souvenir " !

Quand toutes les œuvres ont exprimé leur gratitude, elles offrent l'hommage de leurs blasons. Le Midi parle :

" Au temps des preux, alors que les chevaliers étaient grands comme des rois, vaillants comme les plus illustres capitaines, et pieux comme des saints ; alors, dis-je, chaque ordre, chaque chevalier même portait fièrement gravé sur ses armes, ou brodé sur son étendard, le blason, histoire de ses hauts faits, et la devise, règle de sa conduite.

" Religion, honneur, justice, vaillance : tels étaient les chevaliers, — appui des empires, soutien des pauvres, des veuves et des orphelins, et si terribles aux ennemis, que le moindre d'entre eux faisait trembler sur leur trône les princes infidèles. — Tels vous devez être, vaillants instituteurs, chevaliers de l'Eglise, ses défenseurs naturels. Armés du glaive de la parole, protégés par le bouclier de la saine doctrine, élancez-vous au combat ! ...

“ Courage, escadrons fidèles ! la lutte est terrible, mais le chef est plein de bravoure. Les Hospitalières font bravement leur devoir. Les Contemplatives attirent sur la nouvelle Légion de Thèbes les eaux de la grâce, tandis que les fulminations du Tout-Puissant écrasent les ennemis.

“ Ah ! général intrépide, recevez de vos soldats foi et hommage. À vous, Monseigneur, nos trophées et nos armes. Que nos écussons forment autour du vôtre une immortelle et brillante panoplie ” !

En chantant aux accords d'une Marche militaire, les Œuvres viennent disposer leurs blasons en pyramide, autour d'une colonne qui porte les armoiries de Monseigneur.

Le soleil descend vers l'horizon, et l'occident s'empourpre de mille feux. “ Le Matin a étalé ses promesses, le Midi ses réalités. Que reste-t-il au Soir ? Ah ! ce qu'il y a de plus précieux : la Vertu ”.

Le Soir évoque les Vertus. Celles-ci se présentent : les unes après les autres, elles se définissent ; puis, elles saluent le prélat, en reconnaissant leur image dans sa vie. — En dernier lieu, la justice parle. Elle termine ainsi son hommage au pontife : “ Portes éternelles, ouvrez-vous. Nuées du ciel, apportez le nimbe doré qui doit ceindre sa tête vénérable. Anges, laissez-nous entrevoir sa couronne ”.

De nouveau, le ciel s'ouvre. Dans une douce et pure lumière apparaît une couronne, puis un chœur d'anges qui chantent, alternant avec les Vertus :

ANGES. — “ Le Tout-Puissant exauce la prière
Que font vos cœurs en ces instants pieux,
Levez les yeux, voyez dans la lumière,
La couronne de votre Père aux cieux.

VERTUS. — De quel éclat brille cette couronne !

ANGES. — Pâle rayon des célestes splendeurs...
Pour contempler la gloire de son trône,
Montez parmi les *Apôtres*, les *Docteurs*.

VERTUS.—Pour lui, Seigneur, ramène la jeunesse,
Fais de nouveau refleurir le printemps.
Oh ! garde-nous cette verte vieillesse...
Couronne d'or, nocés de diamants !

V.—Dieu plein d'amour, ne pose pas encore

A.—Le Dieu d'amour ne pose pas encore

V.—Le diadème sur son front vainqueur

A.—Le diadème sur son front vainqueur.

V.—Ah ! point de soir ; fais renaître l'aurore,

A.—Non ! point de soir : pour lui renaît l'aurore,

V.—D'un jour si beau, plein d'éternel bonheur

A.—D'un jour si beau, plein d'éternel bonheur.

VERTUS.—Merci, Seigneur ! Garde, à notre prière,
Son trône aimé, couronne du vainqueur.
Point de déclin pour le doux jubilaire :
A toi sera la gloire, ô Dieu Sauveur !

Disons ici enfin que si l'allégorie s'est soutenue jusqu'au bout avec une rare perfection, le jeu de lumière qui, s'harmonisant avec elle, simulait ainsi les diverses heures du jour, était à lui tout seul, un petit chef-d'œuvre.

Quand "Roses et Fauvettes" ont récité leurs gracieuses paroles, et distribué leurs bouquets à Mgr Moreau et aux personnages qui l'entourent, Sa Grandeur prie Mgr Decelles de vouloir bien interpréter sa reconnaissance.

Mgr de Druzipara dit aux jeunes élèves qu'il connaît très bien les sentiments qui se pressent au cœur de Mgr de Saint-Hyacinthe à leur endroit. Mais un autre aussi est présent, qui sait non moins bien ce qui peut se passer dans le cœur du bon vieillard. Mieux que tout autre, il connaît ce cœur ; il a travaillé lui-même à l'orner de vertus. C'est l'ancien professeur de Nicolet : Mgr Lafèche.—L'invitation à parler est couverte d'applaudissements ; et quand le vénérable évêque des Trois-Rivières se lève pour y répondre, il reçoit une véritable ovation.

Le " glorieux vétéran ", dont le nom a été tant de fois acclamé depuis hier, apprécie en quelques paroles flatteuses les belles choses qu'il vient d'entendre. Puis, selon sa coutume, il fait la philosophie de ces fêtes auxquelles il vient de participer. " J'attache, dit-il, une grande importance à cette démonstration, à raison des circonstances où se trouve présentement notre pays ", et il résume les impressions qu'il en emporte.

Il y a vu la profession éclatante de la doctrine catholique sur l'éminente dignité des évêques, la sainteté de leur ministère, l'importance et l'étendue de leurs attributions.

Leur dignité ! elle est bien supérieure à toutes les idées qu'on peut s'en faire ici-bas. *Sic nos existimet homo ut ministros Christi.*

La sainteté de leur ministère ! elle se mesure sur la mission divine de Jésus-Christ, dont ils sont les continuateurs : renverser l'empire du diable, — " c'est une rude besogne ", — et rétablir le règne de Dieu.

Leurs attributions en font les hommes de Dieu et les hommes du peuple. Ils communiquent avec Dieu, pour s'inspirer de sa vérité ; avec le peuple, pour l'éclairer et le diriger dans cette vérité. — Or, cette direction des intelligences et des volontés est le premier besoin des catholiques. On ne renverse pas les lois de la nature ; et c'est une loi de nature que l'homme doit être conduit. S'il refuse de se laisser conduire par Dieu dans ses représentants légitimes, il sera conduit par Satan !

Mais c'est un malheur que Jésus-Christ a voulu conjurer, en faisant de ses ministres, non seulement des pasteurs et des docteurs, mais aussi des médecins. — Et la médecine prescrit parfois des traitements énergiques ; c'est au fer et au feu que les malades doivent parfois leur salut.

Le Canada traverse actuellement une période critique.

—En général, notre peuple comprend encore ces vérités-là, mais il est des hommes qui travaillent à le troubler, à le fourvoyer. Aussi, voit-on de temps en temps les évêques recourir à des remèdes violents. C'est leur devoir; et, parce que leurs malades poussent les hauts cris, ils ne doivent pas pour cela se laisser prendre d'une fausse indulgence.

On voudrait bien briser le glaive de leur parole, comme autrefois on aurait voulu fermer la bouche à l'apôtre saint Paul. Mais saint Paul a dit que la parole de Dieu ne se laisse pas enchaîner. Lui, saint Paul, on a pu le mettre en prison. " J'ai vu, à Rome, dit Sa Grandeur, les témoins de sa captivité : la colonne, avec la chaîne qui l'y retenait lié. Sur cette colonne, j'ai lu : *Sed verbum Dei non est alligatum*. Non ! jamais, n'est-ce pas, mes vénérables collègues, jamais la parole de Dieu ne sera enchaînée. On pourra nous accuser devant les hommes, on pourra nous traîner devant les tribunaux de la terre : ne craignons pas de comparaître devant ces tribunaux-là " !

Mgr Lafèche ajoute qu'il doit un hommage à Saint-Hyacinthe, où ces grandes doctrines de l'Eglise sont si vivantes. Il a été ravi du ton fièrement catholique de nos fêtes : il en félicite vivement son " vénérable ami, collègue et disciple d'autrefois ". Tout cela témoigne de l'heureuse action qu'a exercée Mgr Moreau sur son peuple, comme " ministre de Jésus-Christ et dispensateur des mystères de Dieu " :

Toutes ces solennités jubilaires démontrent aussi que le peuple chrétien désire toujours, quoi qu'on en dise, que ses évêques puissent le guider librement dans les sentiers du vrai et du bien. —En terminant, Mgr des Trois-Rivières s'écrie : " Peuple canadien, souviens-toi bien de ceci. Si tu es fidèle à Dieu, Dieu te bénira. Et si Dieu est pour toi, qui sera contre toi ? —C'est un nuage qui passe sur

notre patrie ; mais le nuage passera, et la patrie se redressera bientôt forte et belle comme l'arbre qui a subi l'effort de la tempête " !

Et ici prend fin la charmante fête de la Présentation, superbe couronnement des solennités jubilaires, splendide chant final d'un concert où chaque note avait été une harmonie.

no
Ma
d'a
s'e
aut
de
de

un
Hy
Pet
tect
d'E
sur
a co
exis

mal
faite
Sain
en l
ils e
préla

VII

ÉCHOS DE FÊTE ET ACCLAMATIONS

I. A MARIEVILLE ET A BÉCANCOUR

L'évêché de Saint-Hyacinthe est, on l'a vu, entouré de nombreuses et belles institutions qui font son orgueil. Mais, dans le rayonnement de sa juridiction, on en voit d'autres encore dont il est fier. Au nombre de celles-ci, s'en trouve une surtout qui occupe une place considérable, autant par l'importance de son œuvre que par la rapidité de ses progrès. Nous voulons parler du Petit-Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir.

Fondé en 1853 par feu Monsieur Edouard Crevier, — un autre fils de Nicolet, — comme l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, comme le Couvent et l'Hôpital de Marieville, le Petit-Séminaire doit à Mgr Moreau le bienfait d'une protection puissante. Comme toutes les grandes œuvres d'Eglise, il a dû traverser des jours difficiles et s'appuyer sur la croix. Or, plus que personne, le vénérable évêque a contribué à le dégager de ces difficultés et à affermir son existence.

Le Petit-Séminaire en a le souvenir fidèle. Aussi, malgré les distances qui le séparent de son auguste bienfaiteur, il ne reste pas indifférent aux fêtes jubilaires de Saint-Hyacinthe. Le soir du 21 janvier, ses élèves sont en liesse ; et, au cours d'une séance musicale et littéraire, ils envoient de loin leur filial et reconnaissant hommage au prélat bien-aimé.

A quelques jours de là, le Petit-Séminaire célébrant la fête de son digne supérieur, M. l'abbé J.-A. Lemieux, les anciens élèves, selon leur touchante coutume, y accourent en grand nombre. Ils saisissent l'opportunité de cette réunion, pour exprimer collectivement à Monseigneur leurs hommages et leurs vœux : ils ont tenu à les formuler sous le toit de cette *Alma Mater*, si souvent l'objet de ses paternelles bénédictions et de son affectueuse sollicitude. Et ils adressent à Mgr Moreau une dépêche ainsi conçue :

“ Les anciens élèves, laïques et prêtres, du Petit-Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, réunis en grand nombre à leur *Alma Mater*, offrent respectueusement à Votre Grandeur, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, leurs humbles félicitations, leurs profonds hommages et leurs vœux les plus sincères, et souhaitent ardemment que Votre Grandeur puisse voir ses Noces de Diamant ”.

Egalement par dépêche, Monseigneur répond :

“ L'Evêque de Saint-Hyacinthe est heureux et reconnaissant du témoignage d'affection filiale que lui donnent les anciens et présents élèves du Petit-Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, à l'occasion de son jubilé sacerdotal. En les bénissant tous, il souhaite à chacun d'eux et à leur *Alma Mater* toutes sortes de prospérités. A leur digne supérieur qu'ils fêtent aujourd'hui, il dit du fond du cœur : *Ad multos annos* ! ”

Parmi les innombrables témoignages de religieux respect et d'affectueux souvenir, dont Mgr Moreau a été l'objet, au cours des fêtes de son jubilé, il en est un dont il s'est déclaré particulièrement “touché et impressionné”. C'est celui qui est venu de sa paroisse natale.

Bécancour, en effet, a voulu honorer le plus grand de ses fils, “ en cet anniversaire marqué en chiffres d'or ”,

que Saint-Hyacinthe, plus heureux, admire dans la splendeur " des feux de l'autel " .

Pour célébrer le pontife jubilaire, Saint-Hyacinthe s'autorise des bienfaits qu'il en a reçus. — Sur Bécancour rejaillit bien sans doute la gloire de l'évêque sorti de son sein, et il éprouve beaucoup de joie à le reconnaître. Mais il n'a de plus le privilège de rappeler que le vénérable évêque a goûté là-bas ses premiers bonheurs.

C'est dans le vieux temple de Bécancour qu'un confesseur de la foi versa sur son front l'onde régénératrice. C'est là aussi qu'il s'approcha, pour la première fois de la table sainte ; qu'il savoura " l'avant-goût de ces joies pures dont son âme devait, par la suite, s'enivrer au calice ineffable " .

Après avoir décrit ces scènes radieuses, les paroissiens de Bécancour proclament la fierté de leur paroisse, au souvenir du long et fructueux ministère sacerdotal de Mgr Moreau, ainsi que de son heureux épiscopat. — " C'était en 1875, disent-ils : Bécancour tressaillait d'allégresse. Un de ses fils était évêque. Les joies, les bonheurs de cette heure sont encore présents à notre esprit. Les bons souhaits, les vœux que l'on formait alors pour Votre Grandeur, nous les renouvelons au jour de votre jubilé sacerdotal . . . Que les chants s'unissent pour fêter dignement vos " Noces d'Or ", pour couronner votre belle carrière, d'amour, de vénération et de respect filial " .

L'adresse des paroissiens de Bécancour est écrite sur un riche parchemin, dont l'enluminure est d'un goût achevé. — Mentionnons qu'on y représente, dans un beau paysage, l'église du baptême et de la première communion de Monseigneur. A elle seule, cette représentation est déjà, pour Sa Grandeur, tout un poème.

Le 25 janvier, Mgr de Saint-Hyacinthe répondit à ses anciens co-paroissiens, par une lettre adressée à M. l'abbé

E.-A, Raiche, curé de Bécancour, lequel avait bien voulu être le porteur de leur éloquent hommage.

Cet hommage est l'expression d'une fidélité de souvenir extrêmement honorable ; il témoigne aussi d'un édifiant esprit de foi. — ... " Comme je me sens incapable, écrit Sa Grandeur, d'acquitter auprès de mes bien-aimés co-paroissiens la dette que m'ont fait contracter ces témoignages d'affectueux souvenir, de sincère amitié, de vénération religieuse, je prierai le Dieu de toute bonté de répandre sur ma chère paroisse de Bécancour et sur chacun de ses fidèles, les plus abondantes bénédictions. Oui ! que le ciel les protège et les bénisse dans leurs affaires spirituelles et temporelles, dans leurs familles et dans tous leurs biens " ... !

2. LETTRES ET TÉLÉGRAMMES

Pendant toute la durée de nos fêtes, les témoignages du respect et de l'amitié n'ont cessé d'affluer au palais épiscopal.

Nous avons sous les yeux une série considérable de télégrammes et de lettres, exprimant la joie provoquée par l'annonce des solennités jubilaires, ou transmettant les regrets et les vœux des absents. Comment pourrions-nous publier toutes ces paroles honorables, qui pourtant mériteraient toutes de l'être ? Nous serons bien obligés de nous restreindre à quelques-unes : encore devons-nous nous contenter d'en faire des extraits.

Écoutons tout d'abord la voix bénissante de Léon XIII, et les paroles amicales de son éminent Secrétaire d'Etat :

" Sa Sainteté envoie très affectueusement la bénédiction apostolique à l'illustre évêque de Saint-Hyacinthe, à l'occasion de son jubilé sacerdotal et du 21^e anniversaire de son épiscopat. Elle y joint des souhaits de toutes sortes

de biens pour l'évêque et son diocèse. — Le cardinal sous-signé y ajoute ses vœux, et l'expression des sentiments de son estime distinguée”.

M., Card. RAMPOLLA.

Après les bénédictions du pape, pour lequel Mgr de Saint-Hyacinthe professe une si ardente dévotion, rien ne pouvait davantage réjouir Sa Grandeur que cette lettre tout affectueuse du vénérable Préfet de la Propagande :

“ La haute estime que j'ai de vos mérites, et l'affection que j'entretiens pour votre personne, me font saisir avec bonheur cette occasion (des solennités de votre jubilé) pour vous donner l'assurance de ces sentiments, et pour vous féliciter sur le fructueux accomplissement de vos cinquante années de sacerdoce. — Et je prie Dieu de vous conserver longtemps, et de vous combler de prospérités ”.

M., Card. LEDOCHOWSKI, Préfet.

A., Arch. de LARISSE, Secr.

Ajoutons ici le touchant message, — déjà mentionné au cours de ce Récit, — d'un autre Prince de l'Eglise, notre vénéré cardinal canadien :

“ L'Eminentissime Cardinal Archevêque de Québec partage la joie et le bonheur de l'Eglise de Saint-Hyacinthe, qui place aujourd'hui sur le front de son pasteur vénéré une couronne de gloire et de reconnaissance, pour cinquante années de sacerdoce et vingt-une années d'épiscopat consacrées à son service. Son Eminence présente ses hommages et ses souhaits au vénéré jubilaire, qui a été comme une lampe ardente et brillante dans le sanctuaire du Seigneur ; l'exemple, le modèle et l'honneur de son peuple qu'il a dirigé avec tant de sagesse et de piété. *Vivat jubilans ad multos annos! Et, post multos annos, cælum* ”!

C.-A. MAROIS, V. G.

Si, jusque du Vatican, sont descendus des témoignages de tant de paternelle bienveillance, on peut penser combien furent cordiales les acclamations des frères et des amis.

Avec quelle joie Nos Seigneurs les évêques accueillent la nouvelle des fêtes que l'on prépare à Saint-Hyacinthe, pour solenniser le jubilé du " vaillant défenseur des droits de l'Eglise ", du " saint évêque " qui est " la gloire, l'honneur et la consolation de l'épiscopat canadien " ! Combien Leurs Grandeurs sont désireuses de venir louer avec nous ces " cinquante années données sans réserve et sans repos au service de Dieu, de l'Eglise et des âmes " ; de venir s'associer à nos prières pour " la conservation d'une existence si précieuse à l'Eglise du Canada " ! Le jubilé de notre évêque est un " joyeux événement ", et Mgr Moreau est " digne de tous les honneurs qui l'attendent dans les solennités annoncées ".—C'est en ces termes ou autres de même nature que les archevêques et les évêques du Haut et du Bas-Canada, du Manitoba et des Territoires, saluent les " années d'or " de leur " digne et vénéré collègue de Saint-Hyacinthe ".

De plusieurs évêchés des Etats-Unis nous arrive la même note chaudement amicale. Nous en citerons quelque chose dans un instant.

Puis, ce sont des distingués prélats de la Maison du Pape, des vicaires généraux et autres dignitaires ecclésiastiques, qui disent leur admiration pour le " si méritant et si illustre évêque ", et qui veulent bien nous aider à remercier Dieu de " ces cinquante ans de vertus accomplies, de travaux continus et de succès constants ".

Et les communautés religieuses ! quel parfum de piété, d'édifiante amitié, de sainte reconnaissance, se dégage de leurs vœux de fête !

Et les séminaires, surtout ce cher Collège Canadien de Rome, avec quel respect ils adressent leurs hommages à l'évêque dont la vie est un si parfait modèle des vertus

sacerdotales, et dont l'appui est toujours assuré à tout ce qui peut être pour l'éducation un bienfait !

Enfin, toutes ces voix amies de prêtres et de laïques, comme elles chantent avec enthousiasme " l'ange sans reproche ", le " prélat selon le cœur de Dieu " ; comme elles prient avec ferveur pour la prolongation de " sa carrière sans tache " !

Nous devrions peut-être, pour garder à notre Récit les proportions convenables, nous borner à ces mentions générales et à ces rapides citations. Cependant, nous pardonnerait-on de si tôt entasser dans le secret des archives, tous ces documents dont nous n'avons fait encore que laisser entrevoir la richesse ?—Nous tirons donc une ou deux lettres de chacune des catégories que nous venons d'énumérer, et nous en transcrivons les principaux passages.

(Au comité).—... " It is a special blessing to have in their midst a Pontiff who has rounded out the Golden Rosary of years in the Priesthood, and who has been their Bishop during the greater part of their own sacerdotal lives, so that he has always been associated in their minds as their Father, their Guide, the medium of the choicest graces of the Holy Spirit to their souls.

"... Please present my homage and my felicitations to the venerable jubilarian, and ask his paternal blessing on the least of his friends and " confrères ".

M.-A. CORRIGAN,
Abp. of New-York.

(A Mgr Moreau).—" I can only express my regret that I could not by my presence express my respect for your person, and gratitude for your great kindness uniformly extended since the first years of our acquaintance.—Accept, Mgr, my liveliest regrets for my absence, and my most

earnest wishes for the realization of all the blessings desired for your Lordship by your numerous friends "...

+ THOS.-D. BEAVEN,
Bp. of Springfield.

(Au comité). — ... " Votre programme a rappelé à mon souvenir les lignes principales de cette existence précieuse à l'Eglise et à notre nationalité ; de ces cinquante années de sacerdoce si fécondes en œuvres de toutes sortes ; de ces vingt et une années d'épiscopat qui montrent à l'évidence l'inépuisable fécondité de l'Eglise à donner à chaque époque les pasteurs qui lui conviennent davantage.

" Je me suis senti profondément ému au souvenir de ce qu'a été votre vénéré évêque durant toute sa carrière : le type parfait du prêtre selon le cœur de Dieu et le modèle des évêques par sa sagesse, sa prudence, sa douceur, sa fermeté, son zèle, son dévouement, sa charité inépuisable, et le cachet de perfection que sa carrière laissera à ses œuvres et à son diocèse tout entier.

" Durant les fêtes jubilaires, sa vie toute entière sera une prédication, un encouragement au bien. Son humilité même nous parlera pour nous dire : *Exemplum dedi vobis, ut sicut ego feci ita et vos faciatis*. Vous pourrez le donner en modèle à tous les âges de sa vie, depuis son enfance marquée de tant de candeur, de piété et de ferveur, jusqu'à son épiscopat qui rappelle celui des évêques les plus remarquables par leur zèle pour le salut des âmes, les plus dévoués aux intérêts de l'Eglise, les plus stricts observateurs de ses lois et les plus enflammés de son amour ! Les jeunes gens de nos collèges et séminaires verront également en sa jeunesse ce qu'ils doivent être pour être de parfaits étudiants et de fervents séminaristes.

" Puis, comment ne pas admirer les voies de la Providence à son égard ? Les parents si foncièrement chrétiens qu'Elle lui a donnés, les protecteurs qu'Elle lui a ménagés,

l'apparente sévérité avec laquelle Elle a cru devoir éprouver son humilité et contrarié pendant un temps sa vocation sacerdotale. Quoi de plus beau et de plus touchant que de voir ce jeune lévite aux prises avec la maladie, et les difficultés que le défaut de santé accumulait sur le chemin de sa vocation au sacerdoce ! Quel moment pénible que celui où la voix de son premier supérieur crut devoir lui demander de renoncer à ses aspirations au sacerdoce ! Au milieu de ces ténèbres préparées par la Providence pour le conduire sur le théâtre où elle voulait l'utiliser, sa lumière fut sa piété, sa confiance en Dieu, son abandon à sa providence et sa résignation parfaite à ses desseins sur lui. Sa correspondance à la grâce fit luire enfin le jour à jamais mémorable du 19 décembre 1846, où il reçut l'onction sacerdotale des mains de Mgr Prince, premier évêque de Saint-Hyacinthe.

“ Nouveau Samuel, lorsqu'on lui demanda de quitter Montréal pour suivre ce prélat dans son nouveau diocèse, après une prière fervente aux pieds des saints autels, il répondit : *Me voici, car vous m'avez appelé.* Bel exemple de ce que doivent être les prêtres entre les mains de leurs évêques !

“ Sur ce nouveau champ de ses labeurs, comme secrétaire, chapelain de communauté, curé, il se montra véritablement homme de Dieu, directeur éclairé des âmes, prêtre désintéressé. Comme vicaire général, il fut le noble, fidèle et effectif lieutenant de ses évêques qu'il servit avec la simplicité d'un enfant, le dévouement d'un ami, le zèle d'un prêtre et l'abnégation d'un saint.

“ Pourquoi ce vénérable prêtre n'aurait-il pas été le successeur de ceux qu'il avait servis si fidèlement et avec tant de succès pour l'Eglise ? Le clergé de Saint-Hyacinthe le réclamait, la confiance des évêques le désignait à l'avance et, par-dessus tout, Dieu le voulait. Le représentant de Jésus-Christ le choisit, le 19 novembre 1875 : Ta-

lis enim decebat ut esset Pontifex! Il venait à son tour continuer la série des pontifes, ses prédécesseurs, qui ont tant fait pour l'organisation de cette jeune église de Saint-Hyacinthe. Les vingt-une années de son épiscopat sont là vivantes devant nous avec leurs œuvres admirables ! Sa Grandeur a imprimé aux idées une direction salutaire et a donné une forte impulsion à toutes les entreprises ayant pour but la gloire de Dieu et le salut des âmes ! Plein de respect pour la discipline ecclésiastique, il en a vulgarisé les lois dans ses mandements et circulaires ; les œuvres d'éducation et de charité ont eu une part particulière dans sa sollicitude, et les communautés religieuses ont trouvé en ce Pasteur tendrement aimé un guide éclairé, un gardien fidèle et presque jaloux de leurs intérêts spirituels et temporels ! Comment dire, dans une lettre, toutes les œuvres d'un épiscopat si fécond et si utile à l'Eglise ? Ce sera l'œuvre de vos fêtes jubilaires qui feront époque dans les annales de l'Eglise de Saint-Hyacinthe, et qui seront dignes, j'en suis assuré, de Celui qui mérite tout ce que vous pourrez faire pour commémorer ses hautes qualités et ses sublimes vertus "...

C.-A. MAROIS, V. G., P. A.,
de l'Archevêché de Québec.

(A Mgr Moreau). — "... Que vous souhaiterais-je, Monseigneur, de plus conforme à mes propres désirs, de plus conforme aux vœux ardents de votre clergé, de vos diocésains et, j'oserais dire, de toute l'Eglise du Canada, si ce n'est cette parole du disciple d'Emmaüs au divin Maître : *Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit.* Oui, Monseigneur, restez avec nous. Les temps sont mauvais, l'avenir est sombre... restez avec nous ! — Oh ! sans doute, celui qui trace ces lignes n'est pas au milieu de ceux qui vous présentent ces vœux si chers ; mais il n'oublie pas la bienveillante bonté de Votre Grandeur et

pour sa propre personne, et pour l'humble communauté des Clercs de S. Viateur dont quelques membres ont l'honneur de travailler dans les limites de votre diocèse. Il ne saurait oublier non plus, celui qui présente en ce moment des souhaits si profondément sincères, qu'il appartient par sa naissance au diocèse de Saint-Hyacinthe, et qu'à ce titre; le sentiment d'attachement filial qui l'unit à Votre Grandeur et à son diocèse, est un lien doux et fort comme celui qui rattache au clocher natal. C'est donc avec le plus profond sentiment d'affection, Monseigneur, que je vous souhaite, à l'occasion de vos Noces d'Or, la réalisation de vos plus chers désirs, certain que ceux qui aiment Votre Grandeur auront leur part, leur large part aux bénédictions du ciel, si ces désirs se réalisent "...

P.-D. LAJOIE, Ptre,
Supr. Génl. C. S. V., à Paris.

(A Mgr Moreau). — "... Avec tous vos vénérés collègues dans l'épiscopat, avec tous vos prêtres et vos fidèles, nous demandons à Dieu de vous conserver longtemps encore à l'affection de votre Eglise.

" La congrégation des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et son vénérable Abbé vous compte avec joie, Monseigneur, au nombre de ses insignes bienfaiteurs. Nous nous souviendrons toujours qu'en un jour de détresse, vous avez tendu à notre chère et pauvre communauté du Nomingue une main secourable, et qu'après un désastreux incendie, vous nous avez offert généreusement votre protection.

" Dans nos prières, le souvenir de Votre Grandeur est intimement lié avec celui du saint Monseigneur de Ségur, du cardinal Pie, de Monseigneur Mermillod et de tant d'autres saints et illustres personnages, qui ont entouré notre congrégation naissante des témoignages de leur

affection. Nous redirons à nos successeurs combien vous avez été bon pour nous, et avec quel soin ils devront en garder la mémoire.

“ Quant à nous, Monseigneur, qui avons personnellement et tant de fois expérimenté votre bienveillance, pendant nos courses à travers le diocèse de Saint-Hyacinthe, nous sommes heureux, dans une circonstance si solennelle, de vous en témoigner publiquement notre reconnaissance. Soyez béni, Monseigneur ; soyez récompensé même ici-bas du bien que vous nous avez fait. Et c'est du fond de notre cœur, qu'après tant d'autres, nous vous répétons ce souhait ardent : *Ad multos annos* ” ! ...

Dom Joseph COTTET, Ptre C. R. M. I.,
prieur, à Nomingue.

(A Mgr Moreau). — “ ... Vous savez avec quel plaisir j'irais assister à vos Noces d'Or sacerdotales, si ce n'était la distance ; mais vous savez aussi avec quel plaisir j'y serai en esprit, malgré l'immense étendue de l'océan. L'affection et l'estime franchissent tous les espaces. Je serai donc à Saint-Hyacinthe, le jour de vos Noces. Je serai même convive, car ce jour-là je dirai la sainte messe pour vous. Je sais que vous la direz aussi : nous serons donc à la même table, — avec Notre-Seigneur au milieu, — vous bénissant le premier et moi ensuite. Vous pouvez être assuré aussi, ce jour-là, des suffrages de nos jeunes gens, qui tous vous estiment et vous vénèrent. Nous demanderons tous à Notre-Seigneur qu'il prolonge encore longtemps votre séjour parmi vos fidèles, et qu'il vous accorde paix, santé et prospérité ” ...

L.-W. LECLAIR, Ptre S. S., Sup^r
du Collège Canadien, à Rome.

(A Mgr Moreau). — “ ... Le Séminaire de Nicolet s'honore de vous compter au nombre de ses élèves qui ont

conservé le plus vif attachement pour l'*Alma Mater*, et qui font sa gloire.

“ Nous prions le ciel de vous conserver longtemps encore à l'affection de votre diocèse, au milieu duquel vous opérez le bien sous toutes ses formes, en travaillant sans cesse pour la gloire de Dieu et l'exaltation de l'Eglise de Jésus-Christ. *Ad multos annos!*... ”

“ Nous vous offrons, pour votre jubilé sacerdotal, un modeste calice, avec prière de vous en servir pour le saint sacrifice que vous célébrerez, le 21 janvier. Le Séminaire de Nicolet sera heureux de savoir qu'en ce jour béni, vous rendrez grâces au Seigneur et vous invoquerez son Saint Nom, avec ce calice, pour attirer toutes les bénédictions sur votre *Alma Mater*.

“ Recevez, Monseigneur, l'assurance de notre profond respect, de notre sincère attachement, de notre parfait dévouement, avec nos plus vives félicitations et nos meilleurs vœux ”...

J.-A.-IR. DOUVILLE, Ptre,

Sup^r du Sém. de Nicolet.

(Au Comité).—“... Les Directeurs du Collège de Sainte-Anne ont toujours tenu le saint Evêque de Saint-Hyacinthe en trop grande estime et profonde vénération pour ne pas se considérer comme très honorés de l'invitation qui leur est faite. Aussi saisiront-ils avec bonheur l'occasion qui leur est présentée de s'unir au très digne et très vénérable clergé de Saint-Hyacinthe pour acclamer et féliciter l'heureux jubilaire, bénir le ciel du don de cet Ange sans reproche qu'il a fait à l'Eglise de Saint-Hyacinthe, et le supplier de le lui conserver encore longtemps”...

C.-A. COLLET, Ptre,

du Collège Sainte-Anne,

à Sainte-Anne de la Pocatière.

(A Mgr Moreau). — “ En ce moment, votre famille diocésaine célèbre le jubilé sacerdotal de son évêque bien-aimé. C'est là un événement auquel je ne saurais rester indifférent : je ne puis oublier que j'ai au Canada des enfants qui sont aussi vos enfants. Vous les avez adoptés, Monseigneur, avec une généreuse bienveillance, vous leur avez donné une place de choix dans votre cœur, vous les avez comblés de bontés ; et ils sont heureux d'être placés sous votre houlette pastorale, qui est pour eux un symbole de charité, de mansuétude, autant que d'autorité.

Permettez, Monseigneur, que je vienne mêler mon humble voix au concert de louanges, d'actions de grâces et de prières que votre jubilé fait monter vers le ciel de tous les cœurs de vos enfants. *Ad multos annos !* dirai-je avec votre grande famille, avec tous les Frères de ma Congrégation. Avec eux, je bénis Dieu des bienfaits que vous en avez reçus, et je le prie de multiplier vos jours, et de vous donner la douce consolation de voir grandir et prospérer les œuvres qui sont le fruit de votre zèle et de vos travaux ”...

FR. THÉOPHANE, Sup. Gén^l
des Petits Frères de Marie, à Saint-Genis-Laval
(Rhône), France.

(A Mgr Moreau). — “ ... Le 19 décembre est mille fois cher aux humbles filles de la Vénérable Mère Rivier, en France comme au Canada. Le divin Maître ne leur préparait-il pas, en ce grand jour, il y a cinquante ans, un insigne Protecteur, un Père tout dévoué, dans l'Élu de son choix, dans le jeune Lévitte appelé au Sacerdoce qu'il sut honorer sans retard, au point d'être bientôt le fils privilégié, l'intime confident de vénérés Pontifes dont la mémoire est immortelle.

“ Il ne nous appartient pas, Monseigneur, d'énu-

mérer ici les généreux actes de prudente sagesse, d'abnégation toute conciliante, d'attachement pratique aux supérieurs intérêts de Dieu, qui ont marqué chacun des jours de Votre Grandeur, durant le demi-siècle célébré avec autant de joie que de gratitude. Trop modeste est notre voix pour publier le bien accompli par les œuvres dues à l'initiative ou au zèle de votre âme d'Apôtre, de Père...

“ Du moins, voudrions-nous, en nous inspirant des aspirations du grand cœur de Mère Saint-Maurice, (1) qui professait un vrai culte pour le noble héros du 19 décembre, proclamer dignement vos bienfaits sans nombre pour la famille de la Présentation de Marie. Comme un legs sacré, il est effectivement devenu le nôtre, ce culte d'admiration et de reconnaissance d'une mère toujours aimée. Aussi, qu'elles sont ardentes nos respectueuses félicitations à l'adresse du vénérable Evêque de Saint-Hyacinthe !

“ Non moins sincères, et non moins vifs, sont nos vœux de tous les jours pour la précieuse conservation de Sa Grandeur et pour l'entière réalisation de ses intimes désirs... La coïncidence du 19 décembre, jour de la naissance de notre Vénérable Fondatrice, est pour nous un gage de doux espoir dans l'accomplissement de nos vœux à toutes les intentions de Votre Grandeur. Oh ! certainement notre sainte Mère, dans l'éternel séjour, s'en constituera l'avocate puissante ”...

Marie SAINTE-SÉRAPHINE,

Sup^{re} Générale de la Présentation de Marie,
à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), France.

(A Mgr Moreau). — “ La petite colonie de Présentines canadiennes providentiellement implantée sur le sol de la mère-patrie, ne laisse pas, au milieu des saintes joies

(1) Première supérieure de la Présentation en Canada et, plus tard, supérieure générale de sa congrégation.

qu'elle goûte au foyer de ses mères, de tourner souvent le regard vers les rives où elle eut son berceau. Son cœur ne reste jamais indifférent aux événements heureux qui marquent certaines dates chères dans les annales de sa patrie natale.

“ Depuis longtemps déjà, Monseigneur, nous entrevoyons l'aurore d'un de ces jours bénis entre tous, l'anniversaire d'une date précieuse, inscrite en lettres d'or dans le livre de vie : celle du 19 décembre, de douce mémoire, qui amène votre jubilé sacerdotal. Bien des voix plus autorisées que la nôtre s'apprêtent à célébrer, dans la joie et la reconnaissance de leur âme, cette fête qui aura son retentissement au ciel.

“ Cinquante années de vie sacerdotale, si bien remplies ! Cinquante années de labeurs fructueux au service du bon Maître ! Cinquante années de dévouement parfait au salut des âmes !... mais c'est une gloire digne d'envie entre toutes ; digne, surtout, de la plus haute admiration... Et, cette gloire est la vôtre, Monseigneur. C'est l'auréole que nous aimons à contempler dans tout son éclat, en ce jour de mémorable anniversaire. Il apportera, ce jour béni, à tout le diocèse de Saint-Hyacinthe de saintes émotions et de légitimes réjouissances. Vos filles de la Présentation ne seront pas les dernières à magnifier le Seigneur des dons qu'il a faits à Votre Grandeur pendant sa longue carrière sacerdotale, et à vous offrir leur tribut de sincères félicitations.

“ Souffrez, Monseigneur, que de notre lointaine et paisible retraite, nous joignons notre joyeuse note à ce concert de louange qui s'élèvera de tous les points de votre bercail aimé ; que nous nous unissions, surtout, à nos Sœurs d'outre-mer dans un même sentiment de vénération filiale, de reconnaissance et de prière. Nous espérons que vous daignerez accueillir favorablement cet hommage du souvenir, et que nos accents auront le privilège d'être en-

tendus de votre cœur paternel. La suzeraineté du cœur reste toujours, Monseigneur, et défie les années comme les distances : aussi, sommes-nous toujours heureuses de baiser avec amour et respect votre houlette sacrée.

“ Que cette cinquantaine si glorieuse, si riche de mérites surtout, soit l'aurore sereine de jours nombreux encore, et marqués, chacun, d'un sourire du divin Cœur, qui fut toujours la passion de votre âme, le soutien de vos pas dans votre longue pérégrination vers la patrie céleste, l'étoile lumineuse qui a toujours éclairé vos voies dans la poursuite du bien.

“ C'est le vœu que notre gratitude se plaît à faire monter vers Celui à qui tout est présent. En ce jour de générale allégresse, nous le supplions de marquer de bénédictions nouvelles chacun des jours de ce second demi-siècle qui s'ouvre sous de si heureux auspices. Oui, Monseigneur, soyez béni dans ce diocèse privilégié que vous avez fécondé de vos travaux, de vos sacrifices, de l'exemple des plus hautes vertus. Soyez béni dans toutes les âmes à qui vous avez frayé la route du ciel, et qui composent aujourd'hui l'abondante moisson dont vous avez enrichi les greniers du Père céleste. Soyez béni dans la Présentation canadienne, dont vous avez vu le berceau, qui a grandi sous votre regard protecteur, qui s'est développée sous l'influence de vos soins, de respectable ami, d'abord, et, plus tard, de père dévoué. Soyez béni dans vos humbles petites brebis *canadiennes-françaises*, qui désireraient ajouter des fleurons toujours nouveaux au diadème d'honneur qui se prépare pour vous au séjour des Elus ”...

(Pour toutes) S^r MARIE de L'ASSOMPTION.

à Bourg-Saint-Andéol.

(A Mgr Moreau).—“... La joie que ressent la population canadienne, en commémorant cet anniversaire d'or, est partagée, veuillez le croire, par les religieuses de la

Congrégation de Notre-Dame, heureuses, elles aussi, d'unir leurs humbles félicitations aux concerts d'hommages, de respect et d'amour qui s'élèvent vers votre auguste personne. Elles remercient Dieu qui récompense une vie de travaux et de sacrifices comme la vôtre, en vous conservant à l'affection de vos ouailles, et à la vénération de l'Eglise du Canada...

“ Soyez remercié, Monseigneur, pour les bienfaits de votre fructueuse vie ; et, qu'à la moisson de vos cinquante années d'apostolat, s'ajoutent les palmes immortelles de l'épiscopat, le bonheur présent et les jours prolongés des patriarches ” !...

S^r S. JEAN-BAPTISTE, Sup^{re} Gén^{le},
Congrégation de Notre-Dame, à Montréal.

« (A Mgr Moreau).—“ Vous avez commencé l'année jubilaire de votre vie sacerdotale... Cette année, glorieuse pour vous, Monseigneur, glorieuse pour vos enfants aussi, elle est de plus une bénédiction et une récompense. L'une et l'autre sont dues à Votre Grandeur, pour un demi-siècle d'oblations, de sacrifices et de dévouement, orné des plus touchants exemples de vertu.

“ Nous unissons nos humbles félicitations à celles que vous recevez de toutes parts, et, dans la ferveur de nos vœux, nous demandons au Père Eternel qu'il vous conserve de nombreuses années encore pour le bonheur de la grande famille qui a l'avantage de vivre sous votre houlette pastorale ”...

S^r DESCHAMPS, Sup^{re} Gén^{le},
Hôpital-Général, à Montréal.

(A Mgr Moreau).—“... Lorsque, jeune prêtre, vous résidiez, Monseigneur, à l'évêché de Montréal, notre Ins-

titut ne faisait que de commencer, et vous avez dû connaître nos premières Mères.

“ Dieu a bien voulu bénir l'humble maison de Vaudreuil, puisque nous comptons aujourd'hui sept cents membres, répandus dans cinquante et une missions, au Canada, aux Etats-Unis, à la Colombie Anglaise et jusque dans l'Alaska.

“ C'est de cette famille toute entière, Monseigneur, que je viens vous présenter les respectueux hommages. — Hélas ! nous sommes ici dans un grand deuil ; nous pleurons le vénéré prélat qui fut pour nous, pendant tant d'années, le meilleur des pères. — Mais, au milieu même de notre douleur, comment pourrions-nous ne pas nous associer à la fête si belle et si sainte des Noces d'Or du doyen de l'épiscopat de notre province ?

“ ... Nous demanderons à Dieu qu'il vous conserve longtemps encore à l'affection de votre peuple et de vos florissantes communautés, dont vous êtes, nous le savons, le protecteur et l'ami si dévoué. — Le 21 de ce mois, toute notre communauté fera la sainte communion à vos intentions. — C'est notre bouquet de fête : daignez l'agréer, Monseigneur, et bénir avec toutes mes sœurs et nos élèves ”, ...

Sœur M. DE L'ANGE-GARDIEN, Sup^{re} Gén^{le},

Convent de Sainte-Anne, à Lachine.

(A Mgr Moreau). — “ Les fêtes de votre jubilé sacerdotal brillent d'un pur éclat au ciel de notre Eglise canadienne. Elles donnent lieu à des démonstrations sympathiques et enthousiastes qui sont pour tous les catholiques une grande consolation, pour vos amis et vos enfants un sujet de joie extraordinaire. Notre communauté se croit donc autorisée à y prendre sa part d'allégresse et à déposer aux pieds de Votre Grandeur le respectueux hommage de ses félicitations.

“... Puissiez-vous, Monseigneur, avoir longtemps encore la vigueur de tenir la houlette pastorale, et continuer d'attirer sur notre pays les précieuses bénédictions du ciel ! C'est notre vœu et notre espérance, comme c'est aussi l'objet de nos plus ardentès prières ”...

S^r M. OLIVIER, Sup^{re} Gén^l,

Couvent des SS. Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga.

De la lointaine Californie, une religieuse de la même Congrégation adresse à Sa Grandeur ce gracieux message :
“ As the past has been full of golden years, so may the future be ” !

Mother M. ELIZABETH, Sup. Prov.,

à Oakland.

(A Mgr Moreau).—“ Absent de corps, mais présent d'esprit, je m'empresse d'unir... les sentiments de mon âme réjouie, à la jubilation générale, pour remercier le bon Dieu de la longue carrière que sa divine Providence a donné de fournir à Votre Grandeur jusqu'à l'heure présente.

“ Daigne, Monseigneur, daigne le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation, accorder encore une longue continuation de *jours pleins*, au pasteur du beau diocèse de Saint-Hyacinthe pour le salut éternel du troupeau qui lui est confié. C'est le vœu sincère de ma gratitude comme Commissaire, pour le premier pasteur et père de ce diocèse béni qui se maintient toujours au premier rang, par sa générosité, parmi les diocèses qui offrent, chaque année, leur belle aumône pour l'*Œuvre de la Terre-Sainte* ”...

Fr. FRÉDÉRIC DE GHYVELDE, O. S. F.,

Commissaire de Terre-Sainte, aux Trois-Rivières.

(A Mgr Moreau).—“... Si je ne suis pas présent de corps aux belles fêtes de Saint-Hyacinthe, j'y serai au

moins présent d'esprit et de cœur. Je me rappellerai ce passage final de la consécration de l'Evêque, passage dont le sens mystique et, je puis ajouter, prophétique, m'avait frappé, il y a vingt-un ans, quand j'eus l'honneur d'assister au sacre de Votre Grandeur : *Justitia et judicium praeparatio sedis tuae*. Et, comme conclusion, je répéterai le souhait que vous adressiez alors au consécrateur : *Ad multos annos !*

“Je me donne l'honneur d'envoyer à Votre Grandeur la Vie d'un autre saint évêque (1). Je La prie de daigner l'accepter ”...

H.-A. VERREAU,

Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à Montréal.

(Au Comité).—“... Il m'est impossible de vous exprimer le plaisir que j'ai ressenti, et l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à ces fêtes qui, je le sais d'avance, seront les fêtes du cœur. Oui, assurément je serai là avec tous les diocésains, avec tout votre clergé, avec tous les admirateurs des vertus et des œuvres de Monseigneur,— pour dire à Sa Grandeur notre respect, notre vénération, nos meilleurs souhaits ; pour chanter dans l'allégresse le *Te Deum*, et prier le ciel de conserver longtemps à l'Eglise du Canada ce modèle des évêques ”...

Ant. GAUVREAU, Ptre,

Curé de Saint-Roch de Québec.

(Au Comité).—“... I have too many pleasing and grateful recollections of St Hyacinthe and of its saintly Bishop, not to join heart and soul in everything that could do him honor.—May he be spared for many years over his well-governed diocese, and may the “ Great Bishop and

(1) Saint Martin.

Pastor of souls." give him, when his earthly is ended, that never-fading crown of glory "... !

Wm. FITZGERALD,
St. John's Rectory, Lambertville, N. J.

(A Mgr Moreau).—" Vous passez en ce moment, du haut d'un trône épiscopal, en qualité de prince de l'Eglise, le cinquantenaire de votre ordination à la prêtrise.

" A titre d'ancien condisciple, ... je présume la permission de vous écrire mes bien sincères félicitations. Je n'ai pas besoin de vous demander pardon pour dire que cette dignité et ce cinquantenaire ont, à mes yeux, quelque chose de plus grand et de plus admirable en vous qu'en toute autre personne, puisqu'il s'agit de grâces que le bon Dieu donne à qui il lui plaît.

" Vous comprenez aisément toute ma pensée. Je suis un témoin vivant de l'extrême délicatesse de votre santé dans votre jeune âge ; et je puis affirmer qu'aucun de vos compagnons d'études n'aurait voulu prédire, même en face de votre grand courage et des succès remarquables de vos études, que la Providence vous ménageait une longue carrière, et que votre vigueur corporelle vous permettrait de la fournir aussi complète, aussi honorable et aussi utile à l'Eglise du Canada. Vous avez donc donné plus qu'on attendait de vous : c'est un triomphe qui mérite jubilation, puisqu'on y voit plus clairement la main de Dieu. Votre travail persévérant et constant, accompli sous la seule impulsion du devoir, vous a rendu cher à vos chefs ecclésiastiques et vous a mérité la confiance et la bienveillance de l'auguste représentant de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre...

" Je sais, Monseigneur, que les représentants de notre *Alma Mater* se joignent aujourd'hui à votre clergé diocésain et à vos ouailles, dans un esprit de reconnaissance, d'amour

filial et d'attachement personnel, pour fêter votre jubilé sacerdotal ; et je veux être d'accord avec la note de ce pieux concert...

“ Je sollicite de Votre Grandeur, comme ma part des joies qui se manifestent dans votre entourage, une bénédiction et une prière pour moi et ma famille ”...

R. BELLEMARE,

de Montréal.

3. HOMMAGES DE LA PRESSE

Nos fêtes ont eu ce qu'on appelle, dans le monde du journalisme, une *bonne presse*. Grand nombre de feuilles périodiques en ont célébré la splendeur et l'enthousiasme, dans le ton de la plus parfaite sympathie.

Mais, de nouveau, le moyen de reproduire tous les hommages adressés, par cette voie, au vénérable jubilaire ! Cueillons du moins quelques-unes de ces fleurs. Elles diront le sentiment public fait d'affection, d'admiration et de respect, pour ce “ modèle des évêques ”.—L'affection est inspirée par ses bontés, l'admiration par ses œuvres, le respect par “ ses vertus éminentes ”.—Mais lisons :

“ La carrière si belle et si féconde de Mgr Moreau est de notoriété publique. Son dévouement au S. Siège, sa rare fermeté dans l'administration de son diocèse, sa piété et sa charité sont connues de tous, et en font l'idole de son peuple. La fête est vraiment une fête diocésaine à laquelle prennent part tous, petits et grands, riches et pauvres, jeunes et vieux, savants et ignorants.

“ La “ Minerve ” prend la liberté de se joindre à ces réjouissances publiques, et d'y unir ses vœux de bonheur et de longue vie au prélat bien-aimé ”...

LA MINERVE.

“... Nous prions Sa Grandeur Monseigneur L.-Z. Moreau d'agréer l'humble expression des sentiments d'affection, de soumission et de vénération, dont le personnel du “ Courrier ” est animé à son égard. Que Sa Grandeur daigne croire que, du fond de notre cœur, nous formons des vœux ardents pour sa conservation, et prions Dieu qu'Il nous accorde le bonheur de fêter avec un redoublement d'éclat ses noces de diamant ”.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.

“... Au nom de la population catholique des Cantons de l'Est, dont une grande partie fut jadis soumise à la sollicitude pastorale de Mgr Moreau, le “ Pionnier ” présente à ce vétéran de l'épiscopat l'hommage de son profond respect et de sa plus sincère gratitude ”.

LE PIONNIER DE SHERBROOKE.

“... Le vénérable évêque s'est appliqué surtout, par des mesures sages et prudentes, à maintenir et à fortifier la foi dans le cœur des fidèles confiés à ses soins. Veillant avec sollicitude sur son cher troupeau, il ne s'est pas écoulé un seul jour, dans le cours de sa longue administration, qui ne fût marqué par un bienfait, et nous pouvons lui appliquer les paroles du prophète Malachie : “ La loi de la vérité fut dans sa bouche, et l'on ne trouva point l'iniquité sur ses lèvres ; il a suivi le chemin de la paix et de la justice, et en a détourné un grand nombre de l'iniquité ”.

“ A l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, nous nous faisons l'interprète de tous les lecteurs de LA TRIBUNE, en déposant aux pieds de Sa Grandeur l'hommage de notre parfaite soumission et de notre respectueux dévouement, nous rappelant qu'il n'a pas usurpé l'honneur d'une si haute dignité, mais qu'il y a été appelé par Dieu, comme

autrefois Aaron, et que, ayant enseigné la justice, il brillera, au grand jour de l'éternité, comme les étoiles du firmament".

LA TRIBUNE.

" Les fêtes qui ont eu lieu la semaine dernière, à Saint-Hyacinthe, pour célébrer le cinquantième anniversaire de prêtrise du vénérable et bien-aimé évêque de ce diocèse, ont été l'une des plus belles, sinon la plus belle démonstration qui ait eu lieu en Canada, en une telle circonstance...

" De la part de toutes les associations, institutions et corporations tant civiles que religieuses de Saint-Hyacinthe, Mgr Moreau a été aussi l'objet de témoignages de respect ou de sincère gratitude...

" Ceux qui ont eu la bonne fortune d'approcher Mgr Moreau ou d'avoir quelques relations avec lui savent tout ce qu'il y a d'affabilité et de bonté dans le cœur de ce digne prélat. Tous ses prêtres, — nous pouvons ajouter : tous les diocésains qui le connaissent, — l'aiment à l'égal d'un père, et l'entourent d'une vénération profonde et toute filiale. Aussi, ont-ils vu arriver avec des cœurs débordant de joie la double fête solennelle qui les fait se presser aujourd'hui autour de leur bien-aimé évêque : le cinquantième anniversaire de sa consécration sacerdotale et le vingt-unième de son sacre comme évêque de Saint-Hyacinthe.

" Ce n'est pas à ses prêtres seulement que Monseigneur Moreau donne des témoignages de son affection et de sa mansuétude. Les nombreuses communautés religieuses établies dans son diocèse, tant par ses prédécesseurs que par lui-même, n'ont cessé d'être l'objet de sa sollicitude la plus tendre et la plus éclairée. Toutes les œuvres de charité trouvent aussi en Sa Grandeur un ami et un protecteur. Les malheureux qui s'adressent à ce

saint évêque s'en retournent consolés, et les pauvres n'ont jamais imploré en vain sa générosité. Quoique pauvre lui-même, sa main n'est jamais fermée à l'infortuné. Il veille aussi, avec un soin tout particulier, au bien non seulement spirituel, mais même temporel des fidèles de chaque paroisse, de chaque ville ; et, parmi ces derniers, nous pourrions mentionner ceux qui poursuivent l'ingrate carrière du journalisme, — carrière ingrate, du moins pour les écrivains qui, au lieu de flatter les passions populaires, essaient d'y mettre un frein et s'efforcent d'indiquer le droit chemin à ceux qui les lisent. Pour notre part, nous avons été plus d'une fois l'objet des attentions paternelles de cet illustre prélat, et nous gardons précieusement dans notre cœur les bons avis, les excellents conseils qu'il nous a donnés et que nous nous efforçons de mettre en pratique. Aussi, est-ce avec le plus sincère sentiment de gratitude et d'amour filial, que le JOURNAL joint aujourd'hui ses humbles hommages à ceux que tout le diocèse de Saint-Hyacinthe rend à celui qui l'a si bien et si sagement dirigé depuis vingt-un ans, et forme des vœux pour que le ciel le conserve longtemps encore à l'affection de son clergé et de ses diocésains "...

LE JOURNAL DE WATERLOO.

"... Le jubilé a été une magnifique démonstration et, en même temps, une preuve éclatante que, en dépit des attaques et des injustices, le respect du clergé est plus vivant et tenace que jamais au cœur de notre population canadienne-française..."

LE SORELOIS.

"... C'est une fête grandiose que les citoyens de Saint-Hyacinthe, de concert avec le clergé diocésain, avaient organisée pour leur pasteur vénéré. Dans sa

grande modestie, Mgr Moreau a prié qu'on s'abstint de toute manifestation extérieure, à cause du deuil de la province ecclésiastique de Montréal, veuve de son métropolitain depuis moins d'un mois.

“... De toutes les paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe et de partout, car Mgr Moreau compte de nombreux amis, affluent depuis plusieurs semaines les offrandes et les félicitations.

“ Daigne le vénéré prélat permettre que le “ Monde Illustré ” de Montréal, y vienne ajouter le modeste tribut de ses félicitations respectueuses et de ses vœux sincères : *Ad multos annos* ” !

LE MONDE ILLUSTRÉ.

“... Nous nous associons de tout cœur aux témoignages de sympathie qui se multiplient de toutes parts, et offrons, nous aussi, nos modestes souhaits au pasteur de ce diocèse, lui répétant le vœu que lui formulaient, il y a quelques jours, les Sœurs du Précieux-Sang : *Que l'or se change en diamant* ” !

LE ROSAIRE.

VIII

CONCLUSION

Nos fêtes sont terminées. — Tant de fois et de tant de côtés, on nous a dit les avoir trouvées belles, grandes, splendides, que nous croyons qu'elles l'ont été. De vrai, on y a mis au service de l'intelligence assez de tact et de zèle, pour qu'elles aient mérité l'honneur d'un succès brillant.

Aucune bonne volonté n'y a manqué. Le comité ecclésiastique y a consacré la plus édifiante ardeur. Il pourrait bien trouver, dans les éloges qu'il a reçus, une récompense considérable. Mais, a-t-il besoin d'une autre récompense que celle de l'honneur qui revient au fils des triomphes de son père ? *Gloria hominis ex honore patris sui !* — Il n'a pas été seul au travail, ni seul à travailler dans cet esprit de filial dévouement. Avec lui, le comité des citoyens de Saint-Hyacinthe s'est dépensé sans compter. A les voir, ecclésiastiques et laïques, se multiplier gaiement dans les milles détails de l'organisation, on sentait combien il est vrai que *ubi amatur, non laboratur; aut si laboratur, labor amatur.*

Puisque nous sommes à parler de nos concitoyens, ajoutons que ce qu'ils ont fait nous a donné la meilleure idée possible de ce qu'ils auraient voulu faire, n'eût été le deuil de la province au moment de nos fêtes. — Ils ont reçu nos hôtes avec une parfaite urbanité, et ils ont de tous points mérité ce compliment que nous lisons dans un journal : " Saint-Hyacinthe a bien fait les choses, et tous les

visiteurs emportent un agréable souvenir de cette fête solennelle. Les centaines de prêtres qui ont reçu l'hospitalité dans les familles privées, n'ont que des éloges à faire sur l'empressement et la cordiale bienveillance de ceux qui les ont reçus ”.

Nous sommes sûr que le comité général d'organisation nous saura gré de renouveler ici l'expression de sa vive reconnaissance envers le comité des citoyens de la ville épiscopale, et particulièrement envers son distingué-président, Monsieur le maire de Saint-Hyacinthe.

Oui, nos fêtes ont été belles ; le spectacle en a été grandiose. Par un autre côté, elles ont été plus intéressantes encore : elles ont été, comme dit la *Revue Ecclésiastique* de Valleyfield, “ bien ordonnées pour réveiller partout le sentiment religieux et l'amour de l'Eglise ”. Le soir du 21 janvier, s'adressant au clergé encore nombreux assis à la table du palais épiscopal, Mgr de Saint-Boniface exprimait vivement son admiration du caractère doctrinal de ces solennités où, disait-il, les prêtres avaient parlé d'une façon si magistrale, où les laïques eux-mêmes avaient parlé comme des docteurs de l'Eglise !

Effectivement, si au cours de ces journées inoubliables, on a donné au mérite un juste tribut d'éloges, si on a rendu à des vertus éminentes les hommages convenables, on a eu le courage d'aller au delà de ce devoir. On a proclamé les vérités du sentiment ; on a proclamé aussi les vérités de la doctrine.

Le sentiment religieux a tenu, dans ces démonstrations, le rang qu'il y devait tenir, c'est-à-dire, le premier. La doctrine catholique y a affirmé, avec une sainte hardiesse, ses droits imprescriptibles. — Deux pensées maîtresses font l'objet de tous ces chants qui ont éclaté devant les gloires sacerdotales de notre pontife ; foi à l'Eglise, respect à ses pasteurs. Eh bien ! c'était là une double leçon qui venait au bon moment. On l'a donnée avec une ampleur

qui a fait dire à Mgr des Trois-Rivières, on s'en souvient, qu'évidemment le peuple chrétien n'entend pas que les lèvres des ministres de Jésus-Christ soient scellées, que la parole de Dieu soit enchaînée.

Pourquoi ferions-nous autre chose qu'indiquer ces conclusions ? D'elles-mêmes, elles se détachent des documents que nous publions : documents reliés entre eux par une unité d'autant plus remarquable qu'elle a moins pu être concertée.

Nous arrivons enfin à la démonstration d'un autre caractère de nos solennités : c'est qu'elles ont donné lieu aux plus belles manifestations de piété et de charité. Mais ici nous nous taisons pour laisser parler une autre voix, bien autrement élégante. Son récit ne pourrait qu'être un trop digne couronnement à notre imparfait ouvrage. — Lisons donc ce qu'une plume d'artiste écrit dans la *Semaine Religieuse* de Montréal, sous le titre : “ Les Fêtes jubilaires de Saint-Hyacinthe ” :

*“ Ecce quam bonum et quam jucundum,
habitare fratres in unum.*

“ Ah ! qu'il est bon et agréable pour
des frères d'habiter ensemble !

(Ps. 132, 1).

“ Nous ne pouvons mieux traduire que par ces paroles du Psalmiste l'impression que nous avons emportée des belles fêtes du jubilé sacerdotal de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Saint-Hyacinthe.

“ Elles ont vraiment été une chaude et grandiose manifestation de ce sentiment de fraternité qui unit étroitement tous les disciples du Christ dans le Père et dans le Fils, comme eux-mêmes sont l'un à l'autre unis, et qui donne au monde la démonstration la plus vivante et la plus touchante de la mission du Fils en ce monde (Joan., 17, 21).

“ Ce sentiment a éclaté sur tous les tons et sous toutes les formes, pendant les quelques heures qui ont réuni

autour du vénéré prélat cette multitude d'évêques, de prêtres et de laïques, de toutes parts accourus pour acclamer d'un même cœur et d'une même voix sa dignité pontificale et les fruits de son ministère sacerdotal.

“ Sans doute, les seuls hommages des évêques, ses pairs en dignité, ses collaborateurs dans le gouvernement général de l'Eglise, étaient purement et strictement de fraternels hommages. Ceux de tous les autres allaient au père : au pasteur de ce diocèse de Saint-Hyacinthe, jeune encore, mais vigoureux et florissant par le nombre et la ferveur de ses communautés religieuses, par la foi et la régularité de son clergé, par la piété et la docilité de son peuple ; au père, encore, de ces prêtres nombreux engendrés au sacerdoce par l'imposition de ses mains, mais ensemencant des champs sur lesquels ne s'étend pas sa vigilance.

“ Sans doute, les éloquentes et délicates paroles qui n'ont cessé de couler à flots, dans ce concile de la foi, de l'espérance et de la gratitude, celles qui tombaient des lèvres autorisées des pontifes comme celles qui montaient du cœur et de la bouche de prêtres savants et de laïques éclairés, proclamaient surtout la divine institution de l'épiscopat, le caractère auguste de la hiérarchie catholique, l'inébranlable attachement des fidèles à la direction des pasteurs.

“ Sans doute, la personne vénérable et la féconde carrière du héros de ces fêtes ont absorbé la plus grande et la meilleure part des adresses et des discours, des dialogues ingénieux et tendres, — s'épanouissant en de gracieux encadrements, — qui ont tour à tour exalté ses vertus, ses bienfaits, ses titres à la gratitude et à la vénération aimante du diocèse dont il est la force et l'honneur, de l'église provinciale dont il est une des lumières, une des colonnes.

“ Mais, dans le chœur de ces louanges, une note domine toutes les autres. De la chaleur de ces épanche-

ments, de ces vœux, de ces félicitations, de ces touchants souvenirs, de ces aspirations et de ces espoirs fortifiants, une idée, un sentiment se dégage, grandit et envahit l'âme tout entière : celui de la douce, de la divine charité que le Christ entretient au cœur de sa mystique Epouse, pour en faire la force, la joie, la gloire et la fécondité de sa vie.

“ *La charité du Christ nous presse*, s'écriait saint Paul, invitant ses disciples à ne vivre que pour Jésus-Christ et leur montrant dans ce sentiment la source du dévouement apostolique (2 Cor., 5, 14).

“ *La charité du Christ nous presse*, semblaient redire après lui, en ces fêtes religieuses, les héritiers de la mission et du zèle de l'Apôtre. “ C'est elle qui nous amène, en un cortège d'honneur, des régions les plus lointaines de notre commune patrie, pour donner à notre frère, qui touche au terme de sa carrière et va bientôt recueillir la palme réservée aux fidèles athlètes du Christ, un suprême témoignage de notre estime et de notre affection pour lui. C'est elle qui met sur nos lèvres ces paroles de foi à l'autorité suprême de l'Eglise et ces ardentes exhortations à nos ouailles de se serrer et de s'unir, en une heure d'incertitude et de péril, autour de leurs pasteurs ”.

“ *La charité du Christ nous presse* et nous amène à rangs pressés autour de notre chef et de notre docteur, répète après les pontifes, la vaillante phalange des prêtres diocésains, impatients de dire un solennel merci à celui qui les a engendrés au sacerdoce, initiés aux fonctions du saint ministère, guidés, raffermis, encouragés et relevés par sa paternelle bonté et son infatigable vigilance, au sein des travaux et des épreuves de leur vie sacerdotale, lui apportant aussi, avec l'hommage de leurs sentiments, l'offrande d'une riche obole qui grossira les largesses que sa charité prodigue à tous les besoins, comme à toutes les souffrances de son troupeau.

“ *La charité du Christ nous presse* et nous entraîne,

répond à son tour la voix amie des prêtres de vingt clergés divers, accourus du fond de leurs diocèses pour acclamer l'intime union des ministres du Christ dans la soumission à la même autorité et dans la diffusion fidèle du même évangile.

“ *La charité du Christ nous presse*, clame, après les évêques et les prêtres, la grande voix du peuple chrétien, qui semble chanter sa joie dans la sonorité des orgues, et qui l'étale au soleil dans l'épanouissement des visages et dans la blanche cocarde qui décore toutes les poitrines et égaie la masse noire des habits de fête. “ C'est elle qui nous réunit autour de ce pasteur vénéré, de ce saint évêque dont nous n'aimons pas seulement les vertus, les bienfaits et ce lien de mutuelle confiance et d'affection qui nous tient à lui depuis vingt-une années, mais en qui nous reconnaissons le Christ lui-même, qui a proclamé son étroite solidarité avec ses ministres, lorsqu'il a dit aux premiers d'entre eux : *Celui qui vous écoute, m'écoute ; et celui qui vous méprise, me méprise* ”.

“ *La charité du Christ me presse*, répond à toutes ces voix qui montent à lui, la voix affaiblie et douce du pontife acclamé. “ C'est elle qui me commande de faire céder les répugnances de mon humilité devant les exigences de votre cœur. C'est elle qui m'inspire ces paroles d'une délicatesse exquise, pour vous remercier de vos louanges, de vos vœux et de vos dons. C'est elle qui entretient en mon cœur la prière qui ne cessera d'unir votre pensée et votre âme à la mienne, tant que mes forces me permettront d'offrir le calice du salut au Dieu qui ne cesse pas de réjouir la jeunesse de mon cœur ”.

“ *La charité du Christ me presse*, répond à cette voix suprême, une autre voix, fidèle et vibrant écho de la première, choisie par le cœur du père pour être son organe auprès du cœur de ses fils dont il a voulu par avance consoler la tristesse. “ C'est elle qui fait battre dans ma poitrine

un cœur animé du même amour paternel ; c'est elle qui met sur mes lèvres les accents d'une reconnaissance émue pour les hommages que vous lui apportez et pour la confiance qui m'a fait son interprète et son intermédiaire fidèle auprès de vous et de vos fils ”.

“ Voilà le concert grandiose et touchant que nous avons entendu à Saint-Hyacinthe, le vingt-et-unième jour de ce mois, en la fête de la vierge Agnès, où l'Eglise, à son office, chante la parabole des cinq vierges sages qui entrèrent au festin de l'Epoux, parce que leur lampe était abondamment pourvue de l'huile de la sainte charité. Cette huile a brûlé splendidement, dans la joie et l'éclat de cette fête jubilaire. Elle a versé dans les âmes un doux parfum, qui s'y est épanché comme l'huile aromatisée se répandit, au jour de sa consécration, sur la tête d'Aaron, sur sa barbe et jusque sur la frange de son vêtement, ainsi que le chante David en son cantique (Ibid., 2).

“ Souhaitons que ses flots bienfaisants se répandent de là sur toute l'Eglise du Canada ; que sa lumière éclaire toutes les intelligences ; que sa chaleur pénètre tous les cœurs, “ en ces jours troublés que nous traversons ”, où trop d'esprits sont “ flottants ”, où trop de cœurs sont défaillants !

“ Puisse-t-elle être “ comme la rosée de l'Hermon qui descend sur la montagne de Sion ” !



APPENDICE

I

LE JUBILE A L'HOTEL-DIEU

I. HOMMAGE DE RESPECT ET D'AMOUR

(Cantate d'ouverture)

Pur parfum du cœur des enfants,
L'amour s'élève au cœur du Père,
Plus doux que la senteur légère
Qu'exhale la rose au printemps.

Oui, nous l'aimons sous sa couronne,
D'un manteau de gloire vêtu ;
Un demi-siècle de vertu,
Autour de son beau front rayonne.

A sa voix depuis cinquante ans,
Quand luit le jour, Jésus s'abaisse,
Et renouvelle sa jeunesse,
Pour le bonheur de ses enfants.

Au salut de l'âme fidèle,
On te voit déployer alors,
O Pontife, les saints trésors
De ton cœur enflammé de zèle.

Attentif à nos vœux, Seigneur,
Longtemps encore qu'il te plaise,
De garder à ce diocèse,
L'amour de son digne Pasteur !

2. LES VOIX RECONNAISSANTES

(Chant final)

Jour radieux et pur, plein de magnificence,
Tout respendit, aux yeux, d'ineffable clarté,
Le ciel semble s'ouvrir aux vœux de l'innocence,
Et projeté un rayon de divine beauté.

... Dans cette fête bénie,
Quelle paix descend en nos cœurs !
Aux charmes de tant de splendeurs,
Se mêle la douce harmonie
Des voix, des sentiments pieux.
On vénère, on loue, on admire
Le Pontife au front radieux,
Dont la charité nous attire.

Croissez en liberté, heureux fils de sa gloire,
A vous les fruits vermeils et les épis dorés.
Vous êtes les enfants de sa noble victoire
Dont les biens conquis pour vous sont sacrés.

Dans tous nos cœurs, la voix reconnaissante
Est un hymne d'amour qui monte jusqu'aux cieux.
Au trône du Très-Haut, cette voix est puissante ;
C'est l'objet de nos vœux : Père, soyez heureux !

II

LE JUBILÉ AU PRÉCIEUX-SANG

I. LE CHANT DES NOCES D'OR

Cinquante années
Sont couronnées
De ce joyau
Rare et si beau !
C'est une étoile
D'or, qui dévoile
De Monseigneur
Le long labeur.

Portez les vœux de notre âme,
Esprits aux ailes de flamme,

En ce radieux jour,
A l'Eternel Amour.

Oh ! ma prière,
Prends ton essor ;
Fête, d'un Père,
Les Noces d'Or.

Jamais encore
Plus belle aurore,
Bienfait plus doux
Ne vint pour nous.
C'est une fête
Où tout répète
Ardents souhaits,
Touchants secrets.

Même, on dit au monastère,
Que l'ange de notre Père
Apparaît aujourd'hui,
Pour parler de lui. . .

Reconnaissance,
Hymne du cœur,
Monte en cadence
Vers le Seigneur.

Chante, bel Ange,
Dans ta louange,
Ces jours bénis
Pour nous sans prix.
Ta voix, sans cesse,
Verse l'ivresse
Aux cœurs aimants
De ses enfants.

Porte les vœux de notre âme,
Esprit aux ailes de flamme,
En ce radieux jour
A l'Éternel Amour !

Monte sonore,
Souhait ardent :
" Noces encore...
De diamant " !

2. " TE DEUM "

Te Deum laudamus !

De la solitude,
Au pied de l'autel,
Chants de gratitude,
Montez vers le ciel !
Le bonheur du Père,
C'est notre bonheur.

Voix de la prière,
Louez le Seigneur !

Te Deum laudamus !

Bénissons sa vie,
Docile au matin,

A la voix bénie
De l'appel divin !

Sûave espérance
D'un futur bonheur :

Jours de son enfance,
Louez le Seigneur !

Te Deum laudamus !

Saintes allégresses
D'un sublime jour,

Premières ivresses
Du vin de l'amour ;

Divins sacrifices,
Renaissant bonheur :

Célestes délices,
Louez le Seigneur !

Te-Deum laudamus !

Douces matinées
Aux secrets pieux,
Nombreuses années,
Pleines pour les cieux,

Avec notre Père,
Pour ses dons du cœur :

Voix de la prière,
Louez le Seigneur !

Te Deum laudamus !

Langage de flamme,
Parlant de Jésus,
Qui sèmes dans l'âme
Amour et vertu ;
Œuvres de son zèle,
Prêtres de son cœur :
D'une hymne nouvelle,
Lôuez le Seigneur !

Te Deum laudamus !

Sang qui purifie,
Répandu sur nous,
Blanche Eucharistie
Qui donnes l'Époux,
Vœux d'un cœur de père
Pour notre bonheur :
Voix de la prière,
Louez le Seigneur !

Te Deum laudamus !

Extase éternelle
D'amour et de paix,
Couronne immortelle,
Prix de ses bienfaits ;
Auprès de Marie
Transports de son cœur :
Chants de la patrie,
Louez le Seigneur !

Te Deum laudamus !

3. HYMNE

O Jésus, garde à notre Père
Des jours féconds, pleins de bonheur ;
Sois-lui toujours force et lumière,
Amour, repos, paix et douceur !

Quand de ses ans le poids fâcheux
Et qu'il regarde vers le ciel,
Mets en sa coupe délectable
Plus de saveur et plus de miel.

Sur son front noble et sans nuages,
Laisse à jamais le rayon pur ;
Donne à ses jours riants ombrages,
Jardins en fleurs, soleil, azur.

Que son âme soit une opale
Resplendissante en son écrin,
Jésus, entends l'hymne qu'exhale
Mon cœur pour ce pontife saint.

III

LE JUBILÉ AU SÉMINAIRE

I. DIALOGUE SUR LE SACERDOCE

Des écoliers causent, en attendant que le chœur des musiciens vienne chanter une cantate en l'honneur de Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau, Evêque de Saint-Hyacinthe, qui célèbre son jubilé sacerdotal.

BERNARD, ALBERT, CHARLES, DENIS, EUGÈNE.

BERNARD. — Mais . . . voilà Albert qui nous revient ! Quelle mine florissante, mon cher ; on nous avait dit que tu étais allé retremper dans le bouillon maternel tes forces épuisées par le travail. Mais il semble plutôt que tu reviens des noces !

ALBERT. (*Entrant, leur donne la main, distrait, regardant de côté et d'autre, surtout les inscriptions qui décorent les murs. Puis*) :—C'est pourtant vrai . . . J'ai été malade, bien malade. Une indigestion de racines grecques, mes amis ! *Infandum* . . . Ah ! oui, riez bien ; vous ne connaissez pas ça, vous autres, les indigestions de grec, et pour cause. Je parie que pas un, parmi vous, ne pourrait me dire, comme la défunte Didon :

“ Non ignara mali, miseris succurrere disco ” :

CHARLES. — Je suis heureux, au moins, de voir que l'indigestion de grec ne t'a point paralysé la langue.

Mais, dis-nous donc, pourquoi cette curiosité qui se reflète dans tes regards ? Que vois-tu ici qui puisse à ce point causer ton étonnement ?

ALBERT.—Pas vous autres, bien sûr. Je vous vois occupés, comme de coutume, à flâner. . . . Mais pour répondre à ta question, voici : En arrivant, ce soir, *des lieux qui m'ont vu naître*, vous savez ? à l'autre bout du *Point-du-Jour* (1), je trouve la ville et les faubourgs en liesse. Tout le monde sur la rue, partout des apprêts de fête, la joie sur toutes les figures. Qu'est-ce que tout cela veut dire ? Voilà ce que je me demandais, en suivant les longues files d'équipages qui se dirigeaient vers le Séminaire. Bien entendu, pour n'avoir pas l'air trop peu déniaté, je n'osais pas questionner. Vous savez, les nouvelles sont rares, au *Point-du-Jour*. Monsieur le ministre des Postes ne nous expédie la malle qu'une fois par semaine ! Ça va changer, heureusement, car j'entends dire que depuis les élections de juin, vingt patriotes se sont offerts spontanément pour transporter les malles de Sa Majesté, une fois, deux fois par jour, aux frais du nouveau gouvernement.

Mais ces réformes futures n'empêchent pas que je ne sois comme l'enfant qui vient de naître. Je n'en sais guère plus, en fait de nouvelles, qu'une bonne vieille voisine de ma grand'mère qui demandait, en 1842, à Monseigneur J.-Sabin Raymond, retour d'Europe : " Dites donc, Monsieur Sabin, l'Europe, et puis Rome, c'est-il bien établi, ces pays-là " ?

DENIS.—Non ; mais est-il possible, mon pauvre Albert, qu'on soit à ce point arriéré dans ton pays ? Comment ! Tu ne sais pas pourquoi toutes les figures rayonnent et ce que signifient ces apprêts de fête ?

ALBERT.—L'idée m'est bien venue que c'était pour célébrer ma résurrection et mon retour au bercail. Mais, je suis modeste. . . . J'ai cherché, sans trouver, une autre raison. Du reste, comment saurais-je ce qui se passe dans le monde ? J'arrive d'une paroisse qui n'a pas encore d'histoire.

(1) Un rang de la nouvelle paroisse de Saint-Thomas.

DENIS. — Ainsi, tu ignores pourquoi Saint-Hyacinthe est en fête, et quel événement extraordinaire attire ce soir vers le Séminaire tant de personnages distingués ? Mais, toute l'Eglise du Canada sera représentée ici par ses premiers pasteurs, auxquels viendront se joindre, m'a-t-on dit, plusieurs évêques des Etats-Unis, ainsi qu'une foule de prélats, de prêtres, et l'élite des citoyens catholiques de la ville et du diocèse de Saint-Hyacinthe. Et tu ne soupçonnes pas ce qui vaut au Séminaire un concours aussi glorieux pour lui ?

ALBERT (*réfléchissant un peu, puis*) : — Alors, c'est un concile ?... Au moins un congrès ? On ne parle que de cela, des congrès, depuis un certain temps. Non ?... Alors, voyons, mes savants confrères, vous qui, comme les Athéniens de jadis, semblez ne faire jamais autre chose que chercher des nouvelles, *quid novi ?* Instruisez mon ignorance, je vous prie. Je me perds en conjectures : dites-moi charitablement ce que je dois penser en cette *conjoncture*.

BERNARD. — Eh ! ta curiosité, cette fois, est légitime. Regarde ces inscriptions : qu'y lis-tu ?

ALBERT (*Lit lentement*). — 19 décembre 1846—19 décembre 1896 ; et après ? Je ne suis pas disciple de Pythagore, moi ; les nombres ne m'ont jamais rien dit.

BERNARD. — Lis encore.

ALBERT. — *Noces d'Or. . . . Nicolet—Montréal—Saint-Hyacinthe.*

Ah ! des noces... ! J'en suis... ; mais... des noces au Séminaire, voilà qui est particulier, et nouveau, par exemple ! Seulement, comme le dindon de Lafontaine, *je ne distingue pas très bien* pourquoi tant de prêtres, curés et vicaires, pourquoi tant de prélats vénérables, tant de pontifes, à la noce. Il est vrai que Notre-Seigneur y a bien assisté une fois, mais...

BERNARD.—Mais, que tu es donc obtus, ce soir ! Ne vois-tu pas qu'il s'agit des Noces d'Or d'un prêtre, de ce que l'on appelle, en une langue meilleure, un jubilé sacerdotal ?

Tiens, écoute. Le 19 décembre 1846, un diacre, venu de Nicolet, s'agenouillait, dans la chapelle du vieux collège de Montréal, aux pieds de Monseigneur Jean-Charles Prince, alors évêque coadjuteur pour le vaste diocèse d'où se sont formés depuis les diocèses d'Ottawa, de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Pontiac et de Valleyfield, dont nous aurons le bonheur et l'honneur de saluer ici, ce soir, les vénérables titulaires.

Le Pontife prononçait sur le jeune lévite les paroles sacramentelles de l'Ordre, qui opèrent ce qu'elles signifient. Sous cette action puissante, le diacre se relevait transformé, car il venait d'entendre le ciel et la terre qui lui disaient : *Tu es sacerdos in æternum !* Il était prêtre ; c'est-à-dire qu'il était devenu la plus grande chose qui soit sur la terre :—19 décembre 1846 !

Depuis cette date, qui est écrite au ciel, comme elle le doit être dans nos cœurs, un demi-siècle s'est écoulé, rapide dans sa course, entraînant les débris de plusieurs trônes et de beaucoup d'institutions. Une foule de figures, qui jetaient de l'éclat autour d'elles, en 1846, ont disparu, englouties sous les eaux du fleuve qui n'épargne rien. Un demi-siècle ! Eh bien ! tous les jours, pendant ce *grande mortalis ævi spatium*, le prêtre de 1846 s'est présenté à l'autel devant le Dieu qui avait rendu son enfance et sa jeunesse si pures et si heureuses ; et là, en son nom, au nom de l'Eglise et de tout le vaste univers, il a dit : *Introibo ad altare Dei*. Puis, gravissant la montagne de la Nouvelle Alliance, comme autrefois Moïse le Sinai, il entre en un colloque sublime avec le Tout-Puissant, car il est, par excellence, l'homme de Dieu, *Homo Dei*. Il offre à Dieu un sacrifice digne de Lui, sacrifice auquel il unit le genre hu-

main et toute la création. En vertu de ce colloque mystérieux, la créature raisonnable rend à son Auteur des hommages infinis et se prépare à l'union glorieuse et éternelle, fin suprême que se proposait Dieu quand, à l'origine des choses, Il créa le ciel et la terre, les enveloppa de sa lumière, les orna et les peupla de myriades d'êtres vivants auxquels il donna l'homme pour maître et souverain.

Tous les jours, depuis le 19 décembre 1846, le Golgotha et le Ciel se sont rencontrés, évoqués par sa puissance, dans la main de ce prêtre ; oui, dans les mains puissantes et pures de ce prêtre qui nous appartient tout entier depuis cinquante ans :—19 décembre 1896 !

Comprends-tu, maintenant, pourquoi la petite famille du Séminaire est heureuse de s'unir à la joie de la ville et du diocèse de Saint-Hyacinthe, que dis-je, à la joie de toute l'Eglise du Canada, pour entonner l'hymne de la reconnaissance à l'Auteur de tout don parfait, au Père Eternel qui nous a donné ce prêtre selon son cœur, dans la personne de notre vénéré et bien-aimé père, L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU, évêque de Saint-Hyacinthe.

ALBERT.—Ah ! oui, je comprends enfin, et je dis, du fond de mon cœur : Merci, mon Dieu !

CHARLES.—Certes, mon cher Albert, ta reconnaissance est le cri d'une âme naturellement chrétienne, convaincue que la présence du prêtre parmi nous est un bienfait à nul autre pareil, puisqu'il n'est rien autre que Jésus-Christ continuant sa vie sur la terre. Pour moi, je l'avoue, la grandeur du prêtre, particulièrement à l'autel, m'a toujours singulièrement frappé. Du reste, chez tous les peuples et à toutes les époques où l'on a cru que l'homme doit se relier à Dieu par l'adoration, la prière et la dépendance, le prêtre a été environné de la vénération universelle, les peuples voyant en lui le médiateur entre Dieu et l'homme.

Le Protestantisme a brisé la chaîne de cette tradition que les païens eux-mêmes avaient respectée. En niant le sacrifice de la Nouvelle Alliance, la Réforme protestante abolissait du même coup le sacerdoce chrétien, de même qu'en proclamant l'indépendance de la raison individuelle on posait dans le monde le principe du rationalisme qui rejette tout ce qui est surnaturel. Désormais donc le prêtre ne sera tout au plus, pour les esprits issus de Luther, qu'un semeur de paroles, le mandataire salarié de ceux qui veulent bien l'écouter, mais dépourvu de tout caractère qui l'élève du milieu des hommes pour en faire le médiateur entre la créature et le Créateur. Dès lors, s'il élève la voix contre les passions, s'il contredit les ambitions désordonnées, s'il montre aux enfants du siècle la voie où doivent marcher les affaires humaines, surtout si, au milieu des intérêts qui s'entrechoquent, il ose proclamer les droits de la vérité, de la justice, de la religion que l'on voudrait étouffer dans l'âme des petits et des faibles : alors, de toutes les poitrines que le naturalisme a plus ou moins atteintes éclateront des cris furieux qu'un écrivain sacré entendait déjà, il y a plus de vingt siècles, résonner à ses oreilles : " Il faut circonvenir ce juste, car il nuit à nos desseins, il s'oppose à nos œuvres, il nous reproche les iniquités de nos lois, et il met à nu les dangers du régime que nous voulons introduire. Il prétend avoir dans ses mains le dépôt de la science qui doit régir le monde, et il veut, se disant fils et ministre de Dieu, nous parler au nom du ciel pour éclairer la terre qui est l'héritage des hommes ! " Il va jusqu'à découvrir au peuple le secret intime de nos pensées et de nos desseins... Nous ne pouvons plus le souffrir, car sa vie est pour nous un reproche amer. Ne va-t-il pas jusqu'à condamner comme vain et futile ce qui ne sert pas aux intérêts éternels, pesant tout dans la balance de l'éternelle justice ? Employons contre lui la contumélie et la persécution... ; couvrons-le de honte et d'opprobre ; faisons-le mourir, en

détruisant d'abord le respect des peuples pour lui, et alors peut-être nous pourrons exécuter sur lui la sentence qui le réduira à l'inaction, à l'impuissance, à une lente et honteuse mort, *morte turpissimâ condemnemus eum* (1).

EUGÈNE.—Comme Charles, je suis pénétré de vénération pour le prêtre à l'autel. Mais, vous l'avouerez-vous ? Je crois que je comprends mieux sa mission dans le monde, quand je le vois descendre de l'autel parmi les peuples qui s'agitent au pied de ce Sinaï dont vous parliez. Il circule au milieu des mortels, portant dans ses mains tantôt la vraie manne que sa volonté puissante a fait tomber du ciel, tantôt les tables de la *Loi* où Dieu a écrit ses volontés, ou encore se penchant sur les blessés qui bordent le chemin de la vie et faisant couler dans leurs plaies le baume qui les guérit ; enfin, répandant partout la force, la paix, la vraie civilisation et guidant l'humanité vers la patrie des promesses éternelles. Et, quand j'ai devant moi le touchant et rare spectacle d'un vétéran du sanctuaire qui, pendant un demi-siècle, a exercé parmi nous ce ministère divin, je lève instinctivement les yeux vers le ciel, et de mon cœur s'élançe le cri du royal poète : *Quid retribuam Domino pro omnibus que retribuit mihi!*

J'aime à me rappeler alors les paroles qu'un poète chrétien (2) disait jadis en face d'un siècle sceptique et railleur. Si son chant n'a point tout l'éclat de la grande poésie, il célèbre avec les accents de la vérité les bienfaits du sacerdoce méconnu : à ce titre et comme expression de nos sentiments réels en cette circonstance, il mérite d'être entendu dans une fête où le prêtre nous apparaît avec tout ce qu'il a de plus vénérable aux yeux des vrais chrétiens, avec tout ce qu'il a de plus aimable pour des cœurs tendrement dévoués.

La révolution de 1793, issue de Luther, de Rousseau

(1) Lib. Sap., cap. 11 paraphrasé.—(2) Turquety.

et d
san
vie
épo
noi
nan
on,
miè
mer

M
avait
multe
de Jés
dons
blis.

et de Voltaire, avait voulu anéantir, dans l'ignominie et le sang, *morte turpissimâ*, le sacerdoce chrétien dans la vieille France. Le siècle né au milieu de cette tourmente épouvantable s'irritait de voir reparaître les "hommes noirs" ; il n'avait pas assez d'outrages pour "ces revenants" *d'un âge mort à jamais*, qui n'avaient plus, disait-on, de raison d'être dans une société qu'éclairaient les lumières de la raison émancipée. Le poète répondait fièrement :

Le Prêtre ! Oui, je le dis sans crainte ;

Je le proclame devant tous :

C'est la figure la plus sainte

Qui se rencontre parmi nous.

Le prêtre, c'est la haute image,

Le vivant débris d'un autre âge,

D'un passé toujours combattu.

Le prêtre, c'est une puissance,

C'est la grandeur de l'innocence,

La royauté de la vertu.

Le prêtre ! A ce mot qui la blesse,

La foule rit d'un air moqueur ;

Car l'orgueil humain se redresse,

L'orgueil, ce vieux serpent du cœur.

" A quoi bon nous jeter en face

Un nom décrépît qui s'efface

D'impuissance et de vétusté !

A quoi bon des fables grossières !...

N'a-t-on pas rompu les lisières

De l'antique crédulité " ?

Mes amis, on parlait de la sorte, alors, et le poète avait quelque mérite à élever la voix au milieu de ce tumulte blasphémateur. — Les blasphèmes contre le sacerdoce de Jésus-Christ n'ont pas cessé, hélas ! et nous en entendons quelquefois parmi nous les échos discrètement affaiblis.

Mais que nous importe à nous autres ?
Nous sommes entrés franchement
Dans la vieille foi des apôtres,
Et nous le disons hautement.
C'est donc à nous de ne rien taire,
D'indiquer tout ce qu'on altère,
Tout ce qu'on sape de nos droits ;
C'est à nous, si d'autres reculent,
C'est à nous dont les veines brûlent,
De crier du pied de la croix :

Le prêtre ! oui, nommons tous le prêtre.
Voyez-le, vous qui l'insultez ;
Cet imitateur du grand Maître,
A travers nos iniquités.
Docile à la voix qui l'envoie,
Il est tour à tour, dans sa voie,
Ou victime ou consolateur ;
Il donne de tout à son frère,
Il a des pleurs pour sa misère,
Il a du sang pour sa fureur.

Suivez sa marche dans l'arène
Et vous l'y verrez chaque jour,
Répondant à des cris de haine
Par des effusions d'amour.
Il apaise la violence,
Il n'oppose que le silence
A la bouche qui le flétrit,
Il a, sur ses lèvres modestes,
Un peu de ces parfums célestes
Qui coulaient des lèvres du Christ.

Va donc, poursuis ta noble route,
O prêtre ! laisse avec dédain
L'homme d'ignorance et de doute
Te renier soir et matin ;

c'est
sait u
lui de
pour
nal d
pect.
vais

Laisse-le, suivant sa coutume,
Jeter l'opprobre et l'amertume
A quiconque parle du ciel ;
Laisse-le, cet enfant du crime
Cracher sur la toge sublime
Dont t'enveloppa l'Éternel.

Oh ! plus la haine qui l'enflamme
Essaïra de ternir ton front,
Plus il te chargera de blâme
Et plus nos voix te béniront.
Nos voix adouciront l'injure
De sa parole amère et dure,
De ses cris sales et grossiers ;
Nous verserons notre louange
Comme un parfum sur cette fange
Qu'il sème à plaisir sous tes pieds.

Va donc, et si la forte houle
Renouvelle ses grands combats,
Monte au rocher que le flot foule,
O toi qui le domineras !
Ministre d'un Dieu qui nous aime,
Monte, apparais sur le bord même
De l'océan où nous errons ;
Et là, quand la mer frappe et brise,
Etends les mains, nouveau Moïse,
Sur le vaisseau des nations.

ALFRED.— Je comprends mieux, maintenant, ce que c'est qu'un prêtre. Je comprends mieux aussi ce que me disait un jour ma mère. J'étais alors tout petit, et je venais de lui demander pourquoi tout le monde de la paroisse (excepté pourtant un petit monsieur qui écrivait dans un grand journal de la ville) saluait monsieur le curé avec tant de respect. Vous savez, ça m'intriguait, surtout depuis que j'avais vu mon père montrer la porte au petit monsieur, par-

ce que celui-ci avait dit à ma sœur que les prêtres *ne sont pas ce qu'un vain peuple pense* et qu'ils ne valent pas plus que les autres.

Depuis sa retraite précipitée, il écrit *à la brasse*, comme on dit, contre l'instruction qui se donne aux gens de la campagne ! C'est égal ; mais il fallait le voir filer ce soir-là, je le vois encore : pas une retraite à la Turenne, je vous le dis ; et franchement, il fit bien... de filer, car la botte de mon père....

EUGÈNE. — Voyons, Albert, pas d'épisodes et trêve de digressions. Au fait. Ta bonne mère te disait donc... ?

ALBERT (*Avec une moue*) :— C'est toujours comme ça ; avec messieurs les grands, les jeunes ne peuvent rien dire....

N'importe. J'ai reçu de la nature une bonne âme, supérieure à vos injustices. Ma bonne mère me disait donc : " Tous ici, même les Protestants, saluent Monsieur le curé avec respect, parce que tout chrétien voit dans le prêtre l'homme de Dieu. Mon enfant, les rois, les savants, les puissants ne sont rien auprès de lui. C'est par le prêtre, vois-tu, que le bon Dieu nous parle, pour nous instruire, nous guider, nous consoler et nous fortifier ; c'est par lui que Notre Père qui est aux cieux nous pardonne nos péchés ; c'est par lui que le grand Dieu descend pour se donner à nous. Mon enfant, ne l'oublie jamais, c'est par le prêtre que nous sommes chrétiens et que nous espérons aller au ciel : sans lui, le monde deviendrait un désert peuplé de bêtes féroces, sales et dégoûtantes ".

Et elle ajouta, en jetant sur moi un regard qui pénétra jusqu'à mon cœur et y est encore fixé : " Je t'aime, mon enfant, plus que moi-même. J'aimerais mieux, cependant, te voir étendu sans vie à mes pieds, si je savais qu'un jour tu seras parmi ceux qui parlent en mal du prêtre. Promets-moi, mon fils, que tu ne seras jamais du nombre de

ces malheureux dévoyés, aussi pauvres patriotes qu'infidèles catholiques ”.

BERNARD.—Ce que tu dis là, mon cher Albert, est très bien. Les sentiments de ta digne mère sont les nôtres. Nous offrirons tantôt, par l'organe de Monsieur le Supérieur, à notre vénérable et bien-aimé Père, la promesse d'être fidèles, toute notre vie, à ces sentiments. C'est, je crois, le plus agréable bouquet de fête que nous puissions présenter à son cœur de prêtre.

ALBERT.—Avec nos souhaits et nos prières pour qu'il vive longtemps encore parmi nous, jouissant de l'affection de toute sa famille religieuse. Pour moi, je vais prier bien fort, sans distractions cette fois, afin que Dieu lui accorde de voir au moins ses *Noces de Diamant*. Je voudrais recevoir de ses mains vénérées l'onction sacerdotale, si je suis appelé, comme j'ose le croire, à marcher dans la carrière qu'il a si fidèlement et si saintement parcourue.

DENIS.—Tu te crois appelé à être évêque ?

ALBERT.—Non ! mais, prêtre... Tiens, au lieu de te moquer de moi, dis-nous donc, toi qui te délectes tant à la lecture des vieux papiers, pourquoi l'ordination de 1846 n'a pas eu lieu à Nicolet. Car enfin l'ordinand avait fait ses études à Nicolet. “ qu'on aime ”, n'est-ce pas ?

DENIS.—Tu ne te trompes pas. Je vois qu'en me posant cette question, tu avais les yeux fixés sur cette inscription : *Nicolet—Montréal—Saint-Hyacinthe* : trilogie faite de souvenirs bien intéressants ; car elle rappelle, mon cher Albert, les dispositions mystérieuses que la divine Providence a prises pour faire entrer dans sa voie le jeune Louis-Zéphirin Moreau quand, en 1844, il terminait son cours classique au séminaire de Nicolet.

Avant même qu'il eût complété sa philosophie, les directeurs du collège le désignèrent pour remplacer le professeur de versification, forcé par la maladie d'abandonner

l'enseignement. C'était une appréciation *pratique*, tout-à-fait propre à faire juger du succès qui avait couronné les travaux et l'application du collégien ; d'autant plus que l'année suivante, 1845, il fut chargé de la classe de Belles-Lettres, jusqu'au mois de novembre.

CHARLES.—Ce dut être une rude tâche, en effet, et qui supposait chez le jeune professeur des dispositions spéciales pour le travail, avec une culture intellectuelle plus qu'ordinaire à cet âge.

DENIS.—Vous avez raison. Du reste, on travaillait fort et ferme, paraît-il, dans la classe dont avait fait partie le jeune Louis-Zéphirin Moreau. Un de ses confrères, devenu plus tard le célèbre auteur du *Défricheur Canadien* et de divers autres travaux remarquables, avait même composé une tragédie en vers qui révélait chez le jeune poète des études sérieuses et des aptitudes littéraires fort distinguées.

Mais vous comprendrez mieux ce qu'il y avait de significatif dans le choix que l'on fit alors pour des fonctions aussi importantes, d'un jeune homme faible de santé, finissant à peine son cours collégial, quand vous saurez qu'en ce temps-là, les directeurs du collège de Nicolet étaient pour la plupart des hommes éminemment remarquables par les qualités qui font les parfaits éducateurs. C'étaient, entre autres, l'abbé Leprohon, le type du directeur dévoué, saint, prudent, dont la mémoire est une des traditions vénérables de cette institution si féconde en hommes illustres, *Mater Alma Virum*. C'étaient Thomas et Olivier Caron, ces deux belles figures de prêtres canadiens qui sont restées profondément gravées dans les cœurs de tous les Nicolétains de ces temps déjà reculés : orateurs, théologiens, consommés dans ce que la langue ecclésiastique a appelé *Ars artium regimen animarum*. C'était Ferland, le littérateur fin, spirituel, l'historien de son pays, l'écrivain de race, trop tôt enlevé aux lettres et à la reli-

gion. C'était, *though last, not least*, Louis-François Richer-Lafleche, l'éducateur hors ligné, le philosophe chrétien qui éclaire des lumières de l'Évangile toutes les questions sociales. Destiné par la Providence à exercer son zèle sur un plus vaste théâtre, il partait bientôt, avec d'autres Nicoletains, pour aller fonder dans l'immense Nord-Ouest un nouveau peuple, que l'on croyait, hélas ! appelé à faire fleurir jusqu'aux rives du Pacifique les traditions, la nationalité, la civilisation, que la France de saint Louis avait plantées sur les rives du Saint-Laurent...

L'ancien directeur de Nicolet, devenu évêque dans sa patrie, j'ajouterai même, si une réminiscence païenne est permise en parlant du champion fidèle des classiques chrétiens, le Nestor des Evêques du Canada, pourrait dire aujourd'hui :

“ Mon Dieu ! j'ai combattu soixante ans pour ta gloire ”.

Puisse-t-il être conservé longtemps encore à l'Eglise de son pays ; car aujourd'hui, autant que jamais, et peut-être plus que jamais, elle lui dirait : *Tales ambio defensores !*

BERNARD.—J'ai remarqué tantôt une parole que je vous prie de m'expliquer. N'avez-vous pas dit que Monsieur Moreau n'enseigna les Belles-Lettres que jusqu'en novembre, 1845 ? Il y a là, ce me semble, une date qui demande des éclaircissements.

DENIS.—En effet, et voici. A cette époque, le mauvais état de sa santé força le jeune professeur d'aller dans sa paroisse de Bécancour prendre un repos nécessaire. Il avait toujours été d'une constitution débile, et l'excès du travail l'avait épuisé.

Ici commence pour le jeune lévite la période des épreuves et, bientôt même, des humiliations. Notre jeune confrère Albert, qui nous découvrait tantôt ses regards et ses aspirations vers un avenir élevé, voudra bien noter la

conduite de la Providence sur celui qu'Elle appelait à de si hautes et de si saintes destinées. Il verra que c'est dans l'épreuve et sur l'humilité que se fonde l'édifice d'une vie véritablement sainte et grande. Il verra, peut-être avec surprise, que l'âme doit passer par le creuset des souffrances et des humiliations pour acquérir toute sa pureté et toute sa force avant de devenir, aux mains du céleste ouvrier, l'instrument de ses œuvres dans le monde.

ALBERT.—C'est bon, c'est bon, continue ; car tu m'intéresses, avec tes sermons.

DENIS.—Apprenons, mon cher Albert, à bien écouter les sermons avant d'avoir l'ambition d'en faire. Pour moi, je me borne en ce moment à quelques détails biographiques sur la jeunesse de notre vénérable et bien-aimé jubilaire, qui s'appelait alors tout simplement l'abbé Moreau.

Quoiqu'il en soit, le jeune malade retrouva, au presbytère de Bécancour, l'ami et le guide de son enfance. Monsieur Dion, curé de cette paroisse, avait distingué dans Louis-Zéphirin Moreau, encore enfant, un privilégié du ciel. Quand il le vit revenir épuisé, il lui ouvrit larges les portes de sa demeure hospitalière, dont il fit pour ainsi dire un séminaire, où le lévite malade et affaibli put continuer ses études théologiques et sa préparation aux saints ordres.

Mais la santé et les forces ne revenaient point. Au mois de septembre 1846, Monsieur Moreau dut descendre à Québec pour exposer son état à l'Ordinaire, et savoir ce que l'on déciderait à son sujet.

Après mûre réflexion, Monseigneur l'Evêque de Québec crut que l'extrême faiblesse du jeune ecclésiastique ne lui permettrait jamais de subir les travaux du ministère sacré ; en conséquence, tout en l'exhortant avec bonté à la résignation, il décida que Monsieur Moreau devait dépouiller la soutane et rentrer dans les rangs des simples fidèles.

BERNARD.—Certes, il serait difficile de ne pas voir dans cette décision de l'autorité légitime une disposition toute spéciale de la divine Providence, qui destinait ce jeune lévite à être pendant plus d'un demi-siècle l'Ange de l'Eglise de Saint-Hyacinthe !

DENIS.—Il est vrai ; mais ce ne fut pas moins un coup de foudre pour cette âme qui jamais n'avait aspiré qu'au service des autels. Et vous savez aussi quelle impression pénible se produit dans nos religieuses campagnes en pareille circonstance. Ce fut donc et une grande douleur et une profonde humiliation. Mais déjà, au début de sa vie chrétienne, le serviteur de Dieu disait, comme le grand cœur de Paul : *Cum infirmor, tunc potens sum ; omnia possum in Eo qui me confortat*. Il faut que nous apprenions, mes amis, quelle somme de force morale il y a dans ces âmes qui savent dire à Dieu : *Bonum mihi quia humiliasti me*, parce qu'elles ont contracté de bonne heure l'habitude de mettre toute leur confiance dans la prière, et particulièrement dans la prière qui s'égrène autour de la couronne de roses qui ceint le front de la Vierge Puissante. Un temps viendra pour ces âmes où Dieu ne saura rien refuser à leurs prières, non, pas même quand elles demanderont ce qui est impossible à la nature et qu'elles espèreront contre toute espérance.

Ce fut le cas pour notre jeune *humilié*. Meurtri, brisé, il disait pourtant à Dieu : " Seigneur, que voulez-vous que je fasse " ?

La réponse du ciel lui vint par ses chers directeurs de Nicolet. Eclairés par la lumière d'en haut et convaincus que la Providence réservait à leur disciple, malgré les apparences, une place d'honneur et un poste de confiance dans la milice sainte, ils lui dirent : " Il faut quitter la maison de votre père et aller dans le pays que le Seigneur vous montrera ".

Le disciple obéit et, guidé sans doute par des mains

célestes, il vint frapper à la porte du vieux palais de Saint-Jacques, à Montréal. Sur le seuil, il rencontra Monseigneur Bourget, le grand évêque, qui l'accueillit avec bonté. " Allez trouver Monseigneur Prince, lui dit-il ; je ratifie d'avance ce qu'il décidera ".

Le coadjuteur de Montréal était un Nicolétain qui avait passé plusieurs années à Saint-Hyacinthe, comme directeur du collège de ce nom, encore dans sa jeunesse. Le Prélat était donc naturellement bien disposé à l'égard de son jeune confrère. Cependant il ne l'admit dans les rangs du clergé de Montréal qu'après l'avoir soumis à un examen sévère. Le résultat fut entièrement favorable à Monsieur Moreau ; et il commença, sous la direction de l'évêque coadjuteur, sa préparation immédiate à l'ordination sacerdotale, laquelle eut lieu, comme vous savez, le 19 décembre 1846, en la chapelle du vieux collège de Montréal.

Voilà, mon cher Albert, ma réponse à la question que tu m'as faite.

CHARLES. — Nous vous remercions tous de ces détails biographiques. Pour moi, en vous écoutant, je me rappelais ces paroles de nos saintes Ecritures : *Justum deduxit Dominus per vias rectas ; et ostendit illi regnum Dei et dedit illi scientiam sanctorum, honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius* (Sap., x).

La Providence, en effet, a conduit par la main et par le sentier des épreuves les plus dures et les plus humiliantes, *per vias rectas*, le juste qu'Elle préparait à de grandes destinées dans le royaume de Dieu sur la terre. Lorsque les ténèbres s'étaient épaissies autour de lui, Elle a fait briller la lumière à ses yeux en lui montrant la province du royaume où il devait travailler, *et ostendit illi regnum Dei*. Là, pendant six années entières, il lui fut donné de préparer l'avenir, dans la pleine lumière des leçons, des exemples, et de la pénétrante influence qui rayonnait de la personne de cet illustre et saint prêtre dont le

Canada catholique vénère le nom et la mémoire, Monseigneur Ignace Bourget.

A cette école, il fut facile au jeune prêtre d'apprendre à n'avoir pour règle dans le gouvernement des choses ecclésiastiques que la volonté et les désirs de Rome. En voyant le saint évêque à l'autel et dans les diverses fonctions sacrées, il apprenait comme naturellement à dire : *Domine, dilexi decorem domus tuæ*, et à faire de cette parole du royal prophète une des lois de sa vie sacerdotale et de son administration épiscopale. Il trouvait, dans la vie de cet illustre homme de Dieu, sans cesse livrée au travail, le secret de multiplier le temps et de faire produire par une organisation physique toujours débile, des labeurs dont la somme et l'importance semblent exiger la vie de plusieurs ouvriers. Puis, attentif aux leçons du maître en littérature ecclésiastique que fut Ignace Bourget, Monsieur Moreau se formait sur ce grand modèle ; il avait le bonheur de saisir et de s'approprier les secrets de cette langue de l'Eglise qui parle au peuple chrétien avec des accents qu'elle seule connaît. Il préparait ainsi, dans le silence et la prière, l'héritage précieux d'une foule de documents admirables, dont le nombre et l'excellence formeront une œuvre à laquelle les futurs biographes de nos littérateurs illustres appliqueront volontiers l'éloge que saint Jérôme décernait au livre d'un autre maître en littérature ecclésiastique : "*Quem inoffenso percurrat pede*" (1). *Dedit illi scientiam sanctorum!*

Mes amis, la Providence a conduit dans toutes ses voies et dans toutes ses œuvres celui qui n'a jamais voulu avoir d'autre guide et d'autre soutien que la Providence. D'autres voix plus autorisées que les nôtres chanteront les travaux et les œuvres que la lumière et la force d'en haut ont fait produire au *Juste* dont nous saluons ce soir le ju-

(1) Saint Hilaire de Poitiers.

bilé sacerdotal. Mais nous pouvons bien dire que si la Providence a multiplié ses travaux, Elle les a, en même temps, bénis et fécondés au delà de toute espérance : *honestavit illum in laboribus*. A nous, ce soir, de remercier Dieu qui nous a fait jouir, pendant un demi-siècle, de cette vie saintement laborieuse et heureusement féconde : *et honestavit illum in laboribus*.

Mais n'ajoutons pas : *Et complevit labores illius !* Puisse nous, au contraire, jouir longtemps encore des nouveaux travaux qu'il ne refuse pas et que sa verte vieillesse nous permet d'espérer !

BERNARD.—J'ajouterai, si vous le voulez bien : A nous de remercier Montréal de nous avoir envoyé ce prêtre, aimé de Dieu et des hommes ; ce prêtre qui, ayant assisté à la fondation de l'Eglise de Saint-Hyacinthe, a été le bras droit, le confident intime du premier évêque de ce diocèse où se conserve toujours vivant le souvenir de ce cœur de Prince, de ce pontife magnanime, de ce gentilhomme vraiment prêtre dont on pouvait dire en toute vérité : *forma factus gregis ex animo*.

Et j'ajouterai encore : Envoyons à Nicolet, la sœur aînée de notre *Atma Mater*, l'expression vive et cordiale de notre reconnaissance pour les dons qu'elle nous a faits. L'énumération de ses faveurs serait longue, mais surtout, c'est à Nicolet que nous devons Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau, le vénérable jubilaire que nous saluons ce soir avec amour. Déjà, avant lui, Nicolet nous avait donné le directeur zélé, savant et énergique que fut Monseigneur Jean-Charles Prince. Un peu plus tard nous venait, de cette pépinière d'hommes illustres, le grand théologien, le profond philosophe, le scientifique chrétien qui s'appela Isaac-Stanislas Désaulniers : ne sommes-nous pas liés à Nicolet par les liens d'une intime, cordiale et profonde gratitude ?

EUGÈNE et les autres.—(*Signes d'assentiment*).

ALBERT. — J'ai encore une question à faire.

BERNARD. — C'est bien ; dis, mais sans phrases, car le temps presse.

ALBERT. — Eh bien, voici : n'allez-vous pas célébrer cet heureux anniversaire par quelque fête littéraire, un drame, par exemple ? Un jubilé sacerdotal ne se passe pas comme cela, en vains discours. Dans Athènes, tout le peuple aurait assisté à la représentation des *Guêpes* d'Aristophane ou d'*Œdipe* roi ; à Corinthe, on aurait célébré les *Jeux Olympiques*, et Pindare aurait chanté les victoires pacifiques du héros de ce jour et les palmes immortelles qui lui sont réservées ; à Rome, Horace aurait donné un *Carmen sæculare* en l'honneur de notre vénérable jubilaire. Et vous, mes savants et éloquents confrères, quels sont vos projets, si vous en avez ?

BERNARD. — Voilà une question pratique, bien qu'elle se présente avec une nuance de paganisme un peu trop prononcée. Car enfin, mon cher Albert, nous sommes en pays chrétien.

Du reste, pour répondre à ta question, je te ferai remarquer qu'il ne s'agit ni d'Athènes, ni de Corinthe, ni de Rome, ni même du *Point-du-Jour*. Nous sommes tout bonnement à Saint-Hyacinthe, ville chrétienne, dont toute la population attend son prêtre bien-aimé pour lui dire sa vénération et son amour, par de solennelles et éclatantes manifestations civiques et religieuses. Et j'apprends qu'ici même, *intra muros*, aussitôt après l'arrivée de Sa Grandeur, la poésie et la musique viendront imposer silence à notre *vite prose*, pour offrir à Monseigneur, à l'occasion de son Jubilé Sacerdotal, les hommages de ses enfants du Séminaire, et les vœux que tous les cœurs forment pour lui. Déjà il me semble que j'entends des pas qui approchent. Allons vite rejoindre nos confrères et prendre part à la fête et à la joie de la petite famille du Séminaire réunie autour de son Père bien-aimé.

2. CANTATE DES " NOCES D'OR "

Grand chœur d'entrée :

*Te Deum laudamus ; te Dominum confitemur.
Te gloriosus Apostolorum chorus,
Te Prophetarum laudabilis numerus,
Te Martyrum candidatus laudat exercitus.
Et laudamus nomen tuum in sæculum,
Et in sæculum sæculi !*

Une voix :

Amis, pourquoi cette allégresse ?
Pourquoi ces cantiques d'ivresse ?
Quel ange a paru parmi nous
Pour mériter des chants si doux ?

Seconde voix :

Ne vois-tu pas sur la sainte colline,
Venir vers nous le ministre de Dieu ?
Ne vois-tu pas cette flamme divine,
Qui de là-haut l'accompagne en tout lieu ?

Les deux voix réunies :

A son aspect, des troupes angéliques
Chantons en chœur les célestes cantiques :

Grand chœur :

Hosannah ! Hosannah qui venit in nomine Domini !

Première voix :

Vers les campagnes éternelles
Conduisant ses agneaux fidèles,
Pure image du *Bon Pasteur*,
Il leur consacre son bonheur.

Seconde voix :

Sur cet autel où le Dieu de l'amour
Entre ses mains s'immole chaque jour,
Prêtre éternel, il s'immole lui-même
Pour ce troupeau, cette Eglise qu'il aime.

(DUO) et CHŒUR)

Première voix :

Il est pour notre humble famille
L'étoile qui dans les cieux brille ;
Il est le *Père* protecteur
De nos travaux, de notre cœur.

Seconde voix :

Vers cette Eglise *envoyé tutélaire*,
A son bonheur il consacre ses jours ;
Il en devient le *sel* et la *lumière*,
Et reste encore son plus puissant secours.

(DUO) et CHŒUR)

Première voix :

Esprits, sur vos lyres divines,
Du haut des célestes collines,
Préludez à vos doux accords,
Faites éclater vos transports.

Seconde voix :

Chantez, chantez, en cette heure bénie,
Des *Noces d'Or* le héros glorieux,
Les cinquante ans de douceur infinie,
Son pur amour, son cœur toujours pieux.

(DUO) et CHŒUR)

Première voix :

Oh ! daigne écouter ma prière,
Seigneur, Seigneur, exauce-moi !
Grand Dieu ! garde-nous notre Père,
Notre pontife, notre roi.

Seconde voix :

Que dans le cours de sa mortelle vie,
Ses jours soient longs et remplis de bonheur ;
Qu'un jour enfin, dans la sainte patrie,
Il participe au festin du Seigneur !

Duo :

Unis en chœur aux concerts angéliques,
Amis, chantons en de pieux cantiques :

Grand chœur final :

*Dominus conservet eum, et vivificet eum,
Et beatum faciat eum in terrâ,
Et non tradat eum in animam inimicorum ejus !*

IV

LE BANQUET DES NOCES D'OR

CONVIVES

I. ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET PRÉLATS

- S. G. Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe.
" " " J.-T. Duhamel, Archevêque d'Ottawa.
" " " L.-N. Bégin, " de Cyrène,
administrateur du diocèse de Québec.
" " " Adélarde Langevin, Archevêque de Saint-
Boniface.
" " " L.-F. Lafleche, évêque des Trois-Rivières.
" " " Elphège Gravel, " de Nicolet.
" " " A.-A. Blais, " de Rimouski.
" " " A. Pascal, " de Mosynopolis et
vicaire apostolique de la Saskatchewan.
" " " H. Gabriels, évêque d'Ogdensburg,
N. Y. (E.-U.).
" " " M.-T. Labrecque, " de Chicoutimi.
" " " J.-M. Emard, " de Valleyfield.
" " " M. Decelles, " de Druzipara et
coadjuteur de Mgr l'évêque de Saint-
Hyacinthe.
" " " Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke.
Dom Antoine, abbé de N.-D. du Lac, Oka.
Mgr J.-C.-K. Laflamme. P.-A., recteur de l'Univer-
sité Laval, à Québec.

Mgr P. Hévey, P.-A., recteur de l'église Sainte-Marie, à Manchester, N. H. (E.-U.).

“ L.-Z. Champoux, P.-A., curé de Saint-Polycarpe (Valleyfield).

“ G.-E. Brochu, P.-A., recteur de l'église Notre-Dame, à Southbridge, Mass. (E.-U.).

2. PERSONNAGES LAÏQUES

Son Honneur le maire G.-C. Dessaulles.

“ “ “ juge Ls. Tellier.

L'Hon. P.-B. de LaBruère, surintendant de l'Instruction Publique, Québec.

M. le chevalier E.-H. Richer.

“ “ “ N. Raymond.

“ A.-P. Cartier, M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.

“ L.-P. Morin, représentant du comité civique d'organisation.

“ Jos. Nault, N. P., président de la Commission scolaire de la cité de Saint-Hyacinthe.

“ A. Denis, Lt.-Col. du 84 bataillon, et président de la Société des Artisans Canadiens-Français.

“ le Dr Em. Ostiguy, président de l'Alliance Nationale.

“ F. Chartier, président de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

“ M.-A. Connell, président des Forestiers Catholiques.

“ J.-N. Dubrullé, “ de la C. M. B. A.

“ Ed. Pelletier, “ de la Société Saint-Jean-Baptiste.

“ Ls. Gladu, “ de la Société Saint-Vincent de Paul.

MM. les représentants de la presse.

3. DU CLERGÉ DE MONTRÉAL

M. le chan. F. Bourgeault, vicaire capitulaire, de l'archevêché.

“ l'abbé F.-L.-T. Adam, curé du Sacré-Cœur de Jésus.

“ “ Elie Auclair, professeur à l'Université Laval. et vicaire à Saint-Jean-Baptiste.

“ “ A. Baril, curé de Saint-Rémi.

R. P. C. Beaudry, C. S. V., sup. du Collège Joliette.

M. l'abbé G.-P. Bernèche, du Collège de l'Assomption.

“ “ O. Blanchard, curé de Saint-Isidore.

“ “ G. Bourassa, secrétaire de l'Université Laval.

“ le chan. P.-N. Bruchési, de l'archevêché.

T. R. P. Jean Catulle, visiteur C. SS. R., à l'église Sainte-Anne.

M. l'abbé W. Chauvin, vicaire au Sacré-Cœur de Jésus.

“ “ G.-F.-O. Chèvrefils, curé de Sainte-Anne de Bellevue.

“ “ J.-O. Chicoine, curé de Saint-Thomas de Joliette.

“ le chan. L. Colin, V. F., sup. de Saint-Sulpice.

“ l'abbé Chs. Collin, curé de Saint-Jean d'Iberville.

T. R. P. Colomban-Marie, Gardien du couvent des Franciscains.

M. l'abbé A. Corbeil, curé de Saint-Basile.

“ “ J.-H. Cousineau, sup. du Petit-Séminaire de Sainte-Thérèse.

“ “ J. Dequoy, V. F., curé de Contreccœur.

T. R. P. G.-A. Dion, provincial C. S. C., et curé de Saint-Laurent.

M. le chan. F. Dorval, V. F., a. c. de l'Assomption.

“ l'abbé L.-A. Dubuc, chapelain des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, Hochelaga.

T. R. P. C. Ducharme, provincial des Clercs de Saint-Viateur, Outremont.

- R. P. E.-H. Durocher, S. J., de Saint-Grégoire de Montréal.
- T. " " L. Estevenon, sup. des prêtres du Saint-Sacrement, Saint-Jean-Baptiste.
- " " " J. Filiatrault, S. J., sup. gén. de la mission du Canada, Collège Sainte-Marie.
- M. l'abbé H. Filiatrault, P. S.S., de Notre-Dame.
- " " G.-A. Fonrouge, vicaire à Chambly.
- " " G.-C. Forbes, curé de Caughnawaga.
- R. P. Forest, O. S. F., du Couvent de Montréal.
- M. l'abbé F.-X. Geoffroy a. c., Joliette.
- R. P. P. Girard, C. SS. R., de l'église Sainte-Anne.
- M. l'abbé P. Giroux, curé de Saint-Hubert.
- R. P. A. Guy, C. S. C., Sainte-Genève.
- M. l'abbé L.-A. Jasmin, du Petit-Sém. de Sainte-Thérèse.
- T. R. P. J. Jodoïn, sup. O. M. I., à l'église Saint-Pierre.
- M. l'abbé R. Labelle, P. S.S., de Notre-Dame.
- " " A. Lacasse, curé de Sainte-Elizabeth de Montréal.
- " " J.-E. Lamoureux, vicaire à Sainte-Elizabeth de Montréal.
- " " Chs. LaRocque, curé de Saint-Louis de France.
- " " J.-A. Larose, curé de Laprairie.
- " le chan. P. Leblanc, de l'archevêché.
- " l'abbé H. Lecourt, curé de Longue-Pointe.
- T. R. P. Jos. Lefebvre, provincial O. M. I., à l'église Saint-Pierre.
- M. l'abbé M. Légaré, sup. du Collège de l'Assomption.
- " le chan. C.-M. Lesage, curé de Chambly.
- " l'abbé Jos. Morin, V. F., curé de Saint-Jacques-le-Mineur.
- " " J. Primeau, curé de Boucherville.

M. le chan. Z. Racicot, Vice-Recteur de l'Université
Laval.

“ “ “ J.-T. Savaria, chapelain de Saint-Benoit,
Longue-Pointe.

R. P. E. Strubbe, C. SS. R., de l'église Sainte-Anne.

M. le chan. F.-X. Trépanier, V. F., chapelain des
sourdes-muettes.

“ l'abbé N.-A. Troie, P.S.S., curé de Notre-Dame.

T. R. F. Hilduard, provincial des FF. de la Charité.

“ “ Martin, des Ecoles Chrétiennes, Mont-Saint-
Louis.

“ “ “ Ulysse, provincial des FF. de l'Inst. Chré-
tienne, Laprairie.

4. DU CLERGÉ DE SHERBROOKE

M. l'abbé F.-X. Brassard, curé de Sutton-Flats.

“ “ Ph. Brassard, “ “ Weedon.

“ “ J.-E. Choquette, “ “ Sainte-Agnès de
Ditchfield.

“ “ M. Cordeau, “ “ Stanstead-Plain.

“ “ P. Côté, “ “ Wolfestown.

“ “ F.-X. Desrosiers, “ “ Saint-François-
Xavier.

“ “ J.-A. Dufresne, “ “ Windsor-Mills.

“ “ E.-W. Dufresne, chapelain des Ursulines,
Stanstead.

“ “ N.-H. Gaulin, curé de Sainte-Cécile de
Whitton.

“ “ A.-M. Goyette, “ “ Stanhope.

“ “ M. McAuley, V. G., curé de Coaticook.

“ “ H. Massé, curé de Saint-Roch d'Oxford.

“ “ C.-E. Milette, curé de Magog.

“ “ P.-P. Quinn, “ “ Richmond.

“ “ Jos. Raymond, Diacre, du Séminaire.

M. l'abbé J.-L.-H. Roy, sup. du Sém. Saint-Charles-Borromée.

“ “ E.-C. Tanguay, procureur du Séminaire.

5. DU CLERGÉ DE VALLEYFIELD

M. l'abbé T.-Z. Allard, curé de Saint-Etienne de Beauharnois.

“ “ Jean Ducharme, “ “ Hemmingford.

“ “ J.-E. Duprat, “ “ Sainte-Philomène.

“ “ M. Laporte, de l'évêché.

“ “ P.-E. Lussier, V.F., curé de Beauharnois.

“ “ M. Mainville, a. c., de l'évêché.

“ “ Jos. Quesnel, curé de Ormstown.

“ “ F. Reid, “ “ Saint-Télesphore.

6, DU CLERGÉ DE QUÉBEC

T. R. P. R. Allard, recteur C. SS. R., à Sainte-Anne de Beaupré.

M. l'abbé J.-C. Arsenault, assist.-Secrétaire de l'archevêché.

“ “ J.-D.-L. Dumais, du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

“ “ L.-Z. Lambert, curé de Saint-François de Beauce.

“ “ C. Lemieux, du Collège de Lévis.

“ “ L. Lindsay, aumônier des Ursulines, Québec.

“ “ T. Montminy, curé de Saint-Georges de Beauce.

“ “ F. Morisset, curé de Saint-Anselme.

7. DU CLERGÉ DES TROIS-RIVIÈRES

M. le chan. H. Bâril, sup. du Séminaire.

M. le chan. B.-C. Bochet, curé de Sainte-Anne de la
Pérade.

“ l'abbé Jos. Caron, chapelain de l'Hôpital.

“ “ J.-N. Comeau, vicaire à Yamachiche.

“ “ P. Hébert, vicaire à Saint-Maurice.

“ “ J.-A. Moreau, du Séminaire.

8. DU CLERGÉ DE CHICOUTIMI

M. l'abbé F.-X. Delâge, V. F., curé de Chambord,
Lac Saint-Jean.

“ “ H. Kéroack, curé de Jonquière.

9. DU CLERGÉ DE NICOLET.

M. l'abbé A.-N. Bellemare, du Séminaire.

“ “ J.-E. Bellemare, curé de Saint-Cyrille.

“ “ J.-B.-H. Bellemare, curé de Saint-Paul de
Chester.

“ “ J.-A. Blais, curé de Saint-Guillaume
d'Upton.

“ “ E. Blais, de Saint-Guillaume d'Upton.

“ “ J.-S.-H. Brunault, directeur du Séminaire.

“ “ J.-G. Carignan, vicaire à Saint-Michel
d'Yamaska.

“ “ L.-H. Comeau, “ “ Saint-Cyrille.

“ “ A. Desilets, vicaire à Saint-Zéphirin de
Courval.

“ “ J.-A.-Ir. Douville, sup. du Séminaire.

“ “ J. Forcier, curé de Saint-Eugène.

“ “ R.-T. Généreux, vicaire à Arthabaskaville.

“ “ Jos. de Gonzague, missionnaire des Abé-
nakis, Pierreville.

“ “ P.-A. Gouin, curé de la cathédrale.

“ “ E. Grenier “ “ Saint-Grégoire.

- M. l'abbé O.-I. Hamel, curé de Saint-Rémi de
Tingwick;
" " P.-A. Lebrun, " " Saint-Germain.
" " A. Paquin " " Rivière-David.
" " Ls. Pothier, " " Warwick-Est.
" " A.-B. Prince, " " Sainte-Eulalie.
" " C.-E. Provencher, vic. à Drummondville.
" " T. Quinn, curé de Drummondville.
" " J.-M. Roy, " " Pierreville.
" " F.-A. Savoie, de Nicolet.
" " P.-H. Suzor, V. G., de la Résidence Saint-
Joseph, à Nicolet.
" " L.-V. Thibaudier, V. G., de l'évêché.
" " J.-L. Tourigny, curé de Sainte-Christine.
" " F. Laugelier, eccl., du Séminaire.

10. DU CLERGÉ D'OTTAWA ET DE PONTIAC

- R. P. Alexis, O. M. C., de Saint-François d'Assise
d'Hintonburgh.
M. l'abbé T. Allard, curé de Montebello.
M. le chan. F.-P. Beauchamp, de l'archevêché.
" " " J.-P. Bélanger, curé de Saint-André-
Avelin.
M. l'abbé I. Champagne, curé de Pointe Gatineau.
" " E. Dacier, " " Fournierville.
R. P. Ph. Lecomte, O. M. I., curé de Hull.
M. l'abbé F. Lombard, curé de Saint-Victor d'Alfred.
T. R. P. James McGuckin, O. M. I., recteur de l'U-
niversité d'Ottawa.
R. P. P.-E. Gendreau, O. M. I., de Mattawa (Pon-
tiac).

11. DU CLERGÉ DE SAINT-BONIFACE

- T. R. P. J. Allard, O. M. I., V. G., représenté par
M. l'abbé T.-Z. Allard.

- M. l'abbé G. Cloutier, de l'archevêché.
R. P. Jos. Georges, O. M. I., secrétaire de Mgr l'archevêque.

12. DU CLERGÉ DES ETATS-UNIS

- T. R. P. J. Aubin, O. SS. C., supérieur à Swanton, Vt.
M. l'abbé J.-M.-H. Bastien, de Norton Mills, Vt.
" " E. Blanchard, de l'église Notre-Dame, Malone, N. Y.
" " Geo. Burke, de Peru, N. Y.
" " A. Dalpé, de Worcester, Mass.
" " C. Dauray, de l'église du Précieux-Sang, Woonsocket, R. I.
" " A.-D. DeCelles, de l'église Saint-Hyacinthe, Westbrook, Me.
" " O.-J. Desrosiers, de Suncook, N. H.
" " P. Garand, de Clayton, N. Y.
R. P. D.-C. Gonthier, O. P., du couvent de Fall-River, Mass.
M. l'abbé P. Keating, de Norfolk, Conn.
" " N. Leclerc, de l'église Sainte-Anne, Woonsocket, R. I.
" " A.-H. Lessard, de Gonic, N. H.
Rév. Père A. Marion, O. M. I., de Lowell, Mass.
M. l'abbé J.-B.-H.-V. Milette, de Nashua, N. H.
Rév. Père A.-L. Mothon, O. P., de l'église Saint-Pierre, Lewiston, Me.
M. l'abbé J.-N. Plante, de l'église du Sacré-Cœur, Concord, N. H.
" " J.-A. Prévost, de l'église Notre-Dame de Lourdes, Fall River, Mass.
" " C.-E. Prévost, de l'église des Saints-Anges, St. Albans, Vt.

- M. l'abbé N. Rainville, de l'église du Sacré-Cœur,
Northampton, Mass.
" " J.-B. Saint-Onge, de l'église Saint-Jean-
Baptiste, Troy, N. Y.
" " J.-A. Soumis, de Dayton, Minn.
" " C. Trottier, de Island-Pond, Vt.
" " P. Trottier, " North-Brookfield, Mass.

13. DU CLERGÉ DE SAINT-HYACINTHE

- M. l'abbé J.-B.-A. Allaire, vicaire à Saint-Denis.
" " C.-L.-N. Angers, curé de Adamsville.
" " J.-A. Archambault, curé de Dunham.
T. R. P. J.-J. Argaut, O. P., prieur du couvent de
Saint-Hyacinthe.
M. l'abbé J.-A. Balthazard, du Séminaire.
" " H. Balthazard, curé de Sainte-Brigide.
" le chan. C.-A. Beaudry, procureur de l'évêché.
" l'abbé J.-H. Beaudry, vicaire à Saint-Pie.
" " J. Beaudry, curé de Saint-Marcel.
" " J.-L. Beauregard, curé de Waterloo.
" " M. Beauregard, vicaire à la cathédrale.
" " P.-N. Bélanger, vicaire à Sorel.
" le chan. A.-X. Bernard, V. G., de l'évêché.
" l'abbé J.-C. Bernard, curé de Sorel.
" " F.-X. Bertrand, curé de Saint-Liboire.
" " J.-O. Blanchard, du Séminaire.
R. P. Z.-N. Blais, C.S. C., sup. du collège de Sorel.
M. l'abbé L.-L. Boivin, curé d'Acton.
" " T. Boivin, curé de Saint-Césaire.
" " F.-X.-N. Boulais, vicaire à Saint-Charles.
" " P.-C. Boulay, curé de Clarenceville.
" " A. Bouvier, curé de Henryville.
" " A. Benoit, vicaire à Saint-Alexandre.
" " Geo. Browne, curé de Saint-Hugues.

- M. l'abbé J.-U. Brunelle, curé de Saint-Louis.
" " J.-M. Cadieux, vicaire à la cathédrale.
" " P.-J. Cardin, curé de Pike-River.
" " E. Caron, vicaire à Granby.
" " J. Chaffers, chapelain de l'Hôtel-Dieu.
" " J.-U. Charbonneau, curé de Sainte-Hélène.
" " J.-B. Chartier, du Séminaire.
" " V. Chartier, curé de Sainte-Madeleine.
" " C.-P. Choquette, du Séminaire.
" " F.-P. Côté, curé de Saint-Valérien.
" " A.-A. Cormier, vicaire à N.-D. de Stan-
bridge.
" " J.-C. Cormier, curé de Richelieu.
" " L.-E. Cormier, vicaire à Sorel.
" " J.-I. Courtemanche, curé de Saint-Roch.
R. P. A. Dallaire, O. P., du couvent des Dominicains.
M. l'abbé A.-M. Daoust, assist. secrétaire de l'évêché.
" " P.-D. Darche, vicaire à Waterloo.
" " Edm. Decelles, " " Farnham.
" " F.-Z. Decelles, du Séminaire.
" le chan. P.-Z. Decelles, secrétaire de l'évêché.
" l'abbé G.-S. Derome, vicaire à l'Ange-Gardien.
" " S.-D.-R. Desnoyers, curé de Bedford.
" le chan. O. Désorcy, curé de Saint-Ours.
" l'abbé G.-E. Dioff, chapelain du Précieux-Sang.
" " J.-A. Dubreuil, du Séminaire.
" le chan. H.-L. Duhamel, curé de la cathédrale.
" " A. Dumesnil, sup. du Séminaire.
" l'abbé A.-S. Dupuy, curé de Saint-Paul.
" le chan. J.-B. Dupuy, " " Saint-Antoine.
" l'abbé J.-P. Dupuy, " " Farnham.
" " J.-B. Durocher, " " l'Ange-Gardien.
" " L.-A. Dutilly, vicaire à Acton.
" " E. Filiatrault, curé de Saint-Michel de
Rougemont.

- M. l'abbé J.-A. Foisy, curé de Roxton-Pond.
" " O. Gadbois, vicaire à Saint-Jean-Baptiste.
" " J.-A. Gatién, vicaire à Saint-Antoine.
" " G. Gaudreau, curé de Saint-Sébastien.
" " P.-S. Gendron, du Séminaire.
" le chan. J.-A. Gravel, V. G., curé de Belœil.
" l'abbé A.-T. Guertin, curé de Milton.
" " J.-L. Guertin, du Séminaire.
" " E.-H. Guilbert, curé de Saint-Théodore
d'Acton.
" " C.-A. Guillet, vicaire à Roxton-Falls.
" le chan. M. Godard, curé de Saint-Aimé.
" l'abbé M. Gill, curé de Granby.
" " J.-B.-O. Guy, curé de Sainte-Rosalie.
" " A. Halde, vicaire à Saint-Dominique.
" " J.-P. Hamel, du collège de Marieville.
" " P.-M.-A. Hogue, curé de West-Shefford.
" le chan. F.-X. Jeannotte, curé de Sainte-Anne de
Sorel.
" l'abbé J. Jodoin, curé de Sainte-Victoire.
" " A.-F. Kéroack, vicaire à Saint-Hugues.
" " J.-P. Laberge, vicaire à Saint-Césaire.
" " J.-M. Laflamme, curé de Saint-Hilaire.
" " P.-A. Lafond, du Séminaire.
" " R. Lamoureux, du collège de Marieville.
" " J.-L.-H. Larivière, vicaire à Saint-Aimé.
" " P. LaRochelle, curé de Saint-Dominique.
" " J.-I. Larose, vicaire à Saint-Marc.
" " N. Latraverse, curé de Saint-Armand.
" " J.-Aug. Laurence, curé de Sweetsburg.
" " J.-P. Laviolette, de l'évêché.
R. P. J.-B. LeCavalier, C. S. C., sup. du collège de
Farnham.
M. l'abbé N.-C. Leduc, curé de Saint-Joachim.
" " O. Leduc, curé de Saint-Robert.

M. l'abbé J.-A. Lemieux, sup. du collège de Marieville.

“ “ E. Lemonde, vicaire à Saint-Théodore.

R. P. G.-B. Léonard, C. S. C., sup. du collège de Saint-Césaire.

M. l'abbé J.-C. Lescault, du Séminaire.

“ “ E. Lessard, curé de Saint-Ephrem d'Upton.

“ “ J.-E. Létourneau, assit.-chap. de l'Hôtel-Dieu.

“ “ L.-M. Létourneau, vicaire à Saint-Simon.

“ “ Jos. Loiselle, vicaire à Saint-Marcel.

“ “ J.-L. Marcorelles, curé de Saint-Nazaire d'Acton.

“ “ J.-N.-C. Maynard, vicaire à la cathédrale.

“ “ E.-H. Messier, curé de Knowlton.

“ “ J.-D. Meunier, curé de Sainte-Angèle.

“ le chan. J.-B. Michon, curé de N.-D. de Stanbridge.

“ l'abbé J.-D. Michon, a. c. de Saint-Charles.

“ “ J.-H. Nadeau, curé de Saint-Mathias.

“ “ J. Noiseux, curé de Saint-Jude.

“ le chan. A. O'Donnell, curé de Saint-Denis.

“ “ J.-R. Ouellette, V.-Sup. du Séminaire.

“ l'abbé J.-P. O'Gara, “ “

“ “ C.-A. Perrault, vicaire à Saint-Ephrem d'Upton.

“ “ N. Poirier, vicaire à Sainte-Angèle.

“ “ F.-X. Pratte, curé de Saint-Simon.

“ “ L. Pratte, directeur du Séminaire.

“ “ G.-C. Richard, chapelain de la Présentation.

“ “ E.-A. Rivard, curé de Saint-Joseph de Sorel.

“ “ J.-A. Robert, du collège de Marieville.

R. P. -L.-A. Rondot, O. P., curé de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

“ l'abbé A.-V. Roy, curé de Sainte-Sabine.

- M. l'abbé Jos.-G. Roy, du Séminaire.
" " J.-E. Roy, de Saint-Pie.
" " J.-A. Saint-Amour, vic. à Saint-Valérien.
" le chan. Chs. Saint-Georges, curé d'Iberville.
" l'abbé A. Saint-Louis, curé de Saint-Barnabé.
" " P.-A. Saint-Pierre, curé de Frelighsburg.
" " F. Santenac, curé de Roxton-Falls.
" " L.-A. Senécal, curé de Saint-Thomas
d'Aquin.
" " Chs. Sicard, a. c., de Sorel.
" " Ed. Springer, a. c., de Saint-Denis.
" " J.-B. Tétreau, curé de Sainte-Anne de
Sabrevois.
" " J.-S. Taupier, curé de Saint-Charles.
" " F.-X. Vanasse, curé de Saint-Marc.
" " A. Vézina, chapelain des Frères Maristes,
Iberville.
" " J.-Z. Vincent, curé de Saint-Grégoire.
" R. Desnoyers, Diacre, du Séminaire.
" A. Gervais, Diacre, du "
" Ls. Dorais, Sous-Diacre, du "
" C. Desjardins, Eccl. " "
" H. Phaneuf, Eccl., " "
" A. Roy, Eccl. " "
" C. Savoie, Eccl., " "
" C. Cadorette, du Séminaire de Philosophie, à
Montréal.
" A. Vézina, du Séminaire de Philosophie, à
Montréal.
T. Rév. Frère Césidius, provincial des Petits Frères
de Marie, à Iberville.
Rév. Frère Edouard, des Frères du Sacré-Cœur, di-
recteur de l'Académie Girouard, à Saint-
Hyacinthe.
-

V

CADEAUX

OFFERTS A MGR L'ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE, A L'OCCASION DE SON JUBILÉ SACERDOTAL

Du clergé de Saint-Hyacinthe :	\$12,055.00
Des paroisses du diocèse :	1,592.25
D'anciens membres du clergé de Saint-Hyacinthe, en exercice de ministère à l'étranger :	895.00
Du Séminaire de Saint-Hyacinthe :	500.00
Du Petit-Séminaire de Marieville :	250.00
Des collèges de Saint-Aimé, Saint-Césaire, Farnham et Sorel :	100.00
De la Supérieure Générale de la Présentation de Marie (Bourg-Saint-Andéol, France) : 500 francs	96.20
De la Maison Provinciale de la Présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe : ..	50.00
De la famille Théod. Bernard, Belœil : ...	100.00
De Sa Grandeur, Mgr L.-F. Laffèche : une aiguière avec deux coupes, argent et or (1).	

(1) Ce cadeau superbe est accompagné d'une carte enluminée portant la légende suivante : " A Sa Grandeur, Monseigneur Ls.-Zéph. Moreau, Evêque de Saint-Hyacinthe, assistant au Trône Pontifical.—Souvenir de son jubilé Sacerdotal et du 21^e anniversaire de son Episcopat. Avec les sincères félicitations et les meilleurs souhaits AD MULTOS ANNOS, du vieil Evêque des Trois-Rivières, son ancien professeur au Séminaire de Nicolet. + L.-F., Ev. des 3-Rivières "

- De Mgr P. Hévey, Prot. apost. : un bréviaire format in-quarto, édition de luxe.
- Du Chapitre de la cathédrale de Montréal : une peinture sur porcelaine (N. D. du Perpétuel Secours).
- Du Séminaire de Nicolet : un calice en vermeil (1).
- De l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe : le portrait, sur toile, de Mgr Moreau.
- Des missions de l'Hôtel-Dieu : un ornement blanc, pour la messe.
- Du monastère du Précieux-Sang, de Saint-Hyacinthe : un fauteuil recouvert en peluche rouge ; une statue de l'Enfant Jésus de Prague ; " La Voix du Précieux-Sang ", années 1894-96 richement reliées en un volume.
- Du monastère du Précieux-Sang, de Toronto : un cadran et une barrette violette.
- Du monastère du Précieux-Sang, de Montréal, " La Terre Sainte ", par V. Guérin ; et " Vie de Jésus-Christ ", par Louis Veillot. Editions de luxe.
- Du monastère du Précieux-Sang, d'Ottawa : un anneau de table, en vermeil.
- Du monastère du Précieux-Sang, des Trois-Rivières : crayon et plume d'or.
- Du monastère du Précieux-Sang de Brooklyn : un chapelet à grains d'améthyste, monté en or.
- Du monastère du Précieux-Sang, de Portland : un encrier et un essüie-plumes, en vermeil.
- Du monastère du Précieux-Sang, de Sherbrooke : un secretaire.

(1) Au pied du calice, on lit : " Illmo et Revmo. Dno. L.-Z. Moreau, Dioc. Sti-Hyac. Episc., post 50 annos Sacerd. expletos, hunc Calicem SEM. NICOL.—" Alma Mater —gaudens OFFERT, in hac auspiciatissima die 21mâ. Januarii, A. D. 1897".

- Du monastère du Précieux-Sang, de Nicolet : une clochette de chapelle, en vermeil.
- Des Sœurs de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe : une statue de saint Louis, richement décorée.
- Des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie des couvents de Belœil, Saint-Hilaire, Waterloo et Hochelaga : un amict, un rochet et une aube.
- Des religieuses de l'Hospice Saint-Victor, de Belœil : une ceinture violette.
- Des Sœurs de la Providence (Maison-Mère de Montréal) : un camail, une calotte et une barrette.
- Des Sœurs de la Charité, de Nicolet : une paire de burettes, en vermeil.
- De la révérende Sœur Brunelle, missionnaire des Sœurs Grises de Montréal, au vicariat apostolique d'Athabaska-Mackenzie (T. N. O.) : une paire de mocassins.
- De M. le supérieur du Collège de Lévis : " La Bonne Sainte Anne ", par le R. P. Frédéric de Ghyvelde. — Reliure de luxe.
- De M. l'abbé H.-A. Verreau, principal de l'École Normale Jacques-Cartier, à Montréal : " Saint Martin ", par Lecoy de la Marche. Edition de luxe.
- De M. l'abbé J. Primeau, curé de Boucherville : une statuette, argent et or, de Notre Dame de Lourdes.
- De M. l'abbé-E. Springer, de Saint-Denis : une cassette, ornementée de marqueterie.
- Des Zouaves Pontificaux de Saint-Hyacinthe : un crucifix en ivoire, et un reliquaire en argent.
- Des Demoiselles de la Congrégation des Enfants de Marie, de la cathédrale : une statue de Jeanne d'Arc et un voile de tabernacle.

Des élèves de l'Académie Girouard : une paire de burettes, en vermeil.

Des élèves de l'Académie Notre-Dame : un bréviaire.

Des élèves de l'Académie Lorette : un missel et un couvre-lutrin.

Des élèves de l'Académie Prince : une soutane violette.

De MM. Cadieux et Derome, de Montréal : " Vie de Jésus-Christ ", par Louis Veillot. Edition de luxe.

De M. Théophile Casavant, de l'église Saint-Louis-de-France, à Montréal : un voile de tabernacle.

De Madame E. Saint-Denis et de Mademoiselle Caroline Côté, de Lachine : de riches dentelles pour garnitures d'autel.

De Madame J.-L. Archambault, de Cohoes : une douzaine de foulards.

De Madame N. Hudon, de Montréal : un chapelet monté en argent.

De Melle J. Lavoie, de Saint-Hyacinthe : un foulard.

De Melle Albina Plamondon, de Saint-Hyacinthe : un bougeoir.

De Melle Amanda Plamondon, de Saint-Hyacinthe : un encrier.

Mentionnons enfin les BOUQUETS SPIRITUELS présentés à S. G. Mgr Moreau par le Monastère du Précieux-Sang de Toronto ; par le Collège Commercial des Pères de Sainte-Croix, de Saint-Césaire ; par le noviciat des Petits Frères de Marie, de Saint-Hyacinthe ; par la Ligue du Sacré-Cœur et la Congrégation des Saints-Anges, du Séminaire de Saint-Hyacinthe. — A part la valeur considé-

nable qu'ont toutes ces offrandes spirituelles aux yeux de la piété, celles de Toronto, de Saint-Césaire et de la Villa Bedini possèdent aussi une haute valeur artistique. Les dessins qui les représentent sont d'une finesse accomplie.

VI

L'ÉTABLISSEMENT ÉPISCOPAL DE SAINT-HYACINTHE (1)

L'heureuse nouvelle des prochaines noces d'or sacerdotales de notre vénéré seigneur évêque, nous a fait penser qu'un aperçu historique de l'établissement épiscopal de Saint-Hyacinthe offrirait peut-être quelque intérêt à nos concitoyens et aux catholiques du diocèse. Les anciens pourront aimer à revivre des souvenirs qui remontent à bientôt cinquante ans. Les jeunes apprendront utilement une page d'histoire chère à leur religion.—C'est aux uns et aux autres que nous nous permettons de dédier cet humble travail.

On sait que le diocèse de Saint-Hyacinthe fut érigé par Pie IX. le 8 juin 1852 ; et que le premier évêque en fut Mgr Jean-Charles Prince, auparavant évêque titulaire de Martyropolis et coadjuteur de l'évêque de Montréal.

Mgr Prince vint prendre possession de son diocèse, le 3 novembre 1852. Parmi ceux qui lui faisaient cortège, se trouvait un jeune abbé, qu'il venait de s'attacher en qualité de secrétaire.—Celui-ci était prêtre depuis tout près de six ans. Par des voies admirables, la Providence l'avait conduit du diocèse de Québec, par celui de Montréal, au diocèse nouveau-né. En le plaçant sous la direction et devant

(1) Cette esquisse historique a paru dans le " Courrier de Saint-Hyacinthe ", aux premiers jours de décembre 1896.

le modèle de saints et remarquables pontifes, elle voulait l'élever à de hautes vertus, l'initier à l'art difficile de gouverner, dresser ses " mains à la guerre ". Il devait être, en effet, selon une parole de l'Église, " pontife et athlète".

— On a reconnu l'abbé Louis-Zéphirin Moreau.

Il aurait fallu *bon œil* pour l'entrevoir alors dans les grandeurs de sa future destinée. De tous les membres de la petite famille épiscopale de Mgr Prince, il était bien le plus frêle ; et on se croyait sans doute très généreux, quand on lui souhaitait longue vie ! Pourtant, trois évêques ont passé sur le siège de Saint-Hyacinthe : Mgr Prince y régna 8 ans ; Mgr Joseph LaRocque, 6 ans ; et Mgr Charles LaRocque, 9 ans. L'abbé Moreau, héritier de ces prélats après en avoir été le fidèle collaborateur, leur survit encore, dans une heureuse administration qui dure déjà depuis bientôt 21 années, après un demi-siècle de sacerdoce rempli jusqu'aux bords par d'incessants travaux de toutes sortes.

Nous avons à peine besoin de dire que, en entrant dans ces détails historiques, nous ne nous sommes pas éloignés de notre sujet. C'est que l'histoire de Mgr Moreau est inséparable de celle de l'établissement épiscopal de Saint-Hyacinthe.

Uni au sort des évêques qui furent ses prédécesseurs, le vénérable jubilaire habita toujours, depuis les commencements du diocèse, le palais épiscopal et les diverses résidences qui en tinrent lieu durant quelques années. L'église cathédrale fut toujours aussi son église, soit dans le vaste édifice d'aujourd'hui, soit dans les humbles chapelles provisoirement honorées de ce titre, de 1852 à 1880.

Ainsi, parler de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, c'est parler de l'autel où, si longtemps, Mgr Moreau " invoqua le nom du Seigneur et but le calice du salut ". Parler de l'évêché, c'est rappeler les travaux de Sa Grandeur

aux fonctions de secrétaire, de curé, de procureur, de vicaire général, d'administrateur du diocèse, d'évêque. C'est donc encore parler des Noces d'Or, et de tout ce qui relève le mérite et l'honneur de cette longue et fructueuse carrière.



Quand le diocèse fut inauguré, il n'y avait encore ici qu'une seule paroisse, comprenant la ville et la campagne de Saint-Hyacinthe. C'était la paroisse devenue, par la suite, Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Des fidèles de Saint-Hyacinthe, Mgr Prince avait reçu l'offre de tout l'établissement religieux de la paroisse, ainsi que du montant de six mille louis pour les réparations à faire subir au presbytère et pour le parachèvement de l'église. — Le presbytère n'était plus jeune ; il avait été construit sous M. Girouard, en 1809. Quand à l'église, bien qu'elle ne datât que de dix ans, elle menaçait ruine. Les chicanes au bruit desquelles on l'avait construite, semblaient avoir mis la *désunion* dans toutes ses parties. Pour remédier à ce défaut, on avait essayé d'une chaîne de consolidation reliant les murs et les tours ; mais, au bout d'une vingtaine de mois, la chaîne s'était brisée. On avait dû tronquer les tours, et achever de dévisager cette pauvre église, en lui enlevant presque la moitié de son portail. — C'est en cet état pitoyable de décrépitude et de mutilation, que le presbytère de M. Girouard et l'église de M. Crevier étaient menacés de devenir respectivement palais épiscopal et cathédrale !

Ce presbytère était en pierre. — En 1854, on en transforma l'intérieur en nef de chapelle ; et on y attacha une construction en brique, devant servir tout à la fois de chœur et de sacristie à la chapelle précitée, puis de logement pour le curé de la paroisse. En 1862, la maison de pierre fut démolie, et la construction de 1854 exclusivement réservée à la résidence curiale. Les derniers occu-

pants de ce presbytère furent les RR. PP. Dominicains, qui le quittèrent aux premiers jours de l'année 1887, pour prendre possession de leur couvent actuel. On se fit disparaître, il y a une huitaine d'années.

L'église de 1842 était pareillement en pierre.—Elle fut abandonnée en 1854. Provisoirement remplacée par l'ancien presbytère, elle fut démolie en 1858, pour faire place au temple actuel, qui reçut les bénédictions de l'Église, en 1861.

Donc, dans le dessein primitif de Mgr Prince et des fidèles de sa ville, l'établissement paroissial de Saint-Hyacinthe, en 1852, était destiné à devenir l'établissement épiscopal du nouveau titulaire. Mais, pour en arriver là, il fallait un acte du parlement pour rendre valides en loi les cessions de propriété généreusement proposées par la paroisse. Cette condition nécessaire ne se réalisa point : le bill de cession échoua devant le conseil législatif.

Il fallut bien aviser à d'autres plans. —Heureusement, le personnel du séminaire venait de se transporter dans l'édifice superbe qu'il habite aujourd'hui, et le vieux collège restait inoccupé. Grâce à "la générosité de son clergé et à la largesse de son séminaire diocésain", Mgr Prince fit l'acquisition de cette propriété, moyennant 2000 louis, ainsi que de deux emplacements, y contigus, au prix de 200 louis.

Le terrain devenu ainsi la propriété de l'évêque, était celui où l'établissement épiscopal se repose aujourd'hui de ses pérégrinations multipliées.

Mgr Prince reçut, en 1853, les titres de cette intéressante propriété. Son intention était "d'y fixer plus tard sa propre demeure et d'y élever, avec l'aide de la divine Providence et le concours de tous ses diocésains, une église cathédrale qui, tout en faisant honneur à la religion et au nouveau diocèse, pût non seulement servir aux catholiques

de la ville, mais être également à l'usage de toute la paroisse de Saint-Hyacinthe ”.

Il ne s'agissait donc plus que d'une entreprise de bonne volonté ; et l'évêque songeait bien toujours à maintenir dans son unité la paroisse existante. C'est pourquoi il choisissait pour son église future “ le site le plus rapproché possible de l'église actuelle, de manière que le même cimetière pût servir permanemment, et que les vieilles bâtisses fussent pareillement utilisées jusqu'à ce que la paroisse en disposât autrement ”.

Cependant, les événements se précipitent. Les paroissiens de la campagne s'opposent à l'arrangement projeté ; et voilà ceux de la ville en instance auprès de l'évêque pour l'érection d'une paroisse nouvelle. Le 15 octobre 1853, la requête présentée à cette fin est agréée. La ville est constituée en paroisse, et emporte le titre de la paroisse-mère : Saint-Hyacinthe-le-Confesseur ; la paroisse de la campagne est placée sous le vocable de Notre-Dame du Saint-Rosaire. — La première se voyait attribués environ 2000 communiants ; la seconde, environ 1800.

Jusqu'à l'époque où nous sommes arrivé, Mgr Prince habitait le presbytère curial. Sa Grandeur gardait aussi le titre de la cure, dont Elle avait confié l'office, dès le 3 novembre 1852, à l'abbé Ignace-Zéphirin Resther. — L'église paroissiale lui tenait lieu de cathédrale.

C'est pendant l'existence de cet ordre de choses, que la jeune ville épiscopale fut honorée de la mémorable visite de Son Excellence Mgr Cajetan Bedini, archevêque de Thèbes et nonce apostolique au Brésil. C'était, on en a fait la remarque, le premier représentant du saint-siège qui eût encore visité le Canada. Bien qu'il ne vint pas ici en qualité officielle, les catholiques de Saint-Hyacinthe, comme des autres villes canadiennes qui eurent la bonne fortune de le recevoir, l'entourèrent de toutes sortes d'hon-

neurs. L'attachement du peuple canadien au Chef suprême de l'Église s'exprima, à cette occasion, en des manifestations d'une haute éloquence.

Arrivé à Saint-Hyacinthe, le 7 septembre 1853, Mgr le nonce officiait pontificalement, le lendemain, dans l'église pro-cathédrale, et y faisait une ordination. Monsieur l'abbé Michel Godard, alors professeur au séminaire, aujourd'hui chanoine de Saint-Hyacinthe et curé de Saint-Aimé, eut l'honneur d'y recevoir l'onction sacerdotale. — Les chroniques d'alors mentionnent la présence de quatre évêques à cette grande cérémonie : NN. SS. Bourget, de Montréal ; Prince, de Saint-Hyacinthe ; Cooke, des Trois-Rivières ; Joseph LaRocque, du titre de Cydonia, coadjuteur de l'évêque de Montréal.

L'après-midi du même jour, l'illustre visiteur bénissait solennellement le nouveau séminaire, — ouvert depuis quelques semaines, — en présence des mêmes prélats et de plus de cent prêtres.

Trois jours plus tard, son Excellence daignait bénir aussi la nouvelle résidence que feu M. François Cadoret venait de se faire construire, à quelques pas du séminaire. Ce respectable citoyen était un bienfaiteur insigne de l'œuvre de M. Girouard : c'est à sa libéralité que le séminaire de Saint-Hyacinthe est redevable du vaste terrain sur lequel il s'élève avec tant de grandeur. — En souvenir de cette journée glorieuse, la nouvelle résidence fut appelée *Villa Bedini*. Après la mort de M. Cadoret, les titres en passèrent par diverses mains ; et elle est devenue, en 1892, le noviciat des Petits Frères de Marie.

Le futur cardinal passa quinze jours au milieu des nôtres. On le voit ; l'honneur déjà considérable de la visite reçue s'agrandissait encore. — De fait, Saint-Hyacinthe peut se vanter d'avoir protégé les jours quelque temps menacés de Son Excellence.

Peu auparavant, au cours de son passage aux Etats-Unis, le nonce apostolique avait été l'objet de démonstrations grandioses. Et ces démonstrations, lisons-nous dans une lettre du temps, avaient déplu à des réfugiés bolonais de New-York. Ils avaient même décidé d'en jouer la contrepartie, mais leur complot fut dénoncé par un compatriote de Mgr Bedini, lequel paya de sa vie son acte généreux. — Ces terrifiantes nouvelles excitaient partout l'inquiétude : on décida Mgr le nonce à prolonger un peu son séjour dans notre paisible petite ville. Entre temps, on pria les journaux de faire silence autour de son nom ; et les lettres qui lui arrivaient aux autres évêchés du Canada, étaient dirigées sur Saint-Hyacinthe, sous enveloppe à l'adresse de Mgr Prince. — Le calme se rétablit, et l'excellementissime archevêque put rentrer au pays voisin. Il quittait Saint-Hyacinthe le 22 septembre, après avoir exprimé à Mgr Prince, dans une lettre tout affectueuse, "sa reconnaissance et son admiration".

Sa reconnaissance, celui auquel l'avenir réservait la pourpre romaine et le titre d'archevêque-évêque de Viterbe, la témoignait aussi dès lors à l'évêque de Saint-Hyacinthe, dans un don généreux pour la cathédrale en projet. L'année suivante, il la traduisait de nouveau par l'envoi d'estampes et gravures de valeur à l'évêché, au séminaire et au maire de Saint-Hyacinthe. Ecrivant de Rome pour annoncer ces souvenirs, il se disait "le cœur devenu tout à fait canadien, par sympathie et par reconnaissance".

Le lendemain du jour où la paroisse de Saint-Hyacinthe était divisée, Mgr Prince chargeait l'abbé Resther de la cure de Notre-Dame du Saint-Rosaire, et lui confiait l'administration provisoire de la paroisse nouvelle. — Pour lui, Monseigneur quittait le presbytère de Notre-Dame. Accompagné de l'abbé Isidore Gravel, son procureur, et de l'abbé L.-Z. Moreau, son secrétaire, il alla s'installer

au nouveau séminaire où on lui offrait l'hospitalité. C'était le 18 octobre 1853.

On commença dès lors à adapter le vieux collège à la destination que nous avons dite précédemment. Le corps principal était transformé en chapelle, et le reste de la bâtisse devenait le logement de l'évêque et de ses prêtres. — Le 27 décembre, ce travail était terminé. La deuxième pro-cathédrale était livrée au culte par Mgr Prince ; la cloche destinée à son usage était bénite par Mgr Joseph LaRocque, et Mgr Bourget y prêchait le sermon de dédicace. — Ce même jour commença la desserte de la paroisse de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

Le 18 janvier 1854, Mgr Prince vint occuper les appartements de son humble palais. Il en exprimait sa satisfaction au diocèse, dans les termes suivants : " C'est sur le propre site de l'ancien collège que nous avons fixé tout notre établissement épiscopal. Et c'est la maison que fit bâtir, il y a environ 43 ans, un prêtre dont la mémoire ne périra pas, le vénérable Antoine Girouard, curé de Saint-Hyacinthe : c'est, disons-nous, cette maison-là même qui devient notre demeure. Aussi, est-ce un bonheur pour nous de rentrer dans cette maison que nous avions habitée déjà, pendant dix ans, comme professeur et comme directeur "

L'évêque dut hélas ! expérimenter que " la tristesse se tient aux portes de la joie " ; et, bientôt, ses chants d'allégresse se convertirent en gémissements. — Il n'était à son bonheur que depuis quatre mois, quand un incendie vint réduire en cendres la chapelle nouvellement aménagée, et le petit palais épiscopal. Ecrivant à un ami, au lendemain de la catastrophe, il exhalait la plainte résignée du patriarche iduméen : " Si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en recevrons-nous pas aussi les maux " ?

Dans son infortune, Mgr Prince eut pourtant à bénir la divine Providence d'avoir permis de sauver presque tout le mobilier de son église et de sa maison ; et, surtout d'avoir merveilleusement préservé des flammes ses chères communautés de la Congrégation Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu.—Les religieuses de la Congrégation enseignaient alors au couvent de Lorette, où les dames de la Présentation de Marie leur succédèrent en 1858.

L'évêque et son personnel allèrent reprendre, au séminaire, leurs appartements de l'année précédente.—Le ministère paroissial de la ville s'exerça, sur semaine, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu ; et, le dimanche, à l'église Notre-Dame.

C'est le 17 mai 1854 que cette lourde épreuve s'abat-
tait sur le jeune établissement épiscopal.—Douze jours
après, grâce à l'active générosité des citoyens de la ville,
des fidèles et du clergé du diocèse, on pouvait déjà com-
mencer la construction de la troisième pro-cathédrale ; et,
le 6 août suivant, Mgr Jos. LaRocque en venait présider
la bénédiction.—Le 11 janvier 1855, la famille seigneuriale
et les principaux citoyens de Saint-Hyacinthe l'enrichis-
saient d'une seconde cloche, qui fut bénite par Mgr Prin-
ce. (Depuis cette époque, deux autres cloches ont été bé-
nites pour l'usage de la cathédrale : la première en 1857,
la deuxième dix ans après.—A en juger par les dates dont
elles portent l'empreinte, aussi bien que par les chroniques
que nous avons sous les yeux, nous croyons que ce sont
ces deux dernières cloches qui font aujourd'hui le service
dans la tour nord-est de la cathédrale.)

La pro-cathédrale de 1854 était bâtie à l'angle des
rues Dessaulles et Sainte-Anne, sur un terrain dont la
famille seigneuriale Dessaulles avait généreusement donné
la presque totalité.—Elle eut l'honneur d'être affectée au
culte divin jusqu'au mois de juillet 1880. Devenant en-
suite la propriété de M. Eusèbe Brodeur, elle servit d'ate-

lier à sa facture d'orgues, jusqu'au commencement de l'année dernière, où les Sœurs de l'Hôtel-Dieu en firent l'acquisition.

Dans ses 26 ans de service, cette église avait vu de beaux jours. C'est sous son toit que prirent possession de leur siège épiscopal : le 3 septembre 1860, Mgr Joseph LaRocque, de deuxième coadjuteur de Mgr Bourget, devenu notre deuxième évêque ; puis, le 31 juillet 1866, Mgr Charles LaRocque, troisième évêque de Saint-Hyacinthe, et prédécesseur immédiat de Mgr Moreau. C'est là encore que le vénérable évêque heureusement régnant voulut être sacré et intronisé, le 16 janvier 1876.

C'est dans la même église que Son Excellence Mgr George Conroy, évêque d'Ardagh et délégué apostolique en ce pays, fut reçu, le 15 août 1877, avec toutes les solennités prescrites par la liturgie sacrée. L'illustre prélat y officiait pontificalement, le lendemain, et y présidait à l'installation du chapitre cathédral dont Mgr Moreau venait de s'entourer. La cérémonie avait lieu en présence de l'archevêque de Québec, et des évêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de Sherbrooke, d'Ottawa, de Saint-Hyacinthe et de Germanicopolis.—En cette circonstance, comme en 1853, la dévotion de notre ville au pape s'affirma en des démonstrations brillantes. Les chroniques de l'époque disent que " la population était fière d'en donner un éclatant témoignage, et qu'elle en fut récompensée dans la flatteuse appréciation qu'en a faite Mgr Conroy, et les remerciements qu'il a bien voulu adresser à Mgr de Saint-Hyacinthe ".

Enfin, ajoutons que c'est dans cette troisième pro-cathédrale que les fonctions de curé de Saint-Hyacinthe furent exercées par Mgr Moreau, de 1854 à 1860 et de 1869 à 1875 ; puis, par Mgr Decelles, de 1875 à 1880. Durant quelques semaines, Mgr Gravel y occupa aussi le même

poste : au mois de juillet 1880, il venait en continuer les fonctions dans la cathédrale actuelle.

Nous avons dit que, après l'incendie du 17 mai, Mgr Prince s'en était allé au séminaire. Il n'y resta pas longtemps : la paroisse souffrait de son éloignement, et les affaires en étaient souvent gênées. Il songeait à venir s'héberger à l'Hôtel-Dieu, quand un de ses honorables citoyens, M. Aug. Papineau, eut la bienveillance de céder sa propre habitation à l'évêque et à la petite famille épiscopale en détresse.

Le 11 juin 1854, évêque et prêtres allèrent habiter ce nouveau logement. La maison qui servit ainsi d'évêché pendant 18 mois, existe encore. Située à l'encoignure des rues Saint-Hyacinthe et Girouard, elle est aujourd'hui la propriété de la famille Romuald Saint-Jacques.

La construction du palais épiscopal actuel commença le 1^{er} septembre 1854 : le 29 octobre suivant, Mgr Prince en bénissait la pierre angulaire.

Le 20 décembre 1855, le premier étage en était terminé, et Mgr Prince venait l'occuper avec les siens. C'était leur sixième station depuis leur arrivée à Saint-Hyacinthe. Elle devait être permanente ; mais ce n'était pas déjà la paix. Le dernier mot des ouvriers n'était pas dit : trois étages restaient à faire.

Comme on a dû le remarquer, le palais épiscopal revenait ainsi, pour s'y asseoir définitivement, au terrain de M. Girouard. Placé dans la même orientation, il n'occupe pas tout à fait cependant le même site que le vieux collège ; celui-ci se trouvait plus près de la voie qui porte aujourd'hui le nom du vénéré fondateur.

C'est dans cet évêché que Mgr Prince vécut les quatre ans et quelques mois qu'il passa encore sur le siège de Saint-Hyacinthe.—Mgr Joseph LaRocque l'habita durant les quelque six années de son règne épiscopal. Après sa

démission, il continua d'y demeurer avec son successeur, Mgr Charles LaRocque, dont il était devenu l'un des vicaires généraux. Mais bientôt, les circonstances que nous allons dire séparaient les deux prélats. L'ancien évêque de Saint-Hyacinthe, transféré par le saint-siège à l'église titulaire de Germanicopolis, s'en allait auprès de son ami M. Lecours, curé de Notre-Dame du Saint-Rosaire ; puis, environ un an après, se retira au Monastère de sa fondation du Précieux-Sang — où il mourut, en 1887, plein de jours et de mérites.

Mgr Charles LaRocque habita peu de temps son palais. Il y avait trouvé à payer une lourde dette, dont les revenus annuels de la corporation épiscopale étaient insuffisants à solder les intérêts. En face de cette situation alarmante, le clergé diocésain se montra encore d'une générosité digne de tout éloge ; mais l'abnégation de l'évêque fut plus qu'à la hauteur du dévouement de ses prêtres. " Il prit, dit son biographe, une de ces résolutions énergiques qui sauvent du danger, mais qui font parfois au cœur de ceux qui en sont les auteurs une plaie qui ne se cicatrice pas. Il résolut de quitter sa ville épiscopale, de s'éloigner de ses conseillers, et de ses amis, d'abandonner son séminaire pour aller vivre dans une paroisse retirée, à Belœil, où il pourrait économiser suffisamment pour éteindre les dettes de l'évêché. C'était un sacrifice immense. Il voulut le faire. Pénétré du sentiment de ses obligations et muni de l'approbation du souverain pontife, il s'immola sans bruit et prit le chemin de l'exil. Pendant sept ans, il vécut loin de Saint-Hyacinthe, centre de ses pensées et foyer naturel de ses occupations ; se soumettant à tous les inconvénients de l'absence, aux voyages, à la multiplicité des correspondances. Ce sacrifice méritait de devenir fructueux. — Il est demeuré un de ses plus beaux titres de gloire ".

C'est en octobre 1868, que Mgr C. LaRocque en avait

dû venir à cette extrémité douloureuse. Au commencement de l'année 1875, il avait la consolation de voir entièrement levée l'écrasante charge de son établissement épiscopal. Ce fut la consolation de ses derniers jours. — Il mourut, le 15 juillet 1875.

Pendant l'exil du troisième évêque de Saint-Hyacinthe, une moitié du palais épiscopal fut fermée. L'abbé Moreau, cumulant les fonctions de chancelier et de procureur, — et, peu de temps après, de vicaire général et de curé, — se relégua dans l'autre moitié, avec ses confrères de l'administration diocésaine et du ministère de la cathédrale. — Ils allaient prendre leurs repas à l'Hôtel-Dieu, et ne gardaient que leur logement à l'évêché où, dès lors, l'on cessa d'exercer l'hospitalité.

Cet état de gêne dura jusqu'à la nomination du successeur de Mgr C. LaRocque. Dès le début de son règne, Mgr Moreau rouvrit au clergé les portes de sa maison.

L'apôtre saint Paul recommande aux évêques d'être " hospitaliers ". Plus heureux que son prédécesseur, Mgr Moreau peut être fidèle à ce devoir : il l'est, avec tout son cœur, depuis le mois de janvier 1876. A sa table et dans son palais, le visiteur ne se sent pas étranger.

Dans ce palais, Monseigneur occupe une chambre, grande comme une cellule de séminariste, et dont la simplicité constitue bien le principal ornement. On peut s'y diriger tout droit, sans avoir jamais besoin de se faire annoncer. Quand on ne l'y trouve pas à prier, il y est à travailler : il interrompt son travail ou sa prière, et il est tout entier à l'affaire dont on vient l'entretenir. Si on vient lui offrir, il accepte avec reconnaissance, pour le plaisir très grand qu'il éprouve à donner. Si on lui présente quelque requête, on est sûr qu'il ne la refusera pas sans de très bonnes raisons. En tous cas, on part toujours d'avec lui, le cœur à la paix, et l'esprit à quelque pensée reconfortante. Ceux qui connaissent Sa Grandeur, ne

seront donc pas surpris de lire ici ce que l'Eglise nous apprend d'un autre saint pontife ; " Autant il avait redouté l'épiscopat, autant il le porta avec honneur. N'ayant changé en rien sa façon de vivre accoutumée, il pratiqua en toutes choses la pauvreté qu'il avait toujours aimée. Il était à la disposition de tous, à quelque heure qu'on voulût le voir : accueillant chacun avec paternelle charité. Il ne craignait même pas de s'endetter, quand il s'agissait de ne pas laisser la détresse sans quelque soulagement. A ceux qui le lui reprochaient, il répondait : Il sera si facile au Seigneur de m'acquitter ! Et son espérance n'était pas confondue, la Providence sachant toujours à point seconder sa libéralité " !—C'est de saint Laurent Justinien que l'histoire ecclésiastique a tracé ce portrait.

La famille épiscopale a plus que doublé depuis 1852. A cette époque, Mgr Prince n'avait que cinq prêtres attachés à sa maison : c'étaient MM. Isidore Gravel, archiprêtre et procureur de l'évêché, I.-Z. Resther, archiprêtre et curé d'office de la pro-cathédrale ; L.-Z. Moreau, secrétaire et chapelain de la pro-cathédrale ; W. Halley et G.-L. Chevrefils, chapelains-aussi de la même église. Avec Mgr Moreau vivent aujourd'hui : son vénéré coadjuteur, Mgr M. Decelles ; son vicaire général ; le procureur et les deux secrétaires de son évêché ; le curé et les trois vicaires de sa cathédrale, ainsi que les aumôniers des communautés de la Présentation de Marie et du Précieux-Sang.

La bénédiction de la pierre angulaire de la cathédrale actuelle eut lieu le 25 juin 1878. Ce même jour, on préludait aux fêtes de la première réunion générale des élèves du séminaire de Saint-Hyacinthe. Mgr Moreau procéda à la cérémonie, en présence de Mgr Taché,—qui y prononça le discours de circonstance,—de Mgr Jos. LaRocque, de Mgr E.-C. Fabre, et d'un concours considérable de fidèles et de prêtres.

L'église fut ouverte au culte, le 4 juillet 1880. Au mois d'octobre suivant, on y faisait la translation solennelle des restes de Mgr Prince ainsi que de sept prêtres et ecclésiastiques inhumés dans la troisième pro-cathédrale. Ceux du premier évêque étaient déposés sous la chapelle Sainte-Anne ; et les autres sous la nef.

Mgr E. Gravel fut le premier curé de la cathédrale, jusqu'en juillet 1885 ; époque de sa promotion au nouveau siège épiscopal de Nicolet. Il eut pour successeur à Saint-Hyacinthe, l'abbé Paul LaRocque, pour lequel aussi la cure de la cathédrale fut le chemin de l'épiscopat. Mgr LaRocque nous quittait, il y a trois ans, pour aller recueillir la succession de Mgr Antoine Racine à Sherbrooke. — Sa Grandeur était le quatrième curé de Saint-Hyacinthe élevé à la dignité pontificale. Mgr Moreau avait ouvert cette voie ; elle fut suivie par ses trois premiers successeurs déjà nommés. C'est un honneur dont la paroisse de Saint-Hyacinthe a droit de se sentir très fière.

L'abbé Maxime Decelles, successeur immédiat de Mgr Moreau à la cure, passa de Saint-Hyacinthe à Saint-Roch, puis à Sorel, d'où il nous revenait, il y a bientôt 4 ans, avec le titre d'évêque de Druzipara et le droit de succession au siège de Saint-Hyacinthe. — Le 9 mars 1893, Mgr Decelles recevait la consécration épiscopale des mains de Mgr l'archevêque Fabre, en présence de sept archevêques et évêques.

C'était la plus belle solennité qui eût encore honoré la nouvelle cathédrale. — Quelques années auparavant, en 1887, elle avait eu pourtant la visite d'un éminentissime prince de l'Église : le cardinal archevêque de Québec. Mais elle était alors dans le deuil : c'était aux funérailles de Mgr Joseph LaRocque.

La cathédrale dont nous parlons est en style roman. — Dans son imposante gravité, la façade en est tout à fait belle. Aussi, est-ce bien de la rue Girouard qu'on aime

mieux la regarder. La monotonie des lignes de ses longs pans rend peu gracieux le manteau de pierre et de plomb qui l'enveloppe.

On nous dit que beaucoup de nobles églises du vieux monde cachent à l'intérieur toute leur beauté. Mais à l'intérieur même, notre église n'est pas belle ; sa toilette est trop rudimentaire. On essaie de s'en consoler par l'espérance de voir un jour le génie de l'artiste s'exercer sur ces immenses surfaces. Mais, quand sera-ce !

A l'occasion des solennités prochaines du jubilé sacerdotal de Mgr Moreau, un cœur généreux avait conçu le dessein d'une organisation qui aurait fourni à Sa Grandeur les moyens de terminer sa chère cathédrale. Mais les desseins les plus généreux ne se réalisent pas toujours ; et ce sera peut-être le sort de celui-ci.

Pourtant, de voir enfin la cathédrale de Saint-Hyacinthe digne, par sa richesse et sa beauté, de son titre glorieux d'église-mère du diocèse, rien certes ne serait plus à cœur au vénérable jubilaire. Ça été le rêve de tout son épiscopat.

Espérons que ce vœu se réalisera bientôt, et souhaitons que Sa Grandeur en puisse saluer la réalisation et vivre encore . . . longtemps après !

Saint-Hyacinthe, Décembre 1896.

CH. D.

LA PREMIERE LISTE DU CLERGE DE
SAINT-HYACINTHE

(Le 3 novembre 1852)

A L'ÉVÊCHÉ

Mgr JEAN-CHARLES PRINCE, évêque de Saint-Hyacinthe.

M. l'abbé Ignace-Zéphirin Resther, archiprêtre.

“ “ Isidore Gravel, archidiacre.

“ “ Louis-Zéphirin Moreau, secrétaire.

“ “ Georges-Louis Chèvrefils, chapelain.

“ “ William Halley, chapelain.

AU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

M. l'abbé Joseph-Sabin Raymond, V. G., supérieur.

“ “ Godefroy Marchesseau, procureur.

“ “ Isaac Désaulniers, professeur.

“ “ Pierre Dufresne,

“ “ Prosper Lévêque, directeur.

“ “ François Tétreau, assist.-procureur.

“ “ Pierre-Olivier Allaire, professeur.

“ “ Jean-Joël Prince,

“ “ Hilaire Millier,

CURÉS, MISSIONNAIRES, VICAIRES

“ “ Ls.-Misaël Archambault, curé de Saint-Hugues.

“ “ Jos.-Marie-Melchior Balthazard, curé de Sainte-Brigide.

- M. l'abbé Jos. Beauregard, curé de La Présentation.
 " " Jean-Baptiste Bélanger, curé de Saint-Ours.
 " " Hippolyte Bienvenu, missionnaire à Stans-
 tead.
 " " Etienne Birs, curé de Sainte-Rosalie.
 " " Jos.-Alexandre Boisverd, missionnaire à
 Roxton-Falls.
 " " Amable Brais, a. c.
 " " Ls.-Barthélemy Brien, curé de Saint-Ma-
 thias.
 " " Frs.-Xav. Brunet, curé de Saint-Damase.
 " " Frs.-Xav. Caisse, " " Saint-Hilaire.
 " " Edouard Crevier, V. G., curé de Sainte-
 Marie de Monnoir.
 " " Pierre-Jérémie Crevier, curé de Saint-
 Charles.
 " " Joseph Crevier, curé de Saint-Pie.
 " " François Demers, V. G., curé de Saint-
 Denis.
 " " Isidore Desnoyers, curé de Farnham.
 " " Olivier Désorcy, vicaire à Sainte-Marie de
 Monnoir.
 " " Jean-Baptiste Dupuy, curé de Saint-Atha-
 nase.
 " " William Fitzgerald, missionnaire à Dun-
 ham.
 " " Henri-Liboire Girouard, curé de Saint-
 Simon.
 " " Nazaire Hardy, curé de Saint-Barnabé.
 " " Sévère-Césaire Hotte, curé de Saint-Jean-
 Baptiste.
 " " Benj.-Jos. Leclair, curé de N.-Dame de
 Stanbridge.
 " " Edouard Lecours, curé de Saint-Aimé.
 " " Aug. Lemay, curé de Sainte-Victoire.
 " " Magloire Limoges, curé de Sorel.

- M. l'abbé Ls.-Chs. Lussier, vicaire à Sorel.
“ “ Octave Monet, missionnaire à Stukeley.
“ “ Bernard McGauran, missionnaire à Sherbrooke.
“ “ Isid.-Herménégilde Noiseux, curé de Saint-Grégoire.
“ “ Ovide Pelletier, curé de Saint-Jude.
“ “ Léandre Prévost, vicaire à Saint-Athanase.
“ “ Jos.-André Provençal, curé de Saint-Césaire.
“ “ Jos. Quinn, missionnaire à Granby.
“ “ Frs. Refour, “ “ Milton.
“ “ Toussaint Saint-Aubin, curé de Saint-Georges.
“ “ Jos.-Aug. Singer, vicaire à Stanstead.
“ “ Pierre-Albert Sylvestre, curé de Saint-Dominique.

Nous avons cru qu'on ne parcourrait pas sans intérêt cette liste du clergé de Saint-Hyacinthe, telle qu'elle se composait au jour où Mgr Prince prenait possession du nouveau siège épiscopal. Elle donnera quelque idée des développements de notre jeune diocèse.

En 1852, Saint-Hyacinthe ne comptait que 52 prêtres, et 34 paroisses ou missions organisées.

Au diocèse de Sherbrooke, érigé en 1874, il a donné les paroisses et missions des cantons entiers de Melbourne, Brompton, Orford, Ascot, Eaton, Clifton, Compton, Hatley, Magog, Sutton, Potton, Stanstead, Barnston, Barford et Hereford; d'une partie des cantons de Stukeley, Ely et Bolton.—Ces paroisses et missions ont passé à Sherbrooke, avec le clergé de leur desserte.

En 1897, Saint-Hyacinthe compte encore 73 paroisses, toutes organisées; et son clergé se compose de 20 religieux prêtres et de 177 prêtres séculiers!

ERRATA

PAGE :	LIGNE :	AU LIEU DE :	LISEZ :
83	35	Joan., V, 4	Joan., v. 4.
113	3	Messieurs ?	Messieurs,
133	32	offrir	ouvrir
171	16	<i>Pastor</i>	<i>Pastor.</i>
212	15	à notre	pour notre
233	27	ALFRED	ALBERT

- M. l'abbé Ls.-Chs. Lussier, vicaire à Sorel.
" " Octave Monet, missionnaire à Stukeley.
" " Bernard McGauran, missionnaire à Sher-

ley, magog, Sutton, Fotton, Stanstead, Danston, Darford et Hereford ; d'une partie des cantons de Stukeley, Ely et Bolton.—Ces paroisses et missions ont passé à Sherbrooke, avec le clergé de leur desserte.

En 1897, Saint-Hyacinthe compte encore 73 paroisses, toutes organisées ; et son clergé se compose de 20 religieux prêtres et de 177 prêtres séculiers !

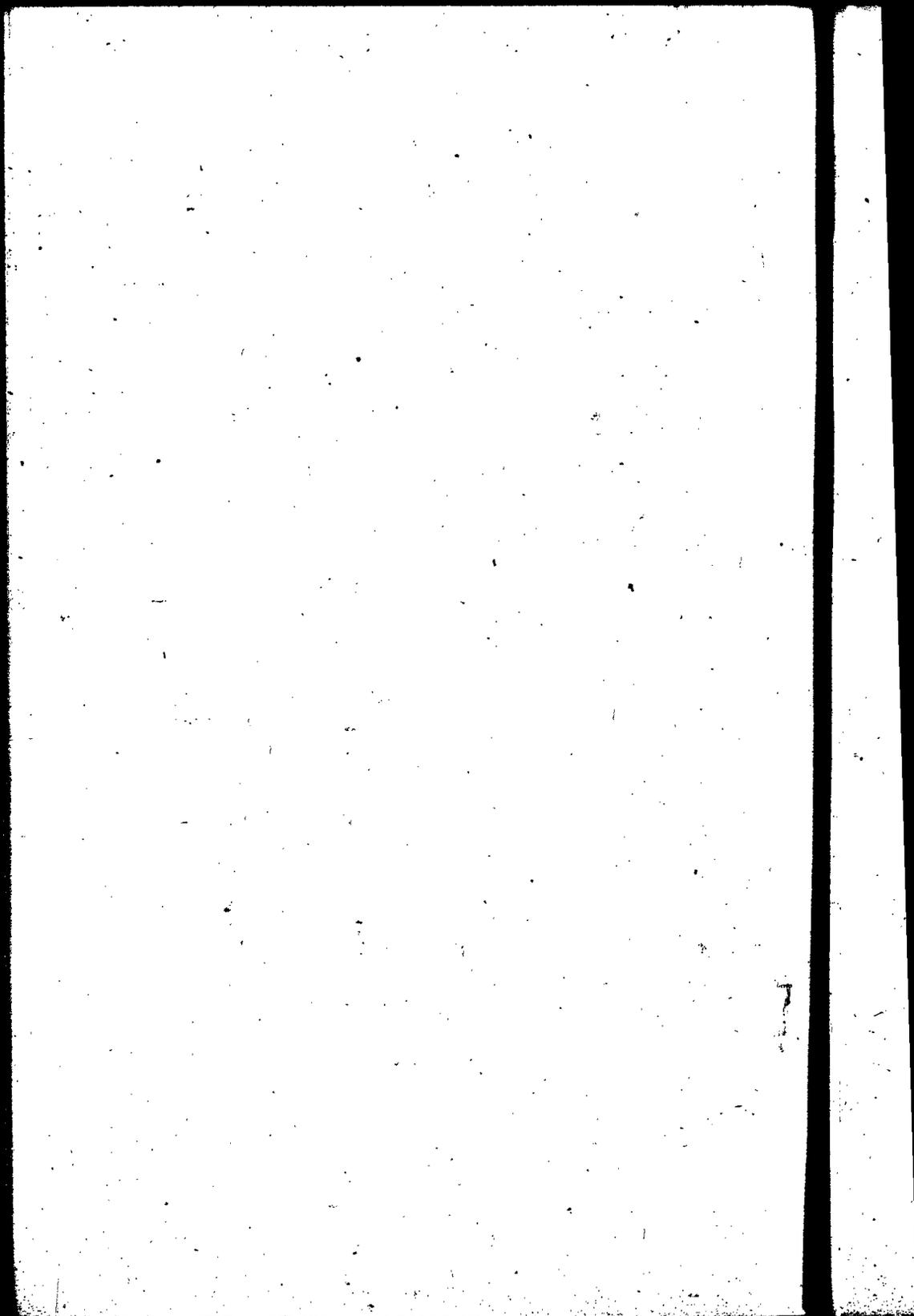


TABLE DES MATIÈRES

Objet de l'ouvrage et dédicace	5
I.—Monseigneur L.-Z. Moreau	7
II.—Organisation des fêtes jubilaires	25
1. Le comité ecclésiastique	25
2. Le comité civique	31
3. Le programme et les invitations	32
III.—Prélude des fêtes jubilaires	36
IV.—Le jubilé dans les communautés	46
1. A l'Hôtel-Dieu	46
2. Au Précieux-Sang	57
3. A la Villa Bedim	62
4. Au convent des Dominicains	65
5. A Saint-Joseph	68
V.—Les démonstrations jubilaires des 17, 18 et 19 janvier	72
1. Les Sociétés catholiques de secours mutuel	72
2. Les pauvres de Jésus-Christ	84
3. Les soldats du Pape	85
4. La Commission scolaire et les académies	89
5. Les Enfants de Marie	96
VI.—Les grandes solennités du jubilé	98
1. Au Séminaire	98
2. En ville	118
3. A la cathédrale	121
4. A la salle du banquet	152
5. Chez les Dames de la Présentation	170
VII.—Echos de fête et acclamations	183
1. A Marieville et à Béancour	183
2. Lettres et télégrammes	186
3. Hommages de la presse	205
VIII.—Conclusion	210

APPENDICE

I.—Le jubilé à l'Hôtel-Dieu.—Cantates	217
II.—Le jubilé au Précieux-Sang.—Cantates	219
III.—Le jubilé au Séminaire.—Dialogue et cantate	224
IV.—Le banquet des Noces d'Or.—Convives	247
V.—Les cadeaux de fête	261
VI.—L'établissement épiscopal de Saint-Hyacinthe	266
VII.—La première liste du clergé de Saint-Hyacinthe	282